TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 296 — 40 PAGES — MERCREDI 8 MARS 1978

Pour mettre fin à la grève

Le président Carter réquisitionne les mineurs

(LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE MICHEL TATU.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nouvelle Constitution en Chine

La Chine, qui ne connaît pas les affres préélectorales des pays occidentaux, vient néanmoins de sortir d'une période difficile due au fait que l'incertitude régnait au sujet des prochains détenteurs du pouvoir. Depuis la mort de Mao Tse-toung, personne n'était en mesure de dire quelle « ligne » politique allait prévaloir et quel homme l'incarnerait. Le onzième congrès du parti, en août 1977, n'avait pas tranché le débat qui semblait s'être ouvert entre les partisans de M. Hua Kuo-feng et ceux de M. Teng Hsiao-ping. Le report de la session parlementaire qui aurait dû suivre ce congrès apparaissait comme la preuve de l'incapacité de la direction collégiale à proposer au pays un homme et une politique acceptables pour le plus grand nombre.

Depuis la clôture de cette session parlementaire, attendue pendant des mois, M. Hua Kuo-feng dispose de pouvoirs sans doute aussi étendus que ceux de Mao Tse-toung. M. Teng Hsiao-ping a-t-il renoncé de lui-même au poste de premier ministre en raison de son grand âge, comme le disent les Chinois, ou bien s'est-il incliné à regret devant la majorité en attendant que le rapport des forces lui soit plus favorable ? L'épais mystère qui entoure la vie politique chinoise ne permet pas de se prononcer. En revanche, si une rivalité de personnes subsiste, on ne voit plus, après la publication du rapport de M. Hua Kuo-feng, en quoi la politique annoncée par le chef du gouvernement est différente de celle préconisée depuis des années par M. Teng Hsiao-ping.

Non seulement M. Hua Kuo-feng annonce des projets gigantesques pour la mise en valeur du pays, fixe des objectifs ambitieux pour la production nationale, mais encore — et c'est là l'élément nouveau — il promet une augmentation de la consommation des ménages ; la population peut enfin toucher un début de « récompense » après des années de sacrifices dont les résultats ne risquent plus d'être « sabotés » par la « bande des quatre ». Cette relance de la consommation individuelle est soulignée par les étrangers vivant à Pékin, qui notent par exemple une évolution significative de l'habillement.

La modernisation générale des unités de production se fera grâce à l'apport de « techniques nouvelles », c'est-à-dire, comme le souhaite M. Teng Hsiao-ping, par l'utilisation de techniques étrangères. Le pays sort d'ailleurs de son isolement récent ; des œuvres artistiques étrangères sont de nouveau accessibles au public, des touristes arrivent en nombre croissant et sont invités à visiter des villes ou des régions autrefois interdites.

La session de l'Assemblée, si elle n'a pas apporté de grands changements politiques, a consacré une évolution de la société chinoise, moins mobilisée qu'auparavant par l'idéologie officielle. La nouvelle Constitution qu'elle vient d'adopter va aussi dans le sens de cette évolution. Tout en présentant la Chine comme un « Etat socialiste de dictature du prolétariat », la Loi fondamentale insiste sur les droits juridiques des citoyens et renforce les prérogatives de l'Assemblée, qui n'est plus placée sous la direction du parti.

Tous les membres de l'Assemblée, choisis à l'échelon local, ne s'identifient pas au pouvoir. Des représentants des différentes confessions jusqu'à présent tolérées dans le pays, des personnalités issues de minorités nationales, quelques artistes et intellectuels, ont siégé — comme députés à part entière ou « à titre d'observateurs » — dans une Assemblée qui a désormais le « droit d'interpeller » le gouvernement. A défaut de s'effacer, les vieux compagnons de Mao Tse-toung, qui se sont entendus pour maintenir au pouvoir la génération ancienne, laissent au moins la porte ouverte pour des évolutions nouvelles.

Le P.C. et la C.G.T. récusent toute solution tendant à faire gérer la crise par la gauche

M. Séguy et « l'Humanité » critiquent M. Mendès France

A cinq jours du scrutin, la tension demeure vive au sein de l'opposition, où les communistes critiquent à la fois MM. Fabre et Mendès France. M. Séguy est intervenu dans le même sens. Ils dénoncent les « manœuvres » tendant à rechercher des hommes providentiels et à rassurer la majorité en prévoyant une gestion de la crise économique.

Dans la majorité, alors que M. Raymond Barre se rend mardi 7 mars à Toul et à Lunéville pour soutenir respectivement le général Bigeard et M. Haby, M. Soisson devait indiquer que, quel que soit le résultat des élections, il engagera à l'issue du scrutin des pourparlers en vue d'élargir la majorité.

M. Chirac a, pour sa part, souhaité que le président de la République s'engage le plus possible pour soutenir sa majorité.

La première réunion du conseil politique de l'U.D.F. est prévue mercredi 8 mars.

M. Robert Fabre est revenu, lundi 6 mars, au micro d'Europe 1 sur ses déclarations publiées le même jour dans *le Matin*. Le président du Mouvement des radicaux de gauche a expliqué qu'il n'avait « *rien dit de nouveau* ». « *J'ai simplement rappelé*, a-t-il noté, *que, si on nous proposait, dans une nouvelle négociation, d'aller plus loin que le programme commun de 1972 et de prévoir de nouvelles nationalisations, nous resterions sur les positions qui ont toujours été les nôtres.* »

Cette mise au point tend à apaiser les remous suscités par la menace de M. Fabre de provoquer « *un nouveau 14 septembre* », c'est-à-dire une nouvelle rupture des négociations sur l'actualisation du programe commun si socialistes et communistes se rallient aux propositions de la C.F.D.T. en matière de nationalisation des filiales des neuf groupes industriels dont l'appropriation collective est déjà prévue par la gauche.

Au moment où, sur cette base, une formule de compromis s'esquissait, le président du M.R.G. avait paru vouloir, dans son interview, donner un coup d'arrêt à ce processus, et il avait, de ce fait, provoqué l'irritation de nombre de cadres de son mouvement et notamment des porte-parole de l'aile gauche du M.R.G., MM. Michel Crépeau, vice-président, et François Loncle, membre du secrétariat. Les deux hommes n'hésitent pas à déplorer les initiatives personnelles du président du mouvement et ils trouvent particulièrement malencontreux que le M.R.G. prenne ses distances par rapport à la C.F.D.T. alors que la gauche non communiste aura, en cas de victoire électorale, besoin d'entretenir avec la centrale de M. Edmond Maire des relations d'autant plus confiantes que la mobilisation de la direction de la C.G.T. sur les thèmes politiques définis par le parti communiste ne cesse de s'affirmer.

Lundi, M. Georges Séguy est, en effet, intervenu une nouvelle fois dans le débat électoral en critiquant à la fois M. Robert Fabre et M. Pierre Mendès France.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 8.)

LE CALICE DE LA VICTOIRE

par MAURICE DUVERGER

Les électeurs de gauche vont-ils obliger le parti communiste à choisir clairement entre deux stratégies qui lui déplaisent à peu près autant ? La stabilité de leurs intentions de vote conduit à le penser. Elle constitue un phénomène extraordinaire. Normalement, la rupture brutale d'une alliance détourne d'elle beaucoup de ceux qui lui faisaient confiance pour gouverner. Surtout quand cette rupture est suivie pendant cinq mois d'une polémique violente et constante entre les ex-alliés. Cette conséquence naturelle ne s'est pas produite. La gauche conserve toujours entre cinq et sept points d'avance sur l'actuelle majorité (écart constant depuis trois ans d'ailleurs). Le P.S. conserve toujours une avance du même ordre sur le P.C.F. Ce dernier risque donc d'être obligé d'affronter la situation qu'il espère éloigner en rompant avec ses partenaires du programme commun. Sera-t-il obligé de boire le calice de la victoire ?

La stratégie de l'union de la gauche enferme le parti communiste dans une contradiction fondamentale. D'un côté, il ne peut accepter d'être réduit en permanence à un rôle secondaire, en laissant la première place au parti socialiste. De l'autre, il sait fort bien qu'une alliance dominée par lui n'aurait aucune chance de gouverner, car elle écarterait les électeurs marginaux et beaucoup d'autres qui n'ont pas encore confiance dans le comportement démocratique des communistes. Dans l'opposition, cette contradiction n'est pas gênante. Peu importe que le P.S. ait plus de sièges à l'Assemblée nationale puisque cela n'accroît guère son influence réelle. L'humiliation de figurer après lui dans les sondages et les résultats électoraux est largement compensée par l'appui qu'il fournit pour pénétrer dans les conseils généraux et municipaux.

(Lire la suite page 7.)

Compromis à Bruxelles

• Le « franc vert » est dévalué de 1,2 %
• Les Neuf s'engagent à modifier le calcul des montants compensatoires sur le porc

M. Pierre Méhaignerie s'est rallié, ce mardi 7 mars, à un compromis élaboré au cours de la nuit précédente par les ministres de l'agriculture des Neuf réunis à Bruxelles.

Ce compromis, qui permet à la C.E.E. de faire l'économie d'une crise, prévoit que la France dévalue immédiatement le « franc vert » de 1,2 % et que la période de référence pour le calcul des montants compensatoires monétaires soit portée de une à trois semaines. Cet accord permettra aux agriculteurs français de toucher une augmentation immédiate de 1,2 % sur le prix des produits garantis.

Les Neuf ont en outre approuvé une déclaration d'intention sur l'établissement d'un nouveau mode de calcul des montants compensatoires sur le porc.

Le président de la République, qui a inauguré mardi matin 7 mars le Salon de l'agriculture, a déclaré : « Il faut étudier un mécanisme régulier de réduction des montants compensatoires, trimestre par trimestre. »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Un schéma d'accord qui met les agriculteurs français à l'abri des effets négatifs d'une nouvelle glissade du franc jusqu'aux élections et donne donc satisfaction à la principale des demandes présentées par Paris a été laborieusement mis au point par les ministres de l'agriculture des Neuf, dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 mars.

Après avoir longuement consulté M. Barre, M. Méhaignerie, à la reprise des travaux du Conseil, s'est rallié à ce projet, bien qu'il ne lui donne pas pleine satisfaction. Une crise ouverte au sein de la Communauté est ainsi évitée et lees agriculteurs français vont bénéficier plus tôt que prévu d'une augmentation des prix garantis de l'ordre de 1,2 %.

Les réticences du ministre français s'expliquent par le fait que la seconde revendication française sur l'« abattement » des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliqués au prix du porc s'est heurtée au refus catégorique de plusieurs Etats, au premier rang desquels l'Allemagne et le Danemark. M. Méhaignerie a demandé à la Commission de faire une déclaration d'intention selon laquelle elle estimait que le problème des « abattements » des M.C.M. pour le porc, ainsi que pour d'autres produits transformés et les produits laitiers, devrait absolument être résolu au moment de la fixation des prix de campagne, en avril prochain.

L'accord devrait se traduire, sauf graves perturbations sur le marché des changes, par une quasi-stabilité des M.C.M. français jusqu'au 20 mars. Il comporte deux parties :

● *Une dévaluation du franc vert* de 1,2 % applicable immédiatement. Cela signifie, en pratique, une augmentation du même montant des prix garantis payés aux agriculteurs français (argument électoral non négligeable) avec, comme corollaire, une réduction immédiate des M.C.M. appliqués par la France de 1,5 %. Les M.C.M. applicables depuis lundi ont été fixés par la Commission à 23 %. Le gouvernement de Paris, enfreignant la réglementation européenne, a donné instruction aux douanes, on le sait, de continuer à appliquer le taux de 21,5 %. La dévaluation du « *franc vert* » et la réduction des M.C.M. qui en résulte permettraient de régulariser le mouvement d'humeur de Paris (23 % — 1,5 % = 21,5 %).

● *La période de référence* prise en considération chaque semaine, pour évaluer les variations des monnaies et calculer les M.C.M., serait non plus la semaine précédente mais les trois semaines précédentes. Cette réforme, qui sera appliquée jusqu'à la fin du mois de mars de la même manière à tous les pays membres, et qui pourrait devenir définitive si elle est concluante, a pour conséquence pratique d'amortir une brusque flambée sur le marché des changes, de ralentir ou au moins de différer l'augmentation des M.C.M. Elle pourrait avoir comme première conséquence de ramener au-dessous de 21,5 % les M.C.M. applicables par la France la semaine prochaine.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 38.)

La haine sociale

par ALAIN PEYREFITTE

Chacun est frappé, ou devrait l'être, par le caractère qu'a pris la campagne de l'opposition : celui de la lutte des classes la plus sommaire.

Et même, c'est peu dire. La lutte des classes du dix-neuvième siècle se référait à des notions relativement complexes, et que le développement social a encore beaucoup compliquées. Mais en lançant les « pauvres » à l'assaut des « riches », les « travailleurs » à l'assaut des « patrons », on abandonne le langage pseudo-scientifique du marxisme pour faire appel aux instincts élémentaires qui peuvent déclencher les ressorts de la révolution. On fait appel à ce qu'il y a de plus bas en l'homme : l'envie, la jalousie, la haine.

Il y a là quelque chose de très nouveau. Aucune campagne électorale, depuis la guerre, ne s'était abaissée à ce registre de violence sociale. En 1973, la propagande du programme commun s'évertuait au sérieux ; elle se parait de respectabilité gestionnaire : elle donnait dans la générosité bon enfant. Aujourd'hui, la chanson est d'un autre ton : elle devient menace et insulte.

C'est le fait du parti communiste, et notamment de son chef qui, à court d'arguments, ne sait plus qu'injurier. Mais voici qui est aussi frappant : le parti socialiste suit. Si son expression est moins brutale ou moins grossière, le thème central reste la « rupture », la volonté de chambardement.

Il ne faudra pas s'étonner si cette campagne d'allure terroriste sème l'inquiétude. Et bien au-delà des cercles étroits de la fortune insolente : après des décennies de progrès, la majorité des Français sont devenus des « possédants ».

Quelle contradiction entre ce climat de terreur psychologique et les belles perspectives de développement économique et de progrès social que l'on évoque d'autre part ! Peut-on construire une politique de progrès sur une autre base que celle de la confiance de l'ensemble du corps social — sans en exclure aucune catégorie socio-professionnelle ?

Non, et l'argumentation du parti communiste lui-même le démontre.

Dans *l'Humanité* du 15 février, on lit que la dépense annuelle du *bon* programme commun serait de 147 milliards. (Ce chiffre est sans doute très inférieur à ce que serait la réalité, comme l'a montré le premier ministre.) En regard, constatons que la rubrique « faire payer les riches » rapporterait, toutes poches fouillées, 69 milliards. (Ce second chiffre est, à coup sûr, encore plus exagéré que le premier n'est minimisé. Il paraît que les huit mille ménages les plus fortunés jouiraient de revenus égaux à 5 milliards de francs. Or, si on ramenait leurs revenus au SMIC et si on distribuait la différence aux smicards, chacun de ceux-ci n'y gagnerait que 45 francs par mois, c'est-à-dire dix Gauloises par jour.)

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

La France insondable

Dans cette société où nous vivons de plus en plus en contemplation de nous-mêmes, nous faisons l'étrange expérience de vivre sans sondages.

Et pas question d'effectuer des sondages pirates, qui tenteraient de nous faire savoir par des voies détournées ce qui se passe dans nos têtes, par exemple de savoir si les électeurs de la majorité sont plus nombreux à tremper leurs tartines dans le café au lait que les électeurs de l'opposition.

Durant cette période, privés de leur miroir statistique, il y aura donc ceux qui vivent sans savoir ce qu'ils pensent, ceux qui vivent sans savoir ce qu'il faut penser et ceux qui pensent sans savoir ce que cela va donner. Au soir du deuxième tour, il sera urgent de procéder à un sondage pour savoir comment les Français ont pu survivre deux semaines sans sondages.

BERNARD CHAPUIS.

PEINTURE RUSSE AU GRAND PALAIS

Les gens du voyage

Après l'exposition romantique de 1976-1977, voici la peinture russe de la seconde moitié du dix-neuvième siècle et du début du vingtième. Un vingtième siècle que l'on a arrêté assez tôt : en 1905, c'est-à-dire avant que commence ce que Camilla Gray a nomé « *the great experiment* », la grande expérience, qui se terminera tragiquement à l'époque stalinienne mais après avoir fait de la Russie pendant une vingtaine d'années un des centres les plus actifs et sans doute le foyer le plus révolutionnaire, le plus radical de l'avant-garde européenne.

Par rapport à l'orthodoxie qu'imposait à Saint-Pétersbourg l'Académie impériale des beaux-arts, la déchirure commence en 1863. Cette orthodoxie n'est pas ce que la Russie a connu de pire et ne devait être ni plus ni moins maligne que la plupart des orthodoxies du siècle dernier ; on aurait d'ailleurs pu nous en montrer quelques exemplaires à titre de repoussoir ou de terme de comparaison. Mais il faut reconnaître que le sujet mis au concours cette année-là n'était pas de nature à galvaniser de jeunes esprits, puisqu'il s'agissait de représenter « un banquet au Walhalla ».

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 22.)

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Jean-Toussaint Desanti

II. — « Laissons exister toutes les contestations, prenons parti pour elles »

Après avoir répondu à la question « La philosophie, à quoi bon ? », Jean-Toussaint Desanti en vient, dans la seconde partie de cet entretien, aux problèmes de notre société et de la contestation de cette société.

● *Vous continuez à faire de la philosophie, à quel prix peut-elle survivre et pourquoi en faites-vous ?*

— Vous me demandez en somme quelle voie s'ouvre devant l'exigence philosophique. Parce qu'il faut bien voir que cette exigence existe. Elle existe sous des formes diverses, antagonistes même me semble-t-il, et c'est ce qui est inquiétant. Il y a une revendication de philosophie chez les gens ; tous se posent des questions concernant ce qu'ils font, sur le sens qu'ils peuvent donner ou ne pas donner à leur vie du fait que, souvent, leur vie professionnelle est astreignante et privée de sens ; donc, ils se posent la question de savoir « pourquoi est-ce que j'en suis réduit là ? ».

» Et puis, il y a des questions tout à fait fondamentales que personne n'a jamais résolues et qui se posent à eux, sur la mort, la souffrance, la maladie ; des situations qui les inquiètent au plus haut point : la guerre, les dangers qui pèsent sur le monde. Sur ces problèmes, enracinés dans la vie elle-même, chacun commence toujours à donner ou à proposer des réponses, c'est-à-dire à s'aménager une certaine conception qui le console ou continue à l'inquiéter, mais peu importe : de toute façon chacun s'organise son monde en marge des savoirs, ou en mobilisant des formes de savoir à peine élaborées, vaguement formulées.

» C'est un univers mobile, de pensées fragiles ou consistantes, avec lesquelles chacun vit, qu'il interroge, qu'il modifie au gré des circonstances de sa vie. Univers qui finit par être un élément de sa personne. Je dirai donc que, de ce point de vue, tous les gens, pour peu qu'ils suivent avec un certain degré de conscience et se servent de leur langue maternelle, sont philosophes. Ils le sont dans la mesure où cet univers s'organise, où ils ne vivent pas dans la totale division d'avec eux-mêmes, s'efforçant au contraire de se constituer d'une façon plus ou moins unitaire, dans le présent où ils vivent, comme des personnes historiques et parlantes, et de justifier cette espèce d'unité que le déroulement de leur propre vie, personnelle et sociale, finit toujours par leur donner.

» A côté de cela, et à l'opposé, il y a ce que j'appellerai la philosophie des professionnels. Or cette philosophie, si l'on considère la philosophie aujourd'hui dominante, la philosophie de langue anglo-saxonne, dite « philosophie analytique » (mais le nom importe peu), cette philosophie se présente elle-même comme un savoir organisé et institutionnalisé. Elle comporte des écoles, souvent rivales, souvent aussi coopérantes, avec des formes strictes d'apprentissage, des rites d'initiation. On y produit des travaux extrêmement importants, subtils, utiles : mais ces travaux restent des travaux d'école. Ils se développent dans le champ de la discipline, exactement comme l'algèbre ou la topologie différentielle se développent dans leur champ. Ce qui engendre nécessairement, à l'égard des gens ordinaires, dans le pire des cas un effet d'intimidation ou d'exclusion, dans le meilleur le désintérêt, l'impression de n'être pas concerné.

» Si donc un homme du quotidien s'en va interroger quelqu'un de la confrérie sur les questions qui justement lui tiennent à cœur (de ces questions qui concernent la vie et la mort, et l'ordonnance des désirs, et les maux de la société et d'autres encore, en nombre illimité, pourquoi pas ?), que pensez-vous que puisse lui répondre notre clerc hautement spécialisé, dont le métier est d'affiner les argumentations et de faire la toilette des discours appropriés ? Je prévois qu'il le renverra avec sa courte honte.

« Que personne ne soit laissé en repos... »

» Voyez. Mes réponses sont négatives et décevantes. Je me borne à dresser ce constat de marginalisation du philosophe. Maintenant faut-il envisager sa survie et faire en sorte qu'il soit, de nouveau, partie prenante dans la vie du corps social ? A cela je répondrai : oui, il le faut, et au plus haut point. Mais ma réponse est un souhait. Il est cependant essentiel de bien voir que la philosophie se condamnerait à mort si elle ne cherchait pas à s'articuler sur les demandes de l'homme quotidien, si elle s'enfermait dans une nouvelle « cléricature ».

» Il est bon, a ce point, que beaucoup d'utopie vienne nourrir et renforcer la rigueur de la critique. Utopie que celle de l'avènement d'un homme philosophique, capable de déployer, de son seul fond et sans expert, son propre et vital questionnement. Utopie aujourd'hui. Mais qui nous interdira jamais de rêver et de préparer ce monde où seront bouleversés les rapports pédagogiques, et où chacun, eu égard aux questions qui lui tiennent à cœur, pourra devenir son propre expert ? Pour cela, on le sait, il faut encore bouleverser les rapports sociaux et les rapports politiques. Ce n'est pas pour demain, à vue présente. En attendant, reste la critique, la défiance ; la mise en question, fût-ce des évidences les plus enracinées et des croyances les plus consolantes. Que personne ne soit laissé en repos, et que, à défaut de notre société, bouge au moins et se déstabilise l'univers figé de nos paroles.

● *Nous sommes arrivés insensiblement aux problèmes de société, vous avez dit, ou plutôt écrit, puisque vous pratiquez la philosophie silencieuse, que le tissu de notre société commençait à se déchirer, qu'il était « plein de trous ». Deux questions : où sont les déchirures, où sont les trous en tout cas les plus gros ? Et pourquoi « commence maintenant » ? Est-ce que vraiment ce tissu commence à se déchirer ou n'y-a-t-il pas quelques siècles qu'il se déchire ?*

— A vrai dire, je crois qu'il y a toujours eu des déchirures. Mais il se trouve que ces déchirures on été recouvertes, cicatrisées par la vie même de la société, enveloppées et circonscrites par sa structure, au mieux assumées dans de grands mouvements de transformation historique qui reconstituaient le tissu. Les déchirures auxquelles je pense sont minimes d'apparence ; modestes et locales, elles ne paraissent concerner que de petites choses de la vie quotidienne, ou des situations de peu de poids, ou des gens sans foi ni loi : des prisonniers, des étrangers, des gens qui semblent n'habiter nulle part, écartés, refusés, marginaux. Et qui pourtant vivent. Ils vivent leur vie de société hors du tissu social, mais dans la société pourtant. Cela s'appelle « révolte ».

L'histoire se pourrit

» En certains points, sporadiques, spontanées et non organiques, ces révoltes naissent, un temps s'entêtent, puis s'éteignent et meurent pour renaître en d'autres lieux. Je ne veux pas en faire le compte. Mais l'Italie et l'Allemagne d'aujourd'hui ne sont pas le seul exemple. Déchirures et explosions locales en marge des partis et des syndicats ; déchirures et explosions non gérées, mais qui se produisent et essaiment. Elles se distinguent fondamentalement des grosses déchirures structurelles en ceci qu'elles ne sont pas prises d'avance dans les dessins du tissu social, comme le sont par exemple les antagonismes de classe. Ces antagonismes, dès qu'ils deviennent conscients et dès que ces formes de conscience se déploient en théories, débouchent toujours (et ont effectivement débouché) sur un système de règles stratégiques et gestionnaires.

» L'usage de ces règles a toujours concerné jusqu'ici un certain état de société, un état qu'il s'agit de maintenir et de promouvoir, ou de renverser pour en faire venir au jour un autre. Mais toujours le lien social est là dans son exigence primordiale, avec son poids spécifique, son inertie non interrogée. Le lien social demeure le bien suprême et le sol premier. Eh bien, il me semble qu'aujourd'hui ce sol se dérobe. Et si on ne comprend pas ce phénomène, si l'on garde encore intacts les vieux schémas d'universalisation et les antiques thèses stratégiques, alors je n'hésite pas à dire que l'on se tient hors de ce temps et que l'on paiera très cher cet aveuglement.

» Voici que nos sociétés produisent les points où elles deviennent fondamentalement étrangères à elles-mêmes, ces trous par où fuit la substance sociale, mais qui vivent pourtant. Alors la tentation est grande de répéter encore ce qui fut fait autrefois, au temps où naissaient les premières révoltes ouvrières, et de chercher encore le salut dans quelque « science ». Chercher en somme à penser ensemble ces déchirures, à définir leur configuration, à les organiser en un « front », les rabattant ainsi sur des formes de lutte bien connues et apprivoisées.

» Résistons à la tentation, sous peine de manquer le phénomène. Laissons-le d'abord se manifester dans sa sauvagerie inventive et spontanée. Et demandons-nous plutôt : quelque chose n'est-il pas venu à épuisement dans nos sociétés ? Ce qui est venu à s'épuiser n'est-ce pas précisément ce à quoi nous tenons le plus, ce à quoi nous ne renoncerions que le couteau sur la gorge, ce qui fait notre apparente sécurité, notre rassurante logique et notre habituel confort ? N'est-ce pas cet épuisement qui se manifeste en ces lieux où notre société semble s'échapper à elle-même ? Et ceux qui inventent en se révoltant ne témoignent-ils pas, par leur dénégation même, pour le caractère insupportablement et névrotiquement répétitif de nos conduites sociales ?

» A ces questions je répondrai : « *Oui, il en est bien ainsi. Nous vivons dans la compulsion répétive.* » Il est essentiel que le plus grand nombre en prenne conscience, avant que ne se lève le jour amer du réveil.

● *N'est-ce pas alors la raison elle-même qui s'est épuisée ?*

— Je n'en dirai pas tant. Je ne crois pas qu'elle s'épuise jamais, pour peu qu'il y ait encore des gens pour s'occuper d'elle et la secouer, ce qui ne saurait manquer. Mais prenons garde : nous sommes sur la corde raide. Dans ce que nous appelons « rationalité » il n'y a rien qui de soi puisse devenir inquiétant. Au contraire. Je veux dire que la rationalité rassure. Et là est le problème. Ce qui rassure, on n'y touche pas. Ce qui rassure, on le sacralise, on le ritualise, on l'embaume, on le conserve. Et nous voici au rouet répétitif.

» Tout se passe de nos jours comme si chacun s'en remettait à d'autres de la logique des choses. Comme s'il exhortait une logique des choses, bien réglée et toute prête, dont les gardiens seraient anonymes. Eh bien, non ! Cela, il faut de toute urgence l'interrompre. Que chacun décide de s'installer de sa propre autorité responsable et seul gardien. Cette logique des choses apprenons à la pourchasser, à la concasser, sans trêve ni repos. La vie rationnelle, sans compulsion répétitive, est à ce prix. Or nous sommes loin du compte. Faut-il s'étonner alors et s'indigner, si dans leur sain refus de la répétition, dans leur quête inventive, beaucoup aujourd'hui inquiètent et contestent la raison ? Mieux vaut s'efforcer de comprendre le symptôme.

● *Mais alors, est-ce que c'est ce que Merleau-Ponty, que vous citiez tout à l'heure, appelait* « le pourrissement de l'histoire » ?

— D'une certaine façon, oui, l'histoire se pourrit. Elle se perd dans les sables, enfouie dans sa propre forme. Plus d'invention : les solutions que l'on propose sont toujours des arrangements : nous vivons dans une immense combinatoire, ne machinant jamais que des données disponibles. C'est ce phénomène qui, localement, engendre le refus.

● *Comment peut-on réagir, comment peut-on contribuer individuellement et modestement à le surmonter ?*

— Je ne crois pas qu'on puisse proposer de solution globale, mais on peut définir quelques attitudes éthiques et provisionnellement rationnelles, faire en sorte que les déchirures s'élargissent. Bref, résister à la cicatrisation.

● *Contestons !*

— Oui, contestons ! Laissons exister toutes les contestations, prenons parti pour elles. Elles témoignent *a contrario* pour notre société. Ne les laissons pas étouffer.

● *Même si la contestation apparaît quelquefois sommaire et dérisoire ?*

— Même si elle apparaît sommaire et dérisoire, elle n'en est pas moins le symptôme de l'état de notre société et un symptôme positif, je veux dire : le refus. Vous me direz que c'est une maigre perspective : une perspective non politique et que cela est fâcheux. Bien sûr, c'est maigre. Mais fâcheux, je ne crois pas. Le danger serait ici de répéter à nouveau et de se dire : « *Voilà des gens qui contestent ici, d'autres là, d'autres là-bas, et voici que le tissu social fuit en tous ces points où ils contestent. Est-il possible d'unifier tout cela et de constituer un front de combat organique ?* » Si l'on pose cette question, on se condamne à répéter. On s'attelle de nouveau au char des stratégies, au rouet des réglementations gestionnaires. Et immanquablement se reproduira encore, en d'autres points non prévus, la rupture du tissu social.

» Non ! Il importe de résister à ces entraînements stratégiques, laissons venir, laissons se manifester, approfondissons les lieux et les vides du refus. Car c'est cela, ces vides, qu'il faut apprendre, non pas à maîtriser, mais à s'interroger sur leur sens, même (et surtout) si l'avenir paraît leur manquer. »

FIN

Propos recueillis par PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

LE POINT DE VUE DE... BERNARD GRANOTIER

(Sociologue, Bernard Granotier est consultant à l'UNESCO.)

Quand des hommes nouveaux...

« *LES républiques seront heureuses quand les philosophes régneront ou quand les rois philosopheront.* » La célèbre formule de Platon jette une lumière inattendue sur la scène internationale contemporaine, pour peu que l'on explicite les termes. Si ces « philosophes » étaient les « Hommes Nouveaux » ? (1) C'est-à-dire des hommes et des femmes qui ne se déterminent pas par leur situation dans la hiérarchie sociale, ou par leur appartenance idéologique, mais qui se reconnaissent par leur aptitude à incarner une forme de conscience nouvelle.

Les espoirs et les craintes de l'opinion se concentrent aujourd'hui, en France, sur les élections. Pourtant le déroulement de la 32[e] session de l'Assemblée générale de l'ONU est venu nous remettre en mémoire que les échéances nationales ne sont pas les seules à considérer. Les rapports de force déterminants pour l'avenir ne se développent-ils pas de nos jours à une nouvelle échelle qui, historiquement, est sans précédent ? Les signaux d'alarme sont devenus trop nombreux (surpopulation, possibilité d'un désastre nucléaire, risques d'irréversibilité dans les déséquilibres écologiques) pour qu'il soit permis d'ignorer plus longtemps que ce sont les destinées de l'humanité elle-même qui obligent à considérer le phénomène du pouvoir au niveau international.

Au plan mondial, aucun pôle régulateur n'est reconnu avec la même évidence que, par exemple, l'Eglise catholique romaine au Moyen Age ou le système des alliances issues du Traité de Vienne de 1815, pendant le dix-neuvième siècle européen. Rien donc, dans la situation actuelle, ne garantit l'espèce humaine contre l'absurdité croissante qui se manifeste dans tous les domaines. Le système des Nations unies est un *ring* où la loi du genre est scrupuleusement observée : cogner le plus fort possible contre l'adversaire.

Les cordes du ring (Assemblée générale et Conseil de Sécurité) contiendront-elles encore longtemps la violence des confrontations ? A quoi s'ajoute la redoutable inertie créée par les émotions et pensées des collectivités humaines : déjà un quart des Terriens (la Chine populaire) se préparent à une « inévitable » troisième conflagration mondiale. Mais le pire et le plus inquiétant se situe encore ailleurs : malgré tous les démentis qu'offre le vingtième siècle, le plus tragique et de très loin de toute l'histoire, nous persistons à nous aveugler en nous auto-suggestionnant : nous continuons à nourrir subconsciemment la croyance dans une Divine Providence (rebaptisée Hasard-et-Nécessité par une science qui joue un rôle non négligeable dans le développement de l'irresponsabilité), alors que la réalité n'offre qu'une alternative : soit les problèmes seront réglés par nous, soit ils nous détruiront.

Cependant, depuis quelques années, un phénomène majeur s'amplifie sans que lui soit consacrée l'attention qu'il mérite. Un petit nombre d'hommes et de femmes — par-delà leur enracinement national, ethnique ou idéologique — mettent de plus en plus en avant des préoccupations qui reflètent les intérêts supérieurs de l'humanité. Là où les leaders politiques ou militaires et les dirigeants des affaires économiques et financières continuent à jouer le vieux jeu des égoïsmes particuliers, ces « hommes nouveaux » incarnent, eux, avec une conviction à la mesure des périls une forme de conscience universaliste nouvelle. Qui sont-ils ? Tantôt des représentants éminents des domaines artistique, littéraire, spirituel ou scientifique. Tantôt de simples citoyens privés militant pour diverses formes de « mondialisme ». Tantôt encore des fonctionnaires internationaux plus attachés à la mission de l'organisme qui les emploie qu'à leur propre pays. Ou même des mouvements contestataires peu nombreux en effectifs mais écoutés par l'opinion publique mondiale en formation.

Ces hommes nouveaux ne prennent pas le pouvoir par une méthode « dure » : brutalité physique, manipulation émotionnelle, endoctrinement idéologique. La prise de pouvoir « douce » implique l'utilisation des *mass media* : disques, affiches, livres, journaux, radio, télévision, cinéma, vidéo, demain terminaux d'ordinateurs. Ces mass media constituent à l'échelle planétaire le système nerveux de l'humanité : la prise du pouvoir douce se réalise par une modification qualitative des messages diffusés. Même à dose homéopathique, cette innoculation ne peut pas ne pas avoir des conséquences importantes pour amener d'abord une pacification progressive, puis, sur cette base, l'élaboration de solutions durables. Peut-être faut-il donc utiliser l'expression plus juste de l'émergence d'une autorité nouvelle, qui tire sa légitimité de ce qu'elle incarne la conscience supérieure des intérêts généraux de l'espèce humaine.

Les porte-parole de cette autorité neuve, à la fois mondiale et inorganisée, ne seront pas prisonniers d'une seule culture et d'une seule civilisation. Pour reprendre les termes d'Henri de la Bastide : « *La notion de civilisation occidentale est dépassée. Aucune vision d'avenir n'est plus valable désormais à moins d'inclure les valeurs des cinq grandes civilisations du monde : pensée (Europe), parole (monde arabe), geste (Inde), signe (Chine-Japon), rythme (Agrique noire). (...) Ceux qui prendront avec le plus d'efficacité la parole ou la plume seront les poètes ayant passé une partie de leur vie à éprouver les valeurs originales de ces différentes civilisations.* » (2)

Peut-être ces « philosophes » sont-ils effectivement appelés à « régner ». Peut-être s'agit-il d'une tendance essentielle pour l'instauration d'un nouvel ordre mondial dans les vingt prochaines années. Peut-être est-il permis d'espérer que par la vertu de ces hommes et femmes d'un type nouveau, progressivement, « les républiques seront heureuses ».

(1) Boris Mouravieff « Le problème de l'homme nouveau » (Bruxelles, revue *Synthèses* n[os] 126-127).
(2) *Le Monde* du 7 novembre 1975.

Le Monde

étranger

TENSIONS ET CHOIX EN AMÉRIQUE

SITUATION CONFUSE AU GUATEMALA

Chacun des trois candidats à la présidence proclame sa victoire

Guatemala. — La situation est tendue au Guatemala, où les trois candidats militaires à la présidence de la République continuent à proclamer leur « victoire » aux élections du dimanche 5 mars, avec, il est vrai, une « conviction » très variable. Le dépouillement officiel du scrutin, interrompu dans la nuit de dimanche à lundi en raison de « manipulations » commises par le tribunal électoral municipal dans le décompte des voix pour l'élection du nouveau maire de la capitale, a repris lundi soir. Le président du tribunal électoral suprême estimait alors que les résultats officiels ne seraient pas connus avant mercredi ou jeudi.

En attendant, les groupes politiques rivaux s'accusent réciproquement de « fraude » et de vouloir lancer leurs troupes de choc dans la rue « pour faire la décision ».

Le colonel Abundio Maldonado, candidat du Mouvement de libération nationale (M.L.N., extrême droite), nettement en tête lorsque les opérations ont été arrêtées, a déjà été proclamé nouveau « maire virtuel » de la capitale par ses amis. Et les dirigeants du M.L.N. ont affirmé lundi que le général Laugerud, chef de l'Etat, « devait reconnaître leur triomphe » dans l'ensemble du pays.

Leurs rivaux, de leur côté, ont présenté des résultats « officieux » transmis par leurs représentants respectifs dans les bureaux de vote et qui « prouvent » leur succès. C'est la confusion, candidats et dirigeants des principales formations en lice s'étant en fait arrogés le droit d'intervenir dans le processus électoral. Le Tribunal suprême, composé de sept membres, est apparu hésitant et soumis à de fortes pressions, sans parler des « demandes d'explications » présentées par certains dirigeants accompagnés de pistoleros.

Les groupes ne sont pas d'accord sur les méthodes à employer

De notre envoyé spécial

pour sortir de ce que M. Villagran Kramer, candidat à la vice-présidence aux côtés du général Lucas, a qualifié lundi soir de « mini-crise ». La démocratie chrétienne du Guatemala, assez liée aux sociaux-chrétiens de Bavière, et qui présente le général Peralta Mendez, ancien ministre la défense et directeur efficace du comité de reconstruction, créé après le tremblement de terre du 4 février 1976, était encore tentée lundi par une annulation pure et simple des élections. Les résultats « connus » ne la mettent pas en aussi bonne position que ses partisans l'espéraient.

En revanche, le M.L.N., dirigé avec énergie par M. Mario Sandoval Alarcon, vice-président de la République, apparaît nettement moins « diminué » que ses adversaires le laissaient entendre. Il a fait une campagne électorale simple mais efficace fondée sur la nécessité de « *restaurer la sécurité* » *et de* « *lutter contre la corruption et l'inefficacité* ». Son slogan : « *Si vous voulez un Allende demain au Guatemala, votez aujourd'hui pour le Frei local* » (le général Peralta Mendez).

Ce sont les amis du général Lucas, que l'on considère à tort ou à raison comme le candidat du « gouvernement », qui insistent le plus pour la poursuite normale du processus électoral, lorsque les cas de « fraude » auront été éclaircis et, disent-ils, « punis ». Le docteur Villagran Kramer a lancé lundi soir un appel au nom du Front élargi aux partisans du colonel Peralta Azurdia (M.L.N.) et du général Peralta Mendez (démocratie chrétienne) en faveur d'un « dialogue ». L'espoir du docteur Villagran Kramer et des partisans du général Lucas est, semble-t-il, de favoriser une « transition » permettant, d'une part, d'« améliorer » les structures dans un « *délai raisonnable de trois ou quatre ans* » et, d'autre part, de préparer une candidature « civile » pour l'élection présidentielle de 1982. On n'en est pas là. A court terme, une solution « politique » de la crise passe sans doute par une élection présidentielle au second degré.

Dans le cas probable où aucun candidat n'obtiendrait la majorité absolue, le Congrès des députés devrait désigner le nouveau chef d'Etat entre les deux candidats les mieux placés au scrutin.

MARCEL NIEDERGANG.

En Colombie

M. Turbay est assuré d'être élu en juin à la tête de l'État

Bogota. — *M. Julio César Turbay sera élu président de la Colombie, le 4 juin prochain. Peu nombreux sont ceux qui en doutent, à Bogota, alors que s'achève le décompte des voix des élections législatives et municipales du 26 février. M. Turbay s'est imposé sans discussion à son rival au sein du parti libéral, l'ex-président Carlos Lleras, tandis que sa formation confirmait sa position de parti majoritaire dans le pays.*

De notre correspondant

Le principal intérêt de la consultation résidait dans les primaires au sein du parti libéral qui devaient lui permettre de désigner un candidat unique à l'élection présidentielle de juin. La victoire attendue de M. Turbay a surpris par son ampleur : ses partisans ont amassé plus du double des voix remportées par ceux de M. Lleras. Devancé dans les grandes villes, notamment à Bogota, M. Turbay a en revanche remporté une victoire écrasante dans les campagnes, où l'appareil du parti, qui lui est acquis, a parfaitement fonctionné. Le niveau élevé d'abstentions l'a de même favorisé en écartant du vote la masse des électeurs indécis, moins soumis à l'influence de l'appareil.

Certes, M. Turbay ne fera sans doute pas le plein des voix de M. Lleras. Ce dernier a annoncé qu'il reconnaissait la victoire de son rival, mais qu'il s'abstiendrait de faire campagne en sa faveur. La grande marge entre les deux précandidats interdit cependant au vaincu de songer à une solution de rechange. La plupart des partisans de M. Lleras ont déjà annoncé leur ralliement à M. Turbay, tout comme la grande presse libérale, qui avait soutenu l'ancien chef de l'Etat.

Dans ces conditions, qui pourrait l'inquiéter en juin prochain ? Les conservateurs ont amélioré légèrement leurs positions par rapport aux élections de 1974. Mais ils accusent toujours un retard de quelque sept cent mille voix par rapport aux libéraux. Leur candidat, M. Belisario Betancur, essaye de capter des votes en dehors de son parti, et notamment ceux des partisans déçus de M. Lleras, et des abstentionnistes. Mais le transfert des voix entre les deux formations devrait être réduit.

Quant aux candidats de « troisième force », leurs chances électorales sont tout à fait nulles. La gauche colombienne bénéficiait pourtant d'une conjoncture favorable : influence croissante dans le milieu syndical, crise sociale due à la poussée inflationniste, absence d'alternative aux deux partis traditionnels. Divisée, elle a à peine réussi, pour ses trois candidats, à réunir 5 % du total des suffrages.

D'autre part, l'abstentionnisme, un phénomène chronique en Colombie, atteint maintenant des proportions alarmantes. Le 26 février, deux électeurs sur trois se sont abstenus de voter. Malgré sa victoire écrasante, M. Turbay a en fait rassemblé 12,5 % à peine des voix de l'électorat.

Ce phénomène est lié à une double crise, celle des partis traditionnels d'abord, qui, dans une conjoncture sociale difficile, paraissent incapables de présenter une image de changement.

Au-delà de la crise des partis traditionnels se profile, aussi, celle de l'ensemble du monde politique. Aucun autre secteur ne paraît capable d'offrir une alternative crédible à une population pourtant à la recherche d'idées politiques nouvelles. La démocratie colombienne, dont on s'enorgueillit à Bogota en soulignant qu'elle est l'une des dernières du continent, apparaît, dangereusement, comme celle du désenchantement.

THIERRY MALINIAK.

Aux États-Unis

INVOQUANT LA LOI TAFT-HARTLEY

M. Carter entend obliger les mineurs à reprendre le travail

De notre correspondant

Washington. — Comme prévu, M. Carter a invoqué, lundi 6 mars, la loi Taft-Hartley pour mettre fin à la grève des mineurs. Mais les résultats de son action sont toujours aussi incertains. La réaction des intéressés a été négative dans l'ensemble, ce qui n'a surpris personne.

Conscients de leur force, sachant qu'ils ne pourront être remplacés ni par l'armée (inadéquate à des tâches de ce genre) ni par la garde nationale (composée très souvent de mineurs sympathisants à la « cause »), les grévistes interrogés annoncent qu'ils n'obéiront pas à une injonction de la justice et que, de toute manière, conformément à une solide tradition, ils ne franchiront pas les piquets de grève. Bien qu'ils aient cessé depuis longtemps de recevoir des subsides de leur syndicat et qu'ils se trouveront privés, à partir du moment où l'« insubordination » sera constatée, des allocations d'assistance publique auxquelles certains avaient droit, les mineurs semblent décidés à durcir leur résistance.

La guerre d'usure menée depuis trois mois prend maintenant toute son efficacité. Dans toutes les Appalaches, le mouvement avait été préparé depuis de longs mois. Des réserves avaient été constituées. En outre, le mouvement de solidarité des familles et des amis, la pêche et la chasse, pratiquées sur une grande échelle dans ces régions reculées, permettent de tenir encore quelques semaines. Le sentiment d'avoir été « trahis » par un syndicat moribond porte à l'entêtement et rend un règlement chaque jour plus problématique.

« J'y suis, j'y reste »

Une autre circonstance pourrait renforcer la détermination des grévistes. En annonçant sa décision lundi, M. Carter a passé sous silence l'autre option qu'il envisageait d'utiliser lors de sa première intervention, le 24 février : la saisie temporaire des mines par l'Etat fédéral. En même temps, le président a suggéré que les mineurs qui reprendraient le travail soient payés au tarif du nouveau contrat — celui qui a été rejeté, — c'est-à-dire avec une augmentation immédiate de 3 dollars par jour. Le président, en l'état actuel des choses, ne peut imposer cette décision au patronat, car la loi Taft-Hartley prévoit que la reprise forcée du travail se fait au terme des conventions existantes. Les industriels l'entendent bien ainsi, qui ont exclu toute augmentation de salaire avant la ratification du nouveau contrat.

Le seul moyen qu'aurait le président d'imposer cette concession serait de saisir les mines, et l'on peut se demander si les mineurs n'attendront pas, pour se plier aux ordres de réquisition, que le gouvernement s'y résolve. Déjà, beaucoup d'entre eux regrettent que M. Carter n'ait pas ordonné la saisie, ne serait-ce que pour étaler au grand jour par ce biais les bénéfices des compagnies.

Dans l'immédiat, la procédure mise en route accorde un certain délai à toutes les parties concernées. Ce n'est que jeudi que la commission d'enquête nommée par le président, et qui se compose de trois experts non gouvernementaux, fera un premier rapport sur le caractère d'« urgence » du conflit. L'ordre de réquisition, qui sera ensuite émis par les cours de justice, à la demande de l'Attorney General (ministre fédéral de la justice), ira de pair avec une relance de la négociation, qui reprendra sous la direction de médiateurs fédéraux, soit entre le patronat et l'organisation syndicale, soit au niveau de chaque compagnie exploitante et des syndicats locaux. Deux mois et demi plus tard, après la publication d'un second rapport de la commission d'enquête, les mineurs auront à se prononcer sur la dernière offre des employeurs. En cas de rejet, ils seront à nouveau libres de poursuivre leur grève.

L'administration espère que ce long délai, l'arrivée de l'été et la lassitude générale contribueront à l'apaisement du conflit. Le président a toutefois tenu à préciser qu'il n'approuverait pas un nouveau contrat « *plus libéral et inflationniste* » que celui qui a été rejeté au cours du week-end.

En fait, le gouvernement est en meilleure position pour forcer la main au patronat qu'il ne l'est vis-à-vis des mineurs. La sanction prévue contre un refus d'obtempérer à un ordre de réquisition consiste éventuellement en peines de prison, mais surtout en amendes imposées aux « meneurs », pour « *mépris de la justice* ». Le mineur de base a d'autant moins de raisons d'être impressionné par ces mesures que le syndicat et même ses organisations locales ne représentent plus grand-chose pour lui, et que leurs problèmes financiers ne sont pas son affaire. La direction du syndicat des mineurs a d'ailleurs annoncé qu'elle acceptait, à contrecœur, l'application de la loi Taft-Hartley, ce qui devrait la mettre à l'abri des poursuites. Quant à son président, M. Arnold Miller, il se dit toujours décidé à s'accrocher à son poste, alors même que des pétitions de plus en plus vengeresses exigent sa démission : « *Il n'était pas facile d'arriver là où je suis*, a-t-il dit ; *j'y reste.* »

Ce mélange d'irresponsabilité au sommet et d'anarchie à la base n'est pas le moindre facteur qui complique la tâche de M. Carter.

MICHEL TATU.

[La loi Taft-Hartley, votée par le Congrès en 1947, pour empêcher l'extension indéfinie d'un conflit du travail menaçant l'économie nationale, donne au président le pouvoir d'interrompre une grève pendant au moins quatre-vingts jours. Durant cette période de « refroidissement » (cooling off) des esprits, une série de démarches administratives et judiciaires interviennent pour tenter de débloquer la négociation entre les parties adverses. En trente ans, la Maison Blanche a eu recours trente-quatre fois au mécanisme de la loi Taft-Hartley, dont deux fois contre les mineurs en grève, qui — précédent fâcheux — passèrent outre aux injonctions dont ils étaient l'objet.]

PROCHE-ORIENT

La réconciliation entre l'O.L.P. et le roi Hussein demeure aléatoire

Venant du Caire, où il a rencontré le président Sadate et lui a remis, de la part du premier ministre israélien, un message — dont on ignore la teneur, — le secrétaire d'Etat adjoint américain, M. Alfred Atherton, est arrivé le lundi 6 mars, en fin de soirée, à Jérusalem. Il devait s'entretenir une nouvelle fois, ce mardi après-midi, avec M. Begin du principal objet de l'actuelle médiation américaine : la mise au point d'une déclaration de principes égypto-israélienne sur un règlement de paix global au Proche-Orient. De source américaine autorisée au Caire, on souligne que, si les deux pays ont des idées toujours aussi éloignées sur le problème palestinien, ils ont quelque peu rapproché leur point de vue sur la question des territoires occupés.

A Amman, devant des journalistes qui accompagnent le chef de l'Etat autrichien en visite officielle en Jordanie, le roi Hussein a déclaré : « Si Israël se soumet aux deux conditions, inéluctables pour le monde arabe, du retrait des territoires occupés depuis 1967 et de l'autodétermination des Palestiniens, il n'y a pas de raison évidente pour que n'importe quel pays arabe refuse de participer à l'initiative de paix du président Sadate. »

Conduisant une délégation de l'O.L.P., M. Yasser Arafat est arrivé lundi soir à Moscou. M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., a déclaré que cette visite avait pour but de « discuter avec les dirigeants soviétiques du renforcement du Front de la fermeté *(réunissant les pays hostiles à la politique du président Sadate)* ». *M. Kaddoumi a d'autre part précisé les conditions nécessaires à la reprise d'un véritable dialogue entre l'O.L.P. et la Jordanie.* « La Jordanie, *a-t-il dit*, doit déclarer clairement qu'elle n'engagera pas de négociations bilatérales avec Israël. »

De notre correspondant

Beyrouth. — A peine amorcé, le rapprochement jordano-palestinien se révèle aléatoire et difficile. Il est même possible que la nouvelle tentative avorte avant d'avoir donné des résultats tangibles. La précédente, qui faisait suite à des pressions syriennes insistante, avait tourné court malgré une rencontre au Caire entre le roi Hussein et M. Yasser Arafat, en mars 1977.

C'est, cette fois, le président Boumediène d'Algérie qui a estimé, après son étape d'Amman en janvier dernier, que la possibilité d'un dialogue jordano-palestinien existait. Le roi Hussein lui avait réaffirmé qu'il s'en tenait aux résolutions du « sommet » arabe de Rabat, en 1974, reconnaissant l'O.L.P. comme unique représentant du peuple palestinien et qu'il était prêt à négocier avec la centrale palestinienne sur cette base. Le chef de l'Etat algérien avait alors fait part de ses conclusions à M. Arafat et au président syrien, M. Hafez El Assad. Les trois hommes en avaient longuement discuté à l'occasion du « sommet » de la fermeté tenu à Alger au début de février. La Syrie, malgré ses relations médiocres avec la Jordanie depuis que ce pays n'a pas condamné la visite en Israël du président Sadate, a donné son aval pour que l'O.L.P. réponde positivement aux avances du roi Hussein.

Le chef de la résistance, pour sa part, était disposé à le faire, estimant que le souverain jordanien se trouve dans une impasse après les démarches du président Sadate, et que l'intransigeance d'Israël ne lui laisse pas la possibilité de s'y associer, même si au fond tel est son souhait. Les ouvertures du roi Hussein en direction de l'O.L.P. pourraient donc lui fournir une marge de manœuvre en montrant à Washington et au Caire qu'il ne se trouve pas réduit au dilemme du ralliement à la politique égyptienne ou de l'isolement.

M. Arafat a, d'ores et déjà, adressé une lettre au souverain hachémite dans le cadre d'un message collectif aux chefs d'Etat arabes. Le roi y a répondu et il s'en est suivi un échange de trois missives. Des contacts directs ont même été établis à Damas entre l'ambassadeur de Jordanie et Abou Mazen, membre du bureau exécutif du Fath. Le roi Hussein a fait relâcher cinq prisonniers palestiniens dont deux membres du F.P.L.P. de M. Georges Habbache. La prochaine étape de ce rapprochement devrait être la visite à Amman d'une délégation palestinienne

Mais M. Arafat, qui est arrivé à Moscou lundi 6 mars, pourra-t-il continuer dans cette voie ? Les adversaires, au sein de la centrale palestinienne, du dialogue avec Amman haussent déjà le ton, rappelant qu'il existe encore deux cents prisonniers politiques palestiniens dans les prisons jordaniennes, dont quatre-vingt-dix-huit du Fath (selon le F.P.L.P. il resterait même cent trente-huit prisonniers de ce mouvement). Ils estiment qu'un rapprochement avec le roi Hussein servirait ce dernier bien davantage que l'O.L.P. Un dirigeant du Fath, Majed Abou Charar, a déclaré, dimanche, à un journal koweïtien, que l'O.L.P. ne rétablirait pas le dialogue avec le roi Hussein « *parce que celui-ci cherche à obtenir le droit de représenter les Palestiniens* ».

LUCIEN GEORGE.

Iran

Un avocat parisien estime que les opposants ne sont plus paralysés par la peur

Mᵉ Nuri Albala a rendu compte lundi 6 mars à Paris de la mission qu'il venait d'accomplir en Iran, où il avait séjourné du 24 février au 4 mars avec Mme Marjorie Cohn, juriste américaine. Trois organisations les avaient mandatés : l'Association internationale des juristes démocrates, la Fédération internationale des droits de l'homme et le Mouvement international des juristes catholiques. Mᵉ Albala et Mme Cohn ont demandé à rencontrer des prisonniers politiques, à visiter des centres de détention, à assister à des procès politiques devant des tribunaux militaires. Ils ont également cherché à prendre contact avec des représentants du Comité iranien pour la défense des droits de l'homme, de l'Union des écrivains et de la Fédération des juristes iraniens.

Sur les trois premiers points, la mission, a affirmé Mᵉ Albala, a été un échec total. Les autorités leur ont affirmé que depuis août 1977 il n'y avait plus de procès de « dissidents » devant les tribunaux militaires. En fait, l'avocat parisien a cité trois cas datant de novembre et décembre 1977 et de janvier 1978 où des personnes avaient demandé en Iran à être défendues par des avocats civils devant des juridictions militaires.

C'est sur le quatrième point de sa mission qu'à sa grande surprise Mᵉ Albala obtint satisfaction. Tant les représentants du Comité pour la défense des droits de l'homme que ceux de l'Union des écrivains et des juristes iraniens acceptèrent de rencontrer les membres de la mission et même d'être mentionnés par eux à leur retour en France. « *J'ai constaté un grand changement depuis la fin de l'année dernière. Les gens donnent l'impression de ne plus se dérober aux contacts, même dangereux pour eux, même s'ils se savent surveillés* », a déclaré Mᵉ Albala.

La police politique, la Savak, est pourtant toujours menaçante, bien que « *la répression,* selon Mᵉ Albala, *ait un peu changé elle aussi de visage, car ce sont plutôt les ministères de la culture et de l'information qui donnent l'impression d'être au premier rang. Ils exercent une censure impitoyable sur tout ce qui se publie en Iran* ». L'avocat a cité, à cet égard, l'exemple de l'éditeur Shams Ale Ahmad, frère d'un écrivain célèbre mort en 1969, Djallal Ale Ahmad, et qui vient d'être arrêté pour avoir publié une nouvelle édition d'un ouvrage de ce dernier intitulé *l'Occidentalisation*. Or les éditions précédentes du livre avaient été autorisées.

« *Mais on torture moins, et surtout les opposants ne sont plus paralysés par la peur. Ils donnent l'impression d'avoir choisi entre la résignation et la passivité, d'une part, et le risque d'attirer l'attention sur eux en alertant l'opinion mondiale. Ce risque, ils le prennent. Beaucoup de gens, commerçants, ouvriers, et non plus seulement les intellectuels ou les religieux, sont exaspérés parce qu'ils ne peuvent plus vivre avec les maigres salaires qu'on distribue et en raison de l'impossibilité de trouver des produits aux prix taxés car ces prix ne sont pas appliqués.* »

A propos de Tabriz, où il a pu se rendre, Mᵉ Albala a affirmé que les émeutes du 18 février ont fait plus de cent morts et que les responsabilités incombent totalement à la police politique, qui a tiré aux armes automatiques sur la foule des manifestants. D'autres affrontements se seraient produits à Zaheda, capitale du Baloutchistan. Enfin, Mᵉ Albala a indiqué que d'autres violences étaient à craindre le 15 mars, jour où les autorités organiseront des manifestations « loyalistes », à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du père du chah.

R. D.

● *L'Union des associations islamiques des étudiants en Europe (U.I.S.A.)* a organisé des grèves de la faim dans trois pays européens, en Angleterre, en France et en Italie, pour attirer l'attention de l'opinion publique sur la situation en Iran. Les étudiants islamiques demandent l'envoi d'une mission composée de juristes, journalistes et médecins en Iran pour faire la lumière sur les derniers événements survenus dans leur pays, et notamment à Gom et à Tabriz, la fin de l'exil de l'ayatollah Khomeini, la libération des dignitaires religieux ayatollah Taleghani et ayatollah Montazeri, la libération de tous les prisonniers politiques en Iran, la remise des corps des martyrs des manifestations de Gom et de Tabriz à leur famille.

Libye

● *Onze personnes*, parmi lesquelles des personnalités politiques de la R.D.A. en visite en Libye, ont trouvé la mort lundi 6 mars dans un accident d'hélicoptère près de Tripoli, a annoncé mardi un communiqué de l'agence de presse libyenne Jana. Il s'agit, du côté allemand, de M. Werner Lamberz, membre du bureau politique et secrétaire à la propagande ; M. Paul Markowski, membre du comité central du parti, MM. Armin Ernst et Achim Spremberg, respectivement traducteur et photographe de la délégation de la R.D.A.

Du côté libyen, de M. Taha Ash-Sharif Ben Amer, secrétaire de liaison ; M. Ahmad Abu Shagour, directeur du protocole aux affaires étrangères ; M. Hassan Al-Jadi As-Suwei'i, membre du service du protocole. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

L'Encyclopédie soviétique distingue les Français autochtones et les minorités

Moscou *(A.F.P.)* — Le vingt-huitième tome de l'Encyclopédie soviétique a été publié récemment. Un article y est consacré à la France. Dans ce livre, la « population autochtone » française est nettement distinguée des « minorités nationales », qui représenteraient 10 % du total et comprendraient, notamment, les *Corses et les Juifs* à côté des Alsaciens et Lorrains, des Bretons, des Flamands (dont le nombre est évalué à trois cent mille), des Catalans et des Basques.

A la rubrique des arts et des lettres, Degeyter, compositeur de *l'Internationale*, est mentionné entre César Franck et Debussy et plus longuement que Fauré, Honegger ou Darius Milhaud.

La rédaction de la partie consacrée à la *politique* a été confiée à M. Youri Rubinsky. Il souligne le développement de la coopération franco-soviétique sous la présidence du général de Gaulle.

Cette évolution positive a été rendue possible, selon lui, par *« une certaine consolidation de l'économie »* qui a cependant été *« réalisée principalement aux frais des travailleurs ».*

Il indique que, *« avec les changements intervenus dans les rapports de classes »* au moment de l'élection présidentielle de 1974, *« la coopération de la France avec l'OTAN s'est élargie »* et qu'*« une crise a éclaté entre les gaullistes et leurs alliés ».*

Le parti communiste français est présenté sans le lyrisme qui caractérisait le texte de l'édition de 1956. Son rôle dans la Résistance est longuement rappelé, et le chiffre de soixante-quinze mille militants morts dans la lutte contre l'Allemagne est cité. Aucune allusion n'est faite à ses divergences actuelles avec Moscou.

Quant au P.S., son évolution *« favorable »* n'aurait *« pas touché les bases social-démocrates de son programme »* et *« il reste un parti réformiste ».*

AMNESTY INTERNATIONAL DONNE DES INFORMATIONS SUR LES OUVRIERS CONTESTATAIRES INTERNÉS DANS LES HOPITAUX PSYCHIATRIQUES

Londres *(A.F.P.)*. — L'organisation Amnesty International a diffusé, lundi 6 mars des informations sur les internements abusifs dans des hôpitaux psychiatriques en Union soviétique.

Les documents reçus de Moscou, précise l'organisation de défense des prisonniers politiques, sont les premiers à lui parvenir depuis de nombreux mois, apparemment en raison de l'arrestation ou de l'expulsion de leurs distributeurs.

Parmi ces documents, une lettre de l'Association (illégale) des syndicats libres d'U.R.S.S., créée en janvier, indique qu'au cours de l'année 1977 quatorze ouvriers ont été enfermés dans des asiles psychiatriques pour s'être plaints de leurs supérieurs hiérarchiques.

D'autre part, un bulletin d'informations publié à Moscou par une commission illégale d'enquête sur les abus psychiatriques donne des détails sur des traitements médicaux dangereux et injustifiés infligés à des dissidents dans des hôpitaux. Parmi ces victimes, le journaliste de Leningrad Boris Evdokimov, arrêté en 1971 pour *« agitation et propagande antisoviétique »*. Sont révélés, en outre, sept cas de psychiatres emprisonnés pour refus de traiter des internés pour raisons politiques. Amnesty International indique enfin que huit membres de l'Association des syndicats libres ont été arrêtés au cours des deux derniers mois et plusieurs membres de la commission d'enquête menacés d'emprisonnement.

Suisse

GAINS SOCIALISTES ET LIBÉRAUX AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU CANTON DE VAUD

(De notre correspondant.)

Berne. — Avance des socialistes et des libéraux, recul des radicaux et des communistes, disparition des mouvements d'inspiration xénophobe, apparition des écologistes : telles sont les principales caractéristiques des résultats des élections législatives qui se sont déroulées dimanche 5 mars dans le canton de Vaud. Ce scrutin confirme donc à son tour des tendances qui s'étaient manifestées récemment à Genève, Neuchâtel, Fribourg et Zurich.

Tout en demeurant le principal parti du canton de Vaud avec 67 sièges sur 200 au Parlement régional, les radicaux ont dû concéder 3 mandats aux libéraux qui en comptent désormais 37. En constante progression, les socialistes sont passés de 53 à 60 députés, au détriment des communistes qui tombent de 16 à 11 sièges.

Autre enseignement du scrutin, les mouvements nationalistes qui s'étaient signalés au début des années 70 en prônant la lutte contre l'*« emprise étrangère »* ne font aujourd'hui plus recette. A l'instar du revers qu'ils avaient déjà essuyé une semaine auparavant à Zurich, ils perdent les 5 sièges qu'ils détenaient dans le Parlement vaudois. En revanche, les écologistes ont réussi à faire élire 4 députés. Malgré ces quelques changements, la répartition des forces entre la droite et la gauche reste à peu près la même. Comme par le passé, le gouvernement vaudois sera formé de 3 radicaux, 1 agrarien, 1 libéral et 2 socialistes. — J.-C. B.

CORRESPONDANCE

A propos de deux émissions sur la Pologne occupée

Pourquoi Katyn ?

A propos de l'émission d'Alain Decaux sur le massacre de Katyn où périrent et furent enterrés dans des fosses communes des milliers d'officiers polonais (le Monde, *6 janvier 1978*), *notre collaboratrice Claude Sarraute concluait :* « L'intime conviction *(d'Alain Decaux)*, d'ailleurs largement partagée aujourd'hui, c'est que les Russes ont bel et bien fusillé leurs prisonniers ». *Elle ajoutait :* « Encore une question cependant : pourquoi ces crimes ? A A qui pouvaient-ils profiter ? »

Sur le premier point, il n'existe plus guère en effet de doute : les Soviétiques ont exterminé purement et simplement dès leur première occupation de la Pologne en 1940 une douzaine de milliers d'officiers polonais.

Deux de nos lecteurs ont tenu à préciser le « pourquoi ? »

M. Roger Dardennes (Creil), qui a vécu en Pologne avant la guerre, après avoir rappelé que les jeunes Polonais étaient sélectionnés après le baccalauréat, dès qu'ils avaient fait six mois de classes ou lorsqu'ils appartenaient aux grandes écoles, et étaient automatiquement versés dans une école d'officiers de réserve, ajoute :

C'était ainsi vraiment une élite de la nation qui formait le corps des officiers de réserve. Cette élite intellectuelle était animée d'un esprit patriotique que ne peuvent comprendre ceux qui ne l'ont pas connue. Elle était en outre foncièrement anti-russe et ceci par atavisme.

Pour les autorités soviétiques, ces douze mille hommes qui représentaient une « intelligentzia » antirusse et anticommuniste était un noyau qu'il aurait été dangereux de conserver, surtout en raison des visées futures qui voulaient faire de la Pologne soit une République annexée, soit un pays soumis à l'influence soviétique, ce qu'elle est actuellement.

M. P.-F. de Villemarest, journaliste et historien, ancien résistant, auteur d'une série de livres intitulés les Pourvoyeurs du Goulag *(Editions Beauval), rappelle que dans son tome IV,* la Terreur en U.R.S.S. dans les années 30-41, *il a donné les précisions suivantes :*

Il n'y a pas eu Katyn, mais plusieurs Katyn, géographiquement situés dans mon livre (pages 209 et 210), avec détails des chiffres pour chaque extermination.

L'un des témoignages est celui de R. Mitrega, qui vit encore à Londres et se trouvait à Starobielsk, l'un des camps, en Ukraine, en avril 40.

Un autre est celui d'Abraham Vidra, déporté en U.R.S.S. et voisin de châlit d'un ancien officier du N.K.V.D. qui fut horrifié de ce qu'il avait vu, et de ce fait fut cassé et déporté... Vidra s'est tu jusqu'en 1971 et n'a parlé qu'une fois en Israël, où il vit encore.

Le rapport officiel de l'ambassadeur britannique (auprès du gouvernement polonais en exil), O'Malley, et qui fut étouffé jusqu'en 1972 — *date à laquelle tout* chercheur a été à même de le consulter, — est formel. Il établissait dès 1943 l'action du N.K.V.D. avec détails.

L'ensemble met en cause de hauts responsables : Ivan Serov, Abakoumov, Merkoulov et Béria, tous du N.K.V.D., mais aussi le futur « diplomate » Zabourine... et en sus la responsabilité de Nikita Khrouchtchev...

L'antisémitisme

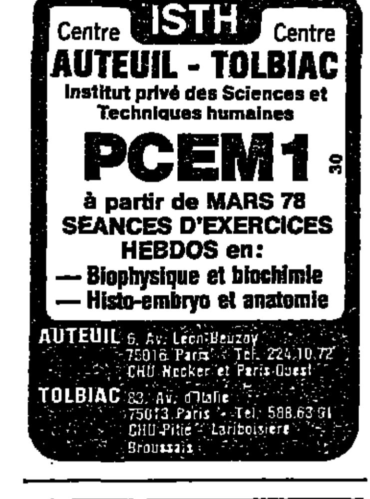
Le compte rendu, par Claude Sarraute, de l'émission « Un homme, un jour », consacrée au ghetto de Varsovie (le Monde *du 28 février*), *nous a valu de recevoir la lettre suivante de M. Stanislas Likiernik, de Marly-le-Roi :*

J'ai regardé l'émission de télévision en question, et, de plus, j'ai vécu toute la période de l'occupation allemande à Varsovie, faisant partie de la résistance commandée par Londres (AK).

Sans nier l'existence de l'antisémitisme en Pologne avant et pendant la guerre, il est profondément scandaleux d'écrire : « *La solution finale, le génocide organisé... avec la complicité, avec l'accord tacite de la Pologne officielle* ». De quelle Pologne officielle ?

Les autorités de Londres, informées par la résistance polonaise, ont averti les gouvernements alliés de ce qui se passait. Sans aucun résultat. Il n'y avait pas d'autre « Pologne officielle » à cette époque. En août 1944, l'insurrection de Varsovie a été également écrasée dans le sang, sans que le reste de la Pologne puisse réagir. Mme Claude Sarraute pense-t-elle que la « Pologne officielle » était également d'accord ?

Le problème de l'extermination juive *en Pologne est le fait des* Allemands, et personne n'a le droit de témoigner de la « satisfaction » polonaise parce qu'un certain nombre de badauds assistaient à telle ou telle scène d'atrocités. La population juive qui a pu être sauvée a été cachée par des familles polonaises au péril de leurs vies, et cela pendant des mois, sinon des années. Il ne faut pas oublier l'héroïsme de ces familles parce qu'un nombre limité de « salauds » ont dénoncé des Juifs.



DIPLOMATIE

AU COURS DE SON PREMIER CONGRÈS

Un « programme commun » démocrate-chrétien est mis au point par le parti populaire européen

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — *Le parti populaire européen (P.P.E.), qui rassemble les formations politiques démocrates-chrétiennes des pays membres de la C.E.E., a réuni son premier congrès international lundi 6 et mardi 7 mars dans la capitale belge, en présence de plusieurs centaines de délégués et d'observateurs. L'objet de ce congrès était de faire le point, dix mois après la publication d'un manifeste démocrate-chrétien européen à Bruxelles* (le Monde *du 6 mai 1977), sur la préparation par cette famille politique de l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct et, plus précisément, de faire adopter par ses différentes composantes un programme commun.*

Ce dernier, qui devait être définitivement approuvé par les congressistes ce mardi, a fait l'objet d'une longue préparation par une commission spécialisée et par le bureau politique du P.P.E. Il développe pour l'essentiel les thèmes figurant dans le manifeste de l'Union mondiale et de l'Union européenne démocrate-chrétienne.

Dans son discours d'ouverture, le premier ministre belge, M. Léo Tindemans, qui préside le parti populaire européen, a défini la démocratie chrétienne comme *« une manière de pensée qui remonte à l'idéal de libération judéo-chrétien et à un ensemble d'idées et de valeurs qui sont le fruit de vingt siècles de vie spirituelle occidentale ».*

« L'originalité de cette pensée, a-t-il ajouté, *réside dans le souci constant d'un équilibre entre l'homme et la société. »*

Différents coups de patte ont été lancés à la principale internationale européenne concurrente, celle des partis socialistes et sociaux-démocrates qui, a estimé M. von Hassel, président de l'Union européenne des démocrates-chrétiens, *« ne dispose que de l'esquisse d'un programme qui laisse de côté les questions fondamentales ».*

Plusieurs orateurs ont, d'autre part, mis l'accent sur la nécessité de définir des mesures concrètes et de ne pas se perdre dans *« des querelles idéologiques sans grand intérêt »*, comme devait le dire M. Jacques Mallet, chargé des affaires européennes au secrétariat national du C.D.S., à propos du débat entre les partisans d'une simple confédération et ceux qui prônent une véritable fédération. *« Les réalités nationales existent,* a-t-il ajouté, *il serait dangereux — et d'ailleurs tout à fait vain — de les nier. »*

En dehors de ces préoccupations liées à l'ordre du jour, la première journée du congrès du P.P.E. a reflété l'inquiétude qu'inspire à nombre de ses membres la situation intérieure française. Celle-ci semble préoccuper les différents mouvements démocrates-chrétiens européens davantage que celle de l'Italie. *« Là-bas au moins,* notait un délégué ouest-allemand dans les couloirs du congrès, *si le P.C. se trouve associé au pouvoir, c'est avec le consentement et le contrepoids de la démocratie chrétienne... »*

Dans un message qui a été lu aux congressistes, M. Jean Lecanuet a fait longuement référence aux perspectives électorales françaises. Le président du C.D.S. a notamment estimé : *« L'enjeu des élections des 12 et 19 mars est parfaitement clair : l'application du programme commun d'inspiration marxiste conduirait inéluctablement à la fermeture des frontières, à l'hibernation et, à terme, à la dislocation du Marché commun. L'arrivée au pouvoir des communistes à des postes-clés (...) entraînerait la rupture de l'unité politique de la Communauté. Le choix des Français aura des conséquences pour l'Europe. »*

Quant à M. Helmut Kohl, président de la C.D.U. ouest-allemande, il a déclaré à la tribune : *« Aucun d'entre nous ne peut rester indifférent lorsque, dans l'un de nos pays partenaires, les communistes viennent partager la responsabilité gouvernementale. C'est dans cet esprit et sans vouloir intervenir dans les élections d'un autre pays, mais plutôt par sentiment d'appartenance à une même communauté de destin (...), que nous nous déclarons solidaires de nos amis français dans les partis au gouvernement, et notamment de nos amis du C.D.S. »* Il s'en est également pris très vivement d'une manière générale à l'eurocommunisme.

BERNARD BRIGOULEIX.

L'affaire rhodésienne à l'ONU

LES PAYS AFRICAINS REJETTENT LE PLAN DE RÈGLEMENT INTERNE DE M. SMITH

A l'ouverture du débat du Conseil de sécurité sur la Rhodésie, lundi 6 mars, la Tanzanie, le Nigéria, la Zambie et la Haute-Volta se sont tous prononcés pour le rejet de l'accord interne intervenu à Salisbury.

Cet accord — réalisé entre M. Ian Smith et les dirigeants nationalistes modérés du Zimbabwe — est en réalité une invitation à plus de violences et plus d'effusions de sang, a déclaré, *en substance*, le *représentant de* la Tanzanie, M. Salim Ahmed Salim.

Le Nigéria, un des trois pays membres du Conseil, a déjà rédigé un projet de résolution condamnant ce plan et exhortant tous les Etats à ne pas le reconnaître.

M. Joshua Nkomo, codirigeant du Front patriotique, qui n'est pas partie à l'accord conclu avec M. Smith et qui compte imposer un esolution armée est arrfivé une solution armée, est arrivé dès lundi soir à New-York. Il prendra la parole devant le Conseil durant le courant de la semaine.

De son côté, M. Robert Mugabe, autre dirigeant du Front, est attendu à New-York, où est arrivé dès mardi l'évêque Abel Muzorewa qui, au cours d'une escale à Londres, a demandé à M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, qu'il a rencontré durant trois heures lundi, de reconnaître l'accord récemment conclu. A l'issue de l'entretien, le prélat a dit qu'il avait été *« encouragé »* par ses échanges de vues avec M. Owen. Mais, M. Owen avait déjà indiqué que, pour être reconnu, tout règlement en Rhodésie devrait *« être acceptable par l'ensemble de la population rhodésienne »* et qu'il appartiendrait au Parlement britannique de prendre la décision finale.

Prenant la parole mardi après-midi à la Chambre des communes, M. Owen a clairement fait savoir que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis désirent la participation de *« tous les leaders nationalistes africains »* à des élections libres et équitables en Rhodésie. Le chef du Foreign Office a estimé d'autre part que le moment n'était pas *« propice »* pour la tenue d'un débat sur la Rhodésie devant le Conseil de sécurité de l'ONU. — *(A.F.P., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● A L'APPEL DE L'APES-SNESUP (Association professionnelle de l'enseignement supérieur), un groupe de coopérants a manifesté une nouvelle fois le lundi 6 mars devant les services de la coopération culturelle et technique de l'ambassade de France à Alger et annoncé qu'une manifestation identique se déroulait le même jour à Tunis. Les coopérants réclament la reprise du processus de titularisation en coopération dans l'enseignement supérieur et protestent contre la réduction très sensible des allocations familiales à compter de la rentrée 1978. — *(Corresp.)*

Cambodge

● UNE COMMISSION D'ENQUETE sur la situation au Cambodge se réunira à Oslo du 21 au 23 avril. Elle comprendra des représentants des principaux partis politiques norvégiens. Des experts, des témoins et des journalistes ont été invités à participer aux débats.

Namibie

● SEPT PERSONNES ont été tuées lors d'émeutes qui ont éclaté dans différentes villes de Namibie, dimanche 5 et lundi 6 mars. Ces émeutes, selon la radio, opposent des Noirs appartenant à l'ethnie Owambo, qui passent pour être des partisans de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), seul mouvement nationaliste reconnu par l'ONU, à des représentants de l'ethnie Herero. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● UNE REQUETE en annulation de l'élection présidentielle du 26 février a été déposée devant la Cour suprême par le Parti démocratique sénégalais (P.D.S.), principal parti d'opposition légal. Le P.D.S. demande à la Cour de dire qu'il sera procédé à un nouveau tour de scrutin dans les dix jours suivant son arrêt. Le P.D.S. fait valoir comme motif principal de sa requête que *« le scrutin a été public »*, le gouvernement ayant déclaré *« facultatif »* le passage dans l'isoloir. — *(A.F.P.)*

CE QUI SE PASSE A BELGRADE RELÈVE PLUS DE LA FORCE QUE DE LA NÉGOCIATION estime M. Leprince-Ringuet

Le Comité de coordination de l'appui aux luttes des peuples de l'Est et de l'U.R.S.S. (1) a organisé, lundi 6 mars, à la Mutualité, une conférence de presse avec la participation de MM. Louis Leprince-Ringuet, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, Leonid Pliouchtch, Mme Tatiana Khodorovitch, ainsi que Mes Cartan et Jacobbi.

Pour M. Leprince-Ringuet, « *ce qui se passe à la conférence de Belgrade relève plus de la farce que de la négociation* », mais il n'y aura pas de rupture, et les diplomates « *cacheront leurs désaccords derrière de vagues résolutions* ».

M. Leonid Pliouchtch a déclaré que les seuls résultats de Belgrade avaient été l'arrestation, dans les pays de l'Est, d'un certain nombre de membres des groupes pour l'application des accords d'Helsinki : sept en Ukraine, quatre en U.R.S.S., quatre en Géorgie, un en Lituanie, deux, et peut-être plus, en Arménie.

Pour Mme Khodorovitch, il importe de boycotter les échanges commerciaux et culturels avec l'U.R.S.S.

Me *Jacobbi*, défenseur du dissident soviétique Anatole Chtaransky, a rappelé que le recours à des avocats étrangers était un élément nouveau dans la lutte pour les droits de l'homme en U.R.S.S., mais que les autorités soviétiques n'avaient, jusqu'ici, donné aucune réponse aux juristes qui se proposaient de défendre des dissidents.

(1) 110, avenue d'Italie, 75013 Paris, tél. 580-24-15.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

LA RÉFORME DU QUAI D'ORSAY

Le renforcement des pouvoirs des ambassadeurs se heurte à de vives résistances

Une des pièces maîtresses de la réforme du Quai d'Orsay, le décret sur le renforcement des pouvoirs, rencontre de grandes difficultés.

Son principe avait été arrêté au conseil des ministres du 13 octobre 1976 comme « second volet » d'un programme destiné — avait dit le président de la République — à doter la France « *d'un outil adapté à son rôle dans le monde* ». Le premier volet était la réorganisation (en cours) de l'administration centrale et, le troisième, un plan de cinq ans de redressement budgétaire, amorcé pendant le présent exercice mais dont les prochaines étapes demeurent mal définies (*le Monde* des 13 et 16 octobre 1976).

Contrairement à une idée répandue, l'ambassadeur, qui incarne l'Etat à l'étranger, n'est pas l'unique représentant de ses services. Les attachés spécialisés (attachés commerciaux, financiers, militaires, scientifiques, etc.) correspondent directement avec leur propre administration, parfois à l'insu de l'ambassadeur et du Quai d'Orsay. Certes, à Paris, les divers ministres sont censés harmoniser leur action au sein du gouvernement ; le ministère des affaires étrangères a communication des décisions, instructions et correspondances qui pourraient avoir des implications diplomatiques importantes, mais la distinction est très subjective entre ce qui est important et ce qui ne l'est pas. Sur place, tout dépend des relations personnelles entre les agents. Quand elles sont bonnes, le poste est sans problème. Ce n'est pas toujours le cas.

Pour remédier à cette situation, le décret tend à « *assurer l'unité de la représentation de la France à l'étranger autour de l'ambassadeur* ». Celui-ci, représentant personnel du chef de l'Etat, devient aussi (comme le préfet depuis 1964) le représentant « *de chacun des ministres* » et non du seul titulaire du Quai d'Orsay : il est réellement le chef d'une « mission » diplomatique diversifiée et a autorité sur tous les services de l'Etat à l'étranger. Toutes les instructions et correspondances entre les divers ministères et les agents spécialisés doivent être acheminés « *sous le couvert* » du Quai d'Orsay et des ambassadeurs. Les services compétents des affaires étrangères en ont donc connaissance ; ils ne peuvent les modifier ni les retenir, sauf cas grave où le ministre des affaires étrangères, les jugeant non conformes à la politique générale du gouvernement, intervient auprès de son collègue en cause pour qu'il les rectifie. Le décret rend aux services diplomatiques un rôle de coordination qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

Comme prévu, ce décret a soulevé une forte obstruction de la part de plusieurs administrations, notamment celle des finances, mais le premier ministre a tranché en faveur du Quai d'Orsay. La procédure en était au dernier stade et le projet déjà transmis au Conseil d'Etat quand le ministère de la défense a ouvert un tir de barrage. Le ministre de la défense admet que l'ambassadeur soit son représentant à l'étranger et reçoive les instructions destinées à l'attaché militaire, mais, arguant de la spécificité de ses affaires, il refuse que les instructions soient acheminées « *sous couvert* » du Quai d'Orsay.

Le manque de cohésion

Après quelques hésitations, le premier ministre vient de rendre un arbitrage nuancé : une exception serait consentie pour les questions de technique militaire (ce qui relève de l'état-major) ; mais les affaires ayant des implications politiques, notamment lorsqu'elles concernent la défense en général, et les ventes d'armes, devront toujours passer par les affaires étrangères. Ne risque-t-on pas, finalement, d'aggraver les inconvénients des arrangements empiriques actuels, d'institutionnaliser le « court-circuitage » du Quai d'Orsay ? C'est ce que se demande M. de Guiringaud. Le ministre des affaires étrangères attend de connaître précisément les circulaires d'application pour décider s'il ne doit pas retirer son projet plutôt qu'accepter une dérogation qui risquerait de faire tache d'huile.

La politique étrangère française manque de cohésion et le renforcement du rôle des ambassadeurs ne remédierait que partiellement à cette faiblesse manifeste dans l'exécution, mais aussi dans la conception. Tous les ministres font de la politique étrangère, chacun reçoit et rend des visites sans qu'il en soit délibéré en conseil. Les porte-parole se multiplient. Du temps du général de Gaulle, si le président de la République élaborait — comme aujourd'hui — la politique française, le Quai d'Orsay gardait le monopole des relations extérieures, préparait les visites et, en dehors du chef de l'Etat, était seul « *autorisé* » à parler pour la France. Une entreprise aussi complexe que le Marché commun, dont personne ne discutait alors les mérites, a eu pour maître d'œuvre incontesté la direction, d'une homogénéité et d'une stabilité remarquables, des affaires économiques du Quai d'Orsay. Aujourd'hui, la vocation à déterminer l'action extérieure de la France est reconnue à l'hôtel Matignon, au ministère de la coopération (1), au ministère du commerce extérieur, à un ancien ministre d'Etat qui représente personnellement le président de la République, à un sénateur chargé du désarmement, tandis que le secrétaire général de l'Elysée se voit confier les missions les plus difficiles. Les diplomates étrangers expérimentés n'ignorent pas ce fractionnement des responsabilités, l'exploitent et font la tournée des ministères ou des chargés de mission quand ils ont une affaire importante à traiter.

Comment s'étonner que la France soit si souvent mise en contradiction avec elle-même, que sa politique de coopération en Afrique noire soit contrariée par son commerce avec l'Afrique du Sud ou qu'elle soit amenée à modifier en cours d'exécution un contrat nucléaire important dont elle n'avait pas mesuré toutes les implications politiques ? Comment s'étonner que les relations avec l'Algérie soient subitement passées de l'euphorie au drame quand tous les ministères ont leur politique algérienne : l'intérieur, préoccupé du maintien de l'ordre ; l'économie et les finances qui ont leur impératifs propres ; le travail, dont la politique d'immigration change avec le niveau de l'emploi ; l'agriculture, directement impliquée dans la première crise franco-algérienne (celle du vin) ; l'industrie, non moins directement impliquée dans la deuxième (celle du pétrole) ; l'éducation, responsable de la mission culturelle française en Algérie, mais qui oublie de rendre la politesse et d'organiser l'enseignement de l'arabe pour les petits Algériens de France, *etc.* ?

Les changements qu'entraîneront les élections ne devraient-ils pas amener le gouvernement, quel qu'il soit, à réformer de fond en comble la pratique de sa politique étrangère pour lui assurer ce qui lui manque le plus : l'unité de conception et d'exécution ? La France ne manque ni d'imagination, ni de clairvoyance, ni d'audace, mais ses meilleures initiatives tournent court. A défaut de pétrole, elle a des idées, mais encore faudrait-il qu'il y ait de la suite dans ces idées.

MAURICE DELARUE.

(1) Le ministère de la coopération est en fait une partie séparée du quai d'Orsay. Aussi son fonctionnement n'est-il pas touché par le décret. Secrétariat d'Etat supprimé dans le dernier gouvernement Messmer, il a été rétabli comme ministère à part entière dans les gouvernements Chirac et Barre, pour des raisons de dosage politique.

AU COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Le délégué de la R.D.A. affirme que la liberté de circulation est garantie aux Allemands de l'Est

De notre correspondante

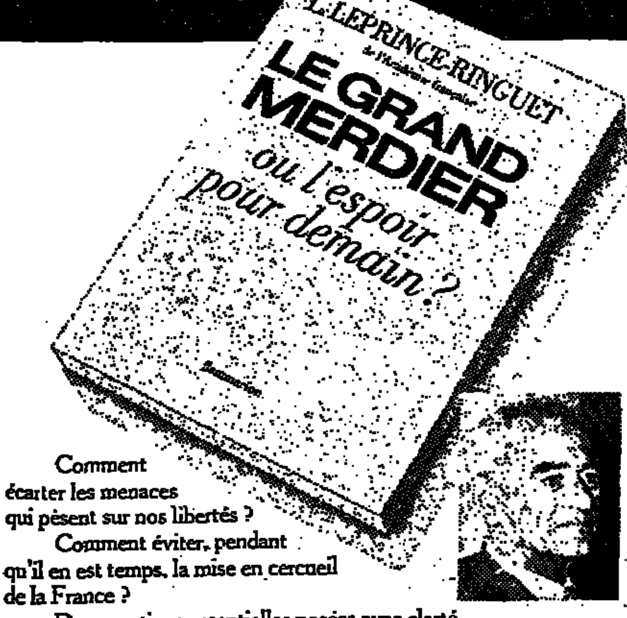
Genève. — Les experts du Comité des droits de l'homme des Nations unies chargés d'examiner la manière dont divers pays respectent les droits de l'homme ont dû se demander si le mur de Berlin n'était pas un mirage. En effet, dans le rapport présenté par M. Hans Heilborn sur la situation en R.D.A., le paragraphe intitulé « *Droit de libre circulation et liberté de quitter son pays ou d'y revenir* » commence par cette affirmation : « *La liberté de circulation est garantie par l'article 32 de la Constitution.* » Certains des experts ont sans doute mauvais esprit : ils ont demandé des précisions sur les critères selon lesquels la sortie du pays est autorisée. Ils n'ont pas eu de réponse satisfaisante, mais on peut apprendre que, sur les dix-sept millions d'habitants de la R.D.A., pas moins de douze millions et demi s'étaient rendus à l'étranger en 1976, dont trois millions dans les pays capitalistes.

Et si les gardes-frontières tirent sur les fugitifs, « *c'est que la seconde guerre mondiale avait commencé par des incidents de frontière* ».

Comment la convention internationale sur les droits de l'homme adoptée par les Nations unies pourrait-elle ne pas être appliquée en R.D.A., puisque ce pays « *a mis fin à l'exploitation de l'homme par l'homme ?* » Comment la légalité ne serait-elle pas respectée, puisque le parquet veille à sa « *stricte observation* » et « *protège les citoyens contre toute violation de la loi* » ? Selon M. Heilborn, « *les organes et les institutions de l'Etat sont les garants des droits de l'homme* », et « *la légalité d'une arrestation opérée par la police est contrôlée par le procureur de la République* ». Qui plus est, « *il existe de nombreuses voies de recours ouvertes à quiconque estime que ses droits ont été restreints ou violés* ».

Enfin, à une question de l'expert britannique sur la liberté d'opinion, M. Heilborn a répondu que le socialisme a mis au point de nouvelles formules « *permettant à chaque citoyen d'exprimer son opinion* », ce qui est facilité par le fait qu'« *il n'existe pas de censure en R.D.A....* ».

ISABELLE VICHNIAC.





AFRIQUE

Algérie

La mort de Kaïd Ahmed

DES MAQUIS A L'EXIL

M. Kaïd Ahmed, l'ancien « commandant Slimane » du temps de la guerre d'Algérie, est mort dans la matinée du 5 mars à Rabat (nos dernières éditions du 7 mars). Il était âgé de cinquante-sept ans. La nouvelle a été annoncée le lendemain, au début de l'après-midi, par l'agence marocaine Maghreb Arabe-Presse (MAP), qui s'est référée à une « source proche » de la famille du défunt.

Un personnage haut en couleur, une vie tumultueuse : ces expressions s'appliquent particulièrement bien à Kaïd Ahmed, alias « commandant Slimane », l'une des figures marquantes de la lutte de libération algérienne, et qui joua jusqu'en 1972 un rôle politique de tout premier plan dans le sillage de son « patron », le colonel Boumediène. La radicalisation des options du régime, au début des années 70, avec le lancement de la révolution agraire, devait cependant avoir raison d'une fidélité jusqu'alors sans faille. Ce notable conservateur et nationaliste devait finir ses jours en exil, dans une opposition hargneuse, en procureur implacable et souvent excessif.

Kaïd Ahmed est né en 1927 près de Tiaret, dans la riche région agricole du Sersou. Après un passage à l'école normale d'instituteurs d'Alger, il s'engage aux côtés de M. Ferhat Abbas, créateur de l'Union démocratique du manifeste algérien (UDMA), qui entendait inscrire la lutte nationaliste dans un cadre légal. En 1956, deux ans après le début de l'insurrection, Kaïd Ahmed rejoint le Front de libération nationale (F.L.N.). Sous le nom de « commandant Slimane », il entame alors une carrière militaire brillante, qui le conduit successivement au P.C. du Sud-Oranais, à l'état-major Ouest, puis au Conseil national de la révolution algérienne (C.N.R.A.), avant de devenir, en 1960, au quartier général de Ghardimaou, en Tunisie, l'un des adjoints militaires du colonel Boumediène, alors chef d'état-major de l'Armée de libération nationale (A.L.N.). C'est à ce titre qu'il participe, en 1961, aux discussions d'Evian.

Au lendemain de l'indépendance, en 1962, Kaïd Ahmed s'oppose au gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.) présidé par M. Ben Khedda. Il rejoint le « groupe de Tlemcen », ce qui lui vaut d'être arrêté au cours d'une mission à Constantine et de passer trois semaines en prison. Il réussit néanmoins à rejoindre ses amis et participe à la marche victorieuse sur Alger de M. Ben Bella, alors soutenu par le colonel Boumediène.

Numéro deux du régime

Elu député de Tiaret, il est nommé en septembre 1963 ministre du tourisme, poste qu'il quitte en décembre 1964. Six mois plus tard, le célèbre « groupe d'Oujda », dont il fait partie et qui rassemble également autour du colonel Boumediène MM. Bouteflika, Medeghri et Chérif Belkacem, renverse le président Ben Bella, aujourd'hui encore emprisonné, et s'empare du pouvoir. Kaïd Ahmed est nommé, au terme de ce « *redressement révolutionnaire* », à la tête du ministère des finances et du plan, en même temps qu'il devient membre du Conseil de la révolution.

En décembre 1967, en plein ramadan, un communiqué officiel annonce que « *le frère Kaïd Ahmed est chargé des missions nouvelles qui seront confiées au parti* ». Il succède au poste de « responsable » du F.L.N. à un secrétariat collectif de cinq membres qui était animé par M. Chérif Belkacem. Le « commandant Slimane » apparaît alors comme le numéro deux du régime. Tandis que le colonel Boumediène s'emploie à rétablir l'unité d'une armée sérieusement ébranlée par la tentative de putsch du colonel Zbiri, Kaïd Ahmed est chargé de prendre en main les organisations nationales. Il y réussit à merveille.

Ce « fonceur », bâti en force, les épaules larges, le cheveu noir, ne recule pas devant des méthodes « énergiques ». Il se heurte surtout, dès 1968, à la résistance des étudiants. Celle-ci ne prendra fin qu'en 1971 avec la dissolution de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA), jamais reconstituée depuis.

Kaïd Ahmed, rompu aux manœuvres d'appareils, se révèle cependant incapable de dynamiser le F.L.N., qui reste une coquille vide, un appendice bureaucratique de l'Etat. En outre, il s'éloigne à partir des années 70 des options du pouvoir, qui s'oriente de plus en plus vers le socialisme. Il s'efforce, semble-t-il, de freiner la révolution agraire et n'apprécie guère l'irruption dans les campagnes de volontaires étudiants progressistes issus des milieux qu'il avait été chargé de mettre au pas. Le 20 décembre 1972, un bref communiqué de la présidence du Conseil de la révolution annonce que « *le frère Kaïd Ahmed, membre du Conseil de la révolution, a été déchargé sur sa demande de ses fonctions de responsable du F.L.N. pour raisons impérieuses de santé* ». L'intéressé part alors en France et garde le silence pendant plus de deux ans. Et, le 25 mars 1975, c'est la bombe. L'ancien dirigeant du F.L.N. dénonce dans un appel diffusé simultanément à Bonn et à Paris la politique du président Boumediène et appelle « *la nation algérienne à sauver la révolution de novembre 1954 de l'usurpation* ». Oubliant qu'il fut l'un des plus fidèles exécutants de celui qu'il dénonce, il affirme que « *le redressement révolutionnaire du 19 juin 1965 a été dévié de ses promesses solennelles et que le pouvoir unipersonnel en a falsifié les desseins* ».

Il s'emploie dès lors, sans succès, à regrouper les opposants en exil. En mars 1976, il tient à Paris une fracassante conférence de presse au cours de laquelle il s'en prend en termes vifs au chef de l'Etat algérien. Evoquant le conflit du Sahara occidental, il le qualifie de « *stupide* » et d'« *odieux* ». Cet éclat lui vaut d'être reconduit à la frontière suisse, d'où il gagne le Maroc. Il animera alors des émissions radiophoniques contre les autorités d'Alger, multipliant les attaques vindicatives contre le président Boumediène.

La dernière initiative politique de Kaïd Ahmed a été, en mai 1977, la publication d'une « *proclamation pour la démocratie et la révolution en Algérie* » signée en commun avec le colonel Tahar Zbiri, ancien chef d'état-major de l'armée nationale populaire (A.N.P.) et M. Ali Mahsas, ancien ministre de l'agriculture et de la révolution agraire. Les auteurs de ce texte dénonçaient le « *pouvoir tyrannique* » du président Boumediène, accusé d'avoir « *démobilisé puis éliminé tour à tour les forces patriotiques et révolutionnaires* ».

Les prises de position du « *commandant Slimane* » en faveur de la thèse maroco-mauritanienne dans l'affaire du Sahara occidental lui avaient valu d'être appelé « *traître* » par la presse algérienne. Sous le titre « Le mercenaire du roi », *la République* d'Oran l'avait accusé d'être « *à la solde de Hassan II et de l'impérialisme* ». Mais les outrances verbales de Kaït Ahmed n'entraînaient plus guère de réactions à Alger. Sans doute jugeait-on que cet homme seul, malade et déjà discrédité par son passage au pouvoir ne constitutait pas un danger.

DANIEL JUNQUA.

Ethiopie

APRÈS SES SUCCÈS DANS L'OGADEN

Addis-Abeba s'apprêterait à lancer une contre-offensive en Érythrée

Les diplomates somaliens en Europe — notamment les ambassadeurs à Paris, à Londres et à Rome — ont démenti lundi 6 mars la chute de la ville de Jijiga, ville stratégique du nord de l'Ogaden, qui avait été annoncée la veille par Addis-Abeba. A Mogadiscio, le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) n'a, pour sa part, ni confirmé ni démenti la reprise de Jijiga par les Ethiopiens et leurs alliés soviétiques et cubains. Dans les milieux diplomatiques de la capitale somalienne et dans ceux de Nairobi, on doute néanmoins que les « forces somalies » aient pu résister à la contre-offensive éthiopienne. On estime que la chute de Jijiga n'est, au mieux, qu'« *une question de temps* ».

Un certain optimisme

On laisse entendre, d'autre part, à Mogadiscio que plusieurs milliers de combattants somalis, parmi lesquels des soldats de l'armée régulière, seraient bloqués dans l'Ogaden après la manœuvre d'encerclement par le nord des Ethiopiens. On confirme également que le chef de l'Etat, le général Syaad Barre, était allé le 3 mars dans le nord du pays, à Hargeisa notamment, pour se rendre compte de la situation.

Du côté éthiopien, on affiche un certain optimisme. Au cours d'une conférence de presse tenue lundi à Nairobi, l'ambassadeur Desta a déclaré que son gouvernement comptait bien avoir repoussé tous les rebelles somaliens hors de l'Ogaden d'ici la fin du mois. De son côté, l'attaché militaire, le lieutenant-colonel Bayou Akemu, a dit que, à la suite de la chute de Jijiga, les Ethiopiens avaient repris une « *bonne partie de l'Ogaden* », peut-être le quart du territoire contrôlé jusque-là par les Somaliens. Maintenant, a-t-il précisé, nos forces font mouvement en direction du sud vers les localités de Kebri-Dahar et de Gode, qui ont été parmi les premières à tomber entre les mains des Somaliens en juillet dernier.

Selon le correspondant à Addis-Abeba de l'agence de presse polonaise *P.A.P.*, l'armée éthiopienne, après s'être emparée de Jijiga, aurait d'ores et déjà atteint la frontière somalienne près de la ville de Borama. Il ajoute que les Ethiopiens sont également parvenus à dégager les derniers kilomètres de voie ferrée entre Dire-Doua et la frontière de Djibouti. On estime d'autre part à Addis-Abeba qu'une contre-offensive similaire à celle de l'Ogaden est « imminente » dans le nord du pays, en Erythrée, où les forces de libération encerclent toujours Asmara, la capitale, et le port de Massawa sur la mer Rouge. Cette annonce intervient au moment où les deux principaux mouvements de libération érythréens, FLE (Front de libération de l'Erythrée) et F.P.L.E. (Front populaire de libération) sont réunis une nouvelle fois à Khartoum pour poursuivre leurs efforts d'unification. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

● *A La Havane*, « *Granma* », organe officiel du parti communiste cubain, a annoncé lundi en gros titre la prise de Jijiga par les forces éthiopiennes. Le journal ne fait pas mention de la présence de soldats cubains aux côtés des Ethiopiens. Sous le titre « *Jijiga libérée, éclatante victoire éthiopienne* », il écrit simplement que, selon les agences internationales, les forces éthiopiennes ont réalisé une avance rapide et foudroyante pour s'em-
● *A La Havane, Granna,* comme la clé de l'Ogaden.

Maroc

M. ALI YATA REPROCHE A M. MARCHAIS DE ROMPRE AVEC LA TRADITION ANTICOLONIALISTE DU P.C.F.

(De notre correspondant.)

Rabat. — « *Nous disons au camarade Marchais que le Maroc compte sur ses vingt millions de fils pour préserver et consolider son unité territoriale. Quant aux armes, si nous ne pouvions plus les acheter en France, nous nous les procurerions ailleurs.* » Telle est la réponse de M. Ali Yata, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S., communiste), au passage consacré au Sahara occidental dans l'interview de M. Georges Marchais publiée dans *le Monde* du 3 mars.

Diffusée lundi par *Al Bayane*, quotidien du P.P.S., cette réponse exprime un désaccord total avec les propos du secrétaire général du parti communiste français. En fait, elle lui reproche de rompre avec la tradition des Jaurès, Cachin et Thorez, qui, à différentes époques, ont soutenu les Marocains dans leur « *lutte anticolonialiste* » et d'ignorer la réalité du partage territorial que les grandes puissances, notamment la France et l'Espagne, firent du Maroc. Ce qui, entre autres fractionnements, entraîna l'instauration d'une administration espagnole au Sahara occidental. L'actuelle souveraineté de Rabat sur ce territoire rétablit donc seulement « *une unité brisée* ». « *La classe ouvrière française*, écrit M. Ali Yata, *ne devrait pas accepter que ses porte-parole s'acharnent à contrecarrer les efforts du Maroc pour éliminer les conséquences de sa domination par l'impérialisme français.* »

Quant à la l'accusation de M. Georges Marchais selon laquelle Paris attise un foyer de guerre contre l'Algérie en fournissant des armes à la Mauritanie et au Maroc, M. Ali Yata y répond en affirmant que, si ces deux pays achètent des armes « *à la France et à d'autres fournisseurs* », c'est parce qu'ils se trouvent en état de légitime défense. « *C'est bel et bien*, ajoute-t-il, *le pouvoir algérien qui a créé et qui attise un foyer de guerre dans la région. C'est son armée, directement ou sous couvert du Polisario, qui envahit le Maroc et la Mauritanie pour assassiner, massacrer et détruire.* »

La suppression du dispositif militaire et la cessation de la livraison de matériel de guerre au Maroc et à la Mauritanie dont a parlé M. Georges Marchais dans le cas d'un gouvernement de gauche en France ne semblent pas inquiéter outre mesure M. Ali Yata, qui laisse d'ailleurs percer un certain scepticisme sur l'arrivée de la gauche au pouvoir. Si elle y accédait, estime-t-il, « *ce ne serait qu'avec quelques milliers de voix de majorité et avec des chances faibles de constitution et de survie d'un gouvernement d'unité de gauche sur la base d'un programme* ».

LOUIS GRAVIER.

ASIE

Chine

La nouvelle Constitution donne des pouvoirs accrus à l'Assemblée nationale

De notre correspondant

La nouvelle Constitution chinoise, adoptée dimanche par la cinquième Assemblée nationale, a été publiée ce mardi 7 mars. La Loi fondamentale comprend soixante articles, contre trente dans le texte adopté en 1975. La principale innovation a consisté à donner des pouvoirs accrus à l'Assemblée nationale, qui n'est plus « placée sous la direction » du parti. L'Assemblée « décide des questions de la guerre et de la paix » et le Comité permanent — son émanation — « contrôle les activités du Conseil des affaires d'Etat (gouvernement), de la Cour populaire suprême et du Parquet populaire suprême ».

Pékin. — Le rapport sur l'activité du gouvernement présenté par M. Hua Kuo-feng devant l'Assemblée nationale populaire et qui a été rendu public lundi 6 mars, à Pékin, est sans doute le document le plus complet et le plus détaillé sur la politique intérieure et extérieure de la Chine qui ait été diffusé depuis la révolution culturelle. Le premier ministre Chou En-lai, en janvier 1975, devant la quatrième Assemblée nationale populaire, avait été beaucoup plus bref et moins précis.

M. Hua Kuo-feng lui-même, lors du onzième congrès du parti au mois d'août dernier, avait surtout parlé du passé. On comprend aujourd'hui que ce nouveau rapport ait été présenté par la presse chinoise comme un « *programme d'action* », car rarement un dirigeant chinois s'est exprimé publiquement quant aux tâches de l'avenir en termes aussi concrets.

Le poids du passé pèse encore lourdement sur la direction chinoise et c'est le chapitre sur lequel le rapport de M. Hua Kuo-feng est le plus faible. Evoquant l'histoire récente, le premier ministre dénonce les « *calomnies* » de la « *bande des quatre* » contre M. Teng Hsiao-ping et présence ce dernier comme le fidèle exécutant des directives du président Mao. Mais il « oublie », lorsqu'il rappelle les circonstances de sa propre nomination au mois d'avril 1976 à la direction du gouvernement et du comité central, de signaler que M. Teng Hsiao-ping fut au même moment destitué de toutes ses fonctions, également « *sur proposition du président Mao* ».

L'essentiel cependant n'est pas là et l'équilibre général du rapport révèle une volonté de se libérer dans la mesure du possible de ce contentieux historique pour que, la page étant tournée, le pays et ses dirigeants puissent effectivement concentrer leur attention sur les tâches du présent et de l'avenir. Ce n'est pas la première fois, au demeurant, que le président du parti présente l'épuration consécutive à la chute de la « *bande des quatre* » comme « *pratiquement achevée* », même s'il ajoute que toutes les enquêtes ne sauraient être considérées comme closes. Si des « *impuretés* » et des « *influences néfastes* » — gauchistes notamment — doivent encore être éliminées, l'intérêt principal est ailleurs.

De « grands projets »

Et d'abord dans les tâches de l'édification économique définies dans le cadre du plan de développement décennal. Quelques objectifs sont arrêtés pour 1985 avec une précision inhabituelle : une production de 400 millions de tonnes de céréales (soit 30 % de plus environ qu'aujourd'hui) et de 60 millions de tonnes d'acier (près du triple de l'actuelle production) ; cent vingt « *grands projets nouveaux déjà en cours* » devront être menés à bien, dont dix centres sidérurgiques, dix exploitations pétrolières ou de gaz naturel, trente centrales électriques, cinq grands ports, six nouveaux axes ferroviaires, etc. L'objectif, dit M. Hua Kuo-feng, est de constituer « *quatorze bases industrielles puissantes et assez rationnellement réparties pour mettre fin à l'état arriéré de nos industries de base* ».

L'agriculture, dont le rôle prioritaire est souligné avec d'autant plus de force que des progrès, dans ce domaine, « *à un rythme plus rapide que dans le passé* », sont déclarés indispensables, se voit proposer un plan de développement en neuf points et assurée — seule dans ce vaste programme économique — d'allocations budgétaires supplémentaires, notamment en ce qui concerne « *les investissements destinés aux travaux d'infrastructure* ». Il n'est question de rien moins que d'« *entreprendre les travaux destinés à dévier les eaux du Sud au Nord, en l'occurrence du Yang-Tse jusqu'au nord du fleuve Jaune* ».

En même temps, ce programme se veut réaliste. Confirmant les indications venues des provinces (*le Monde* daté 19-20 février), M. Hua Kuo-feng fixe à 4 % ou 5 % en moyenne le taux d'augmentation annuelle de la production agricole, à « *plus de 10 %* » celui de la production industrielle et souligne lui-même que ces objectifs peuvent parfaitement être atteints puisque des résultats comparables ont été réalisés, dans une bonne partie du pays, au cours de la période 1966-1976, malgré les perturbations politiques de l'époque.

On relèvera seulement que sur un point, mais d'importance, le projet de M. Hua Kuo-feng laissera sceptiques les spécialistes, le chef du gouvernement se proposant en effet d'« *abaisser d'ici à trois ans le taux de croissance démographique à moins de 1 % par an* ». Ce taux est actuellement situé, par les estimations les plus optimistes, à environ 2 %. Le réduire de plus de moitié supposerait une révolution à laquelle rien n'indique que les familles chinoises soient prêtes.

Quant aux méthodes, le rapport du premier ministre chinois reprend pratiquement toutes les idées apparues dans les discours et les articles de presse de ces derniers mois : création de six grandes régions économiques, spécialisation de la production industrielle, rémunération des travailleurs « *selon le travail fourni* », c'est-à-dire en partie par primes et cela aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie, révision de certains prix notamment agricoles, application d'une plus stricte discipline financière destinée à éviter le gaspillage, renforcement du système de planification. Pour la première fois, M. Hua Kuo-feng annonce même une « *réforme du système des salaires* », pratiquement inchangé en Chine depuis 1956.

Le rapport du premier ministre est à peine moins riche d'informations sur le plan politique et social. Ainsi apprend-on que les comités révolutionnaires, qui sont maintenus et vont même être renouvelés dans les villes, districts et communes populaires en tant qu'« *organes locaux du pouvoir de l'Etat* », vont, en revanche, être supprimés dans les usines, brigades de production agricole, écoles, entreprises et institutions diverses au profit d'un « *système de responsabilité du directeur* ». Il s'agit là d'une petite révolution, de portée pratique limitée, mais sans doute réaliste dans la mesure où le président du comité révolutionnaire jouait déjà dans la majorité des cas le rôle de directeur qui va être officiellement le sien. Mais toute une restructuration de la vie politique chinoise est annoncée dans ce rapport avec la réanimation des syndicats, de la Ligue de la jeunesse et de la Fédération des femmes.

Au moins aussi intéressant est le passage consacré à la culture, dans lequel M. Hua Kuo-feng, tout en rejetant « *toute culture pourrie et décadente* », non seulement encourage « *les controverses dans les débats scientifiques comme dans la critique littéraire et artistique* », mais, ajoute-t-il, « *pour combattre tout ce qui est non marxiste et tout ce qui est antimarxiste, nous ne devons pas interdire aux gens d'entrer en contact avec ce qui est erroné, laid, ou ce qui nous est hostile... Si nous mettons à la disposition du peuple un choix de matériaux négatifs nécessaires, c'est précisément pour aguerrir les masses et mieux les immuniser* ». Pas question de « *libération bourgeoise* » donc, mais on peut se demander à quel genre d'expérience cette politique peut convier les amateurs chinois de spectacles étrangers.

La politique internationale est le domaine à propos duquel M. Hua Kuo-feng se montre le plus prudent. A l'égard de l'U.R.S.S., en particulier, les positions sont rigoureusement identiques à celles qui ont été maintes fois définies ces dernières années. Tout au plus, certaines phrases sur la possibilité de « *retarder l'arrivée de la guerre* » retiendront-elles sans doute l'attention des experts.

Des lacunes

Ce rapport n'est pas sans lacunes. La place réservée à l'armée par exemple est étrangement modeste, compte tenu du rôle que jouent les militaires dans le régime. En dépit, d'autre part, de multiples références à la « *lutte de classe* » et à la « *dictature du prolétariat* », les questions d'ordre idéologique sont traitées de manière peu convaincante et avec un évident souci de préserver les susceptibilités les plus diverses. Sans doute n'est-ce pas non plus par hasard si le problème des institutions centrales, à commencer par celui des rapports entre le parti et l'Etat, est totalement passé sous silence — au moment-même où M. Hua Kuo-feng se voit maintenu dans ses doubles fonctions de président du P.C.C. et de premier ministre.

Le contraste le plus frappant est cependant entre l'ambition des projets exposés dans ce rapport gouvernemental et le conservatisme dont on a fait preuve, au cours de la même session parlementaire, dans la nomination des hommes qui vont avoir la charge de les réaliser. Entre la volonté de rénovation et celle de continuité qui inspirent également M. Hua Kuo-feng et ceux qui lui sont proches, le compromis risque de se révéler fragile. Combien d'ailleurs parmi les personnages qui viennent d'être nommés ou confirmés dans les plus hautes fonctions seront à même de mener à leur terme les tâches qui leur sont assignées pour 1985 ?

ALAIN JACOB.

Zaïre

Après l'échec d'un complot

KINSHASA ANNONCE L'EXÉCUTION DE QUATORZE « MENEURS »

Kinshasa *(Reuter)*. — Soixante-sept officiers et vingt-quatre civils ont été arrêtés au Zaïre pour « complot » contre le régime du président Mobutu Sese Seko. Ils seront jugés, ce mercredi 8 mars, à Kinshasa, a annoncé, lundi, l'agence officielle zaïroise Azap.

Le général Mobutu a démenti qu'il y ait eu tentative de coup d'Etat (*le Monde* du 3 mars). Il a indiqué qu'il s'agissait simplement d'un « *projet de campagne de terrorisme urbain* ».

Le chef de l'Etat a, par ailleurs, confirmé que l'armée était intervenue à Idiofa (province de Bandundu) contre des rebelles qui détenaient notamment un prêtre belge, le père Close Julien de la compagnie de Jésus. Ce dernier a été libéré. Quatorze « *meneurs* », ajoute l'agence, ont été condamnés à mort et passés par les armes.

Ces diverses précisions ont été données par le président du Zaïre au cours d'une audience quer, au cours de la nuit du 18 au l'agence d'information. Le chef de l'Etat a déclaré que les conjurés avaient eu l'intention d'attaquer, au cours de la nuit du 18 au 19 février, un certain nombre d'objectifs, dont le pipe-line Matadi-Kinshasa, le complexe hydro-électrique d'Inga (sur le fleuve Zaïre), des grands magasins, salles de cinéma, maisons de la presse et les ambassades du Maroc et de France. Il a précisé qu'on avait tenté depuis 1976, de l'extérieur, de corrompre une petite poignée d'« *officiers bureaucrates* », et il a mis en cause trois pays étrangers, dont un africain, qu'il n'a pas nommés.

A propos des événements d'Idiofa, village natal de Pierre Mulele, dont la rébellion embrasa en 1964 et 1965 une bonne partie de ce qui était alors le Congo, le président Mobutu a déclaré que l'armée était intervenue pour neutraliser des éléments rebelles. Il a précisé qu'il s'agissait de rescapés de la « *guerre de quatre-vingt-dix jours* » (opération au Shaba l'année dernière contre des insurgés venus d'Angola) qui, venant du Kasaï, s'étaient infiltrés dans la province du Kwilou à la fin décembre et au début de janvier.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions datées du 7 mars, ce n'est pas le président Giscard d'Estaing que transporta à Salon-de-Provence la Caravelle du GLAM accidentée à Lagos, mais les journalistes qui accompagnèrent le chef de l'Etat lors de sa visite à l'école de l'armée de l'air. C'est à bord d'un Mystère 20 que le président de la République effectua le voyage.

Le Monde

politique

LE CALICE DE LA VICTOIRE

(Suite de la première page.)

Tout changerait si la gauche gagnait la majorité et s'installait au pouvoir. Alors le P.C.F. apparaîtrait nettement au second rang, aux yeux de tous. Surtout, il serait obligé de s'aligner plus ou moins sur la modération de ses partenaires, pour des raisons d'efficacité qui deviennent dominantes quand on passe de la parole aux actes. Les propositions socialistes constituent pratiquement le maximum des réformes applicables dans la situation de l'économie occidentale. Dans un gouvernement d'union, les ministres communistes devraient suivre plus ou moins la voie réaliste et sage de Maurice Thorez en 1945, s'ils voulaient que l'entreprise réussisse. A prendre la voie des surenchères, ils feraient tout capoter, en risquant d'apparaître comme les principaux responsables d'un échec qui renverrait la gauche dans l'opposition pour longtemps.

On discutera toujours sur la signification de leur tournant de 1977. Au printemps dernier, le chiffrage du programme commun par les experts du P.C.F. a brutalement rompu avec l'interprétation antérieure, dont la modération et le réalisme correspondaient aux conditions d'une application efficace. La rupture du 23 septembre et la campagne qui a suivi depuis lors ont aggravé ce maximalisme. Un tel revirement avait-il pour but de rendre impossible une victoire de la gauche aux élections prochaines ou simplement d'améliorer le score des communistes par rapport aux socialistes ? Peu importe maintenant, puisque l'un et l'autre objectifs semblent aussi éloignés. N'ayant pas réussi à modifier les intentions de vote, le P.C.F. risque toujours autant de se trouver dans une majorité dominée par le P.S.

Certes, il dispose encore d'une arme absolue pour reculer cette échéance : le refus de désistement au second tour. Mais elle risquerait de lui faire beaucoup plus de mal qu'au parti socialiste. On peut douter qu'il décide d'appuyer sur ce bouton atomique. Continuer à feindre le jeu de l'union dans la logique suivie depuis le 23 septembre serait beaucoup moins dangereux. Pourquoi provoquer une défaite électorale de la gauche dont la responsabilité serait claire, quand on peut provoquer plus tard sa défaite gouvernementale d'une façon plus masquée ? Au pouvoir, le dilemme des ministres communistes serait très différent de celui qu'imagine la droite : *« Jouer le jeu de la droite ou tenter un détournement à la Gottwald. »*

La France de 1978 n'a rien d'analogue à la Tchécoslovaquie de 1948, ni sur le plan intérieur ni sur le plan international. Les dirigeants du P.C.F. ne se font pas d'illusions à cet égard. Aucun d'eux n'ignore que toute tentative autoritaire serait vouée à l'échec et qu'elle affaiblirait gravement leur parti. Tous savent qu'ils devront jouer le jeu démocratique. Mais on peut le jouer de deux façons : soit en multipliant les revendications en exigeant toujours plus, en faisant de la surenchère ; soit en se montrant raisonnable, en contenant les exigences, en expliquant les contraintes imposées par la force des choses. La première tactique est celle de 1936, qui a conduit à l'échec final du Front populaire. La seconde est celle de 1945, qui a beaucoup aidé à la reconstruction de la France après la guerre. La participation de ministres communistes ne garantit pas qu'ils se conduiraient demain avec le même civisme qu'à la libération : car on peut jouer le jeu des surenchères à l'intérieur du gouvernement comme à l'extérieur.

Nul ne sait quel jeu choisira finalement le parti communiste si la gauche emporte la majorité le 19 mars. Sa décision ne dépendra pas de l'attitude des socialistes, quoi qu'en pensent les intellectuels du CERES. Le P.S. pourrait aider à masquer quelque peu un nouveau revirement que celui de l'an dernier ne rend pas facile. Mais le P.C.F. a l'habitude de ces virages en épingle à cheveux pour lesquels il n'a besoin de personne. La décision concernée toucherait à une orientation trop fondamentale pour être prise sous des influences extérieures au parti. Il mettrait en cause toute la conception qu'il se fait de son avenir, toute son orientation à long terme en même temps que l'évolution de sa structure et de son idéologie.

Au lendemain d'une victoire de la gauche, le parti communiste serait obligé de sortir de la contradiction où l'enferment son refus d'être réduit définitivement à la seconde place dans l'alliance et l'impossibilité qu'elle gouverne s'il y prend la première place. Dans une France où l'attachement au pluralisme et aux libertés paraît indéracinable, où l'attirance pour une révolution véritable ne dépasse plus guère le verbalisme, le socialisme ne pourra s'établir que par une très longue série de réformes cumulatives, et il prendra des formes radicalement différentes de celles des pays de l'Est. Ce programme et cet aboutissement demeurent plus proches du parti socialiste que du parti communiste actuel, ce qui donne un avantage au premier sur le second dans toute alliance gouvernementale.

A moins que les communistes ne jouent à fond le jeu de la démocratie où ils avaient paru s'engager avant l'automne dernier et qu'ils ne le poussent jusqu'au bout. Le jour où ils auraient abandonné leurs prétentions à détenir la vérité scientifique dans un domaine où la science est sûre de très peu de chose, remplacé le monolithisme rigide par des structures véritablement libérales, convaincu les autres que leur ralliement à un pluralisme réel est authentique et définitif, ils pourraient alors dépasser le parti socialiste en puissance électorale, comme ils le dépassent déjà par le nombre des militants, le sérieux des cadres, la puissance de l'organisation. Ce jour-là est encore loin. Il faudra du temps pour que le P.C.F. se transforme aussi radicalement et pour que son image traditionnelle s'efface dans la mémoire des citoyens. Mais les communistes savent attendre.

Hors de cette voie, ils seraient acculés à rompre à plus ou moins longue échéance une alliance gouvernementale de gauche qui les maintiendrait en seconde position, de façon quasi permanente. Pour ne pas retomber dans un ghetto, ils devraient alors chercher des combinaisons de type salut public ou compromis historique qui correspondraient plus ou moins à ce qu'ils appellent « l'union du peuple de France » depuis leur XXII[e] congrès. Pour le moment, les deux fers sont au feu. On ne pourrait pas les y maintenir longtemps après une victoire de la gauche. Dès les premiers jours du nouveau gouvernement, le comportement des ministres communistes et celui de la C.G.T. indiqueraient la voie où le P.C.F. s'est engagé. D'ici là, ni ses propos ni ses tactiques ne préjugeront d'un choix final qu'il voudrait bien éviter.

MAURICE DUVERGER.

ACTUALITÉ DE LÉON BLUM

Il y a un peu plus de trente ans, le 21 novembre 1947, Léon Blum sollicitait de l'Assemblée nationale une investiture qui lui fut injustement refusée. De ce qui fut son dernier discours se détachent quelques phrases qui devraient être gravées dans l'esprit de tous les candidats de tous les temps :

« Ne rien promettre qu'on ne puisse tenir — ne rien interdire qu'on doive concéder... rechercher une collaboration confiante avec les organisations corporatives de la classe ouvrière sans aliéner entre leurs mains la moindre part de souveraineté de l'Etat démocratique... améliorer la condition ouvrière, et par conséquent le pouvoir d'achat effectif des salaires et des traitements jusqu'à l'extrême limite des possibilités présentes de l'économie française. »

C'est, à très peu près, le langage de M. Barre, avec en plus, l'accent humain de la plus haute figure du socialisme français depuis Jaurès, et peut-être même y compris Jaurès.

Les préceptes de Léon Blum représentaient, représentent encore, la morale de la démocratie, la justice poussée jusqu'au seuil de l'autodestruction. Ils devraient figurer en exergue du débat électoral. A chacun d'en tirer en toute liberté les conséquences.

Celles-ci sont liées à un chiffrage qui ne peut évidemment se réclamer de Léon Blum. C'est donc en mon nom propre que je vais maintenant m'exprimer.

Les promesses du programme commun dépassent les possibilités présentes de l'économie française. Pour les rendre plausibles, on invoque Grenelle. Mais c'est oublier que Grenelle, amputé en pouvoir d'achat par la hausse ultérieure des prix, a été payé par la réduction des équipements collectifs et la dévaluation du franc. C'est oublier plus encore que 1978 n'est pas 1968 à cause de la pression du monde extérieur : le renchérissement considérable du prix du pétrole, la concurrence croissante des pays à bas salaires, auxquels nous ne pouvons ni moralement ni politiquement fermer nos frontières.

Le débat vient de porter sur le SMIC, auquel, suivant la juste expression de Paul Fabra, on fait jouer « un rôle insolite ». Insolite économiquement. Insolite socialement, car le relèvement indispensable des bas salaires doit se combiner avec d'autres actions en faveur des chômeurs, des handicapés, des personnes âgées, des familles nombreuses. Dès lors, c'est le comble de l'imprudence — pour ne pas dire de l'imposture — que de prendre position avec éclat sur un chiffre et sur une date, indépendamment de tout le reste.

Plaçons-nous cependant sur ce médiocre terrain, puisque l'actualité l'a retenu pour un temps, et essayons de dégager quelques ordres de grandeur.

De 1960 à la crise pétrolière, la progression du pouvoir d'achat du salaire horaire moyen a été de l'ordre de 5 % par an (Rapport de la commission croissance, emploi et financement pour la préparation des orientations du VII[e] Plan, page 40). Ce résultat remarquable — oui, remarquable — a été dû à une tension permanente entre le pouvoir du gouvernement et le contre-pouvoir de l'opposition et des syndicats. Il représentait à peu près la limite des possibilités en période de croissance très favorable.

Avançons, dans un environnement beaucoup plus difficile, une progression de 4 %, et (doublons-la pour le SMIC : 8 % par an donnent 36 % en quatre ans, c'est-à-dire à peu près 2 400 F d'aujourd'hui en pouvoir d'achat. Le délai serait réduit à un peu plus de trois ans avec une progression annuelle de 10 %. On ne pourrait être plus précis qu'en faisant une hypothèse sur les aléas extérieurs et en tenant compte des autres priorités dans le partage social.

Obtenir mieux en faisant payer les riches ? Qu'on aille dans ce sens pour l'exemplarité, rien à redire. Mais qu'on n'en attende pas l'efficacité. Les riches ne sont pas assez nombreux. Il faudrait y inclure les cadres et les classes moyennes pour disposer de gros bataillons. Mais alors, quelles réactions redoutables en perspective pour un résultat incertain !

Les indications précédentes ne sont pas, bien entendu, *ne varietur*. Mais elles donnent une idée des ordres de grandeur compatibles avec la pesanteur des réalités. Au-delà, il n'y a que des avantages illusoires, avec les risques d'inflation accélérée, de crise des paiements extérieurs, de perte de notre indépendance. Ne nous exposons pas à dire un jour : *« Je n'ai pas voulu cela. »*

PIERRE MASSÉ.

POLITIQUE

La préparation

DANS L'OPPOSITION

M. Marchais : Mendès France a toujours fait barrage au mouvement populaire

L'Humanité du 7 mars consacre une place importante à critiquer l'action et les déclarations de M. Pierre Mendès France. Le principal titre de première page du quotidien communiste est : *« A la recherche d'un homme miracle ».*

Dans l'éditorial M. Marchais écrit :

« Un nom revient avec insistance — celui de Pierre Mendès France, cet ancien ministre de la IIIe République et ancien président du conseil de la IVe République, dont toute la carrière a consisté à faire barrage, à chaque étape, au succès du mouvement populaire. »

Après avoir noté une nouvelle fois que ses partenaires se préparent à ne dire qu'après le scrutin du 19 mars *« ce qu'est véritablement leur programme »*, le secrétaire général du P.C.F. a ajouté :

« Mendès France lève cependant un coin du voile sur ce que serait un tel programme. Je le cite : « Il faudra faire comprendre que tout le monde n'aura pas tout immédiatement, que les défavorisés eux-mêmes devront accepter un certain calendrier, un type de vie d'abord un peu moins facile, en attendant les progrès et la justice à venir, mais dont on saura qu'on peut enfin y croire. » C'est ce qu'a déjà dit François Mitterrand : « Nous serons plus à l'aise pour demander des sacrifices aux travailleurs. » (...).

» Comment ne pas s'inquiéter de ces calculs, de ces déclarations équivoques, de ce qu'il faut bien appeler une campagne concertée pour faire surgir de la boîte les vieilles combinaisons du passé ? Comment ne pas en tirer la conclusion qu'on cherche à frustrer les travailleurs, les hommes et les femmes de gauche, du changement d'hommes et de politique qu'ils attendent ? »

En page intérieure, Laurent Salini consacre un long article à la carrière de M. Mendès France. Il écrit notamment :

« Tout s'est toujours passé comme si sa pensée politique — qui a parfois contribué à faire mûrir des changements — devenait, devant l'événement, infirme, impuissante, incapable de dominer ce qu'elle avait elle-même prévu. (...)

» Mendès France rejette l'alliance franche avec les travailleurs et les organisations qu'ils se donnent. Il refuse de traiter avec celles-ci dans l'égalité des devoirs et des droits. Du Front républicain à aujourd'hui, du refus des voix communistes à la collaboration avec Chaban-Delmas ou Lecanuet : c'est une attitude rigoureusement permanente, à peine verbalement nuancée selon les circonstances (1).

» Cette politique ne peut engendrer aucune réforme sérieuse, même pas des « petits pas ». Dès lors que l'on ne veut pas vraiment attaquer les grands privilèges, on repousse évidemment, les forces de progrès, celles qui peuvent garantir des transformations heureuses de la société.

» Entre le grand capital et les travailleurs, Mendès France finit toujours par choisir le premier. Dès lors, ses échecs personnels doivent s'appeler impuissance politique — la dangereuse impuissance du réformisme dont la grande bourgeoisie se sert pour renforcer sa domination. »

(1) N.D.L.R. — Si M. Chaban-Delmas a été ministre des travaux publics dans le cabinet Mendès France en 1954, M. Lecanuet n'a pas appartenu à son gouvernement et le M.R.P. a concouru (avec les communistes) à la chute de ce gouvernement le 5 février 1955.

● *M. Pierre Mendès France*, ancien président du conseil, ancien député de l'Eure, a adressé à M. François Loncle, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, candidat dans ce département, à Louviers, une lettre de soutien dans laquelle il écrit notamment : *« Je connais la part active que vous prenez au Mouvement des radicaux de gauche, qui exprime les sentiments que j'ai longtemps défendus autrefois dans le département de l'Eure et auxquels je reste fidèle. »*

INQUIÉTANT ?

M. Georges Séguy trouve « insolite » et « inquiétante » la « réapparition » sur la scène politique de M. Pierre Mendès France, « oublié depuis sa malencontreuse participation au sinistre rassemblement de mai 1968 à Charléty ».

Nous savions déjà, en effet, que M. Mendès France représentait une des tendances les plus insolites et les plus inquiétantes de l'échiquier politique français et que, outre sa participation à des événements sinistres comme le meeting de Charléty et la conférence de Genève, qui mit fin à l'intervention française en Indochine, il fut à la tête d'un des rares gouvernements de la IVe République qui aient laissé une trace dans la mémoire des Français.

Reste à savoir maintenant si le fait que le secrétaire général de la C.G.T. supervise la composition d'un futur gouvernement de la gauche est plus insolite qu'inquiétant. — B. C.

Le P.C. et la C.G.T. n'envisagent pas de gérer la crise

(Suite de la première page.)

L'intervention, dans le débat de la gauche, de l'ancien président du conseil (le 26 février au « Club de la presse » d'Europe 1 et dans une interview au *Nouvel Observateur* de cette semaine) n'est pas du goût du P.C.F. C'est que le contentieux est ancien et chargé entre les communistes et M. Mendès France. Dans *l'Humanité* de mardi, Laurent Salini le rappelle longuement à l'usage des jeunes générations communistes. Il cite en particulier les propos de M. Mendès France en 1954, lorsque, investi par l'Assemblée nationale, il refusa le vote en sa faveur des députés communistes en s'adressant en ces termes au porte-parole du groupe communiste : *« Sans doute M. Billoux consacrant tout son temps à la préparation de son important discours a-t-il omis de lire la presse de ces derniers jours et sans doute ignore-t-il la détermination que j'ai prise — et que j'ai confirmée dans ma déclaration d'investiture à cette tribune — de ne pas accepter de voir figurer dans ma majorité d'investiture les voix qu'il est venu m'offrir si généreusement. »*

Ce retour sur le passé est aussi pour le P.C.F. l'occasion de rappeler que M. Mitterrand figurait, dans le gouvernement Mendès France, aux côtés de MM. Edgar Faure et Jacques Chaban-Delmas. De même, le rappel de la participation de l'ancien président du conseil au meeting gauchiste du stade Charléty, en mai 1968, permet à Laurent Salini de contester l'attitude prise à l'époque par M. Mitterrand qui avait proposé la constitution d'un gouvernement provisoire bénéficiant *« de l'appui conjoint de Pinay, de Mendès France et... de Lecanuet ».*

Selon M. Salini, l'erreur d'appréciation de M. Mitterrand a été alors « totale ».

Une fois de plus, apparait le ressort profond de l'attitude du parti communiste : la crainte de voir les socialistes se séparer d'eux une fois assurée la victoire électorale de la gauche pour appliquer une politique de gestion de la crise actuelle.

Cette hantise est suffisamment profonde pour que le P.C.F. n'hésite pas à prendre le risque de remettre en cause la perspective d'une victoire électorale de la gauche plutôt que de faciliter l'accession au pouvoir du P.S. dans des conditions qui non seulement ne lui conviennent pas, mais l'inquiètent. La virulence avec laquelle sont relevées à cinq jours du scrutin les déclarations de MM. Robert Fabre et Mendès France, la mobilisation de la C.G.T. — qui n'est pas sans dangers pour cette centrale syndicale, — illustrent la détermination du P.C.F. et donnent du crédit aux menaces qui pèsent sur la conclusion d'un accord de désistement à gauche entre les deux tours de scrutin. Déjà, au micro de R.T.L., le secrétaire général a par avance rendu responsables MM. Mitterrand et Fabre d'un éventuel échec de la gauche.

Les déclarations de M. Claude Cheysson, l'un des deux membres français de la commission de la C.E.E. pour défendre les options européennes de la gauche et qualifiant de *« raisonnement absurde »* l'accusation selon laquelle elle pourrait mener une politique anti-européenne, seront-elles de nature à rassurer le P.C.F. ou contribueront-elles au contraire à ancrer ses dirigeants dans l'idée qu'ils sont destinés à n'être qu'une force d'appoint ?

Le P.C.F. peut en effet se satisfaire d'entendre M. Cheysson admettre la présence de ministres communistes au sein d'un gouvernement issu d'élections démocratiques. En revanche l'idée de voir l'étiquette de ceux-ci *« bien vite oubliée »* ne peut que l'inquiéter sur la nature de la politique qu'il serait amené à cautionner.

Dans un premier temps il est vrai, c'est surtout la majorité qui s'émeut de la prise de position de M. Cheysson puisque celui-ci prend ainsi le contre-pied du premier ministre ; ce que sa fonction ne lui interdit d'ailleurs pas de faire, les commissaires n'étant pas les représentants du gouvernement.

THIERRY PFISTER.

M. MITTERRAND : les travailleurs ne resteront pas les bras croisés en cas de victoire de la majorité

Dans une interview publiée lundi 6 mars par le journal *Sud-Ouest*, M. François Mitterrand déclare qu'en cas de victoire de la majorité sortante, il serait *« étonné que les travailleurs restent les bras croisés en attendant que le fantôme du plan Barre vienne à nouveau répandre le chômage et ronger le pouvoir d'achat ».*

Le premier secrétaire du P.S. ajoute : *« J'imagine, mais je ne veux pas parler à leur place, que leur déception et leur colère seraient encore plus grandes si la gauche, majoritaire au premier tour, se trouvait minoritaire en sièges à l'issue du second tour. D'où le devoir d'union pour les partis de gauche. »*

Le premier secrétaire du P.S. estime, d'autre part, qu'*« il est évident qu'il n'y a pas de compromis possible »* entre le programme commun de la gauche et l'orientation défendue par la droite. *« En revanche*, ajoute-t-il, *l'établissement de relations normales entre le président de la République et le gouvernement de gauche est hautement souhaitable. »* Il conclut : *« Nous ne songeons pas, pour notre part, à réduire, sauf pour l'article 16, les pouvoirs conférés au président de la République. Le reste est affaire d'usage, de sens du bien public et, comme je le répète souvent, de sagesse. »*

● *M. Georges Sarre*, conseiller socialiste de Paris, membre du bureau exécutif du P.S., a indiqué, lundi 6 mars, que, *« selon des indices nombreux et concordants, des ministres et leurs cabinets mettraient à profit leurs derniers jours pour faire disparaître certains des documents dont ils ont la garde »*. M. Sarre demande au président de la République, *« à qui la Constitution assigne de veiller au bon fonctionnement des pouvoirs publics, de dire comment il entend combattre de tels agissements ».*

M. SÉGUY : Robert Fabre traduit-il aussi l'opinion du P.S. ?

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré lundi 6 mars :

« A l'approche du scrutin du 12 mars, dont tous les observateurs s'accordent à penser qu'il donnera la majorité à la gauche, les diversions de toutes sortes vont bon train.

» Quand Robert Fabre, dans une interview au Matin, *rejette les propositions de nationalisation de la C.G.T., comme celles de la C.F.D.T., il fait peu de cas des prérogatives des organisations syndicales et de leurs compétences.*

» Compte tenu de ses déclarations antérieures, on est en droit de s'interroger : exprime-t-il une position propre au M.R.G. ou bien traduit-il aussi l'opinion du parti socialiste ?

» Par ailleurs, comment n'apparaîtrait-elle pas insolite la réapparition sur la scène politique de Pierre Mendès France, oublié depuis sa malencontreuse participation au sinistre rassemblement de Charlety en mai 1968. Réapparition non seulement insolite, mais inquiétante dans la mesure où l'ex-président du conseil de la IVe République s'exprime dans le Nouvel Observateur *comme s'il devait assurer demain de nouvelles responsabilités gouvernementales pour préconiser « un type de vie d'abord un peu moins facile » pour les défavorisés et assigner aux syndicats un rôle de courroie de transmission entre le gouvernement et l'opinion « pour soutenir un travail programmé et échelonné qui justifiera leur coopération ».*

Les radicaux de gauche et les nationalisations

M. CRÉPEAU : le M.R.G. ne fera pas obstacle à la réalisation d'un accord.

M. Michel Crépeau, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, nous a déclaré lundi 6 mars, à la suite de la publication d'une interview de M. Robert Fabre dans laquelle le président du M.R.G. estimait que sur le problème des nationalisations sa formation est allée aux limites des concessions :

« Il va sans dire que les radicaux de gauche n'entendent pas accepter n'importe quoi et Robert Fabre a bien fait de le préciser, mais il va sans dire aussi que les radicaux de gauche ne feront pas obstacle à la réalisation d'un accord, bien au contraire. Il est d'ailleurs évident que la véritable actualisation du programme commun sera à débattre non seulement avec les organisations politiques mais aussi avec les partenaires sociaux dont le rôle sera déterminant après les élections. »

● *M. François Loncle*, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré lundi 6 mars : *« Toutes décisions concernant nos positions sur le programme commun et d'éventuelles négociations avec nos partenaires de la gauche seront prises par les instances du M.R.G.*

» Les radicaux de gauche et leur président Robert Fabre restent fidèles totalement aux options du programme de la gauche. »

M. Baillot (P.C.F.) : la dissuasion nucléaire doit viser les centres scientifiques et industriels de l'adversaire

Dans un entretien au mensuel d'information de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), « le Recours républicain », M. Louis Baillot, responsable de la commission de défense du P.C.F., définit, pour la première fois, la conception communiste de la stratégie nucléaire « anti-cités », telle que l'a exposée, en mai 1977, M. Jean Kanapa au comité central du P.C.F.

« Nous ne voulons pas prendre en otages les populations. Il est difficile, précise M. Baillot, *de dire que l'on veut détruire cinquante ou soixante millions de gens. Il est certain que l'on doit viser les objectifs de l'adversaire. Il ne s'agit pas de viser les forces de l'adversaire mais ses centres scientifiques et industriels. La stratégie anti-forces n'est pas concevable. Effectivement seraient touchés ceux qui travaillent dans ces complexes industriels et scientifiques, mais cela n'a pas la même signification au plan humain. »*

M. Baillot précise donc, pour la première fois, que le P.C.F. n'entend pas par stratégie anti-forces la stratégie des pays nucléaires occidentaux qui consiste, à l'exemple des théories propres à l'OTAN, à détruire les cibles militaires : aérodromes, ponts, centrales énergétiques, dépôts logistiques de ravitaillement ou concentrations de troupes et de matériels sur le théâtre même des opérations ou dans ses profondeurs. Par la voix de son responsable de la commission de défense, le P.C.F. indique que sa stratégie anti-forces n'est pas une stratégie anti-forces spécifiquement militaires, mais une stratégie anti-forces économiques qui se différencie apparemment, par de simples nuances, d'avec la stratégie classique anti-cités.

D'autre part, à la question *« Souhaitez-vous le maintien de forces d'intervention extérieures ? »*, M. Baillot répond :

« Oui, car il faut que nous puissions éventuellement aider un pays victime d'une agression caractérisée, et que nous en ayons les moyens. Il devrait s'agir bien sûr d'un pays avec lequel nous avons des liens de coopération très étroits (...). Nous sommes favorables à une large politique de coopération et d'entente avec tous ceux qui le désirent. Et il peut effectivement y avoir des peuples qui, à un certain moment, face à une agression ou à une menace d'agression, nous demandent notre concours. Nous ne leur refuserons pas. Nous ne renouvellerons pas l'erreur de la non-intervention en Espagne. »

A propos de l'arme nucléaire tactique Pluton, M. Baillot écrit : *« La République fédérale d'Allemagne peut être demain un adversaire de la France, surtout avec l'arrivée au pouvoir chez nous d'un gouvernement de gauche. Donc le Pluton peut être un moyen de la sauvegarde de l'Hexagone. »*

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU P.C.F. N'EST PAS FAVORABLE A UNE RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LE CHILI

M. Georges Marchais a déclaré, dans une interview publiée lundi 6 mars par le quotidien brésilien *Jornal do Brasil* :

« Je ne suis pas sûr que les forces démocratiques chiliennes désirent que nous rompions les relations avec leur pays. Ces forces désirent naturellement que nous appuyions leur combat pour la liberté. C'est ce que nous faisons et continuerons de faire (...). Si nous voulons que notre propre liberté soit respectée, nous ne pouvons pas intervenir dans les problèmes internes des autres pays. »

[La version communiste du programme commun actualisé ne mentionne pas la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Chili, alors que cette mesure figure dans la version socialiste.]

LA GAUCHE EUROPÉENNE FAIT CONFIANCE AU P.S.

Le mouvement Gauche européenne (1) *a publié le texte suivant :*

« Le comité international rappelle que le mouvement a toujours affirmé que tout pays démocratique a une place naturelle au sein de la Communauté ; c'est pourquoi il déclare que les demandes d'adhésion de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal doivent être agréées immédiatement. Certes, l'intégration de ces pays pose des problèmes dont il serait vain de nier la difficulté, mais le mouvement entend contribuer à leur solution au cours des études, confrontations ou colloques qu'il a décidé de poursuivre ou d'organiser à cet effet.

» Enfin, le mouvement, qui a pour objectif essentiel la construction d'une Europe politiquement unie et orientée vers le socialisme, attend avec confiance le résultat des élections législatives françaises. Il est persuadé qu'un succès du parti socialiste en France aidera la Communauté à se dégager de la crise actuelle et hâtera l'avènement de l'Europe des travailleurs qu'il appelle de ses vœux et à la réalisation de laquelle il consacre tous ses efforts. »

Le bureau a été élu pour deux ans : il est ainsi composé :

Président : M. Mario Zagari (Italie), ancien ministre.

Vice-présidents : MM. Lucien Radoux (Belgique), député à la Chambre des représentants ; Gérard Jaquet (France), ancien ministre ; John Roper (Grande-Bretagne), député ; Henri Gironella (Espagne).

Secrétaire général : M. Max Morel ; secrétaire général adjoint : M. Norman J. Hart ; membres du bureau : MM. Raymond Rifflet, Enzo Dalla Chiesa, Umberto Serafini.

(1) 3[illegible], rue George-Sand, Paris-16e.

'a préparation

des élections législatives

SEGUY : Robert Fabre tra-uit-il aussi l'opinion du P.S. ?

aux de gauche ationalisations

POLITIQUE

DANS LA MAJORITÉ

La tournée du premier ministre en province

Une nouvelle version de la légende de Faust

De notre envoyé spécial

Caen. — Poursuivant sa tournée électorale en province, M. Raymond Barre s'est rendu lundi soir 6 mars à Caen pour soutenir la candidature du maire de la ville, M. Jean-Marie Girault (rép. ind.), sénateur, candidat unique de la majorité dans la 1re circonscription du Calvados dont le siège est détenu depuis 1973 par M. Louis Mexandeau (P.S.). Près de trois mille personnes avaient répondu aux invitations qui avaient été distribuées par les représentants départementaux du courant giscardien, mais dans la salle du Palais des sports, où s'est tenue la réunion, de nombreuses rangées de bancs étaient restées vides. Plus à l'aise que d'habitude dans son rôle de tribun, mais toujours aussi invariable dans son argumentation, le premier ministre a pris de nouveau à partie M. François Mitterrand. Proposant à son auditoire une nouvelle version de la légende du Dr Faust, qui vendit son âme au diable pour satisfaire ses désirs insatiables — et attribuant d'office le rôle de Méphistophélès à M. Georges Marchais, — il a notamment déclaré : « *Les socialistes ont signé un programme commun dont ils savent qu'il est dangereux pour le pays. Ils sont pris au piège. M. Mitterrand a joué avec le feu, il commence à se brûler. Il a signé un pacte, comme naguère Faust, pour retrouver une nouvelle jeunesse. Il lui faut maintenant payer.* »

M. Barre a précisé comment il conçoit personnellement la suite du scénario : « *M. Mitterrand sait ce qui risque de lui arriver de nouveau. M. Marchais a raconté à la télévision comment en 1972, au moment de la discussion du programme commun, M. Mitterrand avait dit, à propos des nationalisations :* « Nous ne pouvons pas » aller plus loin, maintenant » nous nous arrêtons. » *Et M. Mitterrand s'était levé pour quitter la table de la réunion. Puis, a dit M. Marchais, il s'est rassis. J'ai bien peur, parce qu'il a signé ce pacte, que M. Mitterrand ne soit obligé de se rasseoir souvent ! Il a beau dire qu'il est prêt à rencontrer les communistes, qu'il fera un gouvernement avec eux, il est fort ennuyé, car il sait parfaitement que les socialistes seront mis en tutelle par le parti communiste.* »

Applaudi par l'assistance, le premier ministre a poursuivi : « *Certains socialistes disent qu'ils seront le meilleur rempart contre les communistes. Je ne vois pas M. Mitterrand rempart de la République face à M. Marchais.* »

M. Raymond Barre a alors opposé aux périls que présentent, selon lui, les propositions de la gauche, le « *réalisme* » de son « programme de Blois » : « *D'un côté,* dit-il, *il y a le programme commun. C'est l'illusion qui sera suivie de la désillusion et de la déception. De l'autre, il y a les objectifs d'action pour les libertés et la justice. Je suis étonné d'entendre ceux qui me disent : il faut faire rêver les Français. Rêver à quoi ? A des illusions ? Ce n'est pas le rêve qu'il faut aux Français. Il leur faut l'espoir, et l'espoir se fonde sur la lucidité, le courage, la volonté. Il y va de notre survie (...). Il n'y a pas d'autre voie que celle d'un effort collectif et soutenu.* »

Auparavant le chef du gouvernement s'était rendu dans la Manche, à Saint-Lô et à Cherbourg. Dans ces deux villes, il avait été accueilli par des travailleurs en colère, manifestant à l'appel des syndicats ouvriers. Quelques-uns ont jeté des pétards sous sa voiture. Une tout autre musique... — A. R.

M. Couve de Murville tel qu'en lui-même...

M. Couve de Murville est l'un des rares candidats à s'intéresser à la politique étrangère. De sa part, c'est la moindre des choses. Il l'a encore fait lundi au cours d'un déjeuner donné en son honneur par la presse diplomatique.

Caustique à souhait, l'ancien ministre de de Gaulle a parfaitement assumé son rôle d'expert désabusé en indépendance nationale. Il n'a certes pas ménagé l'opposition, mais, comme « *il faut toujours s'efforcer à l'objectivité, même en période électorale* », il n'a pas épargné non plus certains hommes de la majorité actuelle, à commencer par les successeurs du général (« *Il y a des gens qui sont exceptionnels, et, généralement, ce n'est pas renouvelable* »), sans oublier M. Lecanuet (« *Tout le monde parle aujourd'hui d'indépendance nationale, même M. Lecanuet* »). M. de Guiringaud lui-même n'a pas été ménagé, puisque, pour M. Couve de Murville, « *la politique étrangère n'est plus tellement du ressort du ministère des affaires étrangères depuis le général de Gaulle. De mon temps, le ministère était un élément actif de notre diplomatie...* ».

C'est pourtant à la gauche, « *un peu trop ignorante des problèmes qui se posent et qui manque d'expérience* », que M. Couve de Murville s'en est pris avec le plus de vigueur. Si, pour l'ancien premier ministre, la situation économique est « *loin d'être satisfaisante aujourd'hui* », il ne fait aucun doute que l'application du programme commun « *entraînera l'effondrement total de l'économie et de la monnaie* ». Déjà, selon lui, la gauche « *se prépare à mettre un terme à la liberté des échanges* » en insistant régulièrement sur sa volonté de faire jouer les clauses de sauvegarde prévues par le traité de Rome.

M. Couve de Murville, qui s'interdit de « *faire les Mme Soleil* », ne pense pas pourtant qu'il puisse y avoir « *rabibochage* » entre le P.C. et le P.S. : le premier « *regarde vers Moscou* » et le second « *vers Washington* ». Là résiderait la « *raison principale* » de la rupture de la gauche qui ne pourra pas, « *très vraisemblablement, se mettre d'accord pour former un gouvernement* ».

Dans un bref tour d'horizon de politique internationale, M. Couve de Murville devait encore surprendre quelque peu son auditoire en se félicitant d'« *un tout petit commencement d'évolution dans le monde occidental* » : il voulait ainsi parler des mouvements de mauvaise humeur de Bonn à l'égard de Washington, qu'il s'agisse de la querelle germano-américaine sur la relance ou des divergences sur les exportations de matériel nucléaire.

Quant à la détente Est-Ouest, elle ne peut pas, selon l'ancien ministre, être sérieusement remise en cause car « *depuis la crise de Cuba, Américains et Soviétiques ont compris qu'ils ne pouvaient pas se faire la guerre* ». Des « *péripéties difficiles* » peuvent certes intervenir, à propos de SALT ou de l'Ethiopie, mais « *depuis que M. Carter a remplacé M. Kissinger* », rien de fondamental n'a été modifié...

JACQUES AMALRIC.

M. CHIRAC : le président de la République doit s'engager le plus possible.

M. Jacques Chirac, dans une interview à R.T.L., mardi 7 mars, a notamment déclaré :

« *Quant à une intervention du président de la République avant le scrutin, je n'ai pas changé d'avis. J'ai toujours pensé que le président de la République devait s'engager le plus possible pour soutenir sa majorité.* »

Après avoir affirmé que les candidats de son mouvement se désisteront en faveur de ceux de la majorité arrivés avant eux, M. Chirac a ajouté :

« *Ce seront là des cas exceptionnels car je suis persuadé que le R.P.R. distancera la droite libérale au premier tour.* »

Enfin, dans l'éventualité d'une victoire de la gauche, il a indiqué que « *le R.P.R. serait l'élément dominant de la vigilance à l'égard des orientations de l'opposition, tout en demeurant respectueux de la volonté du peuple* ».

La haine sociale

(Suite de la première page.)

Mais supposons un instant que ces deux chiffres soient exacts : 69 milliards, ce n'est pas encore la moitié de ce qu'il faudrait. Où trouvera-t-on le reste ? Eh bien ! dit froidement le P.C., dans l'augmentation de la production.

C'est un aveu de taille : car c'est admettre que la « redistribution » ne peut suppléer la croissance, et que, comme nous l'avons toujours soutenu, il faut financer le progrès social par le progrès économique.

Le P.C. fixe donc comme objectif à la croissance, dès cette année : 6,8 % Alors que le gouvernement escompte 4,5 %, que le P.S. s'en tient à 4,9 et que les experts de l'O.C.D.E. nous en accordent à peine 3,7 !

Seul, le P.C. fait semblant de croire que ce taux fantastique, dans les circonstances internationales actuelles, soit à notre portée.

Et pourtant, M. Marchais et son parti n'ont peut-être pas tout à fait tort de penser que, ce taux miraculeux, ils pourraient y porter la France. Je dirai même : ils sont seuls à le pouvoir. *A condition de faire le contraire de ce qu'ils font.*

Si, au lieu de parler des patrons comme s'il s'agissait de bêtes malfaisantes, M. Marchais venait, avec son camarade Séguy, donner l'accolade à M. Ceyrac devant les caméras de la télévision (scène imaginable en Allemagne occidentale, au Japon, en Suisse, champions du progrès économique) — alors, oui, la confiance reviendrait : les investissements repartiraient ; l'argent sortirait des cachettes où la terreur l'enferme avant que la dictature n'aille les fouiller : les entreprises oseraient prendre des risques, parce qu'elles vivraient enfin dans un climat de sécurité et de confiance...

Hélas ! Ne rêvons pas : il n'y a aucune chance que la confiance renaisse par la conversion du parti communiste. Le retour de la confiance ne peut passer que par sa défaite ; et par celle du parti qui, comme le rappelait naguère M. Mitterrand, a été fondé, à Epinay, sur l'hypothèse de l'alliance communiste, et sur rien d'autre.

ALAIN PEYREFITTE.

LA CAMPAGNE OFFICIELLE A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

Dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., s'est adressé aux jeunes, lundi soir 6 mars. Il a notamment déclaré : « *Etre jeune, aujourd'hui, c'est se taire, toujours se taire. Avoir le droit à la parole, avoir des responsabilités à l'école comme au quartier, dans l'entreprise ou à l'armée, c'est ce que nous voulons.* »

⁂

Pour le parti socialiste, M. Pierre Joxe, membre du bureau exécutif, a développé les propositions de sa formation en matière de politique agricole. « *Nous proposons*, a-t-il déclaré, *de mieux payer le travail des agriculteurs.* » Il a indiqué que le P.S. voulait fixer les prix agricoles en fonction de l'évolution des coûts d'exploitation.

⁂

Le R.P.R., quant à lui, avait délégué deux jeunes candidats. M. Marcel Astruc, ancien syndicaliste agricole, a estimé que les propositions de la gauche pour l'agriculture mèneraient au « collectivisme », et que le fait de porter le SMIC à 2 400 F « *équivaudrait à supprimer les salariés agricoles* ».

« *Les agriculteurs*, a-t-il ajouté, *veulent qu'à Bruxelles, comme Jacques Chirac a su le faire à une certaine époque, on frappe du poing sur la table.* » M. Patrick Balkany a présenté, de son côté, la politique du R.P.R. pour les petites et moyennes entreprises. Il a expliqué qu'il fallait rendre aux P.M.E., « *écrasées par les charges sociales et le contrôle des prix, la liberté d'entreprendre* ».

⁂

Enfin, au nom du RUC (Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense), MM. Raymond Fouquet et Henri Jannès ont dénoncé « *le matraquage des Français* » par le fisc et le « *baratin* » des hommes politiques. Le RUC se prononce en faveur de la suppression de l'impôt sur le revenu et pour le SMIC à 3 000 F. Il se propose d'« *ouvrir toutes grandes les fenêtres de l'information et de dire halte à la corruption financière* ».

POLITIQUE

La préparation

Tribunes du 12 mars

Contre l'immigration

par JEAN-MARIE LE PEN (*)

LE Front national mène depuis des mois une très active campagne contre l'immigration et axe son action électorale sur ce problème. Cette démarche politique correspond à la vocation politique du Front national, et de lui seul.

En effet, le chômage est devenu un mal permanent frappant des centaines de milliers de travailleurs français. Les « remèdes » proposés par les partis gouvernementaux et marxistes se résument en une création (plus ou moins massive selon les talents démagogiques de leurs chefs respectifs) d'*emplois improductifs supplémentaires*, mais rien n'est prévu pour résoudre véritablement le chômage. Même les communistes ne prévoient que de faire baisser de quelques centaines de milliers le nombre des chômeurs, huit cent mille travailleurs restant de ce fait privés d'emploi.

Au contraire, le Front national présente une solution réaliste et complète du problème du chômage.

Le rapatriement des travailleurs étrangers en surnombre (solution adoptée par les sociaux-démocrates d'Allemagne occidentale) libérera un nombre d'emplois largement suffisant pour mettre fin totalement au chômage.

Ce rapatriement sera financé par une taxe spéciale prélevée sur les entreprises ayant réalisé des superbénéfices grâce à l'utilisation des travailleurs immigrés.

DES calculs réalisés par notre commission économique ont prouvé d'une façon irréfutable que le départ de deux millions d'immigrés libérerait au minimum plus d'un million deux cent mille emplois de qualification moyenne ou élevée et plusieurs centaines de milliers d'emplois de moindre qualification, mais que nombre de chômeurs français seraient prêts à occuper, dans le cadre d'une authentique politique de revalorisation du travail manuel, préconisée par le Front national, qui demande la prise en compte de la « valeur sociale » du travail pour établir l'échelle de rémunérations salariales.

Le Front national est un parti qui entend défendre les travailleurs français, qui met « la France et les Français d'abord ».

Les autres partis sont des partis de classe ou des syndicats d'intérêts, ce qui explique leur totale incapacité à prendre, dans le domaine de l'immigration, les décisions qui s'imposent.

Le Front national, qui lutte exclusivement pour la défense des intérêts vitaux du peuple et de la nation, peut, au contraire, mettre en œuvre une politique de priorité absolue d'emploi pour les travailleurs français.

La fin du chômage et une politique d'ensemble de revalorisation du travail manuel auront automatiquement des résultats positifs sur le plan de la situation économique française. Un coup de fouet sera donné à l'économie, mais un coup de fouet sain puisque portant sur des *emplois productifs*, dont le rendement s'élèvera automatiquement en raison d'une meilleure qualification générale des personnes employées (le niveau moyen de qualification des travailleurs immigrés étant nettement au-dessous du niveau moyen des travailleurs français).

Il sera ainsi possible de relancer la production française sans aggraver l'inflation, tandis que l'arrêt des sorties massives d'argent effectuées par les immigrés permettra de mieux protéger l'équilibre monétaire, facteur décisif d'une stabilisation qui se fait toujours attendre.

La campagne du Front national contre l'immigration, facteur de chômage et de régression sociale, est une campagne responsable qui entend exclusivement défendre les droits des travailleurs français. Ceux-ci doivent avoir une totale priorité d'emploi dans leur propre patrie ; ils doivent pouvoir compter sur le soutien total de leur gouvernement. Le Front national n'a rien contre les immigrés, mais il place avant eux ses compatriotes, car il est le seul parti politique à mettre « *les Français d'abord* ».

EN votant massivement pour les candidats du Front national, les travailleurs français montreront clairement leur exigence de voir leurs problèmes pris réellement en considération par les dirigeants politiques du pays. Les travailleurs français choisiront les seuls candidats qui combattent pour mettre fin au chômage par l'arrêt total de l'immigration et le rapatriement des immigrés en surnombre.

Le Front national, en rassemblant autour de ses nombreux candidats des centaines de milliers de suffrages, aura la possibilité d'exercer une pression décisive en vue d'obtenir le vote d'un projet de loi accordant la priorité d'emploi pour les travailleurs de notre pays.

(*) Président du Front national (7, rue de Surène, Paris-8e).

Et si l'on parlait du racisme ?

par ALBERT LEVY (*)

DANS la crise profonde que traverse la France, le racisme a pris des formes et des proportions alarmantes. Alors que des millions d'hommes et de femmes sont en proie à des difficultés, des préoccupations et des appréhensions d'une extrême gravité, certains n'hésitent pas à en rendre responsables les immigrés et à distiller l'illusion que des mesures à leur encontre apporteraient un soulagement aux Français dans les domaines, par exemple, du chômage, de la couverture sociale, de l'inflation, de l'enseignement ou de la sécurité.

Il s'agit là, de toute évidence, de campagnes mensongères, démenties par le bon sens aussi bien que par les études sérieuses ; elles trouvent pourtant aliment, bien souvent, dans des déclarations et des actes officiels diffusés sans contrepartie par les énormes moyens dont dispose l'Etat. L'antisémitisme, que l'on dit en régression depuis dix ans, vient à la rescousse de ce *racisme de crise*, qui a besoin de tous les boucs émissaires possibles pour masquer les causes réelles de la situation et détourner dans des directions erronées protestations et colères.

Il n'est pas surprenant, dans ce contexte, que les préjugés et comportements racistes, les actes discriminatoires, deviennent quotidiens, jusque dans des services publics tels l'Agence nationale pour l'emploi ou des bureaux d'aide sociale, contre lesquels le M.R.A.P. a dû engager des poursuites judiciaires. Quant aux crimes et agressions visant les immigrés — que n'évoquent guère les recherches sur la violence et l'insécurité, — ils ne cessent de se multiplier dans une quasi-impunité, tout comme les attentats contre les foyers, les organisations juives, antiracistes et antifacistes.

Oui, la France est un pays où le racisme tue, tandis que sont entretenues systématiquement les oppositions, les divisions entre Français et immigrés, juifs et chrétiens, Européens et Arabes, Blancs et Noirs, sédentaires et nomades. Dès lors, il ne suffit pas, pour conjurer le mal, de discours antiracistes théoriques ni de professions de foi généreuses sur la défense des droits de l'homme... ailleurs. Un effort important et durable s'impose, si l'on veut véritablement l'extirper des mœurs et des consciences.

⁂

LES propositions formulées par le M.R.A.P. portent d'abord sur le respect rigoureux, la stricte application et le renforcement de la loi du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme, et l'emploi de tous les moyens possibles (inutilisés à ce jour) pour la recherche et la mise hors d'état de nuire des auteurs d'agressions et d'attentats, ainsi que des groupements qui les fomentent ou les inspirent. Il demande aussi que soit combattue par les moyens appropriés la poussée néo-nazie qui s'appuie sur l'impunité, l'apologie, la banalisation, voire la négation, des crimes hitlériens.

Mais il convient de souligner, parmi les priorités, tout ce qui peut contribuer à créer un nouveau climat. Au lieu de mettre en accusation les immigrés ou d'autres groupes ethniques, il faudrait des prises de position répétées, au plus haut niveau, dénonçant et contrecarrant les campagnes racistes ; la radio, la télévision et les autres moyens d'information, l'école, devraient participer à l'indispensable démystification, avec le concours actif des organisations antiracistes, en exaltant notamment le droit à la différence pour ceux qui « ne sont pas comme nous », ainsi que l'enrichissement mutuel qui résulterait d'échanges approfondis et d'une amitié vivante.

Le M.R.A.P. demande aussi d'une façon précise l'abrogation immédiate de toutes les mesures restreignant les droits et libertés fondamentaux des travailleurs immigrés et de leurs familles : le décret du 10 novembre 1977 sur l'immigration familiale ; la circulaire du 21 novembre 1977 autorisant l'emprisonnement sans jugement pendant sept jours des immigrés menacés d'expulsion ; le décret-loi d'avril 1939 limitant le droit d'association des étrangers ; le décret du 23 décembre 1977 et les autres dispositions qui empêchent les étudiants étrangers de s'inscrire, d'étudier et de travailler dans les mêmes conditions que les jeunes Français ; les entraves administratives écartant des études secondaires les enfants des milieux défavorisés, parmi lesquels une majorité d'enfants de migrants ; les articles particulièrement injustes de l'ordonnance du 2 novembre 1945 — en un mot les textes qui, ajoutés à la ségrégation de fait dans l'habitat, aux multiples inégalités dans le travail et les conditions de vie, dessinent les traits de plus en plus marqués d'un apartheid à la française...

Inversement, une législation positive favorisant la liberté et l'égalité des travailleurs immigrés devrait être adoptée dans les meilleurs délais.

⁂

LA lutte contre le racisme n'est pas seulement l'affaire de ses victimes directes et de quelques spécialistes. Il s'agit d'un grave problème national.

Alors que s'affirme le recul du colonialisme, que tous les peuples manifestent leur aspiration à la liberté et au progrès, le rayonnement de la France dans le monde, et singulièrement dans le tiers-monde, exige qu'elle donne d'elle-même une image vraiment conforme aux idéaux qu'elle prétend incarner. Alors qu'on présente généralement la « coopération » comme une aide aux pays en voie de développement, ne devrait-on pas enfin reconnaître que la présence des immigrés en France en est un autre volet, ce qui donnerait une tout autre dimension aux relations avec leurs pays d'origine ?

Mais il y va aussi des intérêts les plus élémentaires des Français. Cruel envers ses victimes, le racisme aliène la sensibilité et la raison de ceux qui s'y laissent prendre. L'arbitraire qu'il engendre contre certaines catégories constitue une menace pour tous. L'intimidation, les violences qu'il entretient, sont autant de périls pour la démocratie.

Aussi est-il urgent de libérer la France du racisme. Cela concerne chaque électeur, chaque citoyen. L'histoire a suffisamment démontré qu'un peuple qui tolère le racisme ne peut pas être un peuple heureux.

(*) Secrétaire général du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (120, rue Saint-Denis, 75002 Paris).

● *M. Georges Schmelz*, candidat investi par le Front national dans la 7e circonscription de la Seine-Maritime, a protesté samedi 4 mars contre la déclaration de M. Jean-Marie Le Pen, président du mouvement, attribuant aux militants du P.F.N. la responsabilité des incidents survenus dans la nuit du 28 février au 1er mars (*le Monde* des 2 et 3 mars). Il a demandé la convocation d'une assemblée générale extraordinaire du F.N. pour « *faire la lumière* » sur ces incidents et pour « *exiger l'union des forces de droite* ». Mme Louise Alaux, candidate du F.N. dans la 4e circonscription de la Gironde, a apporté son soutien à M. Schmelz.

● *M. Rongier*, candidat présenté le RUC (Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense) dans la 2e circonscription de la Loire, a assigné en référé le maire communiste de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce, et le doyen du conseil municipal, M. Louis Duchesne (P.C.) en qualité de directeur de publication de *Vivre à Saint-Etienne*, bulletin municipal d'information.

M. Rongier réclame la saisie du dernier numéro de cette revue paru le mois dernier, estimant inadmissible que ce mensuel, devant être « *essentiellement réservé à des comptes rendus d'activité municipale et dont la vocation ne peut être considérée comme politique, serve de tribune et de bulletin de propagande à un parti, et plus particulièrement au cours d'une période électorale* ».

Dans les Hauts-de-Seine

M. Ducoloné face à un anticommuniste « de choc »

Jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures aux élections législatives, on pouvait s'étonner du manque de combativité de la majorité dans la 11e circonscription des Hauts-de-Seine (Issy-les-Moulineaux, Vanves, Malakoff), où, en l'absence d'un adversaire de poids, le terrain semblait libre et la victoire facile pour le député communiste sortant, M. Guy Ducoloné.

M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur (rép. ind.) des Hauts-de-Seine, longtemps pressenti, avait dû finalement s'incliner devant le refus du R.P.R. de lui accorder pour suppléant M. André Roche, maire de Vanves. Puis M. André Fosset, sénateur (Un. centr.), encore hésitant à la veille de la clôture des inscriptions, refusait à son tour, sans doute trop incertain du soutien des autres formations de la majorité. On semblait buter devant l'impossible union.

Mais un homme guettait dans l'ombre, attendant le moment propice pour apparaître au grand jour et se porter candidat *in extremis* avec le soutien immédiat du R.P.R., du C.D.S. et du parti radical : M. André Santini, premier adjoint au maire d'Issy-les-Moulineaux, M. Raymond Menand (M.D.S.F.), et principal artisan de la victoire aussi nette qu'inattendue qu'a remportée la liste de la majorité contre celle de l'Union de la gauche, que menait M. Ducoloné, le 11 février dernier, lors d'une élection municipale partielle (*le Monde* du 13 février).

A trente-sept ans, ce Corse aux origines modestes, vient poursuivre à Issy-les-Moulineaux une carrière politique commencée à Courbevoie, où il fut, de 1971 à 1977, adjoint au maire, M. Charles Gérard-Deprez, député P.R. Proche du R.P.R., mais officiellement sans étiquette, accusé d'être « parachuté » depuis Courbevoie, M. Santini ne tarde pourtant pas à « faire son trou ».

Professeur de droit à l'université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), directeur du puissant IFAC (Institut de formation d'animateurs culturels), membre du comité directeur du Mouvement national des élus locaux, cet homme énergique, que ses adversaires disent « *cynique et sans scrupules* », a déjà acquis la réputation de « *ne se battre que pour gagner* ». Du reste, même s'il n'apparaît qu'aujourd'hui sur la scène politique, sa candidature est loin d'être improvisée : n'est-ce pas lui qui confiait, il y a déjà six mois, qu'il « *ne laisserait pas Jean-Pierre Fourcade être candidat à Issy-les-Moulineaux* » ? Depuis, le « *candidat unique de la majorité* » a mené une campagne « à l'américaine ».

Ses thèmes, ce sont, bien sûr, ceux de tous les candidats de la majorité ; mais ils paraissent, ici, bien accessoires au regard du principal cheval de bataille de M. Santini : l'anticommunisme. Sous les acclamations de ses sympathisants, l'adjoint du maire s'en est pris à M. Ducoloné, « *ce stalinien mal reconverti, usé par quatorze ans d'opposition* ».

Dans la 11e circonscription, la lutte est devenue âpre et le ton de la campagne s'est durci. Face à une gauche divisée derrière son député sortant, M. Santini, qui bénéficie du retrait du candidat R.P.R. et de la discrétion du candidat U.D.F. de dernière minute, espère se retrouver en tête à l'issue du premier tour. En attendant, les adversaires ne se font pas de « cadeau ».

FRANÇOIS ROLLIN.

LE GRAND-ORIENT DE FRANCE RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT A L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE

Le conseil de l'ordre du Grand-Orient de France, qui a siégé le 4 mars, publie la déclaration suivante concernant les prochaines élections :

« Fidèle à sa devise, qui est aussi celle de la République, le Grand-Orient de France tient à rappeler, à la veille de la consultation du pays, les grandes options qui ont toujours été les siennes.

» L'idéal maçonnique exige que l'homme soit libéré, respecté, écouté.

» Réunissant des hommes qui militent à titre individuel au sein de tous les grands courants, que ce soit dans les formations politiques, dans les syndicats ou dans les associations civiques, le Grand-Orient de France est convaincu qu'un certain nombre de structures économiques et sociales sont dépassées et demeurent un obstacle à une véritable amélioration de la condition humaine.

» Soucieux avant tout de la dignité de l'homme, il demande que soient garantis pour chacun : le respect de la vie, l'inviolabilité de la liberté individuelle, la liberté absolue de disposer de soi-même.

» Il souhaite que la société assure une répartition des richesses toujours meilleure, conformément à son sens de la justice.

» Le Grand-Orient de France réaffirme son attachement à la laïcité et à l'enseignement laïque, qui en est l'expression la plus importante.

» Il en appelle à la vigilance de tous les républicains et démocrates épris de liberté. »

EN CAMPAGNE

Les marionnettes

Samedi après-midi, place de l'Église à Rueil (Hauts-de-Seine). A l'angle d'une rue, des militants s'affairent et des roses rouges fleurissent. A terre, inertes, d'étranges marionnettes aux longues figures pâles et aux robes colorées. On s'en coiffe, on s'y glisse, on les habite, et les voilà qui s'animent, maladroites, silencieuses et mystérieuses. Quelques personnes, intriguées, s'arrêtent. Des enfants, fascinés, observent, partagés entre la curiosité et la peur.

Un magnétophone, un haut-parleur, un fond musical et un homme, un micro à la main, qui s'avance et explique : « *Le parti socialiste vous présente ce spectacle, où sept marionnettes en quête de personnages vont vous mimer quelques scènes de la vie quotidienne. Et d'abord, voici l'élu, très occupé en ces temps d'élections, qui se promène beaucoup, qui plante des arbres, qui inaugure. L'élu, symbole d'un pouvoir autoritaire, qui ignore les besoins réels des gens. L'élu qui parade, distribuant des bonbons...* » Les enfants sont ravis.

Se succèdent ensuite une série de tableaux, sur les choses de la vie. Le chômage, par exemple. Le présentateur indique qu'« *il y a plus d'un million de chômeurs dans le pays, deux mille dans la circonscription* ». Les marionnettes s'agitent sur un décor de pancartes représentant des usines et s'évertuent à « coller », autant que faire se peut, au dialogue enregistré :

« *Bonjour. Je suis un jeune. Je cherche un emploi. Vous avez du travail ?*

— C'est complet. »

« *Bonjour. Voilà mes diplômes...*

— ... Bref, vous ne savez rien faire. On vous prend quand même, mais ne soyez pas exigeant. »

La voix venue d'ailleurs poursuit son conte de faits :

« *Les temps sont durs pour tout le monde. L'entreprise décide de réduire ses effectifs. Dernier entré, premier sorti... Les jeunes d'abord, puis les femmes, et, pour finir, le fidèle collaborateur aux vingt-cinq ans de maison mis en retraite anticipée.* »

Une passante entraîne un bambin. « *Ils nous prennent pour des andouilles* », grommèle-t-elle. Tout autour, la vie continue. Les voitures défilent ; leurs passagers écarquillent les yeux. Les cloches de l'église sonnent 5 heures. C'est la vie qui passe... en attendant de changer.

Les marionnettes esquissent des pas incertains, oublient puis se rappellent, guidées par la voix. Seront tour à tour évoqués et mimés les problèmes des femmes qui travaillent (la crèche, l'enfant malade, le boulot incolore et mal payé), du cadre de vie (les transports, le logement, la spéculation, les logements luxueux, vides, et les H.L.M. de qualité, rares), de la hausse des prix, enfin, démontée à travers l'histoire d'une paire de chaussures qui passe de marionnette en marionnette tandis que valsent les étiquettes et que l'ouvrier, devenu consommateur, ne s'y retrouve plus.

A chaque fois, le meneur de jeu tire la morale politique de l'histoire et expose les solutions proposées par son parti. Il signale également la présence, dans l'assistance, du candidat et de son suppléant et invite les spectateurs à les interroger. Peine perdue. Ils passaient par là, ils se sont arrêtés, ont vu et entendu, certes, mais, recroquevillés sur eux-mêmes, ils resteront silencieux, impénétrables.

Cette apathie, cette difficulté à communiquer, à échanger, à dialoguer, tous les candidats en campagne, s'y heurtent. Certains s'y résignent. D'autres, comme ces militants de Rueil, la combattent, avec plus ou moins d'imagination, plus ou moins de bonheur dans une circonscription où, là comme ailleurs, chaque grand ensemble, chaque maison, est une forteresse dont il faut constamment, inlassablement, forcer la porte. Et pour quelques portes qui restent ouvertes, combien de visages fermés.

Changer la vie ? Et s'il s'agissait d'abord de la faire renaître... Le spectacle s'achève sur l'hymne du P.S., de Théodorakis. Un petit garçon bat spontanément des mains. Seul. « *Le politique*, confie une fillette, *c'est peut-être un artiste ; il peut faire les deux choses.* » Et elle s'éloigne tandis que les marionnettes, têtues, recommencent leur étrange ballet.

PATRICK FRANCÈS.

Un candidat-juge pour les bouilleurs de cru

« *Si vous êtes élu, que ferez-vous pour les bouilleurs de cru ?* » Dans chacune des deux cent trente-huit communes de la 2e circonscription de la Haute-Saône (Lure, Luxeuil-les-Bains), que le candidat Jean-Pierre Michel, trente-neuf ans, sillonne sous la bannière du parti socialiste au rythme d'une douzaine par jour, la question revient, immuable. Le militant du CERES, l'ancien secrétaire général du Syndicat de la magistrature, se serait contenté, voici seulement quelques semaines, de hausser les épaules.

Il a dû rapidement évoluer en prenant conscience sur le terrain des contraintes électorales. Aujourd'hui, M. Jean-Pierre Michel n'hésite pas à désavouer « *les députés des villes qui ne connaissent pas le problème, quel que soit leur parti* ».

Il s'engage, s'il est élu, à déposer une proposition de loi étendant à tout citoyen le privilège actuellement réservé à ceux qui en bénéficiaient avant 1960 : la franchise de taxes pour la distillation de dix litres d'alcool pur de fruits ou de gentiane. Ce qui ferait plaisir à bien des petits propriétaires de vergers, et les mettrait à l'abri de la crainte de la délation et de l'amende qui entoure leurs manipulations frauduleuses d'alambics...

« *Après tout, une goutte de gnôle n'a jamais fait de mal à personne. Ma mère en prenait à son goûter, jusqu'à quatre-vingt-dix ans* », assure une électrice dans la petite pièce faiblement éclairée de la mairie de Mignavilliers (deux cent cinquante-neuf âmes), bruyamment approuvée par une vingtaine d'auditeurs.

Ce qui n'empêche pas M. Jean-Pierre Michel de surveiller de près la consommation de son équipe de colleurs d'affiches, qui le précède d'une demi-heure dans sa tournée pour rameuter la population en distribuant des tracts et des disques portant la bonne parole. Il ne s'agit pas que la boisson fasse grimper, le soir venu, la propension de militants trop zélés à l'échange d'arguments autres que verbaux à l'égard des troupes adverses.

Les dédicaces

A chaque halte, M. Jean-Pierre Michel explique pourquoi dans ce fief radical de gauche un candidat socialiste se présente, pour la première fois depuis 1932 : « *En 1973, le M.R.G. n'a pas fait le plein des voix de gauche au deuxième tour.* » Un coup de griffe à M. Jean-Jacques Beucler : « *Il veut faire oublier qu'il est membre de la majorité et du gouvernement et apparaître comme quelqu'un d'aimable qui rend des services. Notre conception du rôle d'un député n'est pas celle d'une assistante sociale. Il faut une politique d'ensemble pour que les choses marchent bien.* » Une demi-douzaine de questions. Après les bouilleurs de cru, les plus fréquentes concernent la nécessité de limiter le cumul d'une retraite et d'un emploi (la Haute-Saône subit un taux de chômage particulièrement élevé), l'enseignement libre, les contacts du député avec les petites communes, les polémiques au sein de la gauche. Il faut aussi démentir les rumeurs diffusées par l'adversaire de « projets » de collectivisation forcée des terres. Et on repart déjà, « *pour ne pas prendre de retard* », en s'excusant avec force sourires et poignées de mains.

Dans la voiture, Daniel, ajusteur chez Peugeot, brosse un tableau des tendances politiques de la commune suivante. Elles dépendent largement de sa desserte ou non par le car de ramassage de la firme de Sochaux, et ceci détermine la proportion d'ouvriers. M. le juge de Paris écoute sagement. Son « parachutage » ne semble pas lui créer trop de difficultés parmi les militants locaux (« *Il nous fallait quelqu'un qui fasse le poids face à Beucler et à Maroselli* ») ni parmi les électeurs (il évite tout de même de circuler dans sa voiture immatriculée « 75 »).

« *Pour assurer un bon report des voix au second tour, il faut que Michel devance Maro* », proclament les militants, qui comptent sur l'image de sérieux d'un candidat-juge à laquelle certains électeurs sont sensibles. la justice n'est pourtant guère abordée dans les réunions, sauf... dans les librairies pour les dédicaces d'un nouveau livre, *J... comme Justice* (1).

MICHEL SIDHOM.

(1) *J... comme Justice*, par Philippe Madelin et Jean-Pierre Michel. Éditions Alain Moreau, 366 pages : 46 F.

PAS DE POLITIQUE SUR LES PANNEAUX SYNDICAUX

Le président du tribunal de grande instance de Dijon, M. Jacques Claveau, a ordonné, lundi 6 mars, le retrait du texte d'une résolution de la C.F.D.T. concernant les élections législatives des panneaux syndicaux de la Société de construction mécanique de Bourgogne, à Montbard (Côte-d'Or). La direction, devant le refus du responsable cédétiste de l'entreprise d'enlever le texte qu'elle estimait politique, avait intenté une action en référé. La C.G.T. et la C.G.C. avaient protesté contre l'attitude de la direction.

Dans son ordonnance, M. Claveau dit que « *le document affiché tend essentiellement à recommander un choix électoral en faveur des forces de la gauche, considérées comme les seules capables de satisfaire les revendications des adhérents, des militants et des organisations relevant de la centrale C.F.D.T.* » et que l'affiche litigieuse « *constitue un trouble manifestement illicite en ce qu'elle viole les dispositions non abrogées par les textes* ».

« *Il serait vain et hypocrite*, conclut-il, *de méconnaître que des considérations politiques et même politiciennes se mêlent à l'étude et à la défense des intérêts économiques et sociaux par les centrales syndicales et leurs organisations et que ces considérations influent profondément sur les positions prises par elles.* » — (Corresp.)

MORT D'UN COLLEUR D'AFFICHES

Le corps d'un jeune homme âgé de vingt-six ans, M. Michel Hurel, employé des postes, a été découvert dimanche 5 mars, à Montchamp (Calvados), près d'une voiture qui avait subi un accident. Il portait autour du cou un corde dont l'autre extrémité était attachée à la poignée du véhicule, à bord duquel on devait retrouver des affiches électorales du parti socialiste. M. Hurel devait, en effet, rejoindre une équipe de colleurs d'affiches. Le parquet de Caen a ouvert une information pour rechercher les causes exactes du décès.

PARIS : un jugement et des mises au point.

Mme Simone Rozès, président du tribunal civil de Paris, a débouté lundi 6 mars le R.P.R. qui avait demandé qu'il fût interdit à M. Jean Aillaud, candidat aux élections législatives dans la 11e circonscription de la capitale (XIIe arrondissement) d'utiliser dans sa propagande électorale les mentions « *Pour la majorité — pour le R.P.R.* ».

Mme Rozès a fait droit à l'argumentation développée au nom de M. Aillaud par Me Philippe Lemaire, en déclarant que la lettre par laquelle M. Monod indique la suspension de M. Aillaud (*le Monde* du 25 janvier) n'est accompagnée d'aucune justification de son expédition ni de sa réception par le destinataire.

D'autre part, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a confirmé le même jour son soutien à M. Pernin, auquel il écrit notamment : « *Vous gagnerez, car vous êtes le seul candidat de l'ensemble des formations politiques de la majorité et qu'à ce titre vous donnez l'exemple de l'union à laquelle aspirent les Françaises et les Français.* »

M. Paul Pernin est conseiller de Paris, adjoint au maire chargé des services industriels et commerciaux, élu du XIIe arrondissement.

Cet arrondissement comporte deux circonscriptions législatives, la 11e, dans laquelle la majorité l'a emporté, lors du scrutin municipal de mars 1977, et la 12e, dont le député sortant, M. Pierre Guillain de Bénouville, se représente (sous l'étiquette du Mouvement de la démocratie chrétienne) : dans cette circonscription, la liste d'union de la gauche a recueilli en mars 1977 50,04 % des suffrages.

Enfin, dans la 28e circonscription (XIXe arrondissement de Paris), le C.D.S. a confirmé qu'il soutient M. Jacques Féron (C.N.I.P.), candidat unique de la majorité, et qu'il désavoue M. Pierre Dufour, membre du C.D.S., candidat « *d'union pour la victoire de la majorité* ». Le député sortant, M. Henri Fiszbin (P.C.) se représente.

D'un département à l'autre

BOUCHES-DU-RHONE. — Le P.F.N. (Parti des forces nouvelles, extrême droite) présente MM. Jean-Pierre Berberian (1re circonscription), Philippe Forestier (3e), Pierre Marandat (5e) Gérard Kraps (9e).

La candidature de M. Philippe Marandat, soldat du contingent, dans la 9e circonscription a été invalidée par le tribunal administratif.

HAUTE-CORSE. — Après la « révélation » anonyme, rapportée par l'édition de Corse de *Nice-Matin*, de « *la plus importante fraude électorale jamais vue en Corse* » (*le Monde* du 7 mars), M. Pierre Pasqueni, maire d'Ile-Rousse et candidat (R.P.R.) dans la 2e circonscription de Haute-Corse, a déposé, lundi 6 mars à Bastia, une plainte contre X... pour fraude électorale. Selon les informations de *Nice-Matin*, six mille volets de votre par procuration, vierges mais déjà authentifiés, seraient en circulation dans l'île.

M. Yves Burgalat, préfet de la région corse, a qualifié lundi 6 mars ces assertions de « *campagne d'affabulation et d'intoxication ayant pour seul but de mettre en cause le fonctionnement des institutions démocratiques* ».

LOIRE. — M. Roger Partrat, député réformateur, candidat U.D.F.-C.D.S. dans la 4e circonscription (Firminy), nous signale qu'« *il est le seul candidat à pouvoir se réclamer du soutien du parti radical dans sa circonscription* ». M. Calvet, secrétaire général de ce parti pour la région Rhône-Alpes, obligé de retirer sa candidature « *sous la pression des états-majors parisiens* », avait annoncé qu'« *il se refusait à soutenir le député sortant* » (*le Monde* du 15 février).

PARIS. — M. Louis Moulinet (P.S.), conseiller de Paris (élu en 1971 et réélu en 1977 dans le treizième arrondissement), secrétaire du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville, nous a précisé qu'ayant décidé, pour des raisons personnelles, de ne pas être candidat aux élections législatives, son suppléant au Conseil de Paris, M. Louis Manaranche, candidat du P.S. dans la 13e circonscription, a été désigné « *avec son complet accord* ».

D'autre part, M. Jean Turco (R.P.R.), député sortant de la 14e circonscription (XIIIe arrondissement), qui ne se représente pas (le candidat du R.P.R. est M. Alexandre Sanguinetti) a décidé de soutenir le candidat du Mouvement de la démocratie chrétienne, M. Claude Lalis. M. Turco a été suspendu samedi 4 mars « *de sa qualité d'adhérent* » du R.P.R. par le secrétariat général du mouvement. D'autre part, Mme Françoise Pierra, candidate du P.S. dans la 3e circonscription (Ve arrondissement, dont le député sortant est M. Tiberi, R.P.R.), nous précise qu'elle occupe depuis cinq ans les fonctions de secrétaire du comité d'arrondissement, qui regroupe les trois sections socialistes.

VAL-D'OISE. — M. Louis Amice, maire de Bethemont-la-Forêt, candidat écologiste dans la 2e circonscription (Cormeilles-en-Parisis), reconnaît qu'il a bien déclaré à notre correspondante « ... *je ne suis pas favorable à la gauche* » (*le Monde* du 1er mars). Il tient toutefois à préciser qu'« *il n'est pas, non plus, favorable à la droite* ».

YVELINES. — La fédération du R.P.R. se félicite du retrait de la candidature de M. Philippe Heuzé, dans la 5e circonscription, où le candidat investi par le R.P.R. est M. Etienne Pinte (député sortant de la 4e circonscription de Seine-et-Marne). D'autre part, M. Daniel David, ancien candidat de l'union de la gauche aux élections municipales à Versailles, cofondateur du comité versaillais pour une nouvelle gauche, nous précise qu'il n'accorde pas son soutien à M. André Hautot, candidat du collectif écologique 78 dans la 5e circonscription.



POLITIQUE

M. Cheysson : penser que la gauche mènera une politique anti-européenne est un raisonnement absurde

Interrogé lundi 6 mars à France-Inter sur ce qu'on pensait dans les milieux européens de Bruxelles des élections françaises, M. Claude Cheysson, l'un des deux membres français de la Commission de la C.E.E., a notamment déclaré :

« Les gens ont toujours un peu peur quand ils imaginent un changement. (...) Si la gauche arrive au pouvoir en France, certains s'imaginent qu'elle va mener une politique anti-européenne, ce qui me paraît un raisonnement absurde, car la gauche a plus besoin de l'Europe encore que la majorité présente, étant donné que la gauche veut faire un effort de planification, que la gauche a fait des promesses et qu'il va falloir les inclure dans une possibilité de développement économique, ce qui comporte de jouer de la dimension européenne. Mais tout ceci fait un peu peur à Bruxelles. »

« Le premier ministre a dit, il y a peu de temps, que, d'après lui, la victoire de la gauche, c'était la fin de l'Europe pour la France, qu'il faudrait s'en retirer. Qu'en pensez-vous ?, lui a demandé le journaliste de France-Inter.

« C'est difficile pour un commissaire de juger les paroles d'un premier ministre d'un gouvernement européen, a répondu M. Cheysson. *Alors, je préférerais répondre au raisonnement et pas à la personne. Je ne comprends pas le raisonnement ; je ne le comprends pas du tout. Est-ce que oui ou non la gauche, élue en France par une majorité, sera responsable ? Est-ce qu'elle voudra réaliser son programme ? Si elle le veut, elle a besoin de la dimension européenne. On ne fait pas une industrie aéronautique à la dimension de la France. On ne règle pas les problèmes de l'importation, de l'exportation du textile à la dimension de la France. On ne modifie pas la place des ouvriers dans l'entreprise à la dimension de la France. On ne traite pas les problèmes d'environnement à la dimension de la France. C'est la géographie, c'est l'économie qui impose cela. Donc, un gouvernement de gauche responsable a besoin de la dimension européenne, et il me semble que, plus que tout autre, il évitera d'avoir des difficultés au niveau européen. »*

A propos de l'accès éventuel de communistes à des responsabilités gouvernementales en France et des réactions que cela susciterait à Bruxelles, notamment de la part des Allemands, M. Cheysson a expliqué : *« La surprise va être doublée d'une certaine incompréhension (...). Un communiste, pour un Allemand, c'est un de ces messieurs qui, à l'Est de l'Allemagne, a permis à l'U.R.S.S. de couper le pays en deux. Il est évident que la réaction d'un Allemand en face de ce type de communiste est une réactiontion d'hostilité fondamentale, viscérale. Mais cela n'a rien à voir avec la situation française. Donc il faudra d'abord expliquer ce que c'est qu'un ministre communiste. Mais, si c'est un représentant d'un gouvernement élu démocratiquement et menant un programme cohérent, un programme correspondant à la volonté de la France, eh ! bien, son étiquette, à mon avis, sera rapidement oubliée. »*

Au début de l'interview, M. Cheysson avait souligné, en réponse à une question, que les décisions de Bruxelles *« sont bien plus gelées »* par les variations du dollar que par les élections françaises.

[Les déclarations de M. Cheysson ont suscité des réactions dès mardi matin. « Le Figaro », en particulier, se scandalise des « propos pour le moins surprenants dans la bouche d'un haut fonctionnaire représentant officiellement son pays dans une capitale étrangère ». Cette assimilation entre un membre de la Commission de Bruxelles et un haut fonctionnaire représentant officiellement son pays traduit, pour le moins, une totale méconnaissance du statut des instances européennes. L'article 157 du traité de Rome, repris dans l'article 10 du traité de Bruxelles instituant un conseil unique et une commission unique des Communautés européennes, indique clairement que « les membres de la commission exercent leurs fonctions en pleine indépendance, dans l'intérêt général de la Communauté.

» Dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils ne sollicitent ni n'acceptent d'instruction d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme (...) Chaque Etat membre s'engage à respecter ce caractère et à ne pas chercher à influencer les membres de la Commission dans l'exécution de leurs tâches. »

Preuve supplémentaire qu'un commissaire n'est pas le représentant du gouvernement de son pays : l'article 158 précise que « les membres de la Commission sont nommés d'un commun accord par les gouvernements des Etats membres. »]

Vu de l'étranger

BONN : des motifs d'inquiétude

De notre correspondant

Bonn. — Les milieux politiques ouest-allemands, dans le camp gouvernemental ou dans l'opposition, sont véritablement « épouvantés » devant la perspective d'une victoire de la gauche française et d'une entrée éventuelle de ministres communistes au gouvernement. Certes, les dirigeants de Bonn font des efforts considérables et en très grande partie efficaces pour dissimuler leurs craintes et ne pas se voir reprocher une pression quelconque sur les électeurs d'outre-Rhin. De telles accusations seraient sans aucun doute inévitables si une quelconque voix autorisée s'élevait ici pour dire ce que presque chacun pense : la coopération franco-allemande deviendrait infiniment plus difficile si M. Marchais et ses amis devaient exercer à Paris une influence, même limitée, sur le pouvoir.

La logique, certes, n'est pas toujours à la base des réactions ouest-allemandes. Tel est particulièrement le cas dans les milieux populaires où l'on entend dire : « Mais pourquoi les Français raisonnables — *par là il faut entendre en gros ceux du centre gauche* — ne s'unissent-ils pas pour exclure les extrémistes de tous bords ? » *Beaucoup de citoyens, en effet, ne sont pas dépourvus de sympathie pour la thèse du changement. Nombre d'entre eux ayant voyagé en France ont été surpris et choqués par les conditions sociales qu'ils y ont découvertes. Personne ici ne comprend toutefois que l'on puisse se tourner vers le parti communiste pour résoudre ce genre de problème.*

A cet égard, un très large fossé sépare sans nul doute les réactions instinctives des deux peuples. Pour les générations actuelles en Allemagne de l'Ouest, qui connaissent le mur de Berlin, les barbelés, les mines et les installations de tir automatiques le long des frontières de la R.D.A., la « tentation communiste » reste tout à fait incompréhensible.

Les têtes d'affiches

Le déroulement de la campagne électorale ne peut qu'accroître la perplexité des observateurs allemands. A leurs yeux deux questions à la fois essentielles et paradoxales ont cependant surgi de la confusion des débats. Celles-ci sont d'ailleurs posées aussi bien sur les bords de la Seine. Tout d'abord, en effet, on se demande à Bonn « si Marchais veut gagner ». *Les spéculations de la presse ouest-allemande n'ont rien d'original. Encore l'accent est-il mis sur le fait que le pouvoir, pour les communistes français, signifie la prépondérance sur leurs alliés.*

Le leader de l'opposition chrétienne-démocrate, M. Helmut Kohl, en se gardant bien lui aussi de faire explicitement allusion aux élections françaises, vient d'ailleurs de développer ce thème. Dans un discours prononcé la semaine dernière pour rappeler l'écrasement du régime tchécoslovaque en 1948, il a souhaité que s'ouvrent enfin « dans les pays libres de l'Europe » *les yeux de ceux des démocrates encore disposés à croire que les communistes puissent changer. Bien peu de libéraux ou de sociaux-démocrates contrediraient cette prise de position du chef de la C.D.U.*

*Avec non moins d'insistance, les analystes des affaires françaises dans la presse et la télévision posent, à propos de M. Chirac, la même question que pour le leader communiste. Certes on ne va pas toujours jusqu'à lui attribuer le désir de voir la majorité battue. Mais certains commentateurs estiment que la carrière et les ambitions personnelles du président du R.P.R. pourraient être mieux servies si, après une expérience manquée de la gauche au pouvoir, il pouvait se présenter en « rassembleur » de toutes les forces anticommunistes et peut-être même en « sau*veur de la France ».

L'attention de la presse allemande est concentrée beaucoup plus sur MM. Chirac et Marchais que sur les autres leaders politiques. Dans ce test de popularité d'une nature très spéciale, c'est, semble-t-il, le chef du R.P.R. qui détient la palme. C'est lui en tout cas qui se voit attribuer le plus grand nombre de photos et de gros titres.

En revanche, les commentaires les plus élogieux sont plutôt réservés au premier ministre, bien qu'on ne lui attribue pas la place dominante dans le combat électoral. Pour beaucoup en effet M. Barre est un exemplaire — jugé naturellement beaucoup trop rare — du « Français sérieux » qui s'abstient de recourir à la démagogie. Encore reconnaît-on que cette attitude ne constitue pas pour lui un avantage lorsqu'il s'agit d' « aller au charbon ». Cependant, même ceux des correspondants parisiens de la presse allemande qui paraissent éprouver le plus de sympathie pour le premier ministre ne font plus la moindre allusion au programme de Blois.

Les craintes profondes

Quant à M. Mitterrand, le plus grand mérite qu'on lui reconnaît est d'être attaqué par M. Marchais. Le chef socialiste n'a jamais été très populaire ici. L'antipathie à son égard est d'ailleurs presque aussi marquée dans les milieux sociaux-démocrates que dans les autres partis. Il est vrai que depuis quelque mois les rapports se sont un peu dégelés entre les dirigeants socialistes de Paris et ceux de Bonn. Il n'empêche que la méfiance à l'égard de M. Mitterrand est très loin d'être dissipée. Même pour la plupart des sociaux-démocrates le premier secrétaire du parti socialiste français reste l'homme qui veut faire entrer le loup communiste dans la bergerie démocrate.

Certaines des craintes que l'on éprouve ici ne dépendent même pas du résultat des élections. Tout d'abord, en effet, les dirigeants de Bonn redoutent que la France ne soit bientôt secouée par une nouvelle vague d'agitation, de grèves et de troubles dans les usines, que ce soit pour célébrer la victoire de la gauche ou pour protester contre le succès de la droite.

Les inquiétudes les plus profondes toutefois ont trait à la coopération économique entre les pays européens et à leur défense militaire au cas où les communistes partageraient le pouvoir à Paris. En ce qui concerne la Communauté, la plupart des experts sont convaincus que, même si le parti socialiste fait de son mieux pour éviter une crise profonde dans la C.E.E., le programme énoncé et les promesses déjà données aux électeurs ne pourraient qu'accentuer la crise économique, contraindre la France à prendre des mesures protectionnistes et mettre ainsi en cause les fondements essentiels du Marché commun.

Dans l'ordre militaire, les préoccupations sont encore plus graves. Depuis bien des années déjà les dirigeants de la République fédérale regrettent que la place de la France au sein de l'alliance atlantique soit trop limitée. Avec la gauche au pouvoir, on est convaincu ici que la participation française à la défense occidentale deviendrait extrêmement précaire. Une réaction excessive sans doute, mais très répandue aussi bien parmi les responsables que parmi les simples citoyens, ne consiste-t-elle pas à entrevoir un « encerclement » de la République fédérale si les influences communistes devaient s'étendre encore en Italie comme en France ?

JEAN WETZ.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'après 19 mars

A quelques jours du premier tour des élections législatives, les hebdomadaires examinent les différentes éventualités, et essentiellement celle d'une victoire de la gauche.

L'un des rares à envisager un succès de la majorité actuelle, Michel Gonod s'interroge dans *PARIS-MATCH* sur la personnalité du futur premier ministre : *« Peyrefitte ? Pourquoi pas, répond-on au R.P.R. Chaban ? Certainement pas. Cheysson ? Pas question. « Si la gauche gagne, Mitterrand en ferait son ministre des affaires étrangères, explique l'entourage de Chirac. C'est dire l'attachement qu'il nous porte. » Alors qui ? Barre pourrait faire la transition, pense-t-on du côté du R.P.R. Giscard l'userait jusqu'à la corde avant de former à l'automne un nouveau gouvernement dont les deux objectifs seraient : l'ouverture politique jusqu'aux socialistes et un effort prononcé contre les inégalités. »*

Dans *VALEURS ACTUELLES*, André Lesueur croit pouvoir révéler que M. Giscard d'Estaing aurait déjà adressé une proposition de collaboration à M. Pierre Mendès France. Il note que l'ancien président du conseil *« reste le possible dénominateur commun de la classe politique »* et il ajoute : *« M. Giscard d'Estaing a pu percevoir la permanence du « rêve mendésiste » dans ce double espoir de l'opinion : l'alternance et la réconciliation. »*

Pour Antoine Violet de *L'UNITE*, hebdomadaire du parti socialiste, le chef de l'Etat est placé devant un dilemme : *« Ou la gauche l'emporte effectivement et il se voit contraint, peut-être après avoir eu recours à quelques astuces sans grande portée, d'appeler à l'hôtel Matignon l'un de ses dirigeants ; ou bien la droite arrache la victoire au second tour grâce à un mauvais report de voix à gauche, mais dans cette majorité miraculée la confusion est si grande — le R.P.R. s'y étant de nouveau taillé la part du lion — et dans le pays la situation si tendue qu'il faut faire appel à un homme fort. Comment Giscard d'Estaing échapperait-il dans le premier cas à François Mitterrand, dans le second à Jacques Chirac ? »*

Que se passerait-il entre M. Giscard d'Estaing à l'Elysée et M. Mitterrand à Matignon ? *« Tout, absolument tout »*, affirme André Chambraud, dans *LE POINT*, avant d'ajouter : *« Le tempérament des hommes, la situation économique, les mécanismes politiques et électoraux, enfin le caractère sans précédent qu'aurait dans l'histoire de France une victoire de la coalition P.S.-P.C. conduirait tôt ou tard à un affrontement entre Giscard et Mitterrand. (...) Que Giscard démissionne alors pour provoquer des élections présidentielles ou dissolve l'Assemblée, peu importe ; une victoire de la gauche appellera forcément, à terme, un match-revanche, décisif celui-là. »*

Josette Allia et Bernard Guetta publient dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, d'après une enquête d'Alain Chouffan, la liste de la trentaine de grands commis de l'Etat qui pourraient *« tout bloquer si la gauche l'emporte »*.

C'est dans les ministères que Sylvie Pierre-Brossolette a enquêté pour *L'EXPRESS*. Elle y a constaté : *« Contrairement aux membres des cabinets, politiquement solidaires de leur ministre, les responsables des grandes administrations entendent, eux, rester en place. Certains se « couvrent » en se syndicalisant ou en tenant des propos de vieux sociaux-démocrates. D'autres, qui avaient toujours gardé pour eux leurs opinions de gauche, les laissent poindre. La grande question reste de savoir à qui ils obéiront s'ils doivent choisir, un jour, entre le chef de l'Etat et un premier ministre de gauche. »*

Maurice Goldring revient dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, sur les thèmes abordés pendant la campagne électorale et plus particulièrement sur ceux traités par les communistes. Il souligne : *« Si les communistes avaient cédé sur les buts et les moyens de changement, nous aurions aujourd'hui un débat confus, une nébuleuse de mécontentement, une délégation aveugle de la responsabilité de chacun, un chèque en blanc, un vote par procuration. En votant communiste le 12 mars, mon bulletin sera un chèque barré, dont je connaîtrai le montant exact, ainsi que le nom du destinataire. »*

Voyant dans la proposition faite par M. Mitterrand d'un *« accord politique commun »* une *« ouverture »*, François Turquan assure dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U. : *« Cette proposition doit être mise à profit pour créer les meilleures chances de victoire au deuxième tour. Mais, par rapport aux aspirations des travailleurs, elle ne peut faire oublier que, au-delà de l'objectif prioritaire des 12 et 19 mars —* battre la droite *— les problèmes de fond subsistent, et rendent nécessaire la reprise d'un débat public et approfondi. »*

Dans *POLITIQUE HEBDO*, Hervé Hamon conseille de voter à gauche : *« A gauche, précise-t-il, où ne s'offre nul « bon choix », lisse, apaisant, quiet, catégorique. »* Il poursuit : *« Les impératifs, nous les connaissons :* 1) *provoquer la constitution d'un gouvernement d'union ;* 2) *préparer l'articulation entre le sommet et la base ;* 3) *susciter un débat, un vrai, sur la crise et ses remèdes ;* 4) *semer les germes d'une recomposition du mouvement ouvrier, tout en enrayant les déferlements « autonomes ». »*

Georges Montaron évoque dans *HEBDO - T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN* le contexte international en cas de succès de la gauche, et il relève : *« Déjà, de bonnes âmes de la social-démocratie allemande expliquent aux dirigeants socialistes qu'ils ne devraient pas, au lendemain de leur éventuelle victoire, embarquer avec eux des ministres communistes. On comprend l'attitude de ces socialistes-là qui ont fait le choix du camp américain. C'est bien la preuve que c'est seulement dans le cadre d'une politique d'indépendance nationale qu'un gouvernement de gauche peut exister et qu'il a le plus de chances de donner vie à ses espérances ne les transformant en réalités concrètes. »*

Élections et contraventions

Les contraventions se font rares depuis quelques semaines dans les rues de Paris. Et les automobilistes s'interrogent sur les raisons de cette mansuétude inhabituelle.

Qu'ils soient rassurés. Le corps d'élite des contractuelles n'est ni victime d'une épidémie, ni en grève. Il n'a rien perdu de sa conscience professionnelle. Mais de discrètes consignes d'indulgence ont été données par les autorités. Sans doute a-t-on pensé qu'élections et contraventions ne faisaient pas bon ménage.

ÎLE-DE-FRANCE

Évry n'est pas Moscou

L'ardeur au combat

EN ILE-DE-FRANCE

VII. — ESSONNE : un dortoir encombré

par ANDRÉ PASSERON

L'Essonne est toujours opposée à la Lozère lorsque l'on veut mettre en relief l'absurdité du découpage électoral. Dans le second de ces départements, deux députés représentent en effet, 80 234 habitants, alors que l'Essonne n'a que quatre députés pour 923 619 habitants, selon les chiffres du recensement de 1975. La population de ce département du sud de la région parisienne a pratiquement doublé depuis 1962, où elle atteignait déjà 479 500 habitants. Le nombre des candidats a également progressé de façon spectaculaire : dix-huit en 1967, vingt-six en 1968, trente-quatre en 1973 et cinquante-deux aujourd'hui. Devenue un véritable département-dortoir, l'Essonne a vu pousser en quelques années, sur ses terres à blé, les cités, les tours, les résidences, les villes nouvelles, où, souvent, l'imagination des architectes s'est donné libre cours.

Parallèlement à ce développement démographique, la poussée de la gauche s'est manifestée à travers les diverses consultations électorales. En 1967, le parti communiste avait ravi aux gaullistes trois des quatre circonscriptions qu'ils détenaient, mais, l'année suivante, l'U.D.R. avait pris sa revanche et retrouvé son monopole. En 1973, enfin, seul M. Boscher, dans la 2e circonscription, réussissait à conserver un siège au mouvement gaulliste. Mais, en 1976, puis en 1977, M. Boscher a perdu successivement ses mandats de conseiller général et de maire d'Evry. Si la gauche compte bien étendre son influence dans un département dont la sociologie lui paraît favorable, les formations de la majorité, centristes et surtout gaullistes, estiment qu'elles peuvent reconquérir des bastions en raison de leur présence déjà ancienne dans cette région.

1re : Corbeil, Bruney, Juvisy, Montgeron.

Dans la 1re circonscription, M. Combrisson, qui avait récupéré en 1973 le siège de député qu'il avait dû céder en 1968 à un jeune candidat U.D.R., M. Jean-Claude Fortuit, a renforcé sa position avec sa réélection au premier tour des élections municipales de 1977 à la mairie de Corbeil.

M. Fortuit se présente de nouveau, mais sans investiture formelle des formations de la majorité, bien qu'il bénéficie du soutien de nombreux cadres locaux du R.P.R. Il ne désespère pas d'arriver en tête de la majorité en faisant appel à l'électorat gaulliste, comme cela s'était produit en 1973, où il avait recueilli deux fois plus de voix que le candidat réformateur. Pour tenter de retrouver son siège, il doit donc se battre sur deux fronts, puisqu'il s'en prend aussi à M. Serge Dassault, membre du CNIP et du Nouveau Contrat social de M. Edgar Faure, investi par l'U.D.F. et soutenu, en principe, par le R.P.R. Agé de cinquante-deux ans, président de l'Electronique Marcel Dassault, le fils du célèbre avionneur s'est lancé dans la politique sans succès lors des dernières élections municipales à Corbeil, déjà contre M. Combrisson, bien qu'il se flatte d'avoir affaibli la *« forteresse communiste »* de 10 % en recueillant 35 % des suffrages exprimés.

Malgré l'ampleur des moyens dont il dispose, il reconnaît qu'il n'a *« pas choisi la solution de facilité »*, mais il ajoute : *« Si je fais de la politique, c'est d'abord pour être utile, c'est-à-dire pour battre la gauche. »* Se disant *« apôtre de la gestion participative »*, telle qu'elle se pratique d'ailleurs dans son entreprise, pourfendeur du *« collectivisme »*, il parcourt inlassablement la circonscription, se montre et s'affiche le plus possible, et promet comme une récompense à venir pour ses électeurs : *« Si je suis élu, il y aura une usine Dassault dans la circonscription »*, mais il précise aussitôt : *« Je dis bien la circonscription, et non pas à Corbeil tant qu'il y aura M. Combrisson. »*

Le parti socialiste, qui, en 1973, n'avait pas recueilli 10 % des inscrits, présente cette année une militante de trente-trois ans, Mme Renée Espinasse, élue maire de Boussy-Saint-Antoine en 1977 et qui estime symboliser le nouveau P.S. Elle affirme que ses rapports sont *« cordiaux »* avec le candidat communiste. Ce dernier insiste surtout dans sa campagne sur la création d'emplois sur place afin de réduire les migrations quotidiennes. Alors qu'il n'y a que vingt mille emplois pour une population de deux cent cinquante mille habitants dans la circonscription, M. Combrisson aime à se comparer à un *« termite qui tente de réaliser par-ci, par là, des zones d'emploi »*.

Huit autres candidats vont figurer au premier tour, dont six pour la gauche : M. Pierre Jacob, M.R.G. ; M. Angelo Alterio, Ecologie 78 ; Mme Monique Smolar, Front autogestionnaire ; M. Yves Thoraval, Lutte ouvrière (qui avait recueilli 1 700 voix sur 81 861 suffrages exprimés en 1973) ; MM. Jacques Levy (extrême gauche) et François Vallot, Ligue communiste révolutionnaire. A droite, deux candidatures ont été enregistrées, celles de MM. Bernard Coll (modéré) et Christian Le Quellec (droite).

2e : Arpajon, Brétigny, Étampes, Evry (partie), Mennecy, Ris-Orangis.

C'est dans la 2e circonscription que le bastion gaulliste assiégé a résisté le plus longtemps. Député depuis 1958, M. Michel Boscher ne se représente plus. Réélu avec seulement 528 voix d'avance sur son concurrent communiste en 1973 (il y avait 87 926 suffrages exprimés), M. Boscher a depuis perdu son siège de conseiller général et son mandat de maire d'Evry au profit d'un socialiste. M. Boscher a été dans une certaine mesure victime de la ville nouvelle d'Evry qu'il avait contribué à édifier. Pour assumer son héritage, la majorité n'a pas réussi à s'unir. L'U.D.F. présente un candidat du parti républicain, le Dr Michel Conte, maire de La Ferté-Alais, qui n'a jamais entretenu des relations bien amicales avec M. Boscher, lui reprochant notamment le cumul de ses mandats.

Plus ambitieuse est la candidature du Dr Bernard Pons, ancien député R.P.R. de la 2e circonscription du Lot (Figeac) depuis 1967, ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture et spécialiste des problèmes de santé, qui conduit sa campagne de façon systématique et active. De contact facile, il multiplie les déplacements et les réunions. Il se défend d'être un véritable parachuté, en constatant que Paris, où il habite, est tout de même plus proche de l'Essonne que du Lot.

La gauche, elle aussi, présente dans cette circonscription un Essonnien et une « parachutée ». Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du parti communiste, responsable des problèmes de santé au comité central, est âgée de trente-six ans. Lyonnaise d'origine, elle s'est installée à Brétigny il y a trois ans. Elle prend la place de M. Lefranc, candidat communiste de 1973, qui avait alors talonné M. Boscher. Les communistes déploient de grands efforts pour le siège de cette circonscription dont la conquête leur assurerait un monopole absolu dans le département. Mais Mme Bertrand doit surtout se faire connaître dans les secteurs non urbanisés de cette vaste circonscription où M. Mitterrand ne l'a emporté que de justesse en 1974 (50,6 % de voix).

Les socialistes, qui avaient recueilli il y a cinq ans deux fois moins de voix que les communistes, présentent M. Jacques Guyard, maître-auxiliaire d'histoire à la Sorbonne. Membre du CERES, il est depuis l'année dernière adjoint au maire d'Evry et président du syndicat communautaire d'aménagement de la ville nouvelle. Les socialistes soulignent l'importance des progrès électoraux qu'ils ont réalisés aux cantonales et aux municipales. L'ambition de M. Guyard de devancer Mme Bertrand au premier tour risque d'être gênée par la présence d'un candidat radical de gauche, M. Michel Bretagnol. D'autres voix de gauche seront sollicitées par quatre candidats, Mme Claudine Gyssard (gauche), MM. Daniel Vitry (Lutte ouvrière), Michel Martin et Thierry Berichvilli (extrême gauche)

Les marginaux de la majorité, de leur côté, seront représentés par un « Français de bon sens », M. Henri Marcille, et par deux « divers droite », Mme Christiane Loretz-Dodan et M. Alain Sfez.

Palaiseau
Savigny-s-Orge
Montgeron
ÉVRY
ESSONNE
1
2
3
4

Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

3e : Athis-Mons, Longjumeau, Massy, Sainte-Geneviève-des-Bois, Savigny, Viry-Châtillon.

La 3e circonscription est aussi la plus convoitée : M. Pierre Juquin, député communiste depuis 1973, devra y affronter treize concurrents ! Membre du comité central du P.C., M. Juquin avait récupéré le siège que M. Jacques Mercier (U.D.R.) lui avait ravi en 1968. Ce dernier s'était retiré en 1973, la majorité était alors représentée par M. L'Helguen, C.D.P., maire d'Athis-Mons.

Cette circonscription, qui est la plus peuplée de France, avec quelque 350 000 habitants, symbolise l'explosion démographique de la périphérie de Paris, et la la poussée de la gauche y est sensible.

D'où l'âpreté de la concurrence entre le P.C. et le P.S. Ce dernier est représenté par M. Claude Germon, âgé de quarante-trois ans, membre du comité directeur, maire de Massy et membre de la commission exécutive de la C.G.T. Ayant abandonné ces dernières fonctions pour la durée de la campagne, il s'est opposé aux prises de position politiques de M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T. Il s'efforce de développer l'essor récent du P.S. et il affirme : *« Ce département est à gauche, mais l'équilibre peut changer. A l'origine, cette circonscription était ingagnable pour le P.S. Or aujourd'hui nous avons une certitude : le score va être serré à 500 voix près. Ce peut être une surprise nationale. »*

Pour y parvenir, M. Germon n'a pas ménagé sa peine. M. Mitterrand est venu le soutenir. Et, sur le terrain, les huit cents militants socialistes tiennent tête aux quatre mille communistes dans une intense bataille d'affiches et de tracts.

Pourtant M. Juquin ne s'inquiète guère. *« Tout cela est de l'intox*, dit-il. *Je ne me sens pas perdre de voix, au contraire. M. Germon se fait énormément d'illusions. Je serai élu. »* Et il ajoute : *« Ce qui est en cause, ce n'est pas ma réélection. Elle va de soi. Ce qui est en cause, c'est la politique nationale. En cinq ans, j'ai fait plus de quatre cents débats publics. Je me bats pour un gouvernement de gauche avec des ministres communistes au nombre desquels il n'est pas exclu que je sois. »*

La profusion des « petits » candidats va disperser quelques voix de gauche entre MM. Alain Forget (M.R.G.), désavoué par la direction nationale de son parti, qui soutient M. Germon, Jean Emin (écologiste), Claude Nephtali (L.O.), Gérard Caille (Organisation communiste des travailleurs), Pierre Godefroy et Mme Marie-Thérèse Cuffini (extrême gauche).

Dans la majorité, le duel sera surtout circonscrit entre M. Marc Bourgeois, président de la fédération départementale du C.D.S., candidat de l'U.D.F., et M. Roger Tagand, R.P.R., qui s'est tôt lancé dans une active campagne de porte-à-porte, mais qui risque d'être un peu gêné par un gaulliste de gauche, M. Robert Bordes, et aussi par le candidat du C.N.I.P., M. Pierre Durckel, alors que deux « divers droite » se présentent aussi, MM. Maurice Zard et Lucien Usselmann.

4e : Bièvres, Dourdan, Limours, Orsay, Palaiseau.

Dans la 4e circonscription, le candidat communiste, là aussi, avait retrouvé en 1973 le siège que le gaulliste lui avait ravi en 1968. M. Robert Vizet, maire de Palaiseau, éliminait ainsi M. Léo Hamon, ancien ministre U.D.R. La succession de ce dernier est recherchée aujourd'hui par un journaliste de France-Inter, M. Michel Marteau, R.P.R., qui fait une active campagne. Il espère que les autres candidats de la majorité — avec lesquels il a de bonnes relations — ratisseront l'électorat à son profit pour le second tour. Il s'agit de MM. Jean Fueryer, P.R., chargé de mission au cabinet du ministre des finances, William Gauci, démocratie chrétienne, Jean-Pierre Dupui-Casteres, (Collège pour une société de participation), Jacques Durand et Mme Arlette Mallet, modérés.

M. Vizet devra surtout compter avec M. Yves Tavernier, membre du comité directeur du P.S., professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, que M. Mitterrand est venu soutenir dans cette circonscription où les installations universitaires sont nombreuses et où le P.S. jouit d'une bonne audience. Il a choisi comme suppléant M. Paul Loridan, maire des Ulis, une toute récente « ville nouvelle ». Il a reçu également le soutien officiel de M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, qui a désavoué la candidature de M. Georges Dortet, maire de Fontenay, président du district de Limours, qui s'était présenté en 1967 comme F.G.D.S. dans la 2e circonscription.

Trois candidats d'extrême gauche sont en lice : Mme Martine Cambert (L.C.R.), MM. Jean-Claude Le Scornet (Front autogestionnaire), Jean-Paul Delquiny (L.O.), ainsi qu'un écologiste, M. Marcel Massiou.

LES ÉLUS DE 1953 A 1977

	58	62	67	68	73
Gaullistes	3	4	1	4	1
Centristes	1	—	—	—	—
Communistes	—	—	3	—	3

Dans ce tableau :
— Les élus « gaullistes » avaient l'étiquette U.N.R. en 1958 et 1962, U.D.-Ve en 1967 et U.D.R. en 1968 et 1973.
— Les « centristes » sont ceux du M.R.P. en 1958.

Évry n'est pas Moscou

Elle est née à Lyon, cela s'entend. Elle n'en est pas à sa première campagne électorale, cela se voit. Mireille Bertrand, trente-six ans, l'une des deux femmes que compte le bureau politique du parti communiste français, n'a rien d'une néophyte. Petite, frêle et menue, enfouie sous un col roulé et un pantalon de velours, les yeux bleu-gris, les cheveux frisés, coiffée « à l'afro », elle est, dans toute cette fièvre, d'un calme qui surprend. Un calme concentré que contredit parfois la vigueur de ses paroles.

Manifestement, parler d'elle ne lui plaît guère, et si elle le fait, dans son austère bureau du siège du P.C., place du Colonel-Fabien, c'est bien pour sacrifier aux rites de la campagne. Le sens du devoir, elle connaît. L'organisation, la méthode, aussi. Alors elle parle, elle raconte, sans fioritures, étonnée qu'on lui demande tant de détails.

« Je suis née à Lyon. Mon père était ouvrier du bâtiment, militant communiste. Pendant la guerre, il a pris le maquis et il a été tué par les Allemands, dans la Résistance. Ma mère était ouvrière, elle aussi. Dans le tulle. Des conditions de travail épouvantables. Elle a dû nous élever seule, ma sœur et moi, à la dure ; elle rentrait le soir épuisée. Alors très tôt, je suis entrée aux Jeunesses communistes. J'avais quinze ans. Puis je suis devenue aide-chimiste et j'ai commencé à travailler, à Lyon, dans diverses usines. Je me suis fait licencier pour activités politiques et suis entrée chez Berliet, où je m'occupais des activités sociales et culturelles. J'y suis restée jusqu'en 1966. »

L'ardeur au combat

C'est là qu'elle renonce à la vie professionnelle pour devenir permanente du P.C., à Lyon d'abord, puis à Paris. Elle a alors vingt-six ans. Elle grimpe peu à peu les échelons dans la hiérarchie du parti. De secrétaire fédérale, dans le Rhône, elle deviendra, dès 1970, membre du comité central puis, en 1972 du bureau politique. *« Alors j'ai quitté Lyon et me suis installée dans l'Essonne. »* Deux fois déjà, dans le Rhône, elle a été candidate aux législatives. Deux fois, elle a échoué. Elle n'en tire manifestement pas d'aigreur. *« La lutte, c'est cela. »*

Mais cette fois elle met dans le combat l'ardeur que confèrent la maturité et les responsabilités. *« Je suis chargée au bureau politique des questions de santé, de sécurité sociale, de cadre de vie, d'environnement, de transports... C'est vrai, c'est lourd. Pendant une campagne électorale surtout, on ne touche pas terre. Mon mari ? Il est architecte. Oui, il est communiste lui aussi, il l'était déjà avant de me connaître. »* Ses trois enfants : seize ans — *« J'ai commencé tôt ! »*, — quatorze ans, six ans, *« ne sont pas organisés »*. Il faut comprendre, bien sûr, ne sont pas politisés. *« Je ne suis pas pour surprotéger les enfants, ce n'est pas normal qu'ils soient servis comme des papes. »*

L'expression surprend, mais mais elle est dite si sérieusement qu'on n'a pas même envie de sourire. Elle non plus. *« Vous savez, quand on demande aux gens ce qu'à leur avis il faut changer, ils vous répondent : tout. »* Alors, la caractéristique de notre situation, *« c'est toute cette misère, cette surexploitation épouvantable que l'on découvre tous les jours. Car ce sont ceux dont les conditions de travail sont les pires qui sont aussi les plus mal logés et les plus malades. Ils sont même obligés d'attendre la fin du mois pour se soigner. Il faut supprimer le droit à dépassement dont disposent tant de médecins, rembourser l'hospitalisation à 100 % et tout le reste à 80 %. »*

Le P.C. ne veut pas pour autant d'une médecine nationalisée, à l'anglaise ? *« Non, ni à l'anglaise ni à la russe ! Nous ne voulons rien imposer d'en haut. »* Et nos modèles, ajoute-t-elle en secouant la tête, sont à trouver chez nous. D'ailleurs, les électeurs de la deuxième circonscription de l'Essonne peuvent lire sur les affiches où sourit Mireille Bertrand : *« Avec des ministres communistes, c'est en France que se décidera la politique de la France. Ni à Washington, ni à Bruxelles, ni à Bonn, ni à Moscou. »*

Mireille Bertrand enfin est une femme *« comme 33 % des adhérents du P.C. »*, précise-t-elle. Est-ce faire progresser la cause des femmes que de militer au P.C. ? N'y trouve-t-on pas autant qu'ailleurs de misogynes impénitents, convaincus que la politique est affaire d'hommes ? La candidate secoue ses boucles et, pour la première fois, sourit. *« Bien sûr, sur vingt et un, au bureau politique, nous ne sommes que deux femmes. Mais enfin, au P.C., lutter pour les droits des femmes, c'est une tradition. »* Il faut, sur ce point dit-elle lutter contre des mentalités archaïques. Il faut, par exemple, montrer aux enfants que le travail des femmes est aussi important que celui des hommes. C'est seulement de cette façon que nous cesserons d'être dévalorisées. *« Je sais bien qu'une société marxiste ne règle pas automatiquement ces problèmes. En U.R.S.S., par exemple, c'est loin d'être parfait. »*

Evry n'est pas Moscou, comme le disent les affiches de Mireille Bertrand.

CLAIRE BRISSET.

société

Le Monde

ÉDUCATION

A Saint-Mandé (Val-de-Marne)

« Ping-pong » administratif à propos de l'école Decroly

L'école expérimentale Decroly de Saint-Mandé (Val-de-Marne), qui est toujours rattachée à l'école normale parisienne de la rue d'Auteuil, fonctionne cahin-caha depuis que la mairie de Saint-Mandé, le 22 février, a décidé de fermer le bâtiment principal pour raisons de sécurité. Les trois cent vingt-huit élèves de l'école en sont réduits à se relayer dans les locaux préfabriqués — « provisoires » depuis vingt ans — en attendant qu'une décision soit prise (« le Monde » du 23 février).

« *Le jeu de ping-pong continue* », a déclaré Mme Mali Herzberg, présidente de l'association Decroly (formée par des parents et des enseignants), en annonçant le 6 mars, au cours d'une conférence de presse, que la mairie de Paris, propriétaire de l'école, n'a pour l'instant débloqué que 42 000 francs pour les travaux d'urgence (étanchéité et consolidation de l'ancien bâtiment) mais refuse de payer la reconstruction complète de l'école.

« *De toute façon, vous n'aurez rien avant le 19 mars* », a observé M. Robert-André Vivien, député (R.P.R.) du Val-de-Marne, qui a fait état d'une lettre « *positive* » que le directeur de cabinet du ministre de l'éducation, M. Gérard Prioux, lui a adressée le 27 février. On y lit notamment : « *Le ministère de l'éducation ne s'est jamais désintéressé de cette école et a toujours observé avec attention la mise en œuvre des méthodes pédagogiques originales qui y sont appliquées.* » Mais M. Prioux rappelle aussitôt que « *c'est la Ville de Paris, en tant que propriétaire, qui est responsable de la mise en œuvre et du financement des travaux de rénovation ou d'extension* ». La lettre rappelle enfin que le ministère a délégué en 1973 une subvention de 2 500 000 francs pour la reconstruction de l'école, subvention « *qui est toujours à la disposition de la mairie* ».

L'association Decroly n'admet pas que l'on puisse comparer — comme le fait la mairie de Paris — le coût de reconstruction de l'école (actuellement 16 millions de francs) à « *la construction de deux collèges de six cents places* ». « *Une pédagogie comme celle de Decroly n'a pas de prix* », a souligné M. François Collet, ancien instituteur ayant fait son stage dans l'école, et actuellement candidat du parti socialiste contre M. Robert-André Vivien.

En attendant qu'une décision soit prise (1), l'école Decroly fonctionne toujours, mais les classes maternelles sont arrêtées et au moins « *une classe chaque jour* » doit faire une sortie, car, depuis l'arrêté de fermeture du vieux bâtiment, plusieurs salles de classe ne peuvent plus être utilisées.

Si le jeu de ping-pong administratif continue entre le ministère, les mairies de Paris et de Saint-Mandé, et le département du Val-de-Marne, l'association Decroly a eu une consolation le 6 mars : elle a réussi à déplacer trois candidats aux élections législatives (MM. Robert-André Vivien, R.P.R. ; François Collet, P.S. ; et Louis Bayeurte, P.C.) qui, tous, se sont déclarés solidaires de l'association Decroly...

R. C.

(1) L'avocat de l'association Decroly a introduit un recours devant le tribunal administratif et a fait une démarche auprès du médiateur.

« HARMONISATION » ET « MOBILITÉ »

Le déroulement des carrières universitaires modifié par plusieurs décrets

Sur proposition du ministre des universités, sept décrets sur le statut et les règles de nomination de certaines catégories d'enseignants du supérieur ont été publiés au « Journal officiel » du 4 mars. Dans un communiqué, le ministère indique que ces textes ont pour but de « favoriser la mobilité des enseignants et l'ouverture des universités » et qu'ils « harmonisent les statuts des personnels relevant de disciplines diverses ».

● *Maîtres de conférences des disciplines littéraires, des sciences et des sciences humaines.* Ces enseignants, du corps de la catégorie A, sont recrutés sur une liste d'aptitude par spécialité, établie sur proposition du comité consultatif des universités. Ne peuvent être inscrits que les docteurs d'État — ce qui est désormais le cas pour toutes les disciplines — et les chargés d'enseignement en fonctions à la date de la publication du décret. Deux rapports écrits sur chaque candidat sont établis par des spécialistes du comité consultatif des universités.

● *Maîtres de conférences des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.* Ils sont recrutés par concours ou par inscription sur une liste d'aptitude (dans la proportion maximum de un inscrit sur la liste pour neuf admis au concours). Peuvent être inscrits les maîtres-assistants titulaires ayant exercé au moins dix ans et titulaires d'un doctorat d'État. Après constitution d'un dossier et rédaction d'un rapport par les chefs d'établissements qui les ont employés, les candidats se présentent devant une commission désignée par le comité consultatif des universités. L'inscription sur la liste est valable pour quatre années, mais peut être prolongée d'une année. Si la demande d'inscription est refusée trois années de suite, il faut attendre cinq ans pour la renouveler. L'enseignant, pour être nommé à un poste de maître de conférences, doit être inscrit sur la liste et être sollicité par un établissement.

● *Deux textes* concernent les enseignants des facultés de médecine et prévoient notamment la suppression du « stage » de trois ans exigé jusqu'alors des enseignants de pharmacie.

● *Maîtres-assistants des disciplines scientifiques, littéraires et de sciences humaines.* Pour être inscrit sur la liste d'aptitude, l'un des titres suivants est requis : doctorat d'État, doctorat d'ingénieur, doctorat de troisième cycle, agrégation du second degré. Peuvent être inscrits les assistants ayant exercé au moins trois ans. La liste d'aptitude comprend deux classes, la première remplaçant l'ancienne « *liste élargie* ». L'ancienne « *liste d'aptitude à l'enseignement supérieur* » devient la « *liste spéciale d'aptitude à la première classe* ». Sont inscrits de plein droit sur cette dernière les maîtres-assistants de deuxième classe antérieurement inscrits sur la liste d'aptitude. Il est créé un corps de maîtres-assistants des disciplines pharmaceutiques avec un système identique de liste d'aptitude à deux classes. L'inscription de droit sur la liste de première classe est désormais soumise aux mêmes conditions dans toutes les disciplines pour les agrégés et assimilés.

● *Maîtres-assistants des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion.* Les maîtres-assistants de ces disciplines sont nommés — après inscription sur la liste d'aptitude — en qualité de stagiaires pour deux ans. Le stage est réduit à un an pour les anciens assistants. Au terme du stage — ou avant la fin de celui-ci, — le candidat peut être écarté. A la fin du stage, le candidat peut être titularisé ou soumis à une prolongation de son stage pour une durée d'un an. Sont inscrits de plein droit sur la liste de première classe, les maîtres-assistants antérieurement inscrits sur la liste d'aptitude ainsi que les admissibles à l'un des concours de recrutement (agrégation du supérieur). Le décret prévoit, enfin, la création d'une appellation de « *chargé de conférences* » pour certains maîtres-assistants de ces disciplines, chargés d'enseignements théoriques.

Recours du SGEN en Conseil d'État

Le syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a décidé de déposer des recours en Conseil d'État contre ces décrets. Il s'appuie sur une question de procédure : les décrets ont été soumis préalablement à la consultation d'un comité technique paritaire dont le SGEN récuse la validité et la représentativité. Sur le fond, le SGEN considère, comme nous l'a déclaré un de ses dirigeants, que, « *même si les dispositions les plus négatives ont été éliminées grâce à la grève des enseignants, et même si certaines dispositions sont positives, ces décrets consolident l'atomisation des catégories d'enseignants, renforcent la hiérarchie et la centralisation des carrières* ». Le SGEN estime nécessaire une réforme mettant fin à la situation des non-titulaires et à la multiplicité des catégories.

● *L'Association des inspecteurs généraux de l'instruction publique* a renouvelé son bureau. Sont reconduits dans leurs fonctions M. Louis Faucon, président ; Mme Renée Goutet, vice-présidente ; MM. Yves Martin, secrétaire ; Alphonse Biguenet, trésorier. Deux nouveaux vice-présidents ont été désignés : MM. André Labaste et Edmond Ramis. Sont membres du bureau MM. Pierre Bennezon ; Jean-Louis Bruch ; Roger Giacomini ; Roger Philippe.

Un concours du ministère de l'éducation

LES BEAUTÉS DU TRAVAIL MANUEL

Un forgeron, un maître-verrier, un matelassier, un bijoutier, un ébéniste, un taxidermiste, un sabotier et un tourneur-repousseur : ce pourrait être un inventaire à la Prévert des métiers qui se perdent. Ce sont, en l'occurence, les métiers qui ont servi de thèmes de reportage au concours organisé au mois de février par le ministère de l'éducation et le secrétariat d'État auprès du ministre du travail.

Ce concours, qui s'adressait aux élèves de troisième, aux élèves des classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) et des classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.), avait pour but de sensibiliser les adolescents au travail manuel. Le ministère de l'éducation précise que « les sujets les plus souvent retenus ont été les métiers du bois (menuisier, ébéniste, charpentier, sabotier, vannier, ouvrier forestier), de la métallurgie (forgeron, tourneur, repousseur) et du cuir (cordonnier, maroquinier) ».

Même si le ministère de l'éducation n'est pour rien dans le choix des thèmes de reportage, on peut s'étonner que les futurs apprentis, en 1978, soient initiés aux beautés du travail manuel par des artisans ayant encore le privilège de manier le marteau et la râpe dans une échoppe. Qui leur dira que, dans la plupart des cas, ceux qui se destinent, aujourd'hui, au travail du bois, se retrouveront à la chaîne dans les scieries ou des ateliers de montage et que les amateurs de métallurgie ont davantage de « chances » de tourner des boulons que de repousser du cuivre ?

ROGER CANS.

LA QUERELLE SCOLAIRE

Nous refusons le diktat

déclarent les secrétaires généraux de l'enseignement catholique

A propos de la réunion organisée le 4 mars, à Angers, par la fédération de l'enseignement privé C.F.D.T. (*le Monde* du 7 mars), le secrétariat général de l'enseignement catholique a publié un communiqué expliquant les raisons de son refus de participer à ce débat. Il déclare notamment :

« *Le secrétariat général de l'enseignement catholique n'a pas cru devoir participer à cette réunion, parce qu'il s'est fixé pour règle de ne plus intervenir publiquement pendant la campagne électorale sauf pour répondre à des propos calomnieux ou dénoncer des promesses rassurantes et circonstancielles, dont le caractère trompeur pourrait jeter le doute sur les véritables intentions de ceux qui visent à la disparition des écoles catholiques. Il est faux d'affirmer que les responsables de l'enseignement catholique refusent un dialogue constructif avec les partisans de la nationalisation de l'enseignement privé. A plusieurs reprises, des appels à ce dialogue ont été faits par les secrétaires généraux de l'enseignement catholique (...). Ces appels sont restés, jusqu'à présent, sans réponse claire ni crédible.*

» *Il est regrettable de constater que les partisans de la nationalisation de l'enseignement catholique ignorent ce qu'il est et ce qui s'y vit (...). Il est dangereux de n'écouter que les échos d'une seule organisation syndicale, dont les adhérents se détachent progressivement (...).*

» *Les partisans d'un unique service public et laïque d'éducation ont annoncé, ces jours derniers, que dès le mois d'avril prochain un projet de loi de finances rectificative serait déposé. Il aboutirait à dénaturer la législation scolaire actuelle en posant le premier acte menant à une intégration déguisée par la modification du contrat d'association. C'est là une nouvelle erreur qui en révèle long sur leur prétendue modération. Comment s'étonner alors qu'une pareille information, non seulement suscite la stupeur, mais aussi renforce la détermination de ne pas accepter un tel diktat.* »

SPORTS

M. DIJOUD ANNONCE LA CRÉATION D'UN MUSÉE DES SPORTS EN 1979

Espérée depuis quinze ans par son promoteur obstiné, M. Jean Durry, la naissance du musée des sports est annoncée pour les premiers mois de 1979. Les crédits sont aujourd'hui dégagés pour une installation dans les locaux du Parc des Princes. Ainsi M. Durry peut-il espérer voir aboutir une action entreprise en 1963.

C'est à partir de cette date qu'il commença à rassembler les matériaux destinés à ce futur musée des sports : reliques véritables, manuscrits, affiches d'époques, peintures et sculptures dont on peut voir une infime partie, jusqu'au 20 mars, au musée des arts et traditions populaires (1).

En inaugurant cette exposition, lundi 6 mars, M. Paul Dijoud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, a annoncé officiellement la création du musée, « *outil de culture, mais aussi de propagande du sport populaire* ».

(1) Bois de Boulogne, 6, route du Mahatma-Gandhi, Paris.

Pour s'opposer au déplacement de son secrétaire départemental

La FEN du Doubs lance un ordre de grève

De notre correspondant

Besançon. — La section du Doubs de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) a appelé les enseignants à se mettre en grève ce mardi 7 mars pour protester contre la décision de l'administration de ne pas renouveler le détachement dans l'enseignement agricole de M. Jean-Pierre Billot, professeur certifié de lettres classiques. M. Billot est détaché au lycée agricole de Dannemarie-sur-Crête (Doubs) par le ministère de l'éducation depuis 1971.

Le 6 février, invoquant une « nécessité de service », le ministère de l'agriculture signifiait au professeur, qui est secrétaire de la FEN pour la région Bourgogne-Franche-Comté, membre du conseil national du syndicat FEN des personnels de l'enseignement agricole SNETAP et secrétaire de la section du Doubs de la FEN, qu'il serait mis fin à son détachement à compter de septembre 1978 et qu'il devait en conséquence remplir pour le 15 février une demande de réintégration dans le corps des enseignants rattachés au ministère de l'éducation.

L'administration veut-elle ainsi sanctionner les activités syndicales de M. Billot et désorganiser le SNETAP de Bourgogne-Franche-Comté ? Ces dernières semaines le SNETAP de Bourgogne-Franche-Comté s'est montré particulièrement actif, déclenchant ou soutenant deux grèves à Dijon dans des établissements dépendant du ministère de l'agriculture, et une troisième au lycée de Dannemarie-sur-Crête. Pour la FEN du Doubs, l'intention des pouvoirs publics est claire. La C.G.T. et la C.F.D.T. partagent ce point de vue.

De leur côté, M. Henri Lassere, directeur du lycée agricole de Dannemarie, et M. Thoraval, ingénieur général d'agronomie de Bourgogne-Franche-Comté, rappellent que la décision n'a pas été prise au niveau régional ; ils ne peuvent préciser « *les nécessités de service* » invoquées. Le chef de l'établissement reconnaît pour sa part que M. Billot est un professeur compétent : M. Thoraval ajoute que « *depuis quelqeus temps le ministère de l'agriculture a fermé progressivement les classes d'enseignement général et que parallèlement il forme ses propres enseignants, ce qui le conduit à se séparer des détachés de l'éducation nationale* ».

Cependant, M. Billot, s'appuyant sur une enquête menée par le secrétariat général du SNETAP fait remarquer qu'il est le seul professeur certifié dans toute la France à faire l'objet d'une telle mesure. Il est aussi — il est vrai — le seul enseignant « détaché » à être secrétaire d'une fédération départementale de la FEN. Dans un communiqué le bureau fédéral national de la FEN estime que la décision aété prise « *à la suite de pressions politiques locales patentes* » et déclare « *appuyer sans réserve la position de la FEN du Doubs* ».

CLAUDE FABERT.

● « *Université morte* » *à Clermont-Ferrand.* — Le conseil de l'université de Clermont-II (lettres, sciences, technologie, éducation physique et sportive, chimie, observatoire et I.U.T. de Montluçon) a voté en première lecture un budget en déséquilibre pour faire apparaître les besoins réels des U.E.R. Le conseil, considérant que le budget de fonctionnement et d'entretien des bâtiments st maintenu à 47 francs par mètre carré, taux fixé en 1976, et que le budget pédagogique est en augmentation de 6 % seulement (3 % pour le budget total), estime qu'il manque pour les U.E.R., en 1978 : 113 000 francs en éducation physique, 292 000 francs en lettres, 654 000 francs au centre universitaire de sciences et technique, 1 081 000 francs en sciences. Le conseil réclame une subvention complémentaire de 2 240 000 francs. Pour appuyer cette demande, une journée « université morte » est prévue pour le jeudi 9 mars. — *(Corresp.)*

JUSTICE

Aux assises de Paris

LA MORT DE JEAN BITAN

Le procès de M. Jean-Pierre Herbet, trente-sept ans, accusé de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner sur la personne de Jean Bitan, quatrevingt-trois ans, ancien négociant en tapis du quartier du Sentier à Paris, et de tentative d'escroquerie contre la famille de celui-ci, a commencé, le lundi 6 mars, devant la cour d'assises de Paris que présidait M. André Giresse.

M. Herbet, artisan en textiles de

M. Herbet, artisan en textiles à Clary (Nord) avait des problèmes financiers et M. Bitan l'« aidait » en escomptant des traites, moyennant, dit-il, un intérêt officiel de 1 % par mois et d'un intérêt occulte d'au moins 1 % aussi. L'accusé s'explique difficilement, avec un vocabulaire limité ; les bons mots du président et les interventions de M. Marcel Dorwling-Carter, substitut général, ne facilient pas ses réponses. Il affirme avoir eu, le 24 mai 1975, une altercation avec M. Bitan, qu'il était venu trouver à la sortie d'un cercle de jeux pour lui demander une nouvelle aide.

Après avoir reçu une gifle, M. Bitan était demeuré inerte, « *sa tête dodelinant* ». Le croyant mort, et pris de panique M. Herbet avait emporté le corps et, l'ayant gardé deux jours dans le coffre de sa voiture, l'avait finalement enseveli et à demi-brûlé dans une forêt proche de son domicile. « *C'est seulement en entendant à la radio que M. Bitan avait probablement été enlevé* » qu'il a pensé, « *pas pour l'argent mais pour se venger de la famille Bitan* », à demander une rançon.

Au terme d'un véritable « *jeu de piste* », indiquant les endroits où la rançon devait être déposée, il a été arrêté le 11 juillet 1975 (*le Monde* du 15 juillet 1975). Ce faux ravisseur était-il un assassin ou un meurtrier par accident ? Les magistrats donnent parfois la désagréable impression d'avoir déjà répondu à cette question et de demander à l'accusé de prouver qu'il n'est pas meurtrier, alors que « *c'est à eux de prouver* », fait remarquer Mᵉ Rémy Crauste, défenseur de M. Herbet.

● *Nominations de magistrats.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 7 mars, sont nommés : président d utribunal de grande instance de Versailles, M. Yves Monnet ; procureur de la République à Nanterre, M. Bernard Hatoux.

FAITS ET JUGEMENTS

Mort pour avoir volé un poste de radio.

Le meurtrier d'un jeune homme, mineur, qui a été découvert tué d'une balle dans la tête, dimanche 5 mars à 19 heures, dans une rue du centre de Marseille, s'est livré lui-même à la justice. Il s'agit de M. Bruno Gestin, vingt et un ans, originaire de Brest, et habitant Marseille.

Les policiers avaient trouvé, près du corps de la victime, un poste autoradio, vraisemblablement dérobé sur un véhicule. Le meurtrier a, en effet, avoué qu'il avait tiré, avec une carabine, sur deux individus qui s'enfuyaient à cyclomoteur après avoir volé le poste de sa voiture.

● *Quatre attentats à Paris.* — Quatre explosions se sont produites, ce mardi matin 7 mars, à Paris. La première a eu lieu à 5 h. 40, rue de Harley (1er), à l'angle du palais de justice et des locaux de la police judiciaire. Trois autres explosions ont eu lieu, quelques minutes plus tard, 21, place du Panthéon, devant les locaux de l'ancien commissariat de police du cinquième arrondissement. Dans tous les cas, les déflagrations ont brisé plusieurs vitres des bâtiments. Il n'y a eu aucune victime. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

D'autre part, un engin a explosé, pendant la nuit du dimanche 5 au lundi 6 mars, dans le hall de l'hôtel des impôts de Vanves (Hauts-de-Seine), 46, rue Raymond-Marcheron. Les dégâts sont minimes.

● *Les attentats de Toulouse.* — Trois des quinze personnes interpellées après les sept explosions criminelles qui se sont produites dimanche matin 5 mars, à Toulouse, seront gardées à vue pendant vingt-quatre heures supplémentaires. Les autres ont été relâchées. Les policiers chargés de l'enquête sur ces attentats, revendiqués par un groupe de « *coordination autonome contre le travail* » (*le Monde* du 7 mars), examinent les documents trouvés au domicile des suspects. — *(Corresp.)*

● *Overdose à Mulhouse.* — Avertis par un appel téléphonique anonyme, les pompiers de Mulhouse ont découvert dimanche soir 5 mars, dans son appartement, Félix Witkowski, vingt-six ans, qui avait succombé à une trop forte absorption d'un analgésique puissant.

Le M

L'avortement, ta

Incer

Le Monde DE LA MÉDECINE

L'avortement, tabou de la campagne électorale

S'il est un domaine que les partis politiques, au cours de cette campagne électorale, ont unanimement laissé dans l'ombre, c'est bien celui de l'avortement. Ce sont pourtant les députés que le corps électoral choisira les 12 et 19 mars qui devront à nouveau, en novembre 1979, réexaminer la loi adoptée en novembre 1974, éventuellement pour la modifier. Le texte prévoit expressément, en effet, qu'au terme de cinq années le Parlement devra rendre définitive cette « loi transitoire », l'abroger ou la modifier.

Pourtant, les leaders des partis politiques, sur ce point, sont restés jusqu'à présent d'une extrême discrétion. Les bruyantes polémiques de 1973 et de 1974 sont encore présentes à toutes les mémoires ; de même que les clivages politiques atypiques, les alliances « contre nature » qui s'étaient manifestés lors du vote du texte. N'avait-on pas vu alors se fractionner des groupes parlementaires ? N'avait-on pas vu ce texte, d'origine gouvernementale, voté unanimement par la gauche, qui, pourtant, ne lui avait pas ménagé ses critiques ?

Pour beaucoup, la légalisation de l'avortement est venue apaiser une fièvre qu'il ne convient guère de ranimer aujourd'hui. C'est ainsi que, du côté de la majorité, on estime généralement que la loi, telle qu'elle est, ne doit pas être modifiée et qu'il importe simplement de la faire respecter davantage. Tel est du moins l'avis du docteur Bernard Pons, député R.P.R. du Lot, candidat dans l'Essonne et membre influent de la commission santé du R.P.R. Telle est également l'opinion de la majorité des membres du R.P.R., peu soucieux de faire resurgir les querelles de 1974.

Pourtant, M. Michel Debré, adversaire du texte en son temps, n'a pas désarmé, ainsi qu'en ont témoigné ses déclarations lors du meeting de la porte de Pantin (« le Monde » daté 12-13 février). « Sachons limiter le droit à l'avortement, s'était-il alors écrié, aux cas médicaux et sociaux qui justifient l'acte grave qu'est l'interruption de la vie. » Il n'a pas davantage précisé, depuis, ce que seraient ces cas « médicaux et sociaux » ni qui les définirait. L'ancien premier ministre n'est pas, cependant, totalement isolé, sur cette question, au sein du R.P.R. D'autres membres influents du mouvement auraient donné des assurances à l'association Laissez-les vivre, s'engageant à militer en faveur de restrictions importantes au texte actuel. Mais seul le Front national de M. Jean-Marie Le Pen estime qu'il faut abroger la loi de 1975 et en revenir à la législation de 1920.

Au parti républicain, où la question avait soulevé d'autant plus d'embarras que de nombreux députés s'étaient fortement opposés au texte pourtant soutenu, sinon inspiré, par le président de la République, le docteur Jean Delaneau, responsable des questions de santé, estime que le délai légal devrait être réduit de dix à huit semaines. En revanche, estime-t-il, il n'existe aucune raison de faire une différence entre les Françaises et les étrangères : la condition de résidence imposée à ces dernières pourrait donc être supprimée.

Au C.D.S., enfin, on souligne que, lors de l'adoption du texte, M. Jean Lecanuet était ministre de la justice et que le groupe demeure favorable au maintien de la loi. Mme Annie Martin-Gonsaud, secrétaire générale des Femmes démocrates et membre du comité directeur du C.D.S., estime cependant qu'un élargissement des dispositions légales actuelles serait possible, dans le sens d'un remboursement par la Sécurité sociale « à la condition qu'une nouvelle majorité se dessine en ce sens ».

A gauche, le texte actuel est, en revanche, unanimement contesté dans ses dispositions restrictives : à savoir principalement le délai de dix semaines de grossesse ; la nécessité d'une autorisation parentale pour les mineures ; l'exigence de trois mois de résidence pour les étrangères ; le non-remboursement par la Sécurité sociale.

Le parti socialiste est, de loin, le plus engagé dans cette contestation puisqu'il prévoit une extension du droit à l'avortement jusqu'à la vingt-quatrième semaine de grossesse. Il rappelle à cet égard les termes d'une proposition de loi déposée en 1973 par les membres du groupe socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche et qui prévoyait « la liberté totale, pour la femme, d'interrompre sa grossesse jusqu'à la douzième semaine ». Entre la douzième et la vingt-quatrième semaine, la femme « devrait d'abord s'entretenir avec un médecin de son choix, puis avec un conseiller familial et social qui donnerait un avis motivé sur l'opportunité de l'avortement. La femme restait cependant maîtresse de la décision finale ». Mme Colette Audry, membre du comité directeur du parti socialiste, estime que le remboursement par la Sécurité sociale de l'avortement et des frais annexes est d'autre part indispensable ; que l'autorisation parentale pour les mineures doit être remplacée par une simple information ; que la condition de résidence pour les étrangères doit être supprimée. N'y aurait-il pas, dans cette hypothèse, un risque de trafic financier comparable à celui que l'on a constaté en Grande-Bretagne ? Mme Colette Audry balaie cette objection d'un revers de la main : « Plus il y aura de pays qui feront des avortements, plus le trafic se réduira. » Nous étudions aussi, ajoute-t-elle, la possibilité d'instituer la gratuité de l'avortement pour les mineures. Enfin, « nous refusons toujours de poser ce problème sans le lier à la contraception : la mise à disposition de moyens anticonceptionnels est très insuffisante.

Au parti communiste, les opinions sont moins catégoriques : il faut, estime Mme Colette Coulon, porter le délai de dix à douze semaines. « Après douze semaines, et compte tenu des risques possibles, nous considérons qu'il s'agit d'avortements thérapeutiques dont les conditions doivent être assouplies, afin que la femme reste maîtresse de sa décision ultime. » Le remboursement par la Sécurité sociale est indispensable, estime-t-on aussi au P.C. Quant à l'autorisation parentale pour les mineures, « nous n'en faisons pas une obligation : pourtant le soutien des parents ou de l'un d'entre eux doit être recherché dans toute la mesure du possible ». Enfin, la loi doit être assouplie pour les femmes étrangères : il faut que « celles qui le désirent puissent bénéficier de l'égalité de droits avec les Françaises, dans la mesure où il s'agit de femmes résidant en France, ou arrivant pour y résider ».

Ce débat, en France, de violent qu'il était, est devenu aujourd'hui feutré. Mais la violence risque assurément de resurgir d'ici deux ans. Qu'en est-il dans un pays qui, comme la Grande-Bretagne, s'est doté, il y a dix ans, de l'une des législations les plus libérales du monde ? Un vote tout récent de la Chambre des communes (« le Monde » du 24 février) a clairement montré qu'outre-Manche non plus le dossier n'est pas classé.

CLAIRE BRISSET.

Incertitudes au pays de Malthus

IL ressemble à l'amant de Lady Chatterley. Bien plus garde forestier qu'ancien élève d'Eton, Sir Bernard Braine a le cheveu noir, le teint flamboyant de ces agrestes personnages qui peuplent la littérature du dix-neuvième siècle. Son sourire éclate dans ce monacal bureau de la Chambre des communes, encombré de multiples papiers, de souvenirs en tout genre, d'innombrables photos. Sir Bernard en Inde, Sir Bernard en Afrique, Sir Bernard au Pakistan...

Mais c'est bien en Grande-Bretagne qu'il entend mener le combat qui a abouti, le mardi 21 février, à un vote de la Chambre des communes selon lequel la loi de 1967 sur l'avortement devrait être modifiée dans un sens restrictif. Sir Bernard Braine ne nourrit aucune illusion sur le sort qui attend cette proposition : comme chacune de celles qui l'ont précédée — six au total, — le gouvernement, utilisant les subtilités du système parlementaire britannique, parviendra à l'enterrer. *« Mais au moins*, ajoute-t-il, philosophe, *maintenant la balle est dans leur camp... »*

La proposition de Sir Bernard comportait trois volets : ramener de vingt-huit à vingt semaines le délai légal de l'avortement en Grande-Bretagne ; renforcer la clause de conscience qui permet aux médecins d'en refuser la pratique, et surtout l'étendre aux infirmières, qui n'en bénéficient guère, dans les faits, que si elles sont catholiques ; interdire aux organisations privées de réaliser tout à la fois le « conseil » en la matière et les interventions elles-mêmes.

Comment la loi adoptée par le Parlement en 1967, après des débats houleux, appliquée depuis avril 1968 dans des conditions parfois discutables, a-t-elle pu donner lieu aux excès qui expliquent les régulières tentatives d'en limiter l'application ? Outre le fait qu'elle autorise l'avortement jusqu'à la vingt-huitième semaine — moyennant la signature de deux médecins, — elle donne des indications fort vagues sur la justification de l'intervention. Il suffit en effet que la poursuite de la grossesse entraîne soit un risque vital pour la vie de la femme, soit une « *atteinte à sa santé physique* ou *mentale* », ou à « *celle des autres enfants de la famille* » ; ou bien encore qu'il existe un risque « *substantiel* » que l'enfant à naître soit frappé d'une anomalie.

On comprend que, dans ces conditions, dès 1969, se soit organisé en Grande-Bretagne un gigantesque trafic commercial autour de l'avortement, d'autant que les législations des pays environnants demeuraient répressives, et que la nouvelle loi anglaise ne comportait aucune exigence de nationalité, ni même de résidence.

Un réseau perfectionné de rabatteurs a donc commencé à fonctionner, des chauffeurs de taxi appointés guettant dans les gares et les aéroports la jeune femme désemparée, candidate présumée des luxueuses cliniques spécialisées. Des documents publicitaires sur papier glacé ont été adressés aux médecins du continent, puis des caisses de whisky ont pris le même chemin, en guise de « remerciements ». Dans le même temps, les conditions techniques des interventions se faisaient inégales, parfois satisfaisantes, parfois scandaleusement déficientes. Des accidents retentissants s'étant produits à plusieurs reprises, dont la mort d'une Française âgée de quarante-deux ans et mère de quatre enfants (*le Monde* du 26 juin 1971), l'opinion anglaise s'émut. D'autant que de très actives associations n'avaient cessé de vitupérer contre la loi dès son adoption, telle la Society for the protection of the unborn children (S.P.U.C.), toujours fort active aujourd'hui.

Le gouvernement désigna alors un comité de quatorze membres présidé par une femme magistrat, Mrs Justice Lane, et chargé d'enquêter sur l'application de la loi. Les conclusions du rapport Lane, fort attendues, devaient pourtant rester lettre morte. Les rapporteurs proposaient en effet, à l'unanimité, que le délai légal de l'avortement soit ramené de vingt-huit à vingt-quatre semaines, seuil limite de viabilité du fœtus ; que les amendes applicables aux auteurs d'interventions illégales (non médicales, par exemple) soient considérablement alourdies ; qu'on ne s'achemine pas, enfin, vers l'avortement « sur demande » et que l'autorisation préalable de deux médecins soit fermement maintenue.

Pour n'avoir pas abouti à des modifications légales, les conclusions du rapport Lane n'en ont pas moins attiré l'attention sur les abus les plus criants. Le ministère de la santé et de la sécurité sociale, notamment, a fortement renforcé son contrôle sur les cliniques privées, tant en ce qui concerne les tarifs que les conditions techniques et la publicité. Le système des rabatteurs et autres démarcheurs a pratiquement disparu. Au total, souligne-t-on avec quelque satisfaction au ministère de la santé : « *nous avons fait fermer vingt-cinq cliniques. Pour les autres, nous pouvons à tout moment leur retirer notre agrément, effectuer des inspections jour et nuit, sans prévenir. Nous disons aux femmes qu'elles doivent exiger de connaître le tarif avant l'intervention, et un reçu ensuite, mentionnant précisément la somme qu'elles ont dû verser* ».

Aujourd'hui, le réseau privé des avortements a donc été quelque peu « moralisé ». Il y a été contraint non seulement par les efficaces contrôles du ministère mais aussi par la concurrence de deux organisations sans but lucratif, auxquels la S.P.U.C reproche, néanmoins, de réaliser des bénéfices substantiels. En effet, répond-on dans l'une de ces organisations « charitables » — tel est le terme anglais, — « *nous ne sommes pas subventionnés et devons verser des salaires. Nous demandons aux femmes 66 livres pour un avortement pratiqué avant quinze semaines, 100 livres au-delà. Nous n'exigeons rien de celles qui ne peuvent pas payer* ». Il faut noter que, dans le secteur lucratif, une interruption de grossesse coûte en moyenne, aujourd'hui encore, de 75 à 250 livres (de 700 à 2 300 F environ).

Pourquoi, objectera-t-on, la moitié des avortements sont-ils encore pratiqués dans le secteur privé, alors que la Grande-Bretagne s'est dotée d'une médecine nationalisée, le National Health Service, qui réalise, dans toutes les autres branches de la médecine, l'immense majorité des actes médicaux ?

Il y a à cela plusieurs explications. La première a trait à l'important effectif d'étrangères qui continuent à se rendre en Grande-Bretagne pour y subir un avortement. Si le nombre des Françaises a fortement décru, depuis 1975, celui des Espagnoles et des Italiennes, en revanche, est en augmentation constante. D'autre part, un certain nombre de médecins du N.H.S. demeurent fermement opposés aux interruptions de grossesse, ce qui en rend la pratique, à l'intérieur même du secteur public, extrêmement inégale : dans certaines zones, le N.H.S. répond à plus de 90 % des demandes, dans d'autres à moins de 10 %.

Si le courant opposé à l'avortement ou favorable à un resserrement des possibilités légales est important — d'autant qu'il bénéficie du soutien d'une partie de la presse, — il s'y oppose pourtant, aussi bien aux Communes que dans l'opinion, un puissant contrepoids, incarné notamment en la personne d'un autre député conservateur, Sir George Sinclair.

Un « sommet » en 1973

Celui-ci est tout à l'opposé de son adversaire. L'œillet à la boutonnière, la soixantaine sportive, il évoque irrésistiblement le duc de Windsor. Sir Bernard Braine, dont il a publiquement combattu les thèses devant les Communes, n'est dans sa bouche que son « *ami* ». Il n'en discute pas moins, point par point, chacun des arguments. Pourquoi raccourcir le délai de vingt-huit semaines, demande-t-il, puisque 80 % des avortements sont pratiqués avant la douzième semaine et 99 % avant la vingtième ? Dans l'esprit de Sir George, le délai de vingt-huit semaines ne concerne que les avortements imposés par la découverte tardive d'une anomalie fœtale. « *Je suis moi-même horrifié par l'idée d'avortements aussi tardifs. Mais il faut garder cette possibilité pour les exceptions.* » D'ailleurs, ajoute-t-il, la British Medical Association, qui représente la majorité des médecins britanniques, ne demande aucunement que la loi soit modifiée en ce sens.

Quant aux établissements privés, Sir George rappelle qu'ils sont désormais sous le contrôle étroit des autorités sanitaires. Enfin, a-t-il déclaré devant les Communes, « *mon honorable ami souhaite étendre les droits à la clause de conscience, mais il ne parle pas d'étendre les droits des femmes qui se désespèrent en apprenant qu'on leur refuse l'avortement, non pas pour des raisons médicales, mais à cause d'une objection de conscience* ».

Reste un dernier courant, marginal mais grandissant, où l'on évoque fréquemment la législation française : celui qui revendique l'avortement sur demande. A l'heure actuelle, l'autorisation écrite des deux médecins imposée par la loi est plus qu'une simple formalité, ce qui expose les femmes, entend-on dire dans ces milieux, à la « *cruauté* » médicale. Ce courant est fortement représenté au sein de l'Association pour la réforme de la loi sur l'avortement (ALRA), fondée dès 1936, pour protester contre l'ancienne législation et qui a trouvé dans la lutte contre le « pouvoir » médical un nouveau terrain d'action. Ce courant est essentiellement féminin et féministe. Mais il a reçu le soutien de quelques médecins — hommes — tels que le docteur Peter Diggory, consultant en gynécologie à l'hôpital universitaire de Kingston, près de Londres, qui déclarait, dès 1975, au *Guardian* : « *Je soutiens la campagne de l'ALRA pour l'avortement sur demande. Je pense qu'il est humiliant et dégradant pour une femme de venir ici et d'exagérer sa détresse pour me convaincre qu'elle veut un avortement. Nous sommes fous de feindre de pratiquer des avortements pour des raisons thérapeutiques. Ce serait mieux d'être honnêtes...* »

En tout état de cause, on rappelle, au ministère de la santé, que les avortements, en Grande-Bretagne, après le « *sommet* » atteint en 1973, décroissent constamment, notamment parce que la contraception est devenue une « obligation » pour le N.H.S. en 1974, et qu'elle est véritablement entrée dans les mœurs.

Il est de fait que le nombre des avortements pratiqués en Grande-Bretagne sur des Anglaises est aujourd'hui inférieur d'un quart à celui que l'on déplore en France. Pourquoi ? Parce que, précisément, il ne se pratique pas « sur demande » ? ou parce que dans cette société, à la fois puritaine et libertaire, mère de Malthus, on a appris à parler de sexualité ?

C. B.

UNE DÉCROISSANCE RÉGULIÈRE

Le nombre d'avortements pratiqués en Grande-Bretagne après une augmentation rapide, décroît régulièrement.

1969 : 54 819.

1970 : 86 565 (dont 2 267 Françaises et 816 Hollandaises).

1971 : 126 777 (dont 11 986 Françaises et 792 Hollandaises).

1972 : 156 714 (dont 25 159 Françaises et 243 Hollandaises).

Depuis 1973 (160 000 avortements), le nombre a fortement diminué. Les chiffres de 1976 et 1977 en fournissent la preuve.

1976 : 127 904 (dont 103 380 Britanniques, 1 803 Irlandais, 364 Belges, 4 459 Françaises, 2 376 Allemandes, 7 881 Italiennes, 6 022 Espagnoles, 294 Suissesses et 1 326 « divers »).

1977 : 132 999 (dont 104 744 Britanniques, 2 183 Irlandaises, 364 Belges, 4 201 Françaises, 1 732 Allemandes, 7 849 Italiennes, 10 171 Espagnoles, 284 Suissesses et 1 471 « divers »).

Le ministère britannique de la santé fait remarquer que, de 1976 à 1977, le nombre d'avortements pratiqués sur des Britanniques n'a augmenté que de 1,2 % alors que l'effectif des étrangères a crû de 14,4 %. L'augmentation principale, ajoute-t-on de même source, est en particulier due aux Espagnoles, (dont le nombre a augmenté de 69 %) et aux Irlandaises, dont l'effectif a progressé de 21 %. En revanche, celui des Allemandes a diminué de 27 % au cours de la même période.

GRANDS ET PETITS MAUX QUOTIDIENS...

La sinusite

LA nature a doté les hommes de certains détails anatomiques qui sont plus gênants qu'utiles. Ainsi en est-il de l'appendice ; de même, la fonction réelle des sinus de la face apparaît-elle discutable même si certains les créditent de servir de caisse de résonance pour la voix, et d'alléger le poids des os du crâne. Mais ces deux organes, parfois considérés comme des vestiges de l'évolution de l'espèce humaine, rappellent fréquemment leur présence en devenant le siège de maladies. N'est-ce pas d'ailleurs leur absence d'usage qui est la première cause de leur détérioration ?

L'appendice comme les sinus sont des culs-de-sac directement en rapport avec le milieu extérieur.

Pour l'appendice, il s'agit du colon droit (gros intestin). Pour les sinus, il s'agit des fosses nasales. Communiquant par un étroit orifice, qui peut s'obturer, ces deux organes peuvent s'infecter, et les deux maladies qu'ils déclenchent composent le pain quotidien de la médecine et de la chirurgie : l'appendicite et la sinusite.

Dans le cas de l'appendice, la cure du problème est radicale, par la chirurgie, qui enlève totalement l'organe inutile et néfaste. La sinusite, par contraste, se prête plus difficilement à une approche aussi définitive, et la chirurgie n'y trouve qu'exceptionnellement sa place.

Schématiquement, il existe quatre paires de sinus de la face : les sinus frontaux, qui se développent avec la croissance, sont situés sous les bosses frontales, entre les sourcils. Les sinus maxillaires se projettent derrière le haut des pommettes. Les sinus ethmoïdaux sont situés dans la profondeur des fosses nasales. Enfin, le sinus sphénoïdal, très profond, n'est que très rarement en cause dans les sinusites habituelles.

Chaque sinus est recouvert d'une muqueuse, c'est-à-dire d'un revêtement protecteur qui sécrète continuellement un film humide protecteur, dont la fonction est de « coller » les poussières inhalées. Des cils microscopiques parsèment la surface de la muqueuse, leurs mouvements permettant de conduire ces poussières agrégées vers l'extérieur. La toilette des sinus se fait ainsi naturellement et est aidée par le mouchage périodique, une narine après l'autre.

Mais l'orifice des sinus est souvent très étroit (un à deux millimètres), et la muqueuse nasale est particulièrement sensible aux agents irritants, qui peuvent augmenter son épaisseur par un mécanisme réflexe de vaso-dilatation et d'œdème. Dans ces conditions, le drainage du sinus ne peut plus se faire normalement, et l'accumulation d'air et de sécrétions dans cette cavité, désormais fermée, peut amener une élévation de la pression dans le sinus. A ce problème initial s'ajoute parfois une obstruction secondaire par un bourrelet muqueux, ou par une excroissance (polype), qui contribue à colmater plus fermement encore l'orifice. Ainsi peut s'expliquer la douleur ressentie lors des sinusites, typiquement retrouvée à la pression ou à la percussion du ou des sinus atteints. Enfin, la présence inévitable de germes bactériens, dans les fosses nasales, risque fort d'ensemencer ce milieu propice qu'est l'accumulation des sécrétions. L'infection complète alors ce tableau, provoquant la fièvre, des écoulements purulents et de violentes douleurs.

Sur le plan médical, le diagnostic de la sinusite pose rarement un problème, et n'exige pas le recours au spécialiste. Mais le problème est cependant sérieux : la sinusite peut être révélatrice d'une cause sous-jacente (dent de sagesse, abcès dentaire), et peut surtout se compliquer. La plus fréquente complication est le passage à la chronicité, qui expose le malade à des rechutes continuelles, à des écoulements incessants et à des accès fébriles à répétition. Mais l'infection peut aussi se propager à l'oreille interne, aux bronches, et même aux méninges.

Le traitement des sinusites doit donc être énergique et rapide. Son principe est de lutter simultanément contre l'infection et contre l'inflammation de la muqueuse. Des antibiotiques appropriés seront le plus souvent nécessaires, ainsi qu'un traitement anti-inflammatoire par voie générale ou locale. Ces traitements ne peuvent être prescrits que sous surveillance médicale, et leur effet sera vérifié sur des radiographies. L'usage désormais général des solutions nasales décongestionnantes, en vente libre dans le commerce, appelle de la part des spécialistes quelques réserves : si ces produits sont anodins lorsqu'ils sont utilisés de manière épisodique et modérée, ils peuvent au contraire être très dangereux si leur usage est routinier, car ils peuvent provoquer une augmentation pathologique de la muqueuse nasale (hyperplasie), qui peut être elle-même la cause de la sinusite. En fait, la meilleure prévention des sinusites paraît reposer sur une hygiène de vie de bon sens : l'humidification de l'air est une précaution de base. Le tabac est connu comme un facteur favorisant des sinusites, à cause de son effet paralysant sur la motricité des cils vibratiles de la muqueuse. Les désinfectants chlorés utilisés dans les piscines paraissent avoir eux-mêmes une action irritante, qu'il est possible de prévenir par l'usage de vaso-constricteurs en pulvérisations nasales, après le bain.

Dans certains cas, une cause favorisante peut être éliminée (polype nasal, malformation de la cloison, problème dentaire...). Parfois aussi, la maladie ne peut être traitée par ces techniques médicales, et se pose alors l'indication d'un drainage chirurgical.

Dans ce domaine de la pathologie courante, l'usage des antibiotiques a complètement transformé le pronostic des sinusites, à condition d'être utilisés à temps, pendant une période assez longue (dix jours), et avec contrôle de leur efficacité. Il reste, dans le cortège des « petits moyens » qui gardent une valeur, les inhalations d'eau chaude aux essences d'eucalyptus et surtout les cures thermales.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

LIVRES

Vers une autre médecine

L'ABSENCE de formation psychologique des futurs médecins n'a cessé depuis quelque vingt ans d'être dénoncée, et ses conséquences déplorées ; sans pour autant, hélas, que les transformations radicales qu'appelait cette lacune soient mises en œuvre, dans toutes les facultés.

La médecine mécanicienne, technologique, qui ne s'intéresserait qu'aux défaillances des organes et non à la souffrance des hommes, ne saurait être tenue que pour une caricature.

C'est cette caricature que dénonce le livre de Léon Chertok, psychiatre, et Odile Bourguignon, psychologue, et les solutions qu'ils proposent s'appuient sur le désastreux constat de la situation actuelle.

Les trois quarts des patients qui viennent consulter un praticien présentent des troubles où s'imbriquent étroitement les errements organiques et l'angoisse de l'âme. La fameuse relation médecin-malade, qui, à elle seule, constitue la moitié de la thérapeutique, peut-elle s'établir si le médecin ignore tout des principes les plus élémentaires de la psychologie ou de la psychosomatique ? Et comment s'étonner alors de la prolifération des charlatans et guérisseurs, des adhésions aveugles que rencontrent leurs plus extravagantes élucubrations ?

Dans les quarante-quatre facultés de médecine de France, la psychologie ou l'économie médicale sont proposées trop souvent en option, *« à peu près aussi fréquemment*, soulignent Chertok et Bourguignon, *que la médecine aéronautique »*.

Les enquêtes conduites dans diverses facultés auprès des étudiants en médecine indiquent, de façon pour le moins inquiétante, que la grande majorité d'entre eux ont choisi cette profession par besoin *« de comprendre ou de savoir »* et que moins de la moitié ont été attirés par la possibilité de *« soulager ceux qui souffrent »*, et moins du tiers pour *« se rendre utiles »*. Les confrontations des futurs médecins, arrivés au terme de leurs études, avec des patients ont fait l'objet, en Grande-Bretagne, de rapports consternants quant à l'incapacité dans laquelle ils se trouvaient d'écouter leur patient, et par conséquent de porter un diagnostic cohérent.

Diverses tentatives ont été conduites, en France ou à l'étranger, pour remédier à cette situation, et les auteurs de *Vers une autre médecine* ont eux-mêmes tenté un enseignement marginal, dont ils dressent, après une dizaine d'années, un bilan négatif. Moins d'un étudiant sur dix parut intéressé... et la société elle-même (les malades), *« piégée par l'idéologie technologique, fait plus confiance aux examens de laboratoire qu'aux médecins »*.

L'évolution de la médecine rendra néanmoins cette formation psychologique des médecins plus que jamais nécessaire, et des recherches destinées à en concevoir les modalités s'imposent à l'évidence. — Dr E.-L.

★ VERS UNE AUTRE MEDECINE, par Léon Chertok et Odile Bourguignon. Privat édit., 252 p.

CORRESPONDANCE

L'annonce d'une « première » cardiologique à Lyon

Après la publication dans « le Monde » du 23 février d'une libre opinion des professeurs A. Carpentier et Ch. Dubost, commentant de manière critique l'annonce de la réussite d'une greffe valvulaire d'un nouveau type par un chirurgien lyonnais, le docteur Guy Dureau, nous avons reçu du professeur Marion, chef du service dans lequel fut réalisée cette tentative, et du professeur Descotes, directeur de l'unité de recherche INSERM de chirurgie expérimentale dans laquelle travaille le docteur Dureau, des lettres de soutien à ce dernier. Nous publions ici la réponse du docteur Dureau.

Bien que je ne tienne pas à poursuivre par voie de presse un débat scientifique qui ressemble trop à la « Disputatio » de nos anciens, je me fais un devoir de répondre à l'article publié dans *le Monde* du 23 février 1978 par MM. Carpentier et Dubost, « Recherche chirurgicale et tentation publicitaire ».

Je me permets de rappeler le contenu de la note initiale remise à l'Agence France-Presse de Lyon :

« Une nouvelle technique de traitement des tissus propres d'un patient a permis la mise en place d'une valve cardiaque vivante chez l'homme. Cette technique a été mise au point dans le laboratoire de l'INSERM de chirurgie vasculaire et transplantation d'organes de Lyon (directeur : J. Descotes). Cette intervention a été réalisée il y a plusieurs semaines à l'hôpital cardiologique, dans le service du professeur Marion, par le docteur G. Dureau.

» La patiente a aujourd'hui regagné son domicile en parfaite santé. C'est la première malade dont le remplacement valvulaire par d'autres tissus de son organisme aboutit à une nouvelle valve vivante à long terme. Ces valves ne nécessitent aucun traitement anticoagulant et sont susceptibles de grandir avec le sujet. C'est la découverte du principe fondamental de la greffe des tissus autologues vascularisés permettant d'obtenir une nouvelle structure vivante qui a permis la réalisation d'une telle valve cardiaque. D'autres réparations de chirurgie cardiaque, digestive ou gynécologique peuvent probablement bénéficier de cette nouvelle acquisition. »

Cela est donc le seul texte dont je prenne l'entière responsabilité. Les commentaires de certains journalistes ayant effectivement donné lieu à des erreurs d'interprétation concernant notamment la durée des autres prothèses valvulaires, je me devais une mise au point et je l'ai faite dans une seconde note à l'A.F.P. dans le but de rassurer les malades inquiets.

Mais il est aussi regrettable que, par manque d'information, MM. Carpentier et Dubost aient cru nécessaire d'écraser du poids de leur réputation une donnée nouvelle, qui n'avait d'autre but que d'éveiller l'intérêt. En effet, ce nouveau conditionnement biologique des tissus vivants autologues a déjà été évoqué par nous à deux reprises : à Londres, au quatrième congrès de la Société européenne des organes artificiels, en novembre 1977, et à l'académie de chirurgie de Paris (séance du 19 octobre 1977). Faut-il en déduire que seule la grande presse est capable de les *émouvoir* ? En fait, il existe une grande confusion dans le chapitre des valves biologiques, où sont mêlées les homogreffes libres ou supportées, les autogreffes, les hétérogreffes, où l'on parle encore de greffe, alors que le support les individualise, et l'article de nos contradicteurs exprime, voire exploite, cette confusion.

L'objet de notre travail a été de répondre tout d'abord au problème chirurgical des valves cardiaques sans supports et, dans un second temps, conséquence du premier, résoudre le problème biologique découlant de ce contact direct entre greffon et site d'implantation, le but étant d'obtenir, évidemment, une nouvelle structure vivante. Les critères de viabilité sont ceux des ophtalmologistes pour les greffes de cornées (recouvrement par une nouvelle couche cellulaire), mais aussi ceux de Lower, quand il réalise une homogreffe valvulaire expérimentale chez le chien, ou ceux de Shumway, lorsqu'il se sert, chez l'homme, de la valve pulmonaire mise à la place de la valve aortique. Ce sont les mêmes critères que j'ai retenus pour mon travail expérimental. Par contre, il n'est plus question de discuter de la revitalisation de tous les autres systèmes de valves montées en support, qu'elles soient en péricarde, *fascia lata*, dure-mère de cadavre ou d'origine animale : Wallace, chirurgien de la Mayo Clinic, conclut dans un article intitulé : « Tissues valves » *(American Journal of Cardiology*, 1977), que la limitation de leur durée est due au fait qu'il s'agit de structures mortes. Citer tous les prédécesseurs desquels je me serais inspiré pour réaliser ce travail ne devrait donc avoir d'autre effet que montrer notre réussite là où les autres ont échoué, puisqu'il est propable qu'ils ont bien cherché, eux aussi, à obtenir une néostructure vivante !

D'autre part, je défie quiconque de me citer un travail scientifique où les tissus vivants, autologues, sont tout d'abord traités comme je l'ai indiqué par un bain de sérum salé à 60 °C ou glycérol concentré à 40 °C et ensuite réimplantés en obtenant une néostructure vivante. Dans ce concept, c'est Pasteur et Roux qu'il faut citer comme je l'ai fait parce qu'ils nous ont appris il y a cent ans à tuer des cellules sans altérer leur antigénicité. Ce n'est pas Zerbini qu'il faut ici évoquer sous le prétexte qu'il utilise le glycérol comme milieu de conservation de la dure-mère de cadavre dont il se sert pour réaliser ses valves cardiaques, sans qu'il ait jamais prétendu obtenir une néostructure vivante. J'ai d'ailleurs également utilisé du sérum salé chauffé à 60 °C pour obtenir le même effet. Certes, de nombreuses équipes se servent du péricarde à maints usages, et notamment l'équipe de Ross à Londres, mais cette même équipe rapporte également au congrès de l'European Society for Artificial Organs, tenu à Londres en novembre 1977, la destruction rapide d'un fragment de péricarde lorsqu'il est utilisé « vivant », confirmant en tout point nos données. En revanche, le traitement suggéré par ces mêmes auteurs est l'exposition au glutaraldehyde, qui, lui, altère l'antigénicité. Cela peut expliquer le fait qu'ils n'observent pas de revitalisation de leurs implants.

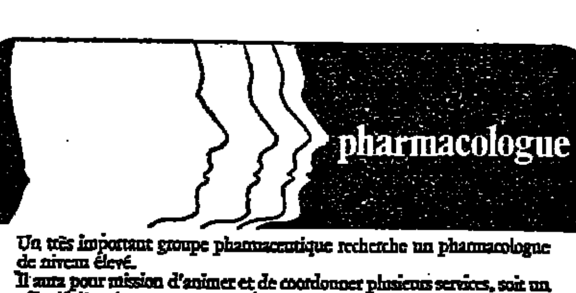
Restent à définir le critère de réussite d'un tel geste et, par conséquent, la légitimité de la diffusion de l'information et éventuellement le renouvellement de la procédure. Comme pour d'autres autogreffes tissulaires, ce sont effectivement les deux premières semaines qui sont déterminantes, au-delà desquelles on peut parler de greffe réussie ou non si on est dans le cadre de tissus autologues, non modifiés antigéniquement, donc sans problème de rejet. En outre, ce travail s'appuie sur un travail expérimental attestant la résistance de ces valves sur une équivalence de vingt mois.

On peut annoncer une greffe rénale de vrais jumeaux réussie au bout d'un mois, cela n'a rien d'aberrant. On peut aussi attendre cinq ans, ou le résultat des prochaines élections, mais cela n'est pas scientifiquement nécessaire. Est-il utile de poursuivre cette discussion point par point ? Je crois qu'elle serait riche et tonique dans le cadre d'un colloque. Je pense qu'il apparaît nécessaire d'en organiser un très prochainement, où les Lyonnais seront flattés d'accueillir leurs collègues parisiens.

Dr Guy DUREAU
(Lyon.)

Par ailleurs, les professeurs agrégés, chirurgiens cardio-vasculaires de l'hôpital cardiologique de Lyon nous ont, de leur côté, fait parvenir le communiqué suivant...

« Les professeurs agrégés, chirurgiens cardio-vasculaires de l'hôpital cardiologique de Lyon désapprouvent la publicité faite à propos d'une technique de remplacement valvulaire par autogreffe pratiquée expérimentalement dans un laboratoire de l'INSERM et cliniquement sur un seul patient dans l'un des services de l'hôpital. Il n'y a pas eu de publication scientifique préalable et l'on ne dispose pas d'un nombre d'opérations ou d'un recul suffisants pour apporter une garantie quelconque de sérieux. En effet, diverses techniques d'autogreffes ont été essayées ces dix dernières années pour remplacer les valvules cardiaques, utilisant notamment le péricarde, mais aucune n'a réellement donné satisfaction. C'est pourquoi nous tenons à rassurer les nombreux malades porteurs de divers modèles de prothèses valvulaires artificielles, qui ont fait leurs preuves avec le temps. »



UNE ÉTUDE DU « COMITÉ DES SAGES »

Les écoles d'ingénieurs et la recherche

Avant la fin de son mandat, le Comité consultatif de la recherche scientifique et technique — dit « Comité des sages » — a fait une étude sur la recherche dans les grandes écoles d'ingénieurs. Quatre membres du comité, MM. Jean-Louis Cojan, professeur à l'université de Caen ; Pierre Faurre, secrétaire général de la SAGEM et professeur à l'école des mines de Paris ; Pierre Fillet, directeur adjoint de la division chimie fine chez Rhône-Poulenc et président du conseil d'administration de l'Ecole des industries chimiques de Nancy, et Pierre Papon, professeur à l'école de physique et de chimie de Paris, présentent ici les problèmes qui se posent et des éléments de solution.

Le système des grandes écoles a ses origines sous l'Ancien Régime. Créées avant la Révolution, dans une tradition colbertiste, les premières écoles se sont développées en marge du système universitaire. Le système s'est progressivement constitué en strates successives, la création de chaque école ayant souvent correspondu à un problème scientifique et industriel mal résolu. Les pouvoirs publics n'ont presque jamais conçu que le système des écoles d'ingénieurs était un élément d'un système universitaire, dont la double mission est d'assurer, à la fois et de façon cohérente, la formation des cadres scientifiques de haut niveau et l'avancement des connaissances scientifiques et techniques utiles au développement industriel du pays.

A l'heure actuelle, il existe 149 écoles d'ingénieurs pour un flux annuel de 10 000 ingénieurs diplômés environ. Certaines ont un statut privé ; quant aux écoles publiques, elles relèvent pratiquement de tous les ministères techniques. Le ministère des universités exerce directement sa tutelle sur 66 écoles publiques et indirectement sur 35 écoles privées. Les autres ministères ont la tutelle de 48 écoles dont 6 privées (ministère de l'industrie, de l'agriculture, de la défense, secrétariat d'Etat aux P.T.T., etc.).

En marge de la politique technologique

Une enquête donne, en 1977, les chiffres suivants : 3.000 chercheurs équivalents plein temps, un budget total de 300 millions de francs (salaires compris) pour les seules écoles relevant du ministère des universités. Une enquête de 1976 donne des chiffres comparables ; elle montre, d'autre part, que le flux de chercheurs formés dans les laboratoires est relativement important (380 personnes par an) et que le financement des centres de recherche des écoles est souvent précaire.

L'analyse des implantations de laboratoires et d'équipes propres ou associées au C.N.R.S. révèle que quatre-vingt-onze laboratoires ou équipes sont implantés en 1977 dans les écoles d'ingénieurs. Un examen détaillé par école ou groupe d'écoles (Instituts nationaux polytechniques) indique qu'en France une vingtaine d'écoles ou groupes d'écoles, au maximum, ont un potentiel de recherche scientifique et technique ayant atteint une masse critique et un certain niveau international. Une dizaine de ces écoles, seulement, se sont dotées d'une politique scientifique (sélection d'axes de recherche prioritaires, d'actions coopératives).

Ce chiffre de vingt écoles est insuffisant et on peut se poser de sérieuses questions sur le niveau scientifique et technique de la formation dispensée dans les écoles dépourvues de laboratoires de qualité. On peut aussi se demander si certaines faiblesses technologiques de l'industrie française n'ont pas en partie leurs causes dans des carences en recherche des écoles qui forment leurs cadres (les cas de la mécanique, de l'agro-alimentaire, des composants électroniques, viennent à l'esprit). Quelques comparaisons internationales permettent, aussi, de constater que la France n'a pas su se doter de l'équivalent des centres de certaines universités technologiques étrangères (Massachusetts Institute of Technology, Zurich, Karlsruhe, Stockholm, etc.) où sont rassemblés d'importants laboratoires qui sont de véritables relais entre l'industrie et la recherche. Les écoles souffrent, par ailleurs, de leur cloisonnement, et se réfugient souvent dans une monodisciplinarité néfaste.

Enfin, il faut constater que, tout comme le système universitaire, le système des écoles d'ingénieurs est resté largement en marge de la politique technologique et même de la politique nationale de recherche : il n'y a pas eu véritablement de politique de recherche pour les grandes écoles. Cependant, depuis quelques années, l'effort du C.N.R.S., de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et du ministère de l'industrie vers les écoles d'ingénieurs est important et fécond.

La résistance au changement

L'enseignement dans une école d'ingénieurs a une finalité professionnelle marquée. Il souffre trop souvent d'un grave défaut qui est la résistance au changement, en partie d'ailleurs parce que l'effort de recherche *intra-muros* y est insuffisant. L'activité de recherche d'une école d'ingénieurs doit avoir au moins trois missions principales :

● Participer à l'effort général de production de connaissances scientifiques et technologiques nouvelles et favoriser, par là-même, l'évolution des disciplines qui sont à la base de l'enseignement de chaque école ;

● Contribuer à une approche scientifique de certains problèmes industriels ;

● Former, par la recherche, des ingénieurs de haute culture scientifique (formation après les diplômes d'une durée de trois à quatre ans).

Il faut insister sur l'intérêt d'une formation de recherche préparant à des carrières autres que la recherche scientifique. Cette formation est actuellement insuffisante, puisque l'on peut estimer entre trois cent cinquante et quatre cents le nombre d'ingénieurs formés chaque année par la recherche (sur un flux de dix à douze mille). Un objectif raisonnable, en dix ans, serait d'atteindre le millier.

Les moyens

Le problème général de l'organisation de l'ensemble de notre système de formation des ingénieurs se pose, et, si des évolutions non négligeables sont intervenues depuis quinze ans (les admissions sur titres), les problèmes de fond n'ont pas été examinés. La sélection par le système des concours et des « taupes » est en grande partie fondée sur les mathématiques ; joint aux carences de notre enseignement secondaire dans le domaine des sciences expérimentales, cela ne contribue pas à sensibiliser les futurs ingénieurs aux problèmes de la recherche.

Au plan national, il est urgent de définir une politique de recherche, pour les écoles d'ingénieurs, dans trois directions :

● Maintenir et renforcer les pôles d'excellence actuels (une quinzaine d'établissements environ) ;

● Relever le niveau de la recherche dans un certain nombre d'autres écoles où existent des potentialités (de cinq à quinze environ) ;

● Corréler fortement les autres établissements à des pôles universitaires où existe une recherche de bon niveau.

L'action du C.N.R.S. et de l'INRA vers les écoles doit être renforcée ; celle d'organismes comme le C.E.A., le CNET (Centre national d'études des télécommunications) doit être encouragée. L'élévation du niveau scientifique des écoles ne peut être obtenue qu'au prix d'une concertation avec leurs ministères de tutelle et les grands organismes, et d'une coordination de l'ensemble de leurs actions.

Des « actions-programmes », regroupant sur un même thème de recherche ayant des incidences technologiques l'activité de laboratoires de plusieurs écoles, sont une solution déjà mise en œuvre dans quelques cas limités. La multiplicité des tutelles rend indispensable une coordination à un niveau interministériel ; la D.G.R.S.T. (Direction générale de la recherche scientifique et technique) devrait jouer un rôle essentiel dans ce domaine. La participation de laboratoires industriels à ces actions-programmes devrait être envisagée afin de rendre possible cette approche scientifique des problèmes industriels.

Au niveau de chaque école, la « fonction recherche » doit être mieux assumée. La création d'un conseil d'orientation comportant de nombreuses personnalités scientifiques extérieures permettrait l'indispensable ouverture de la politique de recherche.

La constitution de structures coopératives, associant sur un programme à double finalité (recherche fondamentale associée à une recherche à finalité technologique) plusieurs laboratoires d'une même école, devrait permettre de corréler la recherche d'une école à des problèmes industriels. Ces laboratoires pourraient ainsi prendre en charge certains problèmes posés par les secteurs industriels.

Il nous faut souligner, enfin, que le financement de la recherche dans les écoles doit permettre des travaux de recherche à long terme. C'est pourquoi l'action des grands organismes comme le C.N.R.S. nous paraît tout à fait essentielle. De même les liens avec les universités sont-ils indispensables pour l'organisation d'enseignements de D.E.A. (Diplômes d'études approfondies) de haut niveau.

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

Le Caire : un village de neuf millions d'habitants

par JEAN-PIERRE PERONCEL-HUGOZ

LA où le Nil débouche de la vallée et s'évase vers la Méditerranée, là où se rencontrent la haute et la basse Egypte, la géographie a convoqué l'histoire, les dieux et les hommes depuis plus de cinq millénaires. « *Le Caire tricolore, sol rouge de Libye, sol jaune d'Arabie, sol noir du Delta* », a noté Paul Morand. Nourrie du fleuve, africaine et arabe, un œil sur deux déserts, un autre sur deux mers et le canal qui les relie, la grande cité est un de ces points stratégiques qui stimulent le sacré : Horus et Seth se sont affrontés sur les flancs du Moqattam ; l'église Saint-Serge, au Vieux-Caire, est bâtie sur l'emplacement d'une halte de la Sainte Famille; les juifs d'Egypte ont leur plus vieille synagogue près de l'endroit où l'islam conquérant éleva son premier sanctuaire.

En 1969, Nasser fit célébrer le millénaire du Caire. Al-Qahirah, fondée sous l'invocation de la planète Mars — Al-Qaher, en arabe — par les califes fatimides venus de Berbérie un peu avant l'an mil, fut certes une ville splendide dont les remparts formidables délimitent encore en partie le cœur populaire et religieux de la capitale. Al-Gamaliyeh, auquel se rattache Khan-Khalil, bazar fameux dès le treizième siècle. Mais Le Caire existait bien avant de porter ce nom.

Feu les métropoles pharaoniques d'Héliopolis et de Memphis sont sa banlieue. Au Vieux-Caire, conglomérat de taudis, d'églises et de tombeaux, que fait tenir ensemble la poudre des siècles, se dressent toujours les murailles de la forteresse dite de Babylone, d'où les Arabes délogèrent les Byzantins au septième siècle. Une manière de garnison, d'ailleurs appelée la Tente — Fostât, — fut la première capitale islamique du pays, bientôt suivie, toujours en progressant vers le nord, de deux autres cités placées aussi sous le signe martial : Al-Askar (les Soldats) et Al-Qataryieh (les Quartiers), dont il nous est parvenu, miraculeusement intacte, la mosquée d'Ibn-Touloun, dont le rectangle parfait repose du fouillis des ruelles et des rues.

De Fostât, en revanche, il ne reste qu'un magma de cendres et de tessons, immense terrain vague sur lequel flotte comme un interdit de reconstruire, depuis que, il y a huit cents ans, elle fut incendiée par ses occupants qui ne voulaient pas qu'elle soit prise intacte par les croisés. Saladin, au douzième siècle, coiffa le site d'une citadelle, que Méhémet Ali, au dix-neuvième siècle, augmenta d'une mosquée d'albâtre. Cet ensemble solennel est au Caire ce que la tour Eiffel est à Paris.

Les successeurs de Méhémet Ali, redoutables bâtisseurs comme le khédive Ismaïl, contemporain et admirateur du baron Haussmann, donnèrent à la ville son visage « européen », avec palais, gares, hôpitaux, perspectives et même un opéra, incendié en 1972. Autour d'une folie de style hindou, le premier baron Empain fonda, en 1905, en plein désert, la nouvelle Héliopolis. Bien que son million d'habitants actuel soit loin de n'être composé que de bourgeois aux limousines miroitantes, ceux-ci donnent encore le ton à ce Neuilly du Caire qui, avec ses rues calmes, propres et ombragées, uniques en Egypte, constitue de nos jours un îlot irréel dans l'océan populeux et remuant du Grand-Caire. Plus près du centre, à Choubrah, où l'on compte aujourd'hui près de deux millions d'habitants entassés les uns sur les autres sur le site du séjour champêtre des vice-rois du siècle dernier, la petite bourgeoisie copte, avec ses églises de guingois, ses commerces minuscules et son peuple de comptables, donne un air besogneux au quartier. Entre le centre et la citadelle, autour du lieu de pèlerinage populaire islamique de Sayeda-Zinab, ce sont, au contraire, les Frères musulmans qui impriment au secteur son allure austère et mystérieuse.

Superbe et misérable

Du haut du mont Moqattam, Le Caire apparaît dans toute son ampleur, masse grise avec des souvenirs d'ocre, qui révèle à contre-soleil finissant, pyramides, bulbes, dômes, créneaux en forme de fleurs, moulins sans ailes oubliés depuis Bonaparte, minarets à la taille bien prise et fumées d'usines, le tout surgissant de l'imbrication prodigieuse des maisons les unes dans les autres. L'histoire remonte alors à la gorge comme un repas trop riche. On est partagé entre l'admiration et l'effroi devant cette ville recrue d'épreuves, harassée de gloire, pleine de foules et d'immondices, superbe et misérable.

Plus important sans doute que dans nulle autre capitale, le poids du passé, orgueil et servitude à la fois, n'a en réalité pas toujours pesé très lourd, et maintenant moins que jamais, lorsqu'il s'est agi du développement urbain. Celui-ci, de nos jours, est de plus en plus laissé à l'initiative de la population, qui peu à peu investit les monuments et les sites « protégés », ou bien, sans plan préétabli, ajoute à la périphérie, demeure après demeure, jetant sur le limon le vieil entrelacs de la cité orientale. Les multitudes qui vivent là sont telles que l'un de ces quartiers spontanés, Boulak El-Daqrour, à Guizeh, a été surnommé « la Chine populaire »...

Seules Médinet-El-Mohandessine (la cité des Ingénieurs), à Guizeh, et Médinet-Nasr (la cité dla Victoire), à Héliopolis, bénéficient plus ou moins d'un plan d'urbanisation. Mais Médinet-Nasr, où Nasser voulait regrouper les services de l'Etat, est un Brasilia raté dont les Egyptiens redoutent les avenues démesurées où l'on attrape des insolations. Pour se promener, ils préfèrent les berges du Nil, mais celles-ci, livrées à la spéculation foncière — le mètre carré de terrain y a quintuplé au cours des deux ou trois dernières années — sont dépouillées peu à peu de leurs arbres centenaires et de leurs villas Art Déco au profit de géants en béton armé.

Laide à faire peur dans nombre de ses quartiers résidentiels ou populaires, bruyante, poussiéreuse et encombrée dans son centre, Le Caire reste idyllique dans quelques secteurs où se maintient encore un équilibre entre l'eau, la végétation, les bâtiments et les hommes. Même lorsque ces havres auront disparu — on s'y emploie tous les jours — Le Caire rachètera ses travers et ses laideurs par son cœur sur la main et sa rue primesautière : « *J'ai lu une tendresse immense dans le regard brisé de cette ville livrée au soleil, à l'abandon et à la survie. (...) Ville fatiguée (...) elle sait rire encore, elle rit du temps qui traverse cette terre enceinte* », a écrit le poète marocain Tahar Ben Jelloun.

La plus grande agglomération du tiers-monde est aujourd'hui avec ses gratte-ciel, ses échangeurs, ses routes à six voies et ses ponts embouteillés comme son aérodrome, ses faubourgs à n'en plus finir et ses grands magasins, presque aussi fonctionnelle et fatigante que Tokyo ou New-York. Avec sa radiodiffusion tous azimuts, ses trois universités, dont l'une, Al-Azhar, dispense la science islamique depuis mille ans, avec sa cinquantaine de publications en cinq ou six langues, sa centaine de cinémas et de théâtres, sa bonne vingtaine de musées, ses corps de ballet et ses orchestres occidentaux et orientaux (sans parler de sa myriade de cabarets, ultime avatar des mille et une nuits), avec son élite polyglotte et ouverte à tous les échanges, son prestige politique et religieux et son substrat de civilisations, elle pourrait prétendre jouer dans la plupart des domaines un rôle de métropole internationale.

Malgré ses traits et son animation de grande ville, Le Caire n'est pourtant qu'un immense village de 9 millions d'âmes. Et pas uniquement parce que l'un des slogans du régime prône la « *morale rurale* ». Vingt pour cent des habitants du Grand-Caire exercent des professions agricoles, près d'un tiers d'entre eux se définissent comme des « *gens de la campagne* », où sont nés environ trois millions de Cairotes. De leurs bourgs, ils ont apporté le parler haut, un code strict de l'honneur, le goût d'avoir autour d'eux des nuées d'enfants et de bêtes. En outre, dans son avance, la cité a absorbé de véritables villages demeurés tels quels comme des buttes témoins dans le tissu urbain moderne.

Aux abords des grands hôtels, partout où l'on a oublié de faire bétonner les rives du fleuve, des fellahs sans terre ont accroché leurs cabanes et planté fèves et bananiers. Troupeaux de buffles et de moutons traversent la capitale par la très « chic » corniche du Nil, qui est d'ailleurs la voie de communication obligée entre les deux parties du pays. Au milieu des voitures circulent des chameaux marqués en rose allant aux abattoirs et des charrettes hippomobiles qui sont des taxis collectifs. Sur les toits des immeubles, au cœur même de la ville, on engraisse des canards, des lapins et des agneaux, et, au coin des rues, le sang des poulets égorgés éclabousse les jambes du passant.

Dans les artères où subsiste de la verdure, il ne viendrait à l'idée de personne d'empêcher les chasseurs de tirer les nombreux oiseaux qui y vivent.

La ruralisation de la cité signifie dégradation du patrimoine commun, du gazon brouté par les chèvres aux autobus dans lesquels les usagers montent avec du fourrage, des bidons d'huile suintant et toutes sortes d'animaux vivants. L'entretien scrupuleux des logements et la propreté corporelle de leurs occupants (ceux qui n'ont pas de douche n'hésitent pas à se laver dans le fleuve) échappent en revanche à l'étranger, qui ne retient que l'aspect négligé de la rue, y compris dans la tenue de la majorité des passants, qu'ils soient vêtus « *à la franque* » (complet veston) ou « *à la paysanne* » (longue *galabieh* de coton). L'anarchie totale de la circulation — encore que l'inobservation du code de la route soit compensée par la prudence souriante de la plupart des automobilistes, — l'obsolescence de tout ce qui est technique, du téléphone à la tuyauterie, achèvent de donner à la ville un air de désordre et d'insouciance.

Etre un grand village ne présente pas que des inconvénients.

Ni le Nil ni le ciel ne sont pollués. Les trois zones industrielles, dont une seule est de quelque importance, Hélouan, se trouvent loin dans la périphérie et bien des usines sont encore situées au milieu des cultures. Les coqs chantent, et si les rongeurs sont rares, en revanche crapauds et belettes n'ont pas disparu. Hors des quartiers d'affaires, le rythme de vie est paisible, les mœurs sont tranquilles, malgré les occasions quotidiennes d'exaspération apportées par la précarité des conditions de vie du plus grand nombre, la carence dramatique des transports en commun, le scandale des fossés sociaux.

v. ALEXANDRIE (215 km)
DELTA
Zone industrielle
Site archéologique
v. ALEXANDRIE (225 km)
v. SUEZ (130 km)
Mostorod
HÉLIOPOLIS
AÉROPORT INTERNATIONAL
NIL
Choubrah-el-Keima
Choubrah
Embabeh
I. de Zamalek (urbanisée)
Médinet Nasr
I. de Rodah (urbanisée)
Gamalieh
LE CAIRE
Citadelle
QARAFA
Le VIEUX CAIRE
Guizeh
I. Deheb (cultivée)
Fostat
DÉSERT ARABIQUE
Meadi
Sphinx
Pyramides
MER MÉDITERRANÉE
ISRAËL
ALEXANDRIE
Gaza
Port-Saïd
Tourah
LE CAIRE
ÉGYPTE
DÉSERT LIBYQUE
Fayoum
100 km
Saqqarah
Helouan
Memphis
0 km 10
v. ASSOUAN (950 km)

S'étirant dans ses plus grandes dimensions sur 40 kilomètres de long et sur 30 kilomètres de large, le Grand-Caire est, en 1978, une des toutes premières cités du tiers-monde avec presque neuf millions d'âmes. La capitale de l'Egypte comptait seulement un million d'habitants en 1930 et cinq millions en 1960.

La densité moyenne du Caire est de vingt-cinq mille habitants au kilomètre carré mais dans les quartiers de Choubrah et de Bab-Charieh, elle en dépasse largement cent mille. Dans les maisons chaque pièce est occupée en moyenne par deux personnes. 20 % des Cairotes n'ont toujours pas l'électricité et 30 % ne disposent pas encore de l'eau courante dans leur logement même. Cependant, leur niveau de vie est, dans l'ensemble, supérieur à celui du reste du pays, puisque Le Caire, qui groupe un peu moins de 23 % des quarante millions d'Egyptiens, absorbe 45 % des denrées alimentaires consommées dans le pays.

Parmi les Cairotes, on compte 28 % de moins de douze ans, 31 % des adultes sont illettrés et 6 % ont obtenu un diplôme universitaire. La population active comprend 51 % des hommes et 11 % des femmes vivant dans la capitale ; 83 % des Cairotes sont musulmans sunnites (orthodoxes), les autres étant chrétiens, généralement coptes. Environ soixante mille étrangers sont actuellement établis au Caire.

Les agressions à main armée et les viols sont presque inconnus, de même que les assassinats de rentiers et de chauffeurs de taxis. Les vols de voitures et les effractions même sont peu nombreux. La délinquance juvénile ne dépasse généralement guère le stade du compliment un peu leste aux rondeurs des passantes. Les amoureux des bords du Nil ne se donnent jamais de baisers. Le soir, la ville s'endort avec de grandes zones d'ombre, gardée par quelques dizaines de sergents de ville, si bons enfants que parfois ils embrassent le contrevenant pour le consoler d'avoir été pris. Les Cairotes se sentent en sécurité dans la peau de leur cité. Ils en aiment le caractère familier, sans façon. Le beau temps quasi perpétuel qui règne au Caire et l'exiguïté des appartements transforment la rue en forum permanent. Jusqu'en plein centre, des habitants font leurs courses en pyjama, des plateaux de thé « slaloment » au milieu des voitures, lesquelles sont censées dépoussiérer tapis et paillassons déposés sur la chaussée par les portiers nubiens.

Les parias de la ville

L'envers du décor est au coin de la rue. N'insistons pas sur la Cité des morts, thème favori d'apitoiement du voyageur « éclairé ». Les occupants légaux ou non des pavillons, souvent confortables, édifiés jadis ou naguère dans la vaste nécropole d'Al-Qarafa par les musulmans riches désireux d'être à l'aise les jours de visite aux défunts, sont certainement mieux lotis que bien des gens d'Embabeh ou de Choubrah-El-Khaïma — Nubiens dont la terre natale a disparu sous les eaux du haut barrage d'Assouan, tisserands non déclarés de manufactures d'un autre âge vivant en tribus dans des pièces sans eau, oubliés de toute sorte de tous les régimes, — ou même que bien des ouvriers-fellahs vivant et travaillant pour des salaires de misère dans le décor de soufre et de suie d'Hélouan. Autour de la mosquée Imam-El-Chafei (dix-huitième siècle), il y a longtemps même que la Cité des morts est devenue un quartier plus vivable que bien d'autres — tout est relatif — avec ses magasins, ses cafés à narguileh et sa ligne d'autobus.

Au Caire, l'horreur est ailleurs. Elle est dans les incessantes collisions mortelles non pas « entre les trains, mais entre les grappes humaines accrochées aux wagons des lignes de banlieue. Elle est dans les immeubles chancelants ou bâtis à l'économie, qui dans un bruit et une fumée de bombardement s'affaissent sur leurs occupants. Les journaux rapportent laconiquement: « *Encore un télescopage humain sur la ligne d'Hélouan : douze morts, vingt blessés graves.* » « *Une maison s'écroule à Sayeda-Zineb : soixante-dix-huit morts.* » Dans les hôpitaux bondés, il arrive que des infirmières débordées jettent les pansements souillés par les fenêtres ou que des brancardiers empilent par incurie des cadavres de malades dans une cave, où l'air sec du Caire les momifie... L'insuffisance de l'équipement hospitalier n'est que l'un des aspects les plus pénibles de l'inadaptation à la croissance démographique d'une cité équipée dans tous les domaines pour trois millions d'habitants et qui en a aujourd'hui le triple.

L'horreur quotidienne est encore dans les *zebbaline*, adultes ou enfants couverts de croûtes et juchés sur de hautes carrioles traînées par des ânes aussi pitoyables que leurs maîtres et qui, moyennant quelques piastres, enlèvent à domicile les poubelles d'une capitale qui n'a pas de service municipal de ramassage des ordures ménagères ! Les parias de la ville vivent sur des monceaux de détritus qu'ils trient et dont ils nourrissent des porcs, du moins quand ils sont chrétiens.

Après le recensement de novembre 1976 et les émeutes de janvier 1977, qui illustrèrent l'un par les chiffres, l'autre par le sang le drame d'une ville à bout de souffle, le gouvernement et la presse se sont brusquement saisis de l'avenir du Grand-Caire : « *Il faut sauver notre ville !* ». « *Délivrons la capitale de l'Orient de la lèpre qui la ronge, de l'encombrement qui l'étouffe, du bruit qui l'affole, de l'atmosphère irrespirable qui l'empoisonne et du désordre qui l'enlaidit.* » Vaste programme, dont les implications techniques et financières ont vite fait reculer édiles et ministres, et jusqu'au général qui gouverne Le Caire.

Les urbanistes officiels ont reconnu que pour être à l'aise les Cairotes devraient disposer de quatre fois plus d'espace qu'à l'heure actuelle et d'au moins six cent mille habitations supplémentaires. On a songé, mais seulement songé, à interdire l'installation de tout nouvel habitant dans le Grand-Caire qui par les naissances et l'exode rural s'accroît chaque année de quelque trois cent mille habitants.

On aurait pu ranimer Medinet-Nasr ou assainir Embabeh ou Choubrah-El-Kheïma. On aurait pu améliorer les transports en commun, dans une ville où il y a une voiture pour soixante habitants et où les deux ou trois millions de personnes qui se déplacent quotidiennement n'ont à leur disposition que moins de mille cinq cents autobus et dix mille taxis, bon marché mais introuvables. A l'exception de la construction d'un sixième pont sur le Nil, on a préféré laisser Le Caire à lui-même et abandonner le projet français de métro qui devait relier les quatre points cardinaux de la capitale. A 50 kilomètres ou 100 kilomètres du Grand-Caire on bâtira en plein désert des villes nouvelles. Ce n'est peut-être pas une mauvaise idée, mais pour le moment les Cairotes n'ont aucune envie d'aller s'exiler loin du Nil et ils préféreraient que leur cité fût un peu soulagée de ses multiples maux. Qui se chargera de ce travail de Titan ?

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES :

Chicago (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Londres (1er février) ; Moscou (8 février) ; Changhaï (15 février) ; Lagos (22 février) ; Calcutta, (1er mars).

هكذا من الأصل



Le Monde

Modes du temps

ARTS MÉNAGERS 78

LES HAUTES TECHNIQUES DANS LES MAINS DE TOUTES LES MAITRESSES DE MAISON

COMME bien des « institutions » ayant un long passé, le Salon des arts ménagers évolue. Exclusivement destiné au public pendant près de quarante ans, ce Salon avait progressivement ouvert ses portes aux professionnels de l'équipement ménager (revendeurs et installateurs). Cette année, il a été conçu comme une manifestation avant tout professionnelle où le public est admis pendant six jours seulement — du mercredi 8 au lundi 13 mars inclus — et uniquement pour s'informer et comparer les mérites des matériels exposés.

Cette orientation nouvelle s'accompagne d'une restructuration de certaines sections du Salon. Les meubles et installations de cuisine sont réunis au niveau 2 (où quatre-vingt-dix fabricants exposent leurs nouveautés), tandis qu'au niveau 1 sont regroupés les appareils de cuisson et les matériels complémentaires de la cuisine : éviers, hottes, robinetterie.

Le marché de l'équipement en gros appareils ménagers, qui avait progressé normalement pendant le premier semestre de 1977, s'est ressenti ensuite d'un net ralentissement des ventes. Les dix-huit millions de foyers français sont équipés, actuellement, à plus de 90 % en réfrigérateurs et à près de 75 % en machines à laver le linge. Un réfrigérateur ayant une durée moyenne de vie de quatorze ans et une machine à laver de douze ans, il s'agit donc essentiellement, pour ces appareils, d'un marché de renouvellement que la conjoncture actuelle a pu freiner.

Au cours des dix dernières années, les matériels ont progressivement amélioré leurs performances (notamment par un accroissement de l'automatisation en cuisson et lavage) et étendu leurs possibilités de services. Le réfrigérateur classique a ainsi été doté d'un compartiment où la température descend à — 18 °C pour y conserver les produits surgelés, puis d'un compartiment encore plus froid pour congeler les aliments. Les premières machines à laver le linge ne remplissaient que cette fonction de lavage ; elles ont ensuite essoré le linge (de plus en plus vite) et maintenant elles le sèchent aussi. Il faut signaler en outre qu'entre 1970 et 1977 le prix des appareils a augmenté deux moins vite que le coût de la vie.

Au Salon des arts ménagers, une nouvelle manière de cuire les aliments constitue la nouveauté de l'année. Tout au moins pour sa commercialisation, puisque des prototypes de cette « table de cuisson à induction » avaient été présentés, en 1975, par Arthur-Martin et Thomson, et en 1977 par Neff. Placé sous une plaque rectangulaire lisse (à encastrer dans un plan de travail), un bobinage électrique engendre un champ magnétique alternatif. Un récipient, en tôle ou fonte, posé sur cette plaque magnétisée s'échauffe sur sa seule surface. Le reste de la plaque demeure froid, ce qui évite tout risque de brûlure. Outre cet avantage, la plaque à induction permet une montée de la température dans l'ustensile. Elle a un rendement calorifique de l'ordre de 70 à 80 % et se nettoie d'un coup d'éponge. Le réglage de la température est aussi facile qu'avec un brûleur à gaz.

Cette nouvelle table de cuisson à induction est réalisée en céramique vitrifiée. Elle est présentée, au Salon, sous sept marques : soit à deux foyers, matérialisés par des dessins (De Dietrich, Neff, Thomson et Brandt, Sauter et Thermor), soit à quatre foyer (Scholtès). Si son prix est actuellement élevé — de 4 000 à 5 000 F — il est susceptible de s'abaisser lors de la mise en fabrication de plus grandes séries.

Il y a aussi du nouveau dans la cuisson au gaz. Mis au point par des ingénieurs du Gaz de France, le brûleur « séquentiel » et le four à « gradient thermique variable » sont présentés, en prototypes, sur le stand G.D.F. Ce nouveau brûleur fonctionne par séquence, c'est-à-dire qu'il s'allume et s'éteint automatiquement selon un rythme que l'utilisatrice choisit sur un clavier de commande par touches. La modulation de la température est ainsi totale et permet, en particulier, tous les mijotages. Deux constructeurs (Arthur-Martin et Rosières) exposent au Salon des prototypes de ce brûleur séquentiel. Dans le four « inventé » par le Gaz de France, le gradient thermique (différence de température régnant entre le haut et le bas d'un four) est modulable automatiquement par action sur les brûleurs de la sole et du grilloir. Il en résulte un ajustement de la température selon le type de cuisson souhaité, sans avoir à modifier la place du plat dans l'enceinte du four. La sélection d'un gradient se fait par des touches correspondant aux diverses cuissons : rôti, volaille, tarte, meringues, etc.

Si les réfrigérateurs sont maintenant tous équipés d'un dégivrage automatique, Kelvinator a franchi une nouvelle étape en présentant des appareils qui se dégivrent tout seuls également dans le compartiment à très basse température.

La congélation se développe en ville et les appareils combinés (réfrigération et congélation) sont chaque année plus nombreux. Ils ont deux compresseurs distincts et ils se superposent — réfrigérateur en haut et congélateur en bas — n'occupant au sol qu'une surface de 60 × 60 cm. Parmi les nouveaux « combinés », ceux d'A.E.G., Frigidaire et Philips ont des capacités d'environ 200 litres en réfrigération et de 145 à 170 litres en congélation. Kenwood présente deux appareils, de capacités plus importantes, disposés côte-à-côte, sur une largeur de 1 mètre. De son côté, I.T.T.-Ménager expose des réfrigérateurs et des congélateurs, de diverses capacités, qui se superposent ou se juxtaposent.

Sur des congélateurs de type armoire (Bosch, Linde) un affichage numérique, en façade de l'appareil, permet de lire la température qui règne à l'intérieur du congélateur.

JANY AUJAME.

★ Palais du C.N.I.T., La Défense, du mercredi 8 au lundi 13 mars inclus, de 10 h. à 19 h. Le mercredi et le vendredi, fermeture à 22 h. Entrée, le matin avant 13 h. : 7 F ; après 13 h. et en soirée : 9 F. Le vendredi entre 13 h. et 19 h., 15 F.

★ Voir page 21 l'article de Florence Breton sur le Centre national de recherche et de création d'art textile.

L'ARTISANAT POUR RETROUVER LA CHALEUR DU GESTE HUMAIN



JE sortais du Grand Palais quand notre président de la République y entrait. C'était là simple coïncidence. La Semaine des métiers manuels s'achevait. Je venais de constater que les « artisans-créateurs », les « artisans-artistes », ont un statut bien ambigu qui ne leur accorde pas encore une place au niveau du cuisinier et du mécanicien — tous deux également créateurs et artistes. J'aurais pu sortir d'une exposition sur l'art contemporain et faire la même observation : l'artisan n'est pas davantage reconnu et soutenu par nos musées, par les « affaires culturelles » ; où le situer ?

Je voudrais que cet artisan, qui signe ou ne signe pas ses œuvres — faux problème, — soit présent partout : dans les chambres de métiers, dans la Maison des métiers d'art, parmi les sociétés de compagnonnage, à la Société d'encouragement aux métiers d'art, au Musée des arts décoratifs, à Beaubourg, au Musée d'art moderne, dans nos musées de province. Voici donc une longue, longue marche en perspective. Du chemin a été fait : on publie davantage de livres sur l'artisanat, on parle de recherche et d'avant-garde dans la création artisanale contemporaine, les « Pouvoirs publics » s'intéressent à l'artisan, à sa survie, à son œuvre. L'artisan serait-il, aussi, une affaire ?... Certainement une source d'entrées de devises si nous développons son image à l'exportation. Il peut être aussi un élément de prestige si nous l'incluons dans nos actions culturelles à l'étranger.

J'ai été frappé au Japon, en U.R.S.S., aux Etats-Unis et dans de nombreux pays, par la place que l'on accordait aux productions artisanales, qu'elles puisent aux sources de l'histoire ou qu'elles soient partie intégrante et dynamique de l'art contemporain. Les musées d'art moderne de ces pays ne craignent pas de montrer l'artisan à côté du peintre et du sculpteur. En effet, il n'y a pas d'arts mineurs, mais partout, dans tous les domaines, des œuvres majeures et des œuvres mineures. Il nous appartient d'apprendre ou de réapprendre à découvrir les meilleurs, à leur accorder notre confiance, à en parler avec amour, si possible avec quelque connaissance du métier. Mais nous savons que l'art doit faire oublier la technique et qu'une œuvre accomplie est souvent inachevée. Nous savons aussi que les écoles ne préparent pas forcément à l'éveil du génie, mais qu'elles contribuent à former de bons artisans. Le don ne s'enseigne pas, c'est une injustice de la nature. Nos société peuvent étouffer des talents naissants ou au contraire favoriser leur éclosion, maturation et épanouissement.

Une Semaine des arts manuels : ce titre serait étrange, n'est-ce pas, quel art n'est pas manuel ? Quant aux « métiers manuels », laissons de côté les intentions politiques évidentes. Il demeure bon et sain, en période de chômage intensif, d'ouvrir aux jeunes, et aux moins jeunes, un éventail de carrières qui peuvent déboucher sur des métiers lucratifs ou simplement intéressants. Je dirais aux travailleurs manuels qui veulent apprendre « à être » : vous souhaitez vivre une profession à la fois intellectuelle et manuelle ? Devenez artisan !

Deux millions deux cent quinze mille personnes se retrouvent « classées » *manuels*. Un faible pourcentage de ce total regroupe les artisans d'art. Mais les pièces uniques, ou de petite série, de ces artisans, étant rares et chères, cela nous permet, en tenant compte de leur production en valeur marchande, d'augmenter considérablement leur importance. Tristesse, anonymat ou souplesse des chiffres. Il importe donc que nos amis artisans gagnent leur combat, non par la quantité, mais par la qualité. Car l'objet fait main, fort curieusemement et fort heureusement, semble l'emporter sur les produits de grande série, en pouvoir attractif. Il est de plus en plus recherché. C'est un signe de notre temps.

Si nous aimons chaque jour davantage retrouver une trace du travail de la main de l'homme, c'est que nos cités nous privent du contact avec un peu de terre, un peu de bois, et que les progrès de la technique et de l'industrie nous privent également de l'émotion que procure un objet conçu et réalisé par un artisan. Nous renouons avec un culte oublié quand nous portons à nos lèvres l'eau ou le vin dans une coupe en terre, en verre ou en étain.

MAURICE PERRIER.

Clin d'œil

FUREUR SUR L'ATLANTIQUE

MIDI, le vendredi 3 mars, à La Nouvelle-Orléans. Le triréacteur, vol EA-062 de la Eastern Airlines, décolle pour New-York, où il devrait arriver deux heures trente-quatre minutes plus tard. Un soleil timide tente de percer la grisaille du ciel. Cet hiver, la Louisiane a eu froid. On a même vu à La Fayette et à Baton-Rouge tomber quelques flocons. « *C'est la troisième* « *attaque* » *de neige de ma vie* », m'a dit Jimmy Domengeaux, soixante-douze ans, avocat, ancien *congressman*.

A bord de l'avion qui vient de décoller, des Français qui regagnent Paris. Ils comptent prendre, à l'aéroport Kennedy, à New-York, le vol 070 d'Air France, qui part à 18 h. 59. Mais, pendant qu'ils survolent la Georgie et la Virginie, des événements se déroulent qui vont décider autrement de leur sort. La neige, qui tombe depuis le matin à New-York, a déposé un tapis blanc de 25 centimètres d'épaisseur sur les pistes de Kennedy Airport. Au début de l'après-midi, un avion de la Swissair a dérapé à l'atterrissage et s'est embourbé. La piste principale est fermée.

Quand le triréacteur de la Eastern se présente, on l'envoie très haut dans le ciel de Long-Island faire des ronds au-dessus de deux douzaines d'autres appareils qui attendent aussi l'autorisation d'atterrir. Jovial, le commandant de bord explique ce qui se passe et fait savoir aux Français qu'ils auront sans doute leur « connection » avec le vol 070 pour Paris. Un quart d'heure plus tard, le commandant reprend le micro. A tourner en spirale comme des chevaux de bois, nous usons notre carburant. Et, comme on ne sait combien de temps cela peut durer, il faut passer à la station-service. On s'en va donc à Baltimore, dans le Maryland, la ville chère à Edgar Poe, pour faire le plein.

A 17 heures (on a dû avancer sa montre d'une heure par rapport à La Nouvelle-Orléans), le vol EA-062 repart pour New-York. Kennedy Airport est toujours fermé au trafic. La neige tombe. Le blizzard souffle. « *Mais tout*, dit le commandant, *devrait s'arranger, et on a du kérosène pour tourner cinq heures.* »

En fait, rien ne s'arrange. Au contraire. La tourmente est telle sur New-York que tous les avions se dispersent comme des oiseaux menacés. On croise quantité d'appareils qui filent vers les aéroports dits de dégagement. Les affaires du pompiste de Baltimore sont, paraît-il, très bonnes aujourd'hui.

Finalement, comme il faut bien, à un moment où à un autre, rejoindre la terre, le pilote de la Eastern est autorisé à se poser à La Guardia, second aéroport de New-York et qui eut son heure de gloire. La piste est courte, la neige épaisse. Les flocons, poussés par le blizzard, enveloppent l'avion d'une blancheur frémissante. On applaudit quand l'appareil roule sur le sol déjà gelé.

Il est 19 h. 30 et les passagers, pliés en deux sous le vent froid, s'en vont à pas prudents vers un minuscule hall d'aéroport provincial qui sent déjà le désaffecté. Quand leurs bagages les ont rejoints — ce qui étonne car la Eastern en égare paraît-il souvent, — ils n'ont plus qu'à attendre qu'on s'intéresse à leur sort. Pas de sièges pour les femmes fatiguées, pas de bar ni de cafétaria : un couloir triste où passent des porteurs noirs ou blancs, chaussés de snow-boots, emmitouflés comme des explorateurs de l'Antarctique, et qui ne portent rien. Histoire de prendre une initiative, je téléphone au service information d'Air France. Une voix suave et enregistrée me répond que, toutes les lignes étant coupées, il conviendra de rappeler plus tard. Puis elle me suggère aussitôt, d'un ton soudain enthousiaste, d'embarquer plutôt sur le Concorde, qui met Paris à trois heures de New-York. Au fait, où est-il ce soir notre Concorde ?

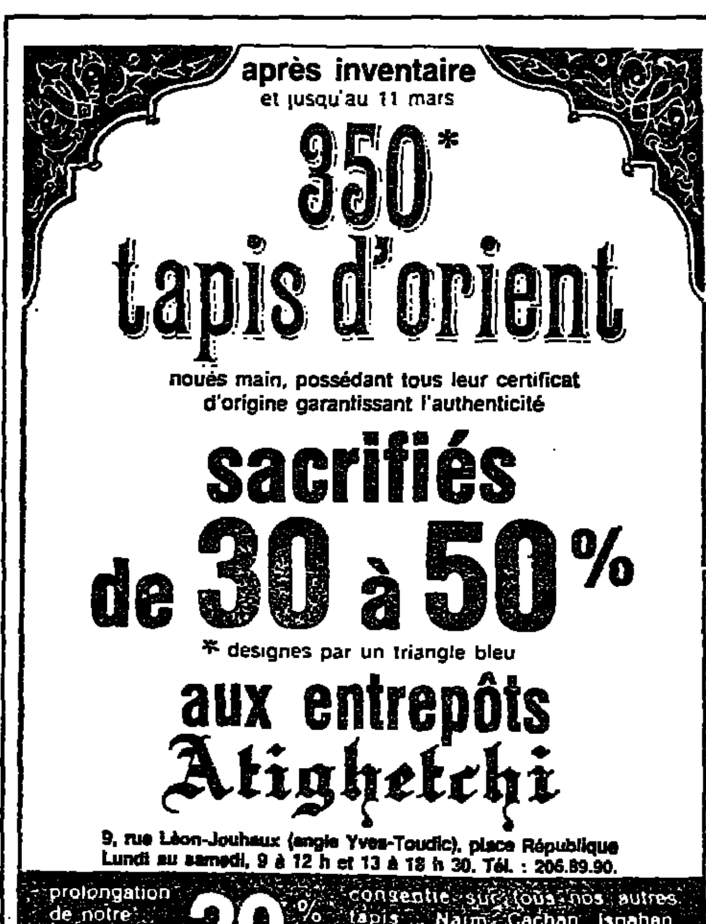
A 20 heures, une hôtesse apparaît, qui n'est pas d'Air France mais des services de La Guardia. Un autobus doit arriver qui transportera tout le monde à Kennedy Airport, à quarante minutes de là. La neige tombe toujours. Il y a des stalactites de glace aux gouttières. Les arbres ont des parures de Noël. L'autobus arrive. Hélas ! Il ne repartira pas ! Panne de batterie. Des Français, courageux et débrouillards, proposent de le pousser. Mais l'Amérique de la société de consommation n'est pas pour le rafistolage. On aura, avec une demi-heure d'attente supplémentaire, un autre bus bien roulant.

A 20 h. 45, on enregistre enfin à Air France, avec l'aide à peine aimable d'un personnel dont on a prolongé le travail de façon intempestive. Toutes ces dames des guichets devraient être rentrées chez elles à cette heure-là. Rien ne leur aurait fait davantage plaisir que de nous savoir au chaud, à Baltimore ou à Phoenix. Le Boeing-747 du vol 070 est à Montréal, où il attend l'autorisation de venir à New-York. Comme il lui faudra deux heures de « conditionnement » avant le départ vers Paris, il ne décollera sans doute pas avant 0 h. 30. En attendant, on offre aux passagers un ticket de consommation gratuite et on annonce que des minibus vont venir les chercher pour les conduire au Hilton local, à 15 kilomètres, où un dîner leur sera servi.

Les minibus — ils sont deux — ne contiennent que dix personnes. Comme il y a au moins trois cents passagers à transporter, imaginez le nombre de rotations et les combats singuliers pour prendre possession des sièges.

MAURICE DENUZIÈRE.

(Lire la suite page 21.)



Les bijoux du prêt-à-emporter

On assiste actuellement à une nouvelle définition de la joaillerie sur le plan de la création et de la distribution. Il s'agit de pouvoir offrir du prêt-à-emporter en métaux précieux.

Ainsi l'excellente idée des « Must » de *Cartier*, lancée en 1972 dans leurs nouvelles boutiques et en publicité, inspire-t-elle maintenant des collections de gourmettes en bagues et bracelets, des briquets et des montres en « vrai » et en copies de qualité.

Chez *Cartier*, le tiercé des succès comprend un briquet ovale laqué, la bague de trois anneaux en trois ors et la montre en vermeil à 1 500 F. La première breloque porte-bonheur « Touchwood », signe des temps s'il en est, doit sortir en avril. Très étendue, la gamme des objets comprend des stylos à bille, les pendulettes des bagages et de la maroquinerie.

Charles Jourdan diffuse ses créations à travers ses magasins de chausures avec des montres en or massif, du plaqué or et de l'acier brossé (de 750 F à 2 450 F), en mouvements mécaniques ou à quartz, de formes sobres et modernes, extra-plates. La présentation du stylo lancé en avril et entièrement fabriqué en France reprend le contraste de l'acier brossé et du plaqué en feutres à pointes dures et en bille, au volume étiré (195 F et 295 F). Enfin les bijoux comprennent d'amusants pendentifs articulés en bronze plaqué or ainsi que des parures d'or ciselé en « chaînette » ou en jonc.

Créatrice de *Vincara*, Paulette Laubie complète ses bagues, ses colliers, ses broches d'une élégance classique par une gamme destinée à être vendue par les bijoutiers détaillants, tant en France qu'à l'exportation, sous le sigle V.I.P. (Vincara International Precious). En fait, c'est une central d'achats de bijoux vendus à des prix accessibles, en or, en vermeil ou en argent (de 30 F à 195 F), tandis que sa montre au cadran pavé de pierres « tourne » autour de 500 F.

La formule des prix doux explique le succès de *Diamantissimo* dont la minuscule boutique du centre Maine-Montparnasse est spécialisée dans les tours de cou à petits motifs et autres boucles d'oreilles en fil d'or « au prix d'une blouse ». En somme, le bijou en achat d'impulsion.

Plus ambitieuse est la formule de *Philippe Salvet*, fabricant de prêt-à-porter de la Côte d'Azur, avec une vingtaine de boutiques à son nom, à travers la France. Il lance des bijoux à pierres précieuses, montés en Espagne, entre 500 F et 7 000 F. Reste à savoir si ses clientes de Paris et de province abandonneront leur bijoutier de famille en sa faveur.

NATHALIE MONT-SERVAN.

ÇA VA SOUFFLER !



Dessin de MARCQ.

CYCLONE : blouson imperméable étiré en forme de poire en coton léger enduit de tons naturels ou pastellisés. Destiné à la femme active, il comporte un capuchon, des grandes emmanchures basses, une glissière et des poches géantes. 320 F, dans les grands magasins parisiens et chez les dépositaires de la marque à travers la France.

Trouvailles

Maison

Dormir au salon

Yvette Rencey a eu l'idée d'associer deux divans d'une personne pour en faire des sièges le jour et des lits le soir, dans un minimum de place. Son ensemble « Sarava » s'ordonne à partir d'une table carrée, spécialement conçue pour être placée dans un angle de la pièce. Dans la journée, l'un des divans se glisse d'environ un tiers de sa longueur sous le plateau de cette table ; le second lit vient s'appuyer au premier à angle droit, leur jonction étant camouflée par le seul pied visible de la table. L'ensemble comprenant la table, deux sommiers-tapissiers, deux matelas, cinq coussins-dossiers et quatre accoudoirs en mousse vaut 2 985 F. Il faut y ajouter de 14 à 16 m de tissu et la façon des dessus de lit et housses de coussins.

★ *Decorum*, 53, rue Saint-Placide, 75006 Paris.

Cuisine

Préparer le repas

Le Centre de création industrielle du Centre Georges-Pompidou vient de sortir le premier ouvrage d'une nouvelle collection, « L'Utile », destinée à informer sur les produits de consommation de la vie quotidienne. Ce premier dossier est consacré à la préparation des aliments et fait suite à l'exposition qui s'est tenue à Beaubourg en novembre (« le Monde » du 12 novembre 1977). Sous une forme très claire, illustrée de croquis, tous les types d'ustensiles et d'appareils pour préparer le repas y sont recensés, avec leurs caractéristiques et leurs fonctions. Un tableau comparatif résume les qualités (de manipulation et de service) et les prix et permet d'établir un choix raisonné.

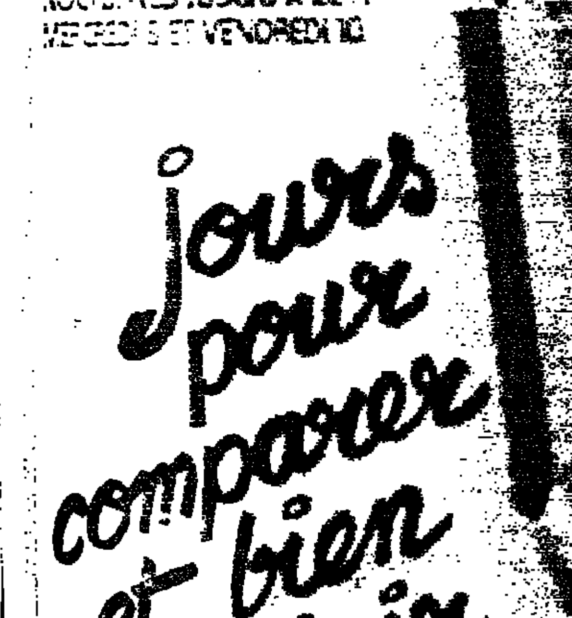
★ *L'Utile : préparation des aliments*, 8 F. En vente en kiosque. Par correspondance : Centre Pomphine, 75006 Paris. Tél. : 585-70-61. Cedex 04, réglement par C.C.P. ou chèque bancaire au nom de l'agent comptable du Centre Georges-Pompidou.

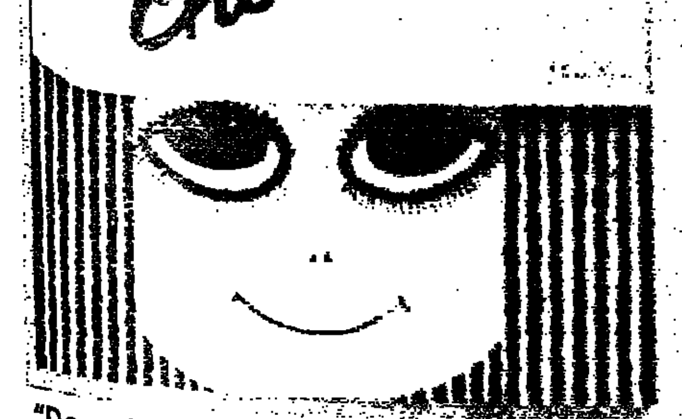
Bricolage

Les hommes aussi...

A la suite de l'article « Bricolage au féminin » (le Monde du 15 février 1978), plusieurs lecteurs nous ont demandé s'il existait des cours de bricolage semblables... pour hommes. Nous leur signalons que la Samaritaine organise, début mars, des séances gratuites d'initiation animées par Pierre Auguste, auteur de nombreux livres spécialisés. Le mercredi 8 mars, l'après-midi sera consacré aux dépannages de plomberie et la soirée (19 h. à 20 h.) à la pose de tissu mural. Le vendredi 10 mars, après-midi : choix et utilisation d'une perceuse et protection contre l'humidité.

★ *Samaritaine*, 5e étage du magasin 2.





هكذا من الأصل

AU CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE ET DE CRÉATION D'ART TEXTILE

«Les tisserands que nous formerons seront des hommes de métier»

De hautes portes grises, des salles claires aux proportions nobles, qui abritaient au dix-neuvième siècle la fabrique de la savonnerie, une dizaine de métiers à tisser, huit élèves penchés sur leurs ouvrages, au mur des échantillons de toutes les couleurs : cet atelier est le Centre national de recherche et de création d'art textile. Mis en place par M. Jean Coural, administrateur du Mobilier national, rattaché au service des manufactures, ce centre fonctionne depuis un an aux Gobelins. Il est un des premiers ateliers dont un conseil interministériel de janvier 1976 préconisait la création dans le but de sauvegarder les métiers d'art. Sa direction a été confiée à Mme Geneviève Dupeux, professeur de tissage à l'Ecole des arts décoratifs de la rue d'Ulm.

« *Le métier de tisserand se perd*, déclare Geneviève Dupeux — cheveux cuivrés et manteau tricoté par la japonaise Yoko Ogawa sur lequel volent des mouettes noires. *Et pourtant, le tissage fait de plus en plus d'adeptes. On compte actuellement en France huit mille tisserands. Des jeunes en rupture avec le « système », qui s'installent après un stage de trois semaines et qui croient qu'en montant une grosse chaîne et en passant de la toison de mouton, ils savent tisser. Erreur. Le métier demande une très longue formation et des connaissances pluridisciplinaires.* » C'est cette formation que le nouveau centre entend apporter tout en se consacrant assidûment à la recherche et à la création. Mais ce n'est pas tout. Dans l'esprit de celle qui l'a fondé, l'atelier doit faire fonction de cellule-pilote. Une fois formés les tisserands essaimeront chacun dans leur région et ouvriront à leur tour leur atelier.

Dans les salles de la savonnerie, Geneviève Dupeux et ses deux assistantes Anne Mazankine et Nathalie Bres dispensent une formation théorique poussée : études et exercices sur les armures — les différentes manières d'entrecroiser les fils — recherches sur les métiers à échantillonner, tissage. Les élèves ont à leur disposition une dizaine de métiers, qui font jusqu'à 2,50 m de large et chacun apprend à débiter du metrage à une certaine cadence. La classe se rend aussi au musée. Elle a notamment étudié les tissus coptes et précolombiens. « *Ils regardent, ils comprennent les techniques*, dit Geneviève Dupeux. *A eux ensuite de créer un tissu d'après ce qu'ils ont vu.* » A la fin de l'année, chacun part avec les échantillons qu'il a réalisés et qui lui serviront de base dans son travail.

Ces stages sont — on l'aura compris — réservés à des élèves de haut niveau. Il faut avoir derrière soi quatre ans d'études à l'Ecole des arts décoratifs ou bien l'équivalent en pratique du métier. Ceux dont la candidature est retenue bénéficient d'une bourse de la SEMA (Société d'encouragement aux métiers d'Art) qui a par ailleurs fourni les crédits d'installation et de fonctionnement du centre.

Mais l'essentiel de l'action n'est pas tant de former que de créer à l'échelon régional des initiatives semblables. Michel Le Gall, un petit Breton aux yeux noirs, sera avec sa femme Christine le premier tisserand à ouvrir un atelier du travail de la laine à l'île d'Ouessant. Il y a des moutons. On va agrandir le troupeau. Autrefois on tissait. Les femmes d'aujourd'hui savent encore filer la quenouille. On va utiliser leurs talents. Filature, teinture végétale, tissage sont les activités prévues. Elles permettront d'offrir une dizaine d'emplois. L'atelier, qui commencera à fonctionner en juin 1979, vendra des tissus contemporains spécialement créés pour l'architecture et pour la couture ainsi que la laine pour les touristes. « *Il y a bien la laine d'Irlande et la laine des Shetland*, fait remarquer Geneviève Dupeux. *Pourquoi n'y aurait-il pas aussi la laine d'Ouessant ?* » Dans cette optique de création, la directrice de l'atelier attache une importance fondamentale aux musées des Arts et traditions populaires. « *Les tissus, les vêtements dont ils disposent nous permettront de comprendre l'esprit de chaque région et de nous en inspirer. Il ne s'agit pas pour nous de revenir en arrière et de répéter ce qui a été fait mais de créer des choses nouvelles.* »

Création régionale donc et aussi création à l'échelle de l'industrie. « *Jusqu'à présent, les tisseurs s'adressaient à des stylistes*, déclare Geneviève Dupeux. *Or on ne peut pas vraiment innover si on ne connaît pas la technique. Les tisserands que nous formerons, seront des hommes de métier et en même temps des créateurs.* »

FLORENCE BRETON.

★ Mobilier national, 3, rue Berbier-du-Mets, 75013 Paris.



FUREUR SUR L'ATLANTIQUE

(Suite de la page 19.)

A 23 heures ils n'en dégustent pas moins un bifteck et une tarte, dans une ambiance de réfectoire de l'Armée du salut, puis c'est le retour à la gare d'Air France. Là, nouvelle surprise : l'avion, qui est enfin arrivé de Montréal, ne repartira finalement qu'à 3 heures 45. En attendant, les passagers vont devoir, tant bien que mal passer une partie de la nuit dans un hall où l'on ne fait d'habitude que stationner quelques minutes. Le bar est clos ; les toilettes dégoûtantes. Les bébés pleurent. Des gens jouent aux cartes, d'autres s'endorment en dodelinant de la tête. Les barbes poussent sur les mentons des hommes, les coiffures des femmes s'effondrent. Au bout de deux heures le spectacle n'est pas sans rappeler celui que devait offrir l'entrepont de l'*Exodus*. Pas une hôtesse, pas un employé d'Air France pour renseigner ou rassurer des gens qui ont tout de même payé leur billet espérant en échange un service.

A 4 heures, on embarque enfin, non sans lenteur car, les appareils de détection électroniques des services de sécurité ne fonctionnant pas la nuit, il est nécessaire de fouiller tous les bagages à la main. Comme si des terroristes auraient toléré de patienter dans un pareil inconfort... A bord, les hôtesses fraîchement maquillées, pimpantes, alertes comme des demoiselles qui viennent de passer une nuit sereine, jettent aux gens qui embarquent, harassés, fripés, gris, vaseux, des regards où se lit un rien de dégoût et cette méfiance qu'ont les gouvernantes de vieilles familles pour les gens que leurs maîtres hébergent par charité.

Ainsi, cet avion qui devait arriver à Roissy à 7 h. 55 du matin le 4 mars ne s'y est posé le même jour qu'à 17 heures, soit avec dix heures de retard. Tout cela parce qu'une chute de neige avait perturbé la vie du plus moderne aéroport américain où, paraît-il, tout est prévu.

Qu'en sera-t-il le jour où un grand cataclysme, naturel ou guerrier, viendra fausser les engrenages d'un organisme aussi sensible ?

Et, comble de malchance, à Roissy, une panne d'électricité soudaine a stoppé, au moment du débarquement, les tapis roulants et plongé l'aéroport dans l'obscurité. Si bien que c'est à pied, finalement, que s'est achevé le retour du Nouveau Monde des passagers du vol 070...

MAURICE DENUZIÈRE.





Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Touraine néo-gothique.

Le Musée des beaux-arts de Tours consacre une exposition au style néo-gothique et aux nombreuses réalisations architecturales, tant religieuses que privées, qu'il engendra au siècle dernier en Touraine.

L'exposition comporte des plans d'architectes, notamment ceux de l'architecte diocésain Gustave Guérin (1814-1881) et de ses collaborateurs ou descendants ; et des cartes postales, à défaut d'archives (muettes sur la question). Des notices les accompagnent, et, pour les édifices les plus remarquables, comme les châteaux de Comacre (aujourd'hui disparu) ou de Véretz, des analyses plus serrées.

Enfin des meubles, des objets provenant de collections particulières tourangelles (pendules, reliquaires, porcelaines...), des reliures et des tissus complètent l'exposition.

★ Jusqu'au 27 mars.

Sculpture sur la Côte d'Azur.

Les musées de la Côte d'Azur vont se mettre cet été à l'heure de la sculpture. A Nice, le musée national Marc-Chagall présentera un ensemble de soixantestatues de pierre romanes, de la région toulousaine (XIe et XIIe siècle), appartenant au musée des Grands-Augustins, actuellement en travaux de réaménagement. Dans le même quartier niçois de Cimiez, le musée Matisse exposera la récente donation, faite par la famille du peintre, d'un tirage de tout l'œuvre sculpté de l'artiste (près de soixante-dix pièces).

A Saint-Paul-de-Vence, la fondation Maeght présentera une rétrospective Giacometti, et à Antibes, le musée Picasso, installé dans l'ancien château des Grimaldi, une exposition César dont on avait pu voir, récemment, une rétrospective au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

Cahiers de la recherche architecturale.

Une nouvelle revue d'architecture, Cahiers de la recherche architecturale, *est éditée par le ministère de la culture et de l'environnement. Elle publie principalement des textes rendant compte de recherches aidées par la direction de l'architecture. Son but : approfondir la culture architecturale.*

Le preimer de quatre numéros déjà au programme présente des extraits des recherches de J. Castex, J.-Ch. Depaule et D. Panerai sur le Paris haussmanien, et le nouveau Francfort ; de I. Schein sur les ponts urbains et de L. Duval, B. Huet et H. Raymond sur le Val di Noto. Parmi les documents, le rôle des capitales au dix-neuvième siècle de C. Aymonino et le modèle théorique du plan de Cerda pour Barcelone, de S. Padre Greixell et J. Vela Paris. La prochaine publication réunira des documents sur l'exercice de la profession d'architecte depuis le dix-huitième siècle.

Expositions

Les gens du voyage

(Suite de la première page.)

Guidés par un homme qui était la personnalité la plus forte du groupe et que nous retrouverons plusieurs fois au cours de cette histoire, Ivan Kramskoï, quatorze étudiants refusent de participer aux épreuves et fondent une sorte d'association, de syndicat artistique, l'Artel, mettant en commun dépenses et bénéfices : c'est ce qu'essayeront de faire plus tard les impressionnistes et c'est ce que les historiens russes ont nommé « la révolte des quatorze ».

L'Artel n'aura pas une très longue existence : les buts ne sont pas clairement définis, on parle plus qu'on ne peint, et l'association est dissoute en 1870 « *à cause de discordes mesquines, de désaccords et de pitoyable apathie russe* », pour employer les termes d'un critique qui avait pourtant vigoureusement soutenu les « quatorze » à leurs débuts. L'expérience fut néanmoins positive, si l'on pense à l'historicisme, mineur sans doute par rapport à ce qu'avait déjà dit la musique de Glinka, mais tout de même assez prenant de Viatcheslav Schwartz (*le Cortège de printemps de la tsarine, sous le tsar Alexis Mikhailovitch*). Ou si l'on compare les deux premiers tableaux de Pérov que nous présente l'exposition, *Scène de rue à Paris* et *la Noyée* : le premier est à peine une scène de genre, le second une « tranche de vie » naturaliste d'une très dramatique objectivité

Le juge est maintenant le moujik

A ces jeunes peintres, il manquait surtout une doctrine : elle leur sera fournie par Kramskoï, qui s'inspirait lui-même de l'essai de Tchernychercki paru en 1855, *les rapports esthétiques de l'art et de la réalité*, et elle aboutira à la fondation de la société des Ambulants. Que voulaient les Ambulants ? D'abord, quitter Pétersbourg, symbole de l'aliénation occidentale, retrouver Moscou, la vieille Russie, la Russie profonde, la Russie russe et plus que russe, montrer ses beautés et ses plaies, organiser des expositions dans les provinces les plus reculées, décrire la misère des paysans, aller au-devant du peuple, faire une peinture qui soit son porte-parole et le drapeau de ses revendications. « *Le juge est maintenant le moujik,* écrivait Répine : *c'est pourquoi il faut représenter ses intérêts.* »

Cet ambitieux programme dépassait nettement les moyens de la plupart des Ambulants, dont le tempérament artistique paraît avoir été assez paisible : il n'y a pas de Millet parmi eux, ni même de Léon Lhermitte, et leur slavophilie est souvent assez déconcertante, celle de Kramskoï par exemple, qui, séjournant à Paris en 1876, parle de la « *puérilité* » de l'impressionnisme, véritable « *barbouillage dont la naïveté ne dépasse pas le niveau de son fils dans la peinture à l'huile* ». Ils n'en ont pas moins joué un rôle dans cette découverte passionnée, éblouie de l'héritage russe que Diaghilev, Bakst, Stravinskk concluront de façon éclatante, et Alexandre Benois a pu écrire que « *c'est avec leur apparition que commence seulement une sorte de lien entre la société russe et les peintres* ».

Quant à la différence de qualité par rapport aux musiciens et aux romanciers de l'époque, de Tolstoï en particulier, dont ils étaient très proches, elle est trop évidente pour qu'on y insiste, et les Ambulants étaient beaucoup plus Occidentaux qu'ils ne voulaient l'être, au niveau d'une pratique en général assez mince et provinciale, tant dans le cas de Répine, excellent portraitiste (*Glazounov, Bouquet d'automne*), dont l'évolution montre qu'il avait un sens très vif de la modernité. Mais ils furent aussi de vrais voyageurs, sensibles à l'histoire, aux coutumes locales, parfois doués d'une réelle curiosité d'ethnographes, ainsi Yerechtchaguine (*le Chasseur kirghiz*), et des toiles comme *le Pèlerin* de Pérov ou le portrait que Kramskoï a laissé du paysagiste Chichkine, sorte de Courbet moins athlétique et un peu anémiquement barbu, dont de beaux symbole de cette liberté et de cet air un peu plus vif que les Ambulants ont apportés à la peinture russe.

Comme l'exposition se veut légère, modeste (elle l'est, avec bonheur), on n'a pas présenté les grands tableaux historiques de la fin du siècle, qui ne sont évoqués que par les esquisses de ourikov pour la célèbre *Femme du boyard Morozov*. Rien non plus à propos des décors le théâtre, ceux, par exemple, de Vasnetsov (représenté par un *Ivan le Terrible* passablement grand-guignolesque) pour la *Fille des neiges* de Rimsky-Korsakov, qui fut le premier triomphe du russisme dans le domaine de l'art décoratif. On verra, en revanche, des scènes de jeunes d'un populisme vigoureux (Makovski, *le Badeau*) et une remarquable série de portraits, ceux de Répine, déjà cités, de Nicolas Gay, de Sérov, et surtout cette inquiétante et super-dostoïevskienne apparition de Nicolas Iarochenko : *l'Etudiant*, un « possédé » sans doute, qui, avec *l'Etage* de Malibotine, évoque le climat politique de l'époque, clandestinité et déportation, de façon beaucoup plus efficace que le ténébrisme un peu théâtral de *la Réunion* de notre Répine.

L'enfant blond qui tend sa ligne

Mais la grande affaire des Russes en cette fin de siècle, c'est le paysage : forêts et jardins fleuris de Chichkine, ciels et boues d'Arkhip Kouindji, crépuscules déjà symbolistes d'Isaac Levitan. Si, là non plus, le lyrisme n'est pas aussi intense que dans les scènes de nature de Tourgueniev et de Tolstoï, on ne voit pas souvent sensibilité aussi tendre et candide que celle dont sont baignées les deux toiles de Vassili Polienov, *Une arrière-cour à Moscou*, et *le Vieux Moulin*, avec le détail exquis de l'enfant blond qui tend sa ligne au milieu des roseaux.

Cette petite tête blonde est un peu le symbole de l'ouverture de la peinture russe à la lumière qui irise les lointains des plaines, enflamme les toits des villes et « *les gâteaux tartares croustillés d'or* » de leurs clochers, comme dira plus tard Cendars Découverte de la lumière et plus encore de la couleur : la symphonie rutilante et naïve de la *Journée de printemps* de Constantin Youon est contemporaine de l'« orgie de couleurs » orchestrée par les premiers ballets de Diaghilev, *la Danse* de Riabouchkine, c'est déjà l'orchestre des *Noces*, et les trois œuvres qui laissent le souvenir le plus vif, l'impression la plus russe, le doivent moins à la véhémance sociale de leur contenu qu'à la hardiesse, à l'acidité, de leur coloris, fort étonnants dans un climat qui, jusqu'en 1900, demeure tout de même très traditionnel. Il s'agit de *la Mort de l'émigré* d'Ivanov, de *Ramassage de charbon par les pauvres sur la mine épuisée* de Kassatkine et surtout du superbe *Vol de grues* d'Alexis Stepanov avec tous ces enfants en haillons qui regardent, couchés dans l'herbe, des oiseaux s'enfuir à l'horizon.

Il resterait à parler des peintres du début du siècle, de la génération symboliste, des artistes liés à la revue d'Alexandre Benois, *le Monde de l'art*. On verra dans la dernière salle de l'exposition quelques bonnes toiles de Boris Koustodiev et d'Igor Grabar, mais ni Borrissov-Moussatov ni l'étrange Vroubel ne sont représentés de façon suffisante. Quant à ceux qui allaient être les grands créateurs des années 10, 20 et au-delà, à l'exception de Larionov, ils n'apparaissent qu'à travers des œuvres secondaires (Kandinsky) ou parfaitement insignifiantes (Malevitch). On attend la suite. Camarades, encore un effort ! Puisque ces toiles que vous qualifiez hier de formalistes, vous serez de toute manière amenés à les montrer un jour, pourquoi ne pas s'y mettre dès maintenant ?

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Réalisme et poésie dans la peinture russe, 1850-1905. Grand Palais, jusqu'au 15 mai. En dehors de l'ouvrage de Camilla Gray, on se reportera à l'étude très documentée de Valentine Marcadé, *le Renouveau de l'art pictural russe, 1863-1914* (l'Age d'homme, 1971).

Théâtre

« PACALA », à Caen

Pacala, en Roumanie, c'est un peu Till, un peu Scapin, un peu Robin Hood, le vrai héros national : le peuple. Il sauve le paysan de la hargne du collecteur d'impôts, ruse le gendarme complice des filous, trompe le cabaretier avide, contraint l'avare propriétaire à lui céder un terrain, se défait malicieusement des brigands et finit par enchainer la Mort qui prétend mettre fin à sa carrière de joyeux redresseur de torts. Pacala s'est fait Normand pour quelques semaines. A Caen, Yves Graffey et le Théâtre du Gros-Caillou, ont confié à Ion Lucian la mise en scène de ce conte...

Ion Lucian, à Bucarest, ne dédaigne pas de passer de la création pour adultes à la création dite « pour enfants ». Il y a cinq ans, il avait présenté au Carré de Silvia Monfort un *Pacala* roumain avec un tas de comédiens, une orgie de couleurs, de musiques et de danses.

A Caen, le budget d'un Centre national (en préfiguration) l'a obligé à réduire ses moyens. Et les comédiens sont Français. Aussi le rythme n'est-il pas toujours soutenu, les bagarres dansées pas assez vigoureuses, les chants parfois défaillants. Restent, très beaux, les costumes et les masques.

Et surtout l'idée sympathique de faire dialoguer les cultures populaires, de mêler pendillons roumains et pendillons normands, de confondre les folklores en soulignant ici et là les victoires du peuple rusé sur les forces éternelles de l'oppression.

En Roumanie, le théâtre pour *enfants n'est-il pas d'abord* l'école du citoyen socialiste ? La bonne humeur, un rien d'exotisme, tempèrent un peu au Gros-Caillou l'insistance de la démonstration.

BERNARD RAFFALLI.

★ Thé tre du Gros-Caillou, 16, rue du 11-Novembre, 14000 Caen. Téléphone : (31) 84-77-41.

Photo

Animaux et photographes en liberté

Il ne suffit pas d'un bon téléobjectif pour faire des photos d'animaux. L'animal se cache derrière des écrans de végétation, se terre, se méfie de la présence de l'homme. Il ne faut pas compter sur les rencontres fortuites : on n'obtiendra qu'une photo un peu floue d'écureuil qui grimpe à un arbre. Il faut organiser, patiemment, méticuleusement, sa rencontre avec l'animal. Il faut bien connaître ses habitudes et son milieu. Il faut observer et parfois attendre des nuits entières, ramper dans la boue en treillis mimétique, escalader des pentes glacées, construire des affûts dans le sable ou au bord des falaises, étouffer ses odeurs et repérer la direction du vent, qui trahit vite en emportant les sons.

Côté technique, le chasseur-photographe aura recours à diverses astuces. Il fera une mise au point préalable. Il pourra utiliser un déclencheur souple, un flash à longue portée, voire un char radiocommandé qui approche l'animal et le mitraille pacifiquement. Alors il pourra « prendre au vol » le combat des bouquetins en rut, le brame des cerfs, le chant du chardonneret élégant, le rire de la mouette rieuse, la marche du héron pourpré où la descente du vautour sur une décharge d'abattoir. Les moins sportifs opéreront du haut du mirador d'un parc national ou reconstitueront, en studio, le milieu naturel de l'animal.

Le service iconographique de la bibliothèque publique d'information du Centre Georges-Pompidou a eu une excellente idée en présentant les techniques et les travaux des photographes animaliers. Les animaux remportent toujours un vif succès auprès des enfants. Le « clou » de l'exposition est la photo couleur d'un Polanconthus de l'ère mésozoïque. Mais il s'agit d'une petite statue placée devant la projection d'une diapositive. Là aussi, il y a des tricheurs.

HERVÉ GUIBERT.

★ Centre Georges-Pompidou, 2e étage, jusqu'au 15 mai.

Les mirages en marge d'Anders Petersen

Le « Lahmitz », à Hambourg, n'est pas vraiment une boîte de nuit : un bar un peu « craspec », lieu de rencontre de toute une périphérie sociale, voyous, prostituées, travestis. Anders Petersen, Suédois, fondateur de la coopérative d'information la Saftra (équivalent de nos agences de presse, mais touchant également la télévision et la radio), a réalisé sur ce bar un reportage remarqué l'été dernier aux Rencontres d'Arles et repris aujourd'hui par la France.

Quelques guirlandes chauves courent le long du distributeur de cigarettes et du juke-boxe. Des couples équivoques, singeant la normalité, s'embrassent ou s'effondrent, joue contre joue, sur les banquettes défoncées. L'ivresse à bon marché fait danser. Une vieille clocharde montre ses seins. Il n'y a plus de solitude. Là, tout le monde accepte tout le monde. Tout le monde a quelqu'un à toucher et à étreindre, même un caniche noir. Notre-Dame-des-Fleurs montre ses tatouages à Divine.

On pense à Genet, et à l'étincelle mystique qui jaillit dans la fange, à l'illumination des minables. On a, de nouveau, un petit frisson, comme en voyant les personnages d'un film au plus profond de leur misère et de leur désespoir, brancher un pick-up et se mettre à danser deux trois pas de valse, et s'embrasser... Fin.

Bien sûr, ces personnages qu'on n'a pas le temps de connaître sont « inouïs ». Le reportage en soi est assez banal, il trouverait bien sa place dans un hebdomadaire d'images à grand tirage. La prouesse du photographe a été de se faire accepter, et de faire accepter son appareil. Il s'est garé dans sa position de voyeur, gentiment on a joué pour lui la comédie obscène de la misère. Plus rien à perdre.

Les familles passent devant ces photos au pas de course. On ne dit plus : « C'est beau. *» On dit simplement : «* C'est pas beau. *» Le visiteur-acheteur de la FNAC a droit aux clichés du genre « faune des bas-fonds » ou « voyage au bout de la nuit ». Entre les soixante photos en noir et blanc exposées s'infiltrent d'insidieux petits panneaux imprimés qu ivoilent ce que le reportage pourrait avoir de subversif. — H. G.*

★ FNAC - Châtelet, jusqu'au 1er avril.

Notes

Cinéma

« Qui chauffe le lit de ma femme ? » d'Ugo Tognazzi

Avec un titre pareil, on pourrait s'attendre au pire... Ce n'est pourtant pas un film « porno », mais une comédie de mœurs intitulée, en italien « Mauvaises pensées », réalisée et jouée par Ugo Tognazzi, qui n'en est pas à son coup d'essai dans la mise en scène cinématographique.

Ugo Tognazzi trace, avec une certaine virulence, le portrait d'un hypocrite dans la tête duquel se mêlent le besoin d'avilir les femmes et une sorte de volonté de puissance. Il critique la haute bourgeoisie italienne et s'attribue le rôle le plus important. Les acteurs qui deviennent auteurs de films livrent toujours un peu de leur nature profonde. C'était, déjà, l'intérêt du « Souteneur » sorti jadis à la sauvette, également en seule version doublée.

A voir, au moment de retrouver Ugo Tognazzi dans « Romances et confidences », de Mario Monicelli et « Qui a tué le chat ? », de Luigi Comencini. — J. S.

★ Maréville, Paramount-Galaxie, Paramount-Gaîté, Convention-Saint-Charles, Moulin-Rouge (v.f.).

Livres

Une histoire du café-théâtre

« Ce qui caractérisait l'écriture théâtrale en ce temps-là, c'est qu'elle ne menait à rien », déclare l'auteur dès le début de son ouvrage. Ce « temps-là », c'était avant le café-théâtre ! Que seraient aujourd'hui les auteurs et les comédiens-français sans celui-ci ?

Le café-théâtre naquit en 1966, du côté de Montparnasse, au Royal. Certains récusent cette version et font remonter sa venue à l'époque de la Rose rouge, et même avant : qu'importe ! Dans sa version actuelle, le café-théâtre a déferlé sur Paris et même sur la province (par exemple, au Festival d'Avignon), au point de faire maintenant une concurrence, et parfois même une concurrence « déloyale » au théâtre établi.

Comédiens récalcitrants, patrons de bistros défaitistes, œuvres banales, auteurs mal aimés, se cherchant désespérément une clientèle, journalistes goguenards, public bon enfant mais distrait, problèmes de sécurité et de bière... Bernard Da Costa, auteur de cette « Histoire du café-théâtre » (1), parfois irritante, toujours passionnante, ne nous cache rien de la réalité sordide. Sans avoir l'air de rien, il nous trace une véritable radiographie d'un certain monde théâtral contemporain.

Avons-nous, aujourd'hui, plus d'auteurs qu'il y a dix ans ? Ce n'est pas sûr. Nous avons, en tout cas le café-théâtre. Jusqu'à quand ?

J.-L. DE RAMBURES.

(1) *Histoire du café-théâtre*, par Bernard Da Costa. Buchet-Chastel ; 49,90 F.

■ M. Jean-Claude Riber, directeur général du Grand-Théâtre de Genève, a précisé que c'est « en raison de convenances personnelles et pour lui permettre la réalisation d'autres projets, qu'il a décidé de ne pas envisager le renouvellement de son mandat au-delà de la saison du centenaire du Grand-Théâtre, soit après le 30 juin 1980, et après sept années d'activité ». A cette date, il sera remplacé à la tête du Grand-Théâtre de Genève par M. Hugues Gall, actuellement administrateur adjoint de l'Opéra de Paris (« le Monde » du 7 mars).

■ Le Théâtre Mouffetard a été saccagé dans la nuit du 5 au 6 mars. Bilan : disparition et destruction du matériel servant aux trois spectacles actuellement en cours, « le Robot cassé », par la compagnie de l'Araignée, « les Assiégés », de Francine Stone, par le Théâtre de l'Escabeau, et le spectacle de la compagnie Bernard Lubat. Ces trois compagnies font savoir que, pratiquement privées de leur outil de travail, elles sont menacées dans leur existence.

Jazz

Les faces cachées de Blue Note

Seul moyen de préserver le patrimoine d'une musique improvisée et de la promouvoir, le marché de la réédition va croissant. La plupart du temps, il s'agit de présenter un assemblage de disques 78 tours sous forme de simple ou double 33 tours. Ainsi certains grands moments de l'histoire du jazz ne sont plus la propriété exclusive d'une seule minorité de collectionneurs. Les archives de la célèbre firme Blue Note sont pleines de ces petits trésors.

Aujourd'hui, sous ce même label, une série de dix albums apparaît qui nous fait connaître des enregistrements inédits ou devenus rarissimes de musiciens exceptionnels, « petits maîtres » solitaires, éternels « sidemen » ou « musiciens pour musiciens ». Trois de ces albums sont consacrés à des saxophonistes : Gerry Mulligan avec son compère Chet Baker y joue le jazz « cool » des années 50. Warne Marsh, à l'unisson avec Ted Brown, illustre à la perfection les idées musicales de Lennie Tristano, faites de longues phrases tortueuses et d'apparente rigidité. Tandis que Zoot Sims et Al Cohn font le bœuf comme des fous au Half Note de New-York.

Trois autres albums s'ouvrent à des trompettistes : Art Farmer, discret à son habitude, mais tout de même percutant comme l'exige ce jazz « funky » qu'il joue avec Benny Golson et Lee Morgan, jazz ultra-lyrique et déchirant qui nous révèle l'envers d'un caractère qu'on aurait pu croire « dur » à l'image du rôle qu'il tint longtemps dans les Jazz Messengers. Et Booker Little, légendaire tant par son apport à l'instrument que par la rapidité éclair de sa carrière, puisqu'il devait disparaître à l'âge de vingt-trois ans.

Deux albums représentent les guitaristes : Joe Pass, qui rend hommage à Django, et Tal Farlow, l'idole de Wes Montgomery, soutenu de main de maître par le pianiste Horace Silver. Enfin, les deux derniers albums offrent les premiers enregistrements d'Errol Garner, décédé, rappelons-le, il y a quelques mois. Le pianiste semble se chercher; ici et là, apparaissent les signes avant-coureurs de cette attaque « bancale » de la main gauche qui devait plus tard faire sa gloire.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ The Blue Note re-issue series, B.N.P. 25100 à 25110, distribution Sonopresse

SPECTACLES

Mardi 7 mars

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi ; On ne badine pas avec l'amour.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
T. E. P., 20 h. 30 : Nekrassov.
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 20 h. 45 : Yiddish Story (Rocheman chaud).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Maria-Joao Pires ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiegés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Eclairage indirect.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : le Molière.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou ; 21 h. : la Lève.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : le Pain dur.
Corbeil-Essonnes, 20 h. 30 : Jean-Roger Caussimon.
Créteil, Maison des arts A.-Malraux, 20 h. 30 : Orchestre M. Brunn (Rameau, Caplet, Hugon, Ravel).
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. 45 : Simplex.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Procès d'un jeune chien.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Oncle Vania.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Detorzine (Fauré, Britten, Prokofiev, Bach).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Magda Tagliaferro.
Radio-France, 20 h. 30 : Trio Gobel (Hindemith, Honegger, Malipiero).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : P. Tortelier (Bach).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : les Frères Bardon (Boccherini, Mozart, Brahms).
Cité internationale, 21 h. : Chorale des Jeunesses musicales de France (Gabrielli, Palestrina, Vittoria, Tomasi).
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Grand concert de la Sorbonne (Migüel, Conce, Marchand, Valllant).
Centre Rachi, 21 h. : E. Krivine et C. Ivaldi (cello).

Jazz, pop', rock et folk

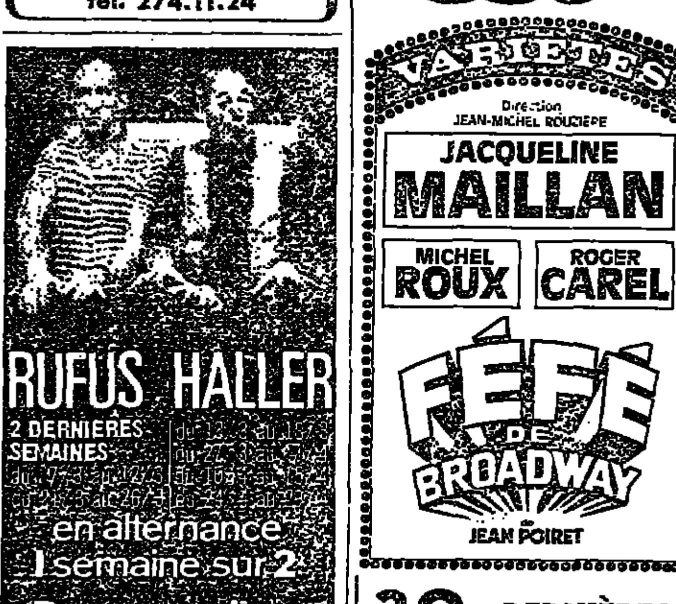
Stadium, 21 h. : John Tchicai et André Goudbeck (jazz).
La Péniche, 22 h. : Herbe rouge.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 8 au 15 mars)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-68-40), mer., sam., dim., 15 h. 30 : Marionnettes martiniquaises (mer., jeudi, 14 h. 30).
Cirque de Paris, jardins du Ranelagh (224-00-12), mer., sam., dim., 15 h. (à partir du 11 mars) : la Famille Pepinos.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; sam., lundi et mardi, 14 h. 30 et 15 h. 30 : les Dernières Aventures de Pinocchio.
Argenteuil (961-14-74), mer., 14 h. et 17 h. : la Légende du bloc C...
Café d'Edgar (326-12-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Œuf pour œuf.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30 ; sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux, mer., sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : Trois noisettes pour Cendrillon (cinéma).
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : Brin de ballade.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre Adyar (326-12-20), mer., jeudi, 14 h. 30 : Molière, de Goldoni.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam., dim., 15 h. : le Roman de Renart.
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-23), tous les jours, 14 h. 30, sf sam. et dim. : le Médecin malgré lui.
Théâtre Ménilmontant (305-06-00), mardi, jeudi, vendredi, 14 h. : Dom Juan.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), ts les j., sf sam. et dim., 14 h. 30 : l'Avare.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer. et sam., 14 h. 30 : Trumml kaputt ou le robot cassé.
Théâtre la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. : le Trésor de la planète Musicalis ; dim., 15 h. ; mer., 14 h. 30 et 16 h. : Dis maman, les petits oiseaux ont-ils des jambes ?
Théâtre de la Commune, Aubervilliers, mer., ven., sam., 20 h. 30 : le Pain dur ; jeudi, 14 h. 30, mardi, 20 h. 30 : Kikerikiste.
Musée des arts décoratifs (260-32-14), le 12 mars : Storm Boy (cinéma).

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la Jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, L'espion qui m'aimait, Barry Lindon, les Aventures de Robin des Bois ; Une étoile est née, Pitié pour le prof, les Duellistes, Un autre homme, une autre chance, Mary Poppins, Fra Diavolo, l'Incompris ; (adolescents) Le fond de l'air est rouge, Bobby Deerfield, le Crabe-Tambour, Padre Padrone, New-York, New-York, Mon beau légionnaire, Orca, Mon oncle, Sacré Graal, Diabolo menthe, Etna, Entrons dans la danse, Brancaleone s'en va-t-aux croisades, Barberousse, Angela Davis, le Miroir, Alice dans les villes, Préparez vos mouchoirs, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Haro, l'Incompris, Ce vieux pays où Rimbaud est mort, les Orphelins, Chinois, encore un effort, Les Indiens sont encore loin, Harlan County U.S.A., l'Exercice du pouvoir, Secrète enfance.



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, le cinéma et le théâtre : Oscar Wilde ; 15 h., l'Eventail de lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 18 h. 30 : Il importe d'être constant, d'A. Asquith ; 20 h. 30, Un mari idéal, d'A. Korda ; 22 h. 30, Oscar Wilde, de G. Ratoff.

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), George-V, 8e (225-41-16), Biarritz, 8e (723-69-23), Miramar, 14e (320-89-52), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22)

L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ANGELA DAVIS L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-07-48) en mat., Balzac, 8e (359-52-70), Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.

ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13)

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), Hautefeuille, 6e (633-79-38).

AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)

AUM SHIVA (Ang., v.f.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée. — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Normandie, 8e en matinée, Diderot, 12e (343-19-29), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33)

BANDE DE FLICS (A., v.o.) (**) : Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86)

ÇA FAIT TILT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), en soirée, Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée. — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Odéon et Ermitage, en matinée, U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46)

COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34), Ternes, 17e (380-10-41).

DIABOLO MENTHE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée

DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Racine, 6e (633-43-71), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), J.-Renoir, 9e (874-40-75), Olympic, 14e (542-67-42)

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98)

ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) en mat ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

FAUX MOUVEMENT (All.) (**), v.o. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

GENERATION PROTEUS (A.) (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02)

GILIAP (Suéd.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42)

LA GUERRE DES ETOILES (A.), v.o. : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32).

HARO (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

L'HERETIQUE (A.) (*), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

L'INCOMPRIS, film italien de L. Comencini (inédit, 1966), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67)

DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE, film français de Pascal Kane : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23)

NON RECONCILIES, film allemand de J.-M. Straub, v.o. : Action-République, 11e (805-51-33)

BARTLEBY, film français de M. Ronet : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) (à partir de jeudi).

L'OURS OU TCHEKHOV EST-IL MISOGYNE ? NOCES DE SANG OU LA CREATION DE L'OBSTACLE, leçons de théâtre d'A. Vitez, filmées par M. Koleva : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.

LA MAITRESSE LEGITIME, film italien de M. Vicario (**) v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

LE TOURNANT DE LA VIE, film américain de H. Ross, v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LA PLANETE DES MONSTRES, film japonais de J. Fukuoa, v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Images, 18e (522-47-94).

QUI CHAUFFE LE LIT DE MA FEMME, film italien d'Ugo Tognazzi (*) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

IPHIGENIE (grec), v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) en soirée ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JESUS DE NAZARETH (It.-ang.) (1re partie), v. angl. + v.f. : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03)

JULIA (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

LES LIENS DE SANG (Fr.) (*), v. ang. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43)

LE MIROIR (sov.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42)

MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

MORT D'UN POURRI (Fr.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29)

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)

NEW-YORK, NEW-YORK (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)

L'ŒUF DU SERPENT (A.) (*), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81)

LES PETITS CALINS (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

PITIE POUR LE PROF (A.-Can.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96)

POUR QUI LES PRISONS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Mistral, 14e (539-52-43)

RAONI (Fr.-Belg.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)

RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

TENDRE POULET (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

UN RISQUE A COURIR (A., v.f.), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)

UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.), Marbeuf, 8e (225-47-19)

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)

LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.), Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42)

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42)

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.), Action République, 11e (805-51-33)

Les festivals

PASOLINI-FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini-Roma ; 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Huit et demi ; 19 h. : les Mille et Une Nuits ; 21 h. : Satyricon ; 23 h. : la Dolce Vita

JAMES DEAN (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Géant.

CINEMA ET POUVOIR (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : Alexandre Newski.

LA NOUVELLE VAGUE : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Paris nous appartient.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : Une nuit à l'Opéra.

CHARLIE CHAPLIN (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Ruée vers l'or.

ROCK CONFRONTATION PROGRESSIVE ROCK (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

JODOROWSKY (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. à 20 h. : El Topo ; 18 h. 30 et 22 h. : la Montagne sacrée

M. DURAS : Le Seine, 5e, 12 h. 30 (sf dim.) : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.

MUSIQUE (v.o.) : Le Seine, 5e, 16 h. 15 et 22 h. 15 : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 18 h. 15 : Olivier Messiaen et les oiseaux

NOVO (v.o.) : le Seine, 5e, 16 h. 45 : Perdition ; 20 h. 30 : Féminin pluriel

HOMMAGE A H. HAWKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-30-50) : la Chose d'un autre monde.

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.

ASPECTS DE L'AVANT-GARDE BRITANNIQUE ET FRANÇAISE : les 6 et 7 au British Council (555-64-99) à 20 h. 30

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) à 18 h. (sf sam. et dim.)

DUELLE (Fr.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf sam. et dim.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf sam. et dimanche)

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, (325-95-99) à 12 h. 15 (sf dim.)

JULES ET JIM (Fr.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15 (sf dim.) (vend. et sam. + 24 h.).

1789 (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h.

NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.

NOTRE-DAME-DES-TURCS (It., v.o.) : Palais des arts, 3e, à 12 h.

LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

LE PRETE-NOM (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., à 17 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

CARNET

Naissances

— M. François REIN et Mme, née Catherine Neuburger, ont la joie d'annoncer la naissance de

Noémie,

le 28 février 1978.
Résidence « Bellerive-II »,
14, rue des Pavillons,
92800 Puteaux.

Fiançailles

— M. et Mme Pierre H. DUBOIS,
M. et Mme Jacques P. VIZIOZ,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Muriel et Patrice.

17, rue Saint-Pierre,
92200 Neuilly-sur-Seine.
42, avenue George-V,
75008 Paris.

Mariages

— Le docteur et Mme Charles LE GOAER et Mme Paul-Gérard Rivière,
M. et Mme Pierre-André KISTNER,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Eva et Frédéric.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée dans la plus stricte intimité, le samedi 25 février 1978, en l'église Saint-Charles-de-Monceau, à Paris.
28, rue Labrouste,
75015 Paris.
« Ker Theven »,
26, rue Amiral-Courbet,
29211 Roscoff.
63, boulevard des Batignolles,
75008 Paris.
« La Demeure »,
24340 Mareuil-sur-Belle.

— M. et Mme Maurice PAROBECK,
M. et Mme Jacques NOËL,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Gauthier,

le 4 mars 1978.
56, avenue Charles-de-Gaulle,
95160 Montmorency.
« Le Home-sur-Mer »,
14390 Cabourg.

Décès

Élie BLONCOURT

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Elie BLONCOURT,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
officier des palmes académiques
professeur honoraire de l'Université,
ancien député de l'Aisne,
vice-président national de l'ANACR.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ivry Parisien Nouveau, le mercredi 8 mars 1978, à 14 h. 30.

On se réunira au domicile du défunt, 15, rue Daubenton, Paris (5e), à partir de 10 heures. Départ à 14 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Né le 5 mai 1896 à Basse-Terre (Guadeloupe), Elie Bloncourt participe à la première guerre mondiale. Affecté dans l'Aisne, il est blessé, le 30 juin 1918. Atteint de cécité totale, fait prisonnier et interné au camp de Parschim (Mecklembourg), il n'est libéré qu'après l'armistice. Il entreprend des études de philosophie et devient professeur au lycée de Pointe-à-Pitre, puis au lycée Rollin, à Paris, et au lycée de La Fère, dans l'Aisne. De 1927 à 1932, il préside l'Union des aveugles de guerre. Membre du parti socialiste S.F.I.O., il est élu, en 1936, lors de la victoire du Front populaire, député de la seconde circonscription de l'Aisne. Après la défaite de 1940, il s'oppose à Philippe Pétain et participe, dès septembre, à la reconstitution clandestine de la S.F.I.O. Il contribue notamment à la mise en place d'un réseau de résistance chez les cheminots.

Lors de la libération de Paris, il prend possession du ministère des colonies en tant que membre de la délégation ministérielle du gouvernement provisoire. Réélu conseiller général et membre de la première Assemblée constituante, il ne se représente pas l'année suivante, en 1946, et il est nommé au Centre national de télé-enseignement.

Militant en faveur d'un rapprochement entre socialistes et communistes, il fonde, en 1947, le parti socialiste unitaire. Il rejoint le P.S. en 1971, à la suite du congrès d'Epinay-sur-Seine.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

**contre-amiral
Raymond de BELOT,**
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
membre de l'Académie de marine,

survenu le 28 février 1978, à Dax, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part de :
Mme de Belot,
M. et Mme Henri Mitjavile,
M. et Mme Philippe de Belot,
M. et Mme Philippe Chaigne et leurs enfants,
M. Régis Mitjavile,
M. et Mme François Mitjavile et leurs enfants,
M. Bernard Mitjavile,
M. Christian Mitjavile,
Mlle Sabine de Belot,
M. et Mme Bernard Cassanet et leur fils,
M. Nicolas Mitjavile,
M. et Mme Guy d'Ales et leur fils,
M. Jean de Belot,
M. Laurent Mitjavile.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Laluque (Landes), le vendredi 3 mars.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Laluque, 40400 Tartas.
1, rue Saint-James,
92200 Neuilly-sur-Seine.
10, avenue de Wagram,
75008 Paris.

— M. Louis Comtet et son fils Denis,
M. et Mme René Chirat, ses parents,
Les familles Barthes, Chaminade, Comtet, Girardot, Vaineau, Vaulpré,
ont la grande peine de faire part du décès survenu en son domicile, le 6 mars 1978, de

Denise CHIRAT-COMTET,
chevalier des Arts et des Lettres,
organiste
de la cathédrale de Versailles.

Les obsèques auront lieu vendredi 10 mars 1978, à 10 h. 30, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, dont elle servait la liturgie comme titulaire du grand orgue depuis 1953.
22, rue de Provence,
78310 Maurepas.
4, rue Sainte-Sophie,
78000 Versailles.

— M. et Mme Gérard Deramoudt,
Mlle Nelly Deramoudt,
Mlle Annie Deramoudt,
Bernard, Bruno-Jean, Véronique, François-Xavier et Maguelone Deramoudt, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Copillie, sa sœur,
font part du décès, le 27 février 1978, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de

M. Georges DERAMOUDT.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

— M. et Mme Emmanuel Deschamps,
Mme François Darbon et ses enfants,
Et leur famille,
font part du décès de

Mme Charles DESCHAMPS,
née Isabelle Buffeteau,

survenu le 28 février 1978, à Bordeaux, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
33, rue Dunois,
75013 Paris.

— Les familles Girard, Borello, Kremer et Aranda ont le grand chagrin de faire part du décès de leur sœur et tante

Madeleine GIRARD,

à Vincennes.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 2 mars 1978, au cimetière de Neuilly.

— On nous prie de faire part de l'inhumation définitive de

M. Guy HIRSCH,
médaillé des internés résistants,
ancien des Forces françaises libres
2e D. B.

décédé le 30 décembre 1977, en son domicile, 100, quai de la Rapée, 75012 Paris, qui aura lieu le jeudi 9 mars, à 8 h. 30, au cimetière du Montparnasse.

— Les familles Tricon, Bally, Dupont, Conchon-Monier, Marie, Moutier, Aubert, Massé, ses cousins,
Mme Inman et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition tragique de

Mme Jean JOSSET,
née Hélène Monier,

survenue le 17 février 1978, lors du sinistre de son domicile, 1, avenue du Colonel-Bonnet, Paris-16e.

Un service religieux sera célébré à son intention et à celle de ses chers défunts :

Ferdinand Monier, premier président de la cour d'appel de Paris, et Marie-Louise Monier, née Marthe, ses parents, René Monier son frère, administrateur civil de l'Indochine, mort pour la patrie en 1915,
Germaine Monier, sa sœur,
Jean Josset, son époux,
en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, rue de l'Annonciation, le jeudi 9 mars 1978, à 17 h. 30.

— Mme Bernard Laroche,
M. et Mme Bernard Gisserot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Clausel de Coussergues et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Vergnes et leurs enfants,
Mlle Claire Siegfried,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard LAROCHE,

survenu à son domicile, le 2 mars 1978, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
8, rue de Courty, 75007 Paris.

— M. Robert Le Fur et Mme Le Fur, née Odile Jouve, ses parents,
Patrick Le Fur, Marie Georges, Bernard et Danielle Georges, Agnès et Gérard Fonty, ses frères et sœurs,
Agnès et Aude Fonty, Camille Le Fur, Katia et Anaïs Georges, ses nièces,
Les familles Le Fur, Jouve, Peton, Colin, Le Bras, Le Cunff, Dréan, Baron, Daude, Halkin,
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel, en Grèce, sur la route de Delphes, le 4 mars 1978, de

François LE FUR
(1966-1978)

La messe d'enterrement aura lieu le vendredi 10 mars 1978, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, 39, boulevard des Invalides, Paris (7e) (métro Saint-François-Xavier).

La messe sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

« Ensemble nous unirons nos prières dans l'amitié. »

8, rue José-Maria-de-Hérédia,
75007 Paris.

— Jacques Martin,
a la douleur de faire part du décès brutal de son épouse

Mme Diep MARTIN.

28, rue des Nations-Unies,
Antony.

— Mme André Papinot,
Son fils François,
Sa belle-fille et leurs enfants,
annoncent, avec affliction, le décès survenu le 3 mars 1978, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

M. André, Léon PAPINOT,
diplômé de l'Ecole des chartes
et de
l'Ecole libre des sciences politiques,
engagé volontaire
pendant 1914-1918,
ancien chef de service
à la Banque de Paris et des Pays-Bas,
Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Ni fleurs ni couronnes.
3, rue Casimir-Pinel,
92200 Neuilly-sur-Seine.
124, route de Chêne,
1224 Chêne-Bougeries, Genève.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme René SIBERTIN-BLANC,
née Germaine Lejeaux,

survenu le 4 mars 1978 dans sa quatre-vingt-neuvième année.

De la part de :
M. et Mme Claude Sibertin-Blanc, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Sibertin-Blanc, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur Helluy, ses enfants et petits-enfants,
Sœur Anne-Françoise, dominicaine des campagnes,
M. et Mme Jean Schoevaart-Brossault, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Michel Sibertin-Blanc, leurs enfants et petits-enfants,
Le capitaine de frégate (H) et Mme Paul Sibertin-Blanc, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Paul Pelletier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Yves de Rancourt de Mimerand, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Maurice Rambaud, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine Sibertin-Blanc et leurs enfants,
Mlle Marie-Laure Sibertin-Blanc.

La cérémonie aura lieu à Notre-Dame-de-Grâce de Passy, le mercredi 8 mars, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Montmartre.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Gérard COURET

et de son fils

Thierry,

tous deux décédés tragiquement en Iran en mars 1977, une pensée, une prière sont demandées à tous ceux qui les ont connus et aimés.

De la part de Mme G. Couret et de ses enfants.
38240 Meylan.

Messes anniversaires

— Pour le vingt-cinquième anniversaire du décès accidentel en montagne (face sud du Pavé) de

Jacques DANCET,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, en union de prières avec la messe qui sera célébrée pour le repos de son âme et celle de son compagnon de cordée.

Le 8 mars 1978.

— Pour le deuxième anniversaire du retour à Dieu de

Guillaume ENAULT,

tous ceux qui l'ont connu sont invités à se retrouver à la messe qui sera célébrée le jeudi 9 mars, à 19 heures, église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

Communications diverses

— M. Fernand Pouillon, architecte, *« remercie ses confrères de la région parisienne de lui avoir apporté leur soutien pour les élections au conseil régional de l'ordre des architectes. Quelle que soit l'issue du deuxième tour, il tient à dire son émotion pour avoir reçu de si nombreux suffrages. Dans le cas de son élection probable, il réaffirme vouloir défendre l'avenir des jeunes et s'y engage ».*

Erratum

— Dans l'avis de décès de

Eugénie MANNONI,

il a été omis
72, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine,
9, rue Théodule-Ribot,
75017 Paris

Visites et conférences

MERCREDI 8 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 15, Grand Palais, Mme Saint-Girons : « Le siècle de Rubens ».

14 h. 30, 16, rue Cadet, Mme Bacheller : « Les loges du Grand Orient de France ».

15 h., métro Sully-Morland : « Les rénovations du Marais » (A travers Paris).

15 h., musée du Louvre : « Peinture des Primitifs français » (Mme Barbier).

15 h., 25, boulevard des Capucines : « Musée Cognacq-Jay » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., 58, rue de Richelieu : « La Nationale » (Paris et son histoire).

15 h. 45, hall, monument aux morts : « Poste d'aiguillage, tri électronique Saint-Lazare » (Tourisme culturel).

15 h., entrée grille, esplanade des Invalides, Mme Magnani : « L'architecture des Invalides ».

15 h. 15, entrée du pavillon de Flore, musée du Louvre : « Deux très belles expositions » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. 30, Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs : « Un accueil, des emplois pour les « refus-du-travail » (Autrement).

18 h. 15, 35, rue de Sèvres, R. P. Paul Nwyia, M. le professeur Morabia : « Comment le chrétien et le juif considèrent-ils Mohammed, sa personne et son message ? » (Fraternité d'Abraham).

18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. Serge Berstein : « Le 6 février 1934 ou la fin de la république radicale ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, Mme Marcelle Manigaud : « L'homme et l'animal dans la création » (L'Homme et la Connaissance).

20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, palais de Chaillot, Simha Arom : « La musique des pygmées ».

20 h. 45, 184, boulevard Saint-Germain, docteur Pradal : « De la mauvaise utilisation de la médecine » (Conférences de l'Oasis), entrée libre.

RADIO-TÉLÉVISION

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 7 MARS

La campagne officielle

● TF 1, A 2, FR 3 et France-Inter, 20 h. 35 : M. Jobert s'explique au nom du Mouvement des démocrates (7 mn) ; la parole est ensuite à l'Union pour la démocratie française (5 mn) ; puis au R.P.R. (4 mn). Enfin MM. Manuel Diaz et Guy Gennesseaux s'expriment pour le Mouvement des radicaux de gauche (9 mn).

⁂

— *M. Robert Fabre*, président du M.R.G., est interrogé sur R.T.L., à 18 heures.

— *M. Michel Poniatowski*, président d'honneur du parti républicain, est l'invité du « Club de la presse exceptionnel » d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., intervient en direct de Rouen, sur R.M.C., à 19 heures.

— *Mme Alice Saunier-Seïté*, ministre des universités, fait face à *M. Gérard Porcu*, secrétaire de la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle, sur R.T.L., à 20 h. 30.

— *M. Charles Fiterman*, membre du secrétariat du P.C., participe à l'émission « Dans le sillage de... » de R.M.C., à 22 h. 40.

MERCREDI 8 MARS

La campagne officielle

● TF 1, A 2, FR 3 et France-Inter, à 19 h. 42 : M. Charles Fiterman s'exprime au nom du parti communiste (9 mn) ; la parole est ensuite à l'U.D.F. (5 mn) ; le commandant Jacques-Yves Cousteau et Mme Solange Fernex parlent enfin au nom du collectif Ecologie 78 (7 mn).

⁂

— Un gros plan est consacré à *M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., sur R.T.L., à 7 h. 30.

— *MM. André Bergeron*, secrétaire général de F.O., et *Yvon Chotard*, vice-président du C.N.P.F., parlent de l'avenir des cadres, sur R.M.C., à 13 h. 20.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S., participe au « Club de la presse exceptionnel » d'Europe 1, à 19 heures.

— Un débat sur la Champagne réunit *MM. Claude Lamblin*, maire (P.C.) de Reims, et *Bernard Stasi*, vice-président du C.D.S., en direct de Châlons-sur-Marne, sur R.T.L., à 20 h. 30.

A L'HOTEL DROUOT

VENTES

Mercredi

S. 1 - Tableaux anc., objets d'art.
S. 2 - Tableaux, meubles anciens.
S. 3 - Salon Mrs Squier. Boules presse-papier.
S. 4 - Tabl. mod. Imp. ens. Emile Bernard.
S. 6 - Céram., porc., faïences anc.
S. 10 - Armes anc., souv. histor.
S. 13 - Bijoux, argent. anc. et mod.
S. 14 - Tabl. anc. Art populaire.
S. 17 - Poupées anciennes.

EXPOSITION

S. 9 - Objets de haute curiosité.
S. 12 - Estampes et tableaux mod.
S. 16 - Bijoux, argenterie.



MARDI 7 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, La passagère ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

21 h. 10, Série documentaire : Histoire des trains (première partie : Un train pour Manchester), par D. Costelle ; 22 h. 5, Variétés : Arouapeka ; 22 h. 55, Les grandes expositions : Le siècle de Rubens, par J. Plessis.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.



21 h. 5, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : « Racines » (deux derniers épisodes).

Vers 22 h., Débat : Aux U.S.A., Blancs et Noirs face à face.

Avec MM. E. Skinner, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Haute-Volta ; B. Marshall, professeur à l'université de Caroline du Sud ; R. Koren, journaliste au Washington Post ; S. Carmikael, leader des black-panthers ; L. Barre, professeur d'anglais ; et Mlle C. Huggins, vice-consul des Etats-Unis à Paris.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités : Les systèmes électoraux ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Une poignée de sable blanc (prod. FR 3 Nancy) ; 20 h., Les jeux.

21 h. 10, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE FILS D'UN HORS-LA-LOI, de P. Landres (1965), avec R. Tamblyn, K. Moore, J. Philbrook.

Pour venger sa mère, un jeune homme se lance à la poursuite de son père, devenu un bandit.

Un western hispano-américain, lent et sans grand intérêt.

22 h. 40, Journal.

22 h. 55, Magazine Réussite : l'Airbus, reportage de P. Babey.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues franco-britanniques : « la Création artistique », avec Jonathan Bentall et Michel Guy ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, avec Claude Picard, directeur des disques Polydor ; 22 h. 30, Nuit magnétique... ; à 22 h. 35, « Avez-vous du feu ? »... avec un ouvrier fondeur de Baccarat, par P. Dupont et L.-J. Calvet ; à 23 h. 30, « le Bavard », de L.-R. de Forets, lu par l'auteur.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Festival du son : Jazz time ; 19 h. 45, Haydn à Londres : Dusik, Haydn ;

21 h., Orchestre symphonique de Londres, en direct du Royal Festival Hall, avec Z. Kocsis, piano ; T. Berganza, soprano ; P. Schreier, ténor, et K. Mill, basse. Direction C. Abbado : « Huitième concerto pour piano en si bémol majeur K. 456 » (Mozart) ; « Pulcinella, ballet avec voix et petit orchestre, sur des thèmes, fragments et pièces de Pergolèse » (Stravinski) ; 23 h., Musique des mots, musique des sons : « The Tempest » (Purcell) ; à 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons... Magda Kalmar, soprano hongroise : Vivaldi ; 0 h. 5, Musique des mots, musique des sons : Locke, Purcell.

MERCREDI 8 MARS

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emissions pédagogiques ; 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 10, Loto ; 20 h. 10, Journal.

20 h. 30, Football : France-Portugal, en direct du Parc des Princes ; 22 h. 15, Documentaire : Made in France (l'industrie face à l'avenir) par J.-P. Chauvel et M. Croce-Spinelli.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Le dessous du ciel ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame (Serge Diaghilev et les ballets russes) ; 15 h., Les monde merveilleux de Walt Disney ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Musique : Accords parfaits, par Pierre-Petit ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h. 15, Journal.

20 h. 45, Magazine, Question de temps : Venise en danger, d'H. Pagani, réal. O. Baidar-Poliakoff (reportage suivi d'un débat) ; 21 h. 50, Magazine médical : Les jours de notre vie, de P. Desgraupes (le fruit de nos entrailles).

22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 20 h. 10, Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : PROFESSION REPORTER, de M. Antonioni (1975), avec J. Nicholson, M. Schneider, J. Runacre, I. Hendry, St. Berkoff.

Un reporter anglais, lassé du vide de son existence, se fait passer pour mort et prend l'identité d'un autre homme décédé, dont il ignore tout. Il est emporté dans une dangereuse aventure.

Sous les artifices d'un imbroglio romanesque, la méditation habituelle d'Antonioni sur l'identité, le mal de vivre, l'angoisse moderne. Superbe et déroutant.

22 h. 30, Journal

22 h. 45, Magazine Ciné-regards : L'affiche au cinéma, par D. Offroy.

Le problème de l'affiche et son impact.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Claude Vigée (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : le corps isolé ; à 8 h. 32, L'illuminisme au Siècle des Lumières ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « les Fameuses Histoires du village de Tibbo » ; 11 h. 2, La Scala de Milan : grandes créations ; 12 h. 5, Parti pris : amour et petites annonces, avec M. Rohmer ; 12 h. 45, Panorama : l'actualité aux U.S.A. ;

13 h. 30, Soliste... la pianiste F. Clidat : Albeniz, Granados ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Œil du cyclone », de P. White ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... mercredi-jeunesse : les traditions cajun et karagheuz ; 18 h. 25, Ne quittez pas l'écoute : une société sans Eglise ; 17 h. 32, La Scala de Milan : Puccini ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : « Omajakeno », chansons et textes de Raymond Queneau, montage d'E. Grilliquez et B. Sabouraud, avec D. Leuwers ; 22 h. 30, Nuit magnétique... ; à 22 h. 35, « Avez-vous du feu ? » : Le feu politique, avec F. Levy ; 23 h. 30, « le Bavard », de L.-R. de Forets.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : Hector Berlioz... Shakespeare et Gœthe ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons de Boris Vian ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Festival du son... stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : Rauber ; 14 h. 15, En direct du Festival du son, le Trio à cordes de Paris : Webern, Beethoven ; 15 h. 32, Radiodiffusions étrangères... la Suède : Soederman, J.-H. Roman, L.-J. Werle ; à 16 h., Le Canada : Lekeu, R. Matton ; à 16 h. 30, La Suisse... musique légère ; 17 h., Postlude : Ravel ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Haydn à Londres : Vogel, Viotti, Mozart, Beethoven, Haydn ;

20 h. 30, Entrée de jeu... Gary Steigerwalt, piano : « Sonate opus 10, no 3 » (Beethoven) ; « Suite, opus 14 » (Bartok) ; « Variations » (Copland) ; « Etude symphonique » (Schumann) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... musique des mots, musique des sons à la cour de France : Couperin ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Musique des mots, musique des sons : Couperin, Porqueray, Charpentier, M. Marais, Stamitz

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	.5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

jeune ingénieur grande école
électronicien ou électrotechnicien
(homme ou femme)

Important groupe industriel situé dans une grande ville universitaire de la MOITIÉ SUD DE LA FRANCE recherche un jeune ingénieur grande école, électronicien ou électrotechnicien (homme ou femme) ayant 3 ans d'expérience dans le domaine suivant :

conception et réalisation de circuits analogiques, électromagnétiques et digitaux appliqués aux techniques de conversion d'énergie à haute fréquence et de contrôle.

Une expérience des matériels de télécommunication ou de développement de semi-conducteurs de puissance serait appréciée.
Le poste peut impliquer des stages ou missions à l'étranger et nécessite une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Ecrire avec détails, (discrétion absolue assurée) sous référence 4809 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

L'Agence d'Urbanisme de METZ
recrute :

1 INGÉNIEUR TRANSPORTS

pour :
— mise en place du plan de restructuration du réseau de transports collectifs ;
— études et mise en place d'opérations de promotion des transports collectifs.

Ecrire AGURAM :
2, place d'Armes - 57000 Metz, tél. (87) 75-31-19.

BIOBLOCK SCIENTIFIC
Instruments Scientifiques et Laboratoires,
recherche

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

Secteur : 1) PARIS
2) BORDEAUX
avec déplacements fréquents, rayon 200 kilomètres.
Une bonne formation de base en biochimie et une pratique préalable de la vente de matériel de laboratoire sont exigées.
Personnalité ouverte et agréable sachant faire preuve d'initiative.
Le salaire proposé est approprié au niveau de qualification requis. Totale discrétion assurée.

Candidatures écrites, C.V., photo :
B.P. 111 - 67047 STRASBOURG CEDEX.

Grande ville universitaire de L'OUEST

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Cette entreprise française performante (800 personnes) est un des leaders mondiaux sur son marché : produits de luxe « grand public ». Le principal établissement industriel emploie 700 personnes, dont environ 400 en fabrication pure : petits ensembles mécaniques en grandes séries.

Rattaché au Directeur de l'usine, le Directeur du Personnel anime un service d'une dizaine de personnes. S'il doit assumer la fonction personnel classique (paie inclue), il a pour mission également de concevoir, proposer, mettre en œuvre et suivre une politique sociale qui permet d'améliorer les relations entre les partenaires.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 28 ans minimum, ayant une expérience industrielle de 5 ans environ. C'est un homme de méthode, de dialogue et d'équipe.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M423 BJ, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

S.A.Burroughs
Etablissement de VILLERS-ECALLES
(15 Kms de ROUEN)

recherche

pour ses bureaux d'ETUDES concevant des calculatrices et des systèmes d'application :

des INGENIEURS INFORMATICIENS

- débutants
- confirmés (2-3 ans)

pour la conception et le développement de compilateurs (type Algol) et de théorie des langages.

des INGENIEURS

débutants ou expérimentés en microprocesseurs.

La connaissance de l'anglais est nécessaire pour tous ces postes.

Envoyer CV, photo et prétentions à l'attention du Chargé de Recrutement BP 5 - 76360 BARENTIN



emplois internationaux emplois internationaux

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

recherche
pour affectation rapide au MOYEN-ORIENT

- GEOLOGUES D'ETUDE ou DE SONDE
- GEOPHYSICIENS DE SUPERVISION ou D'INTERPRETATION

Les candidats auront une formation scientifique ou universitaire.

Les emplois à pourvoir nécessitent une expérience pétrolière très confirmée et une bonne pratique de l'anglais.

Si ces perspectives vous intéressent, adressez votre C.V. manuscrit et photo au Service Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16, sous référence 78012.

Pour emplois sur champs de recherche pétrolière
en EUROPE, AFRIQUE,
MOYEN et EXTREME-ORIENT
AMERIQUE DU SUD

Schlumberger

recherche

INGENIEURS GRANDE ECOLE

- débutants (ou presque),
- célibataires,
- *Anglais nécessaire.*

Env. C.V. avec photo à S.T.S., Recruiting Dépt, 42, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS.

PS Conseil



DSM est un puissant groupe chimique hollandais (33.000 personnes, 20 milliards de francs de chiffre d'affaires), l'agence Rhône-Alpes de DSM France, recherche, afin de faire face à son développement, un

TECHNICO-COMMERCIAL PRODUITS PÉTRO-CHIMIQUES

Sous la responsabilité du Chef de l'Agence de Lyon, cet homme devra gérer sa propre zone de vente comprenant plusieurs départements de la région Sud-Est. Son action de promotion d'une gamme complète de produits (polyéthylène, polypropylène, ABS, PVC...) s'adresse à des industries nombreuses et variées, elle s'appuiera sur le pilotage « marketing » qu'assurent à Paris les chefs de produits, eux-mêmes en liaison très étroite avec les usines du groupe. Ce poste doit motiver un homme âgé de 26 ans minimum, possédant une bonne formation technique (ingénieur ou équivalence) en chimie de préférence. Il aura une expérience de deux à trois ans dans la vente de produits techniques destinés à des industries diverses (sous-traitants de l'automobile, transformation des plastiques, etc...). A la rémunération annuelle, négociée en fonction de l'expérience acquise, s'ajoutera une voiture de fonction.

Adresser C.V. sous référence A/330M à :
PS CONSEIL
9, Rue Jacques Moyron - 69006 LYON
Discrétion assurée

Organisme d'Etat français chargé de la mise en œuvre de programme de coopération gouvernementale recherche pour formation professionnelle de techniciens supérieurs du bâtiment à l'étranger

1) INGENIEURS ou TECHNICIENS SUPERIEURS

chantier méthodes ou études (Bâtiment et VRD) pour participer à la conception et à l'animation des programmes de formation dans un ou plusieurs domaines suivants:
— techniques de construction,
— coordination de chantiers,
— calculs, dessin, métre,
— géotechnique pratique,
— materiaux de construction,
— matériel de chantiers.
Qualités requises:
— diplôme d'ingenieurs ou de techniciens superieurs,
— expérience d'entreprise de 3 ans minimum,
— goût ou compétence pédagogique.

2) PEDAGOGUES ET PSYCHOPEDAGOGUES

pour définir et mettre en œuvre les méthodes pédagogiques.

3) UN INGENIEUR

qui par ses compétences techniques et une experience de direction reconnue pourrait assurer la coordination et la responsabilité technique de l'enseignement.

Adresser candidature avec curriculum vitae manuscrit et photo à n° 2275
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Société d'Engineering
recherche pour mission de 2 ans
au Moyen-Orient

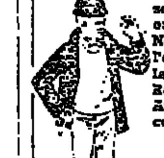
INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

pour suivi d'études, installations d'une centrale électrique.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions - N° 52.655.
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

COMSIP ENTREPRISE



Société d'automation, d'entreprise et de service. Nous comptons parmi les entreprises françaises de rang international. Notre force : 5000 spécialistes assurant l'étude, la réalisation, la mise en service et la maintenance dans les techniques : Régulation Automatique, Instrumentation, Automatismes, Informatique, Electricité courants forts et courants faibles.

Notre département
INTERNATIONAL TECHNICAL SERVICES
leader européen en

CONTROLE INDUSTRIEL ET REGULATION AUTOMATIQUE

offre à des :
Ingénieurs, Techniciens supérieurs et Techniciens

ayant au minimum 2 années d'expérience, bilingues français/anglais, des postes à l'étranger en déplacement longue durée et aux conditions intéressantes.

Ils devront réunir tout ou en partie les critères suivants :
– Connaître :
- les appareils analogiques pneumatiques et electroniques,
- les automatismes,
- les analyseurs industriels : chromatographe, calorimètre, conductivimètre, etc...
- les microprocesseurs.

– Assurer au niveau des appareils de mesure et régulation :
- la supervision du montage,
- le préréglage,
- la planification et la conduite des essais,
- la mise en service,
- la maintenance.

– Avoir une expérience en :
- raffinerie de pétrole - pétrochimie - chimie - terminal pétrolier - cimenterie - verrerie - papeterie - liquéfaction de gaz naturel - sidérurgie ou autre.

Adaptation aux technologies nouvelles et entretien des connaissances assurés.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 52 à
COMSIP ENTREPRISE
Direction du personnel
B.P. 305, 92506 Rueil-Malmaison Cedex

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoires hebdomadaires. Écr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e).

Bureau d'ingenierie Paris offre opportunité d'intervention en Asie à un consultant spécialisé en

CONTROLE TRAVAUX ROUTIERS

Les experts intéressés s'exprimant en anglais sont invités à prendre un premier contact en ecrivant sous REFER. 2.127, à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

AMNESTY INTERNATIONAL
recherche

CHEF DE SERVICE

presse et communicat. pour son siege de Londres pr prendre en main rapports avec media et relations publiq. au niveau international et produire documents imprimés et audio-visuels. Les candidats doivent avoir une bne expér. du journalisme promotionnel du traitem. des nouvelles de l'étranger (presse écrite ou radio-T.V.) et/ou de promotion, être intéressés par problèmes internation. et droits de l'hom., y compris certaine expér. du tiers-monde et doivent être capables de coordonner et diriger le travail d'une petite équipe. Angl. cour. indisp. avec connais. du franç., espagnol et/ou allem. Salaire : 4.780 livres st./an. Date clôture 24 mars 78. Pr détails et formules de dem. contacter : Amnesty International, 10 Southampton Street, LONDON WC2E 7HF ou tél. 01-836 7798, p. 289.

Importante Société française dans le cadre de ses missions d'assistance technique auprès des organismes officiels d'un pays d'Afriq. du Nord rech. un

INGÉNIEUR V.R.D.

Ce poste bénéficie d'un contrat d'expatriation, conviendrait à un ingénieur diplômé de trente ans minimum, ayant une expérience professionnelle confirmée en V.R.D. et n'ayant de préférence pas de charges familiales.
Ayez l'amabilite d'adresser une lettre manuscrite indiquant votre rémunération actuelle et prétentions (joindre C.V.) en spécifiant sur l'enveloppe la REF. 20.918 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opera, PARIS (1er).

Importante fabriq. de bouteilles à gaz en acier (grande série) à QASVIN (Iran) direction et équipe technique française recherche

TECHNICIEN COORDINATEUR

B.T.S. construction mécanique ou similaire.
10 à 12 ans expérience mécanique grande série (B.E., ordon., planning, achats ou similaire), parlant efficacement l'anglais.

MISSION :
Sous l'autorité du D.G. il négociera et achètera les matières premières destinées à la production ainsi que les équipements de rechange pour les machines de production.
Il maintiendra les liaisons avec les fournisseurs (fréquents déplacements en Europe) pour les mises au point techniques, les interventions d'entretien, les discussions de garantie et gérera le stock.
Poste d'av. stable, bien rémun.

Adresser C.V. détaillé à
SELETEC,
Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous la référence 776.

POUR AFRIQUE NOIRE
IMPORT. STE COMMERCIALE
recherche

HOMMES JEUNES

dynamiques, libérés O.M., possédant diplôme ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ou NIVEAU EQUIVALENT, désireux se créer situation d'avenir. POSSIBILITE après période de formation d'assumer poste comportant responsabilités. — Ecr. avec C.V. détaillé + photo sous n° 29.076 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Sté d'ingénierie internationale offre une opportunité d'intervention à un expert

AUTOROUTIER

Les personnalités intéressées par une assistance à haut niveau dans un pays anglophone sont invitées à prendre un premier contact (dont la discrétion est de rigueur) en écrivant sous REF. 3.116 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
2 HEURES NORD PARIS
recherche

4 CADRES

Diplômés études supérieures, expérience de l'industrie, minimum 30 ans, pour pourvoir:

- 2 POSTES de CONSEILLERS en GESTION INDUSTRIELLE au contact de petites et moyennes industries, pouvant analyser les problèmes des Entreprises, énoncer des solutions et en assurer le suivi.
- UN POSTE d'ANALYSTE et CONSEILLER FINANCIER
- UN POSTE d'ANALYSTE et CONSEILLER MARKETING

Une expérience dans les domaines du Textile et de l'Habillement est souhaitable mais non indispensable.

Rémunération en fontion de l'expérience.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 649 au

CEFAGI 87-89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16.

VILLE DE 150.000 HABITANTS
recherche

— UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
— UN ARCHITECTE

Envoyer candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé.
à n° 8.670, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.



هكذا من الإمل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT DE L'OUEST (500 M. C.A.) recherche son

directeur commercial

Ingénieur de formation, il a, de préférence, une expérience à la fois **DES ÉTUDES DE PRIX** et de **L'EXÉCUTION DES CHANTIERS T.C.E.** C'est, par exemple, le Directeur d'une agence régionale d'une grande entreprise. Mais une expérience strictement commerciale ou strictement de travaux peut convenir, à condition qu'il ait une bonne connaissance des études de prix de chantiers T.C.E. d'une certaine envergure.

Il sera chargé à la fois de l'élaboration de la politique commerciale de l'entreprise, des relations avec les clients existants ou potentiels (municipalités, offices d'H.L.M., architectes, clients privés, etc.) et de la coordination des ingénieurs chargés, sous sa direction, de la mise au point des projets techniques.

L'autorité, la qualité des contacts à des niveaux élevés et une solide expérience technique sont des atouts majeurs dans la réussite. Celle-ci peut lui ouvrir l'accès à des responsabilités plus globales dans l'entreprise.

Il dépend directement du Président et il est membre du Conseil de Direction Générale.

Envoyer C.V., photo et rémunération actuelle sous réf. 4833 en précisant sur une enveloppe intérieure les sociétés auxquelles votre candidature ne doit pas parvenir. Les dossiers seront examinés avec la plus stricte confidentialité.

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

LEE COOPER FRANCE

DANS LE CADRE DE SON EXPANSION OFFRE A AMIENS POUR SECONDER SON DIRECTEUR COMMERCIAL EN FRANCE ET DANS LES FILIALES EUROPÉENNES UN POSTE DE

CADRE COMMERCIAL HAUT NIVEAU

LE TITULAIRE DU POSTE PARTICIPERA :

- à l'élaboration de la collection et à toutes les actions promotionnelles en France et dans les filiales ;
- aux prévisions de ventes et à l'animation du réseau, à l'analyse des résultats.

Une réussite à ce poste devra permettre d'accéder à de larges responsabilités commerciales à jeune HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent, dynamique et disposant d'une expérience de 5 ans environ ventes ou marketing dans branche textile ou distribution de produits de grande diffusion.

Connaissance anglais nécessaire.

Ecrire sous référence GZ 345 AM.

MÊME FIRME RECHERCHE POUR AMIENS

DIRECTEUR ADMINISTRATION DES VENTES FRANCE EXPORT

CE POSTE

- implique la responsabilité de l'ensemble de la gestion commerciale et de la distribution ;
- peut convenir à HEC - ESSEC ou équivalent, 30 ans minimum, disposant solide expérience commerciale et témoignant de

QUALITÉS DE GESTIONNAIRE, DE NÉGOCIATEUR ET DE COMMANDEMENT

pour diriger son équipe et contribuer au développement de l'entreprise. Anglais souhaité.

Ecrire sous référence AI 346 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris, discrétion absolue. **etap**

LABORATOIRES BOIRON

recherchent

ATTACHÉS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

POUR visite médecins, homéopathes, pharmaciens et grossistes. Secteurs disponibles :

16 - 17 - 24 - 33 - 47 (partie) - 40 - 64. RESIDENCE BORDEAUX.

54 - 55 - 57 - 88 - 67 - 68 - 90 - 70 - 25 - 39 (partie) RESIDENCE BELFORT

04 - 06 - 83 - 13 RESIDENCE AVIGNON

59 - 62 - 80 - 02 (Nord) RESIDENCE LILLE

86 - 87 - 23 - 19 - 46 - 58 - 03 - 63 - 15 RESIDENCE CLERMONT-FERRAND.

Nous demandons : B.A.C., sens responsabilités, initiatives, habitude des contacts humains et de la négociation.

Nous proposons : Fixe + frais de déplacements, avantages sociaux, secteurs d'activité en pleine expansion.

Adresser curr. vitae détaillé, photo et prétentions, 20, rue de la Libération, 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

A VOCATION REGIONALE (région méditerranéenne) recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE ÉTRANGER

PROFIL :
- 35 ans minimum.
- 10 ans d'expérience effective établissement bancaire ou similaire.
- Très bonne connaissance des opérations avec l'étranger et de la réglementation des changes.
- Dynamque, possédant le goût des contacts ccaux.

Adres. lettre man., C.V., photo et prét. no 53.068, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TÉLÉSYSTÈMES

pour son centre de MARSEILLE recherche

UN PUPITREUR CONFIRMÉ

Minimum 2 années d'expérience sur matériel CYBER CONTROL DATA sous SCOPE 3.4 ou NOS/BE

Travail en équipe. Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer C.V., photo et prétentions à TELESYSTEMES 40, bd de Dunkerque, 13002 MARSEILLE.

Sté SECTEUR ENERGIE recherche

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

ETUDES SUPERIEURES de préférence techniques

Expérience professionnelle 5 ans minim., susceptible de s'adapter rapidement à missions diverses administratives et commerciales. Anglais courant souhaité.

Déplacements fréquents, permis de conduire exigé, poste à pourvoir rapidement. Résidence initiale LYON.

Salaire brut annuel envisagé 100.000 F.

Env. C.V. manus., et photo à no 52.581, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société implantée à MARSEILLE depuis des années et en pleine expansion, recherche cause départ retraite

CHEF COMPTABLE

• L'HOMME : Cadre comptable 30 ans env., formation école commerciale B.T.S. et D.E.C.S. Ayant déjà quelq. années d'exp. dans sté commerciale, connaiss. gestion et informatique indisp.

• LE POSTE : Possibilités d'évolution.

• LES CONDITIONS : Bonne rémunération sur 13 mois + avantages pécuniaires divers. Facilités de logement.

• SELECTION : Fin mars à Paris.

• ECRIRE : Lettre manuscrite avec C.V. + photo + prétent. à EUROSUD. No 3459, 2, rue Breteuil, 13001 MARSEILLE.

LE LAVANDOU (Var) Ch. TECHNICIEN qualifié radio TELE HI-FI installat. antennes. Salaire 3.200 F. Place stable. Ecrire avec C.V. HAVAS LAVANDOU, 57.002.

Associat. développem. promotion sociale SAVOIE rech. CADRE pour missions information et développement formation permanente dans département. — Renseignem. A.D.P.S., 176, rue Sainte-Rose, 73000 CHAMBERY.

S.A. Burroughs

(proximité ROUEN) recherche :

• *Pour sa division ETUDES (Calculatrices électroniques et produits dérivés) :*

des agents techniques électroniciens

BTS, (IUT ou équivalent)

POSTE 1 : Mise au point de techniques de maintenance et rédaction de notices techniques en anglais (anglais indispensable).

POSTE 2 : Coordonner les tests de qualification sur des produits avant leur mise en production. Assurer la coordination avec les laboratoires d'homologations étrangers. Ce poste conviendrait à un Technicien ayant acquis deux ou trois ans d'expérience dans un service Contrôle et/ou Études, et possédant une bonne connaissance de la langue anglaise.

POSTE 3 : Débutants ou ayant début d'expérience pour participer à l'étude et au développement de nouveaux produits. Anglais souhaité.

• *Pour sa Division CONTROLE QUALITE*

un agent technique électronicien

DEBUTANT (BTS, IUT ou équivalent)

pour l'étude et la réalisation d'équipements de tests.

Envoyer C.V. et photo ainsi que prétentions de salaire à l'attention du Chargé de Recrutement, B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

LABORATOIRE

LACHARTRE

(Hégor - Vicks - Clearasil - Olaz)

RECHERCHE UN

DIRECTEUR DE PRODUCTION

35 ans minimum ; il aura une expérience industrielle de plusieurs années dans une grande ou moyenne entreprise des opérations de fabrication et conditionnement sur chaînes automatiques.

De formation Ingénieur Chimiste ou Pharmacien Industriel, sous l'autorité du Directeur de l'Usine sa responsabilité s'étendra sur :
- la Fabrication, le Conditionnement ;
- l'Entretien, l'Ordonnancement.

Un sens aigu des Relations Humaines, l'Anglais parlé et écrit courant sont nécessaires.

Le poste est basé à Blois.

Ecrire Direction du Personnel : 128, avenue de Vendôme. — 41008 BLOIS

Organisme Intérêt Général Sud-Ouest recherche

CADRE POUR CONSEILS AUX P.M.I. EN MATIÈRE EXPORTATION

(Organisation administrative - Organisation commerciale - Prospection)

L'intéressé devra avoir :

- une formation d'enseignement supérieur (Grande Ecole - Université) et une formation à la gestion.
- une expérience concrète dans un service d'exportation d'une ou plusieurs entreprises (P.M.I. si possible).
- une très bonne connaissance des procédures administratives douanières, fiscales, etc.,
- une connaissance pratique des marchés extérieurs et d'au moins deux langues étrangères.

Ecrire avec C.V., sous n° 26081 B à BLEU Publicité 17, rue Lebel — 94300 VINCENNES

MERLIN GERIN

recrute

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTROTECHNICIENS

Diplomés Grandes Ecoles.

Ils seront détachés dans les diverses agences régionales après formation dans la FONCTION TECHNICO - COMMERCIALE A GRENOBLE

Qualités exigées
- désir d'entreprendre ;
- esprit d'équipe ;
- souplesse d'adaptation ;
- disponibilité/goût des déplacements.

Langues appréciées : anglais et espagnol.

Avantages : Larges possibilités d'évolution dans le groupe Merlin Gerin.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 8.024 à

PP PSYCHOLOGIE & PROMOTION — CABINET J. VITTE — 15, bd Maréchal-Leclerc, 38000 GRENOBLE. Discrétion assurée.

Pour faire face à son expansion

MICHELIN

offre à des

INGENIEURS

des carrières pouvant débuter dans les domaines suivants :

- **Recherche, Etudes, Essais.**

Les fonctions qui leur seront confiées exigent des hommes à la fois créatifs et réalisateurs, ayant le goût et le sens du concret, et une personnalité suffisamment affirmée pour prendre à terme la responsabilité entière d'un projet. Les études dont ils auront la charge, font appel à des techniques d'avant-garde, et à un haut niveau de connaissances, en particulier dans le domaine de la physique des matériaux, de la mécanique et de la conduite des processus industriels.

- **Fabrication.**

Une période de formation à Clermont-Fd les amenera principalement à se confronter à la technologie et à prouver leur capacité à comprendre et à animer les hommes. Ils se verront ensuite confier la responsabilité de services de fabrication ou d'unités de production en France ou à l'Etranger.

Les dimensions du groupe, son dynamisme, son rayonnement international offrent à des hommes de caractère, la chance de s'exprimer pleinement et de nombreuses possibilités d'évolution.

Envoyer C.V. à MICHELIN - Service du Personnel - SP. 33/5563 63040 CLERMONT-FD CEDEX - Discrétion assurée.



responsable de département 120.000 F

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Notre société (effectif 50 personnes - 100 km Nord-Est Paris) recherche un RESPONSABLE DE DEPARTEMENT dont la mission sera de gérer, maintenir et développer un portefeuille de clientèle.

Il aura à diriger une dizaine de personnes.
- Agé de 30 ans minimum, *mémorialiste* ou expert comptable ou de formation équivalente.
- Une expérience professionnelle de 5 ans minimum en Cabinet.

Les perspectives d'évolution sont celles d'un partenaire associable à moyen terme.

Envoyer C.V., photo recente et rémunération actuelle sous la référence 803126/M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par:

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS** 1, Rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Ville moyenne VAUCLUSE entreprise industrielle et commerciale recherche son

Responsable Comptabilité

Le poste sera confié à un homme de 30 ans minimum, possédant une formation École Supérieure de Commerce option finance comptabilité ou niveau équivalent justifiant d'un DECS complet et d'une première expérience comptable du contrôle de gestion et de l'utilisation de l'Informatique.

Sa première mission sera de réorganiser et de diriger le service comptable commun à l'entreprise industrielle et aux sociétés de distribution affiliées.

Sa responsabilité sera ensuite étendue à l'ensemble du service Comptabilité, Contrôle de Gestion et Informatique communs au Groupe en l'amenant à diriger une dizaine de personnes.

Merci d'adresser votre C.V. en précisant votre rémunération actuelle sous référ 363 JPG à

algoe *Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils Route de Champagne, 69130 ECULLY.*

CARAVANES ESTEREL

Leader européen dans sa spécialité recherche :

CADRE COMMERCIAL

MISSION :
- Développement des points de vente existants.
- Recherche et sélection de nouveaux concessionnaires.
- Lancement et suivi d'actions promotionnelles.

PROFIL :
- Succès antérieurs dans la vente de produits similaires.
- Expérience de la distribution par réseau de concessionnaires.
- Dynamisme, esprit d'équipe, grande capacité de travail.
- Déplacements nombreux sur territoire national (voiture de fonction).

Envoyer C.V., photo et prétentions à : CARAFRANCE 2, rue de la République, 76670 LE HOULME.

STÉ OLDHAM FRANCE S.A.

rech. pour son département DETECTION DE GAZ

INGÉNIEUR A. et M.

QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE EN INSTRUMENTATION POUR ANIMER PUIS DIRIGER SON EQUIPE DE RECHERCHE

- Le candidat retenu alliera le sens des réalisations pratiques à une large culture scientifique.
- Une expérience opérationnelle de l'électronique est indispensable.
- De larges possib. de développement sont ouvertes à un candidat de valeur.
- Le lieu de travail est ARRAS.

Env. candidature et C.V. à OLDHAM FRANCE S.A., B.P. 99 ARRAS CEDEX 62002, à l'att. du Chef du Personnel.

Vous êtes, un jeune ingénieur chimiste et avez débuté recemment dans la vie professionnelle.

Un constructeur de matériels pour l'industrie chimique (en PTFE et autres résines fluorées) vous offre de commencer une carrière

TECHNICO-COMMERCIALE

LA MISSION : Apres une mise au courant approfondie, établir des contacts de vente très techniques au niveau des B.E., des industries chimiques et pétrochimiques du Sud-Est.

Résidence : rég. de Marseille.

Fixe élevé - frais payés. Poste d'avenir stable et évolutif

Adr. C.V. détaillé à SELETEC Conseil en recrutement, 67009 STRASBOURG Cedex sous la référence 710.

Département Maintenance exploitation d'une entreprise de genie climatique recherche

RESPONSABLE DE SÉCURITÉ

pour IGH connaissances des installations de climatisation indispensables. Ecrire C.V. et pretentions sous réf. 1771 à Pierre Lichau, S.A., 18, quai Jean-Moulin, 69002 Lyon qui transm.

Chbre de Métiers recrute pr Caen Directeur de centre de format. d'apprentis, minim. 25 ans, dipl. minim. ens. second., 2 ans ens. ds C.E.T., C.P. ou C.F.A. Env. avant le 15 mars 78 candidature, C.V. et photo au 10, rue Pasteur, 14039 CAEN CEDEX.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux

GENERALE ALIMENTAIRE
DIVISION AMORA AUSSAGE
recherche pour DIJON

CHEF de PRODUITS

Sous la responsabilité du chef de groupe marketing, il se verra confier une importante gamme de produits existants.

Pour réussir le candidat devra disposer d'une solide formation ESSEC - ESC ou équivalent et avoir 2 ou 3 ans d'expérience dans une fonction analogue.

Adresser candidature manuscrite CV et photo en précisant fourchette de rémunération espérée à Direction des Relations Humaines BP 670 - 21000 DIJON

Les Laboratoires BOEHRINGER INGELHEIM recherchent un

MEDECIN

LES LABORATOIRES BOEHRINGER INGELHEIM recherchent pour leur Service d'Essais Cliniques à REIMS un MEDECIN. Ce confrère se verra confier, sous l'autorité du Chef de Service, la responsabilité des Etudes Cliniques en Phases III et IV (établissement des protocoles, mise en route et suivi des expérimentations, synthèse). Ce poste s'adresse à un Médecin, âgé de 30 ans minimum, ayant le goût des initiatives et des responsabilités et possédant une expérience d'au moins 2 ans dans la fonction. Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable. Le diplôme du CESAM serait apprécié. Lieu de travail REIMS. Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo récente sous référence 544-M au Docteur Robert de Chièvres qui étudiera confraternellement chaque candidature.

sélor
72, rue Anatole France
92300 Levallois Perret

Société Commerciale pleine expansion proximité de PERPIGNAN regroupant plusieurs activités de vente et de service suite à restructuration, recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Sous l'autorité du P.-D. G. et en collaboration avec des administrateurs délégués, il sera chargé du développement des ventes, du contrôle de gestion, de l'administration générale et de la gestion du personnel. Il participera à l'élaboration des budgets et à la fixation des objectifs qu'il sera chargé de réaliser.

Ce poste convient à un homme dynamique âgé de 35 ans minimum. Niveau ESC - HEC ayant expérience réussie dans poste à responsabilité au sein d'une entreprise commerciale et connaissances en gestion prévisionnelle.

Langues : Anglais. - Allemand vivement souhaités. Espagnol apprécié.

Déplacements locaux permanents et grande disponibilité. Rémunération : fixe 80.000 F par an + intéressement réel aux bénéfices. Possible 120.000 F et +.

Poste devant évoluer avec la société.

Adresser : C.V. détaillé + photo à CEDEC, 32, rue de Malatrex, 1201 GENEVE, sous réf. 5.363.

Laboratoire BOTTU
recherche pour son
USINE DE LISIEUX (14)

UN PHARMACIEN

Sera chargé des mises au point et du développement.

La rémunération sera fonction de l'expérience qui est indispensable pour ce poste.

Envoyer C.V. et photo sous No52234 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr. Discrétion assurée.

DIRECTEUR D'USINE

NORMANDIE — F 180 à 200 000

est recherché par un Groupe Chimique français pour ANIMER le personnel et COORDONNER les activités de son USINE.

Ce poste conviendrait à un INGENIEUR GENERALISTE ou un ancien OFFICIER reconverti dans l'industrie.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. : 40.50 M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.



---

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

etap

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - 6.000 PERSONNES - RENFORCE SES ÉQUIPES DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT ET RECHERCHE

DIRECTEUR DE FILIALE

Diplômé grande école, ayant l'expérience des négociations (grands clients, collectivités locales...) et de la gestion industrielle.

Il sera chargé de monter et de diriger une nouvelle filiale.

Poste intéressant pour candidat ayant les qualités d'un chef d'entreprise.

ORDRE DE GRANDEUR DE RÉMUNÉRATION 150.000 F

Résidence grande ville province.

Ecrire sous référence MC 386 CM.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL SPÉCIALISÉ DANS L'APPAREILLAGE TRÈS GRANDE SÉRIE POUR L'AUTOMOBILE PARIS - RECHERCHE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
SPÉCIALISTE CIRCUITS INTÉGRÉS

Il s'agit de s'inclure dans une équipe de conception d'ensembles électroniques de grande série (circuits intégrés L.S.I. - M.O.S. - Logiques et analogiques).

CE POSTE TRÈS ÉVOLUTIF DANS SOCIÉTÉ S'ORIENTANT VERS DES TECHNOLOGIES NOUVELLES CONVIENDRAIT A

- Ingénieur électronicien diplômé ;
- 3 à 5 ans d'expérience minimum dans la définition de systèmes et l'architecture de circuits intégrés (connaissances des technologies de fabrication souhaitées).

Anglais indispensable.

Ecrire sous référence OE 388 AM.

LE CARBONE LORRAINE
GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE

SPÉCIALISÉ DANS LA FABRICATION DE PRODUITS INDUSTRIELS AUX APPLICATIONS TRÈS DIVERSIFIÉES (INDUSTRIE ÉLECTRIQUE, CHIMIQUE, MÉCANIQUE) RECHERCHE POUR PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL GÉNIE CHIMIQUE

débutant ou 1 à 3 ans d'expérience.

- étude et établissement des offres techniques et commerciales de matériel de génie chimique ;
- calculs de dimensionnements d'appareils ;
- estimation des prix, devis ;
- suivi des affaires ;
- appui à la force de vente.

Anglais indispensable.
Allemand souhaitable.

- connaissance génie chimique, process thermique B.E. souhaitable.

POSTE POUVANT CONVENIR A CANDIDAT AYANT LE GOUT DES RESPONSABILITÉS ET DISPONIBLE POUR DÉPLACEMENTS OCCASIONNELS DE COURTE DURÉE FRANCE ET ÉTRANGER.

Ecrire sous référence XH 382 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE APPAREILLAGES TRÈS GRANDE SÉRIE POUR AUTOMOBILES - PARIS
RECHERCHE POUR POSTE D'ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE

INGÉNIEUR AM OU ÉCOLE ÉQUIVALENTE

30 ans min., disposant bonne expérience industrielle études, labo, fabrication.

Il s'agit d'un
POSTE ÉVOLUTIF PERMETTANT ACCESSION RAPIDE A RESPONSABILITÉS
pour candidat capable assimiler rapidement techniques variées et disposant *qualités marquées de commandement et désir de se réaliser au sein d'un groupe en plein développement.*

Ecrire sous référence AT 394 CM.

ASSOCIATION NATIONALE D'AIDE A L'ENFANCE RECHERCHE UN

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce poste peut convenir à un candidat de bonne formation ayant déjà assumé des responsabilités de direction, témoignant d'un sens humain élevé et d'un intérêt très marqué pour les problèmes sociaux, capable d'être un gestionnaire, un animateur et un homme de relations extérieures.

RESPONSABLE DEVANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
il sera chargé :
- de la gestion de cet organisme ;
- de son animation et de son développement ;
- des relations publiques.

Ecrire sous référence PF 389 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BIENS D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES (PRODUITS MONDIALEMENT CONNUS) FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INTERNATIONAL PROCHE BANLIEUE EST PARIS, RECHERCHE

DIRECTEUR DES ACHATS

MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION, IL SERA CHARGÉ :

- d'élaborer et de proposer la politique des achats,
- de proposer et mettre en œuvre toute action visant à améliorer l'efficacité de son département.
- de gérer un chiffre d'achats important, actuellement 100 millions.
- de négocier personnellement les contrats importants.

Ce poste conviendrait à un candidat formation supérieure, ayant acquis à un niveau de réelles responsabilités, une solide expérience des achats (de préférence dans un secteur mécanique). Bonnes bases en anglais nécessaires (perfectionnement possible).

Rémunération 130.000 F +

Ecrire sous référence AI 401 AM.

AIR LIQUIDE
RECHERCHE POUR SA DIVISION ENGINEERING CHAMPIGNY

INGÉNIEUR DE VENTES
HAUT NIVEAU

ECP, MINES, ENSIC ou équivalent, ayant minimum 3 ans expérience ventes biens d'équipement génie chimique.

IL SERA CHARGÉ DE NÉGOCIER DES CONTRATS DE VENTES D'ENSEMBLES DE GÉNIE CHIMIQUE DANS LE MONDE ENTIER.

Situation très active et intéressante pour candidat dynamique et bon négociateur.

Anglais courant indispensable.
Espagnol souhaité.

Ecrire sous référence ND 387 AM.

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE FRANÇAIS - IMPLANTATIONS INTERNATIONALES - C.A. 550 MILLIONS

RECHERCHE POUR ÊTRE RATTACHÉ A LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE

SPÉCIALISTE FISCAL

ÉCOLE DES IMPOTS OU FORMATION SUPÉRIEURE ÉQUIVALENTE
ayant minimum 5 ans expérience professionnelle, capable de traiter l'ensemble des questions fiscales du groupe : constitution de filiales à l'étranger, fiscalité de sociétés de statuts différents...

Lieu de travail : ville CENTRE FRANCE.

Ecrire sous référence ZJ 383 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER DANS SA BRANCHE - RECHERCHE

CHEF D'EXPLOITATION

Capable animer un effectif de 300 personnes environ, en assumant des responsabilités de production et d'entretien.
Poste pouvant convenir à ingénieur, ayant l'habitude du commandement et de l'organisation.
Formation aux techniques du groupe assurée.

Poste : Ville province CENTRE EST.
Ecrire sous référence GZ 400 CM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

IMPORTANTE Sté D'INVESTISSEMENT
(Proximité de l'Etoile) engage :

1 NEGOCIATEUR DE HAUT NIVEAU

doué(e) et enthousiaste
salaire élevé : Fixe + indemnité + commission
Envoyez C.V. + lettre manuscrite et photo à :
STARTER, 68 bis, rue Réaumur 75003 Paris - réf. 100

RECHERCHONS

PHARMACIEN RESPONSABLE

Bonne expérience industrielle pour laboratoire pharmaceutique, fabrications injectables.

Envoyer C.V. avec référ. et manuscr. au n° 8.727 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
(C.A. supérieur à 2 Milliards de Francs)
recherche pour une de ses unités située en BANLIEUE SUD

contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur de Contrôle de gestion du groupe chargé de :
- assister la direction de l'unité (3000 personnes) dans la préparation annuelle du plan à 2 ans (objectifs, moyens, budgets...)
- aider la direction générale à apprécier la cohérence et l'économie de ce plan
- suivre la réalisation du plan, analyser les écarts par rapport aux prévisions, informer la direction générale
- conseiller l'unité et la direction générale sur les procédures de comptabilité analytique, de planification de contrôle de gestion et de systèmes d'information.

PROFIL :
- ingénieur diplômé d'une grande école (ECP, Mines, SUP'AERO...)
- âge minimum : 35 ans, expérience industrielle d'au moins 5 ans
- expérience souhaitée en contrôle de gestion de programme d'études et réalisations prototypes de technologie avancée
- homme de dialogue, ayant le goût de la rigueur, ferme dans ses objectifs
- capacité de rédaction et esprit de synthèse.

Développement de carrière assuré au sein des diverses unités du Groupe.

Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions à CONTESSE Publicité, 20, Avenue Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra, sous le No 52.654.

VIDEON

Filiale du groupe G.T.E. SYLVANIA
recrute pour ses laboratoires d'études et d'applications

INGENIEUR
ou technicien électromécanicien de haut niveau expérimenté en études de circuits.
Il sera chargé de la conception des équipements de mesure et de contrôle.

INGENIEUR
ou technicien électronicien de haut niveau expérimenté en base de temps et développement de produits couleur.

Pour ces 2 postes lieu de travail : MONTVILLE (20 kms au Nord de Rouen)

INGENIEUR-ELECTRONICIEN
confirmé, ayant des connaissances approfondies en optique électronique.
Il participera aux études et recherches dans le domaine de la déflection couleur.

INGENIEUR
ou technicien électronicien de haut niveau
Spécialiste des circuits de balayage de télévision pour études de produits.

Pour ces 2 postes lieu de travail : BOULOGNE BILLANCOURT (92)

Les perspectives de salaire et d'évolution dans l'entreprise sont particulièrement intéressantes pour des candidats de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence à Mme TROESTER
VIDEON 5 bis, rue Mathias - 92100 Boulogne

Dans le cadre de son développement, Société industrielle, recherche :

INGENIEUR Gde ECOLE Spécialiste MACHINES PAPETIERES

Au sein de l'équipe Recherche et Développement, il participera à la mise au point, la définition et le développement d'un produit industriel. Il sera responsable de l'adaptation et de la mise à jour de la technologie.

Il apportera son assistance technique sur le marché européen, en conseillant le Chef de Produit, auprès d'une clientèle de papeteries.

Ce poste convient à un Ingénieur confirmé, de 30 ans minimum, possédant un haut niveau de qualification papetière acquise chez un constructeur ou un producteur.

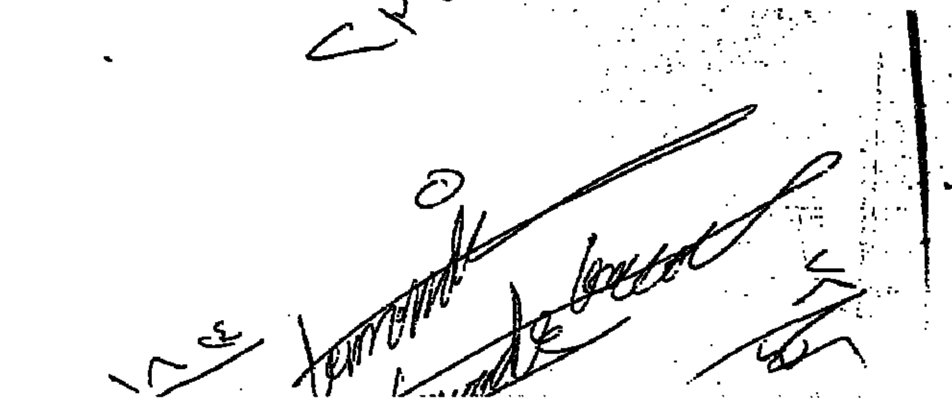
Le goût des contacts techniques et commerciaux, la disponibilité, la connaissance de l'Anglais sont des atouts importants pour s'intégrer à une équipe jeune et performante.

Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous référ. 365 à notre Conseil.



algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils
24, rue Bonaparte - PARIS (6e)

مصور من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

CGI Compagnie Générale d'Informatique

recherche pour faire face à son développement

Analystes-Programmeurs

débutants ou confirmés

dégagés des obligations militaires

Les candidats embauchés recevront une formation aux techniques de la C.G.I. (CORIG, PAC).

La rémunération sera fonction du niveau d'études et de l'expérience éventuellement acquise.

Envoyer C.V. détaillé + photo à Madame JAMET - C.G.I., 84, rue de Grenelle - 75007 Paris

---

nodet gougis

IMPORTANT CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MACHINES AGRICOLES
leader européen dans sa branche
recherche

CADRE EXPORT

Diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'agriculture.

Minimum 3 ans d'expérience dans la branche exportation.

Sera chargé, sous les directives du Directeur Commercial :
- d'animer et développer le réseau existant
- de prospecter et organiser de nouveaux marchés
- de suivre les résultats par rapport aux objectifs de la politique définie.

Connaissance parfaite de l'anglais plus espagnol ou allemand.

Déplacement entre 50 et 60 % du temps.

Possibilité de logement.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. au Chef du Personnel, 5 Boulevard Mal Leclerc 77130 MONTEREAU.

Organisme public
cherche pour PARIS

- **UN STATISTICIEN**

  Expérimenté pour enquêtes et sondages à caractère économique et industriel.

- **UN ÉCONOMISTE STATISTICIEN**

  Pour études de marché en vue d'implantations commerciales, connaissant les circuits de distribution et y ayant acquis une expérience professionnelle.

- **UN JURISTE OU ÉCONOMISTE**

  Pour études et conseil en législation et réglementation fiscales.

- **UN FINANCIER DE FORMATION ÉCONOMIQUE**

  Pour études (micro et macro) et conseil.

PROFIL :
— Deux diplômes d'enseignement supérieur de 2e cycle ou un diplôme de 3e cycle :
— Qualités rédactionnelles indispensables.

CONDITIONS :
— 65.000 à 80.000 F annuel brut + avantages sociaux.

Envoyer lettre manuscrite, curric. vitae, photo, sous nº T 735.985 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

Importante société industrielle, région TRAPPES, recherche pour son service développement

UN INGENIEUR EXPERIMENTE

Il sera responsable de la conception de sous ensembles électroniques, pour des matériels de commutation de messages et de télex électronique.

Le poste conviendrait à un ingénieur électronicien de formation, ayant au moins 5 ans d'expérience dans le domaine numérique.

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN

Il participera à l'étude et au développement des circuits électroniques de base. Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation Grande Ecole et ayant 1 à 2 ans d'expérience dans le domaine numérique. Une connaissance en télégraphie serait appréciée

Envoyer C.V. détaillé et prétentions (avec photo) sous No 52294, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra ou téléphoner au 946.96.20 poste 49.83.

---

etap

COMPAGNIE FRANÇAISE NAVIGATION OFFSHORE ARMANT FLOTTE 15 UNITÉS MODERNES

RECHERCHE POUR SIÈGE MARSEILLE

DIRECTEUR TECHNIQUE

Capable organiser, animer, contrôler et gérer l'entretien systématique de la flotte de la Compagnie.

Il s'agit d'un
POSTE IMPORTANT AU SEIN D'UNE ÉQUIPE DIRECTION JEUNE ET DYNAMIQUE, QUI PEUT CONVENIR A
officier mécanicien, première classe, A.M., génie maritime ou diplôme équivalent, 32 ans minimum, ayant

TRÈS SOLIDE EXPÉRIENCE 5 ANS MINIMUM RÉPARATIONS NAVALES ACQUISE EN CHANTIER OU COMPAGNIE DE NAVIGATION ET QUALITÉS DE CHEF ET GESTIONNAIRE.

Anglais courant indispensable.

Traitement début :

150.000 F

Ecrire sous référence EX 398 AM.

LE CARBONE-LORRAINE

groupe industriel français à vocation internationale

Spécialisé dans la fabrication de produits industriels aux applications très diversifiées (industrie électrique, chimique, mécanique) recherche pour son usine d'Amiens (800 personnes environ)

CHEF SERVICE ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS

Rattaché au chef des services administratifs, il aura en charge les achats et approvisionnements en matériel et matières premières, la tenue des stocks, les liaisons avec les sous-traitants...

Ecrire sous référence UE 379 AM, en précisant prétentions.

INGÉNIEUR CHIMISTE, PHYSICIEN OU CÉRAMISTE CHEF D'UN SERVICE FOURS

Il aura également en charge des activités annexes (imprégnation, bakélite) Les responsabilités techniques et humaines du poste nécessitent une EXPERIENCE de 3 à 5 ans si possible dans domaine similaire.
Connaissances en thermique et pyrométrie souhaitables.

Ecrire sous référence VF 380 AM en précisant prétentions.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
RECHERCHE POUR DIRIGER LA CONSTRUCTION AU BRÉSIL (SAO PAOLO) D'UNE USINE DE PRÉFABRICATION DE LOGEMENTS

CHEF DE PROJET

E.C.P., A.M., T.P. ou équivalent, ayant déjà l'expérience de la réalisation d'ensembles industriels.

Il dirigera avec une grande autonomie le montage de l'usine jusqu'à la mise en route (durée prévue : 1 an)

Connaissance du portugais nécessaire (ou notions de portugais et connaissance de l'anglais).

Ecrire sous référence CV 396 AM.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UN GROUPE DE SOCIÉTÉS (1.600 PERSONNES) FAISANT PARTIE D'UN GROUPE DE DIMENSION NATIONALE - RECHERCHE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ce poste peut convenir à un candidat :
- 40 ans minimum ;
- H.E.C. — expertise comptable ou niveau équivalent ;
- Ayant 8 à 10 ans minimum d'expérience à dominante comptable et juridique acquise au sein d'un groupe industriel capable de prendre en charge les domaines :
  — contrôle et organisation comptable comportant audit interne et conseil aux filiales ;
  — juridiques ;
  — préparation des négociations ;
  — éventuellement « personnel ».

Résidence LILLE.

Ecrire sous référence WP 391 CM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS MÉTALLURGIE MÉCANIQUE RECHERCHE POUR UNE DE SES USINES 1.500 PERSONNES VILLE UNIVERSITAIRE 180 KM PARIS

CHEF DE PERSONNEL

Il s'agit d'un poste important qui peut convenir à

Diplômé Grande Ecole - Ingénieur Sciences Po., E.S.S.E.C. ou Ecole équivalente, 40 ans minimum, ayant très solide expérience de la fonction personnel acquise en usine, soit comme chef de personnel ou directeur usine.

Il devra être capable :
- De développer une gestion dynamique des ressources humaines : recrutement, formation, évolution de carrière ;
- D'être l'interlocuteur des partenaires sociaux ;
- De poursuivre une politique d'amélioration des conditions de travail.

Traitement à partir

120.000 F +

Ecrire sous référence WG 381 AM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE APPAREILLAGE ÉLECTROMÉCANIQUE DE GRANDE SÉRIE RECHERCHE POUR PARIS

INGÉNIEUR CHEF DES SERVICES

PROGRAMMATION ORDONNANCEMENT PAR SYSTÈMES INFORMATISÉS

POSTE IMPORTANT RATTACHÉ A DIRECTION GÉNÉRALE QUI PEUT CONVENIR A

Ingénieur ou formation équivalente, 35 ans minimum, disposant d'une solide expérience programmation (approvisionnement, fabrication, achats).
Situation intéressante et avenir dans firme dynamique et performante.

Ecrire sous référence ZS 393 CM.

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE 2.000 PERSONNES
RECHERCHE POUR SECONDER AU NIVEAU DU GROUPE LE CHEF DE SERVICE EMPLOIS-FORMATION

ASSISTANTE

ELLE DEVRA :
- Collaborer à l'ensemble des activités du service : recrutement, analyse de poste, gestion de formation...
- Disposer d'une formation D.U.T. (gestion du personnel) ou équivalent et d'une expérience de 5 ans environ au sein d'un service de personnel.

Lieu de travail : ville CENTRE FRANCE.

Ecrire sous référence RB 390 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

---

techniciens d'exploitation en informatique

LA GÉNÉRALE INFORMATIQUE D'EXPLOITATION, équipée de matériel de grande puissance, recherche des Techniciens d'Exploitation en Informatique.

- DUT Informatique ou équivalent,
- Formation complémentaire assurée,
- Rémunération niveau Programmeur + avantages.

Ecrire avec CV et photo, sous référence 710 au Service du Personnel

GIE Tour Franklin, Cedex 11, 92081 Paris - La Défense

ALIMENTAIRE
140 MILLIONS/AN
DONT 60 % A L'EXPORTATION

En développement rapide et régulier, Entreprise 500 pers., alliée à un groupe impt., CRÉE à 50 km S.O. PARIS, le poste de :

CHEF DE PRODUITS

Le Directeur Marketing ayant en charge la recherche et la création des nouveaux produits, son Adjoint l'assistera pour • Plan Marketing, • Prévisions et suivi des ventes, des promotions, de la Pub..., • Études de marchés et analyse toutes données commerciales ; en bref toute la GESTION MARKETING.

POSTE EVOLUTIF

INDISPENSABLE
- EXPERIENCE CHEF DE PRODUITS et GESTIONNAIRE MARKETING en produits de G.C., préf. ALIMENTAIRES

(Débutants s'abstenir)

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. détaillé, salaire, photo ss réf. 3815 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES AFFAIRES (C.E.S.A.)

RECHERCHE UN RESPONSABLE DES MOYENS INFORMATIQUES

Gestionnaire, Organisateur et Promoteur des Services Informatiques.

CE POSTE EXIGE
— Compétence technique.
— Connaissance des matériels.
— Facilité de contact avec fournisseurs et utilisateurs (professeurs-étudiants).

PROFIL SOUHAITE
— Formation d'ingénieur.
— Expérience professionnelle en particulier dans le traitement en temps partagé.

Rémunération 110 000 et plus.
Disponible rapidement.

Env. C.V. et photo ss nº 735.770 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

---

steria

recherche plusieurs

ingénieurs informaticiens

pour travailler sur des systèmes temps réels ou des logiciels de base :
- compilateurs et moniteurs sur mini-ordinateurs
- systèmes de commutation téléphonique (public et privé)
- applications spatiales : lanceurs de satellite, systèmes d'armes.
- télétransmission et réseaux à commutation de paquets.

Une expérience professionnelle de 1 à 4 ans est nécessaire.

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions à :

Michel RITOUT
steria 26, av. de l'Europe 78140 VÉLIZY

LES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS recrutent par CONCOURS pour PARIS et PROVINCE

45 VERIFICATEURS des TRAVAUX de BATIMENTS

Spécialités : Bâtiments et Installations

FONCTIONS
- Préparation des programmes de construction et des dossiers de marchés.
- Contrôle de chantiers.
- Réception des travaux.

CONDITIONS
- Etre âgé de 21 à 35 ans (recul possible).
- Etre titulaire d'un DUT, BTS ou être diplômé d'une école d'ingénieur ou avoir exercé pendant 4 ans.

EPREUVES
les 20 et 21 Avril 1978

Candidatures reçues jusqu'au 16 Mars

Renseignements et Inscriptions :
PROVINCE :
Direction Départementale des Postes au Chef Lieu de résidence
PARIS
Direction des Postes
140, Boulevard Montparnasse 75675 Paris Cedex 14

GRAND GROUPE BANCAIRE (Paris)

Disposant d'une équipe d'ingénieurs chargée d'importantes responsabilités d'étude et de conseil sur les plans technique, économique et financier impliquant des contacts à haut niveau avec des entreprises variées,

recherche pour le secteur BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(Centrale, Ponts, T.P., ...)

Profil souhaité :
- 30 ans environ,
- ayant assumé des responsabilités de chantiers,
- aisance dans les relations humaines,
- bonnes capacités rédactionnelles,
- pratique de l'anglais.

Possibilités ultérieures de carrières diversifiées à l'intérieur du groupe.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 18 M 050 au Centre de Psychologie Appliquée 69, rue de Monceau 75008 Paris.

Centre de Psychologie Appliquée

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SOCIETE recherche

INGÉNIEUR SÉCURITÉ

— Parlant Anglais ;
— Spécialiste raffinerie pr déplacement Etranger;
— Salaire intéressant pour mission exceptionnelle ;

— Poste à pourvoir immédiatement.
Tél. : 286-15-51.

STÉ FRANCO-AMÉRICAINE

recherche
pour nouveaux départements à créer en FRANCE

1 CHEF DE DÉPARTEMENT
CHAUDIÈRE DE RÉCUPÉRATION TUBES EAUX OU FUMÉES

Application de techniques américaines et adaptation française.
Poste nécessitant forte expérience technique et commerciale.
Candidat de haut niveau recherché.
Langue anglaise indispensable.

1 CHEF DE DÉPARTEMENT
TRAITEMENT DES EAUX

Par résines. Pour *industries pharmaceutiques*, industrielles et alimentaires.
Forte expérience dans ce domaine exigée.
Séjour U.S.A. à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions sous nº 29065 B à BLEU Publicité
17, rue Lebel, 94300, VINCENNES q. tr.

L'évolution constante des activités de L.M.T. implique un développement et une modernisation de nos moyens informatiques. Ceux-ci sont déjà très importants (IBM 370/158 grosse configuration, IBM 310/145, 3 terminaux lourds, 4 systèmes de saisie, 2 réseaux comptant 120 terminaux...) et leur accroissement nous amène *à renforcer notre Direction Informatique.*

Nous créons pour cela plusieurs postes de

CADRES INFORMATICIENS

– ADJOINT AU RESPONSABLE MOYENS INFORMATIQUES Réf. PMD 1
Diplômé d'une des plus grandes écoles d'ingénieurs, il est formé aux *équipements IBM et a acquis une très solide expérience en système d'exploitation.* Les fonctions intègrent des aspects techniques aussi bien que d'encadrement. Évolution possible vers des responsabilités de direction.

– RESPONSABLE DU GROUPE TÉLÉINFORMATIQUE Réf. PMD 2
Cet ingénieur, formé aux équipements IBM et connaissant CICS, a acquis une expérience de 5 années au moins dans des fonctions similaires.

– INGÉNIEUR TÉLÉTRAITEMENT Réf. PMD 3
Justifiant si possible d'une première expérience CICS. Il contrôlera l'évolution des réseaux de terminaux et des performances du système. Ses fonctions s'étendront aussi au développement d'un support de programmation automatique d'application au télétraitement, et aux procédures de gestion du matériel concerné.

– INFORMATICIENS DÉBUTANTS Réf. PMD 4
L.M.T. recrute par ailleurs plusieurs cadres informaticiens débutants, pour leur confier des responsabilités dans le cadre de projets de gestion ou de création de logiciels téléphoniques.

Les candidatures, accompagnées d'un cv., sont à adresser, sous la référence correspondant au poste, à :

L.M.T. *Direction du Personnel* 46, *quai* Le Gallo - 92100 Boulogne.

HAVAS CONTACT

---

chimie
recherche appliquée

Un important groupe chimique français recherche pour assurer la Direction du Centre de recherche de PARIS (principal Centre de recherche appliquée du groupe),
70 personnes - 20 ingénieurs

ingénieur

Agé de 38 ans au moins, diplômé de l'une des toutes premières écoles de chimie et ayant développé sa carrière jusqu'à des fonctions de responsabilité générale dans la recherche appliquée.
Dépendant directement du directeur de la recherche, en position de chef de centre, il aura la responsabilité technique, *administrative et de gestion de son unité et assurera les* liaisons avec les divisions opérationnelles concernées comme avec les services fonctionnels susceptibles de l'assister.
Ce poste fait appel à l'imagination, au sens de la gestion, aux dons d'animation à un solide réalisme pratique et à une bonne compétence technique.

Adresser résumé de carrière en indiquant traitement à envisager (Réf. : 313) à,

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

---

directeur

herman miller a conquis, depuis les U.S.A., une notoriété mondiale dans les ensembles meublants et les systèmes (bureaux modulaires) par la qualité de sa création et de sa fabrication.
Ces ensembles, déjà distribués en France, y seront maintenant **FABRIQUÉS DANS UNE USINE A CRÉER**; nous en cherchons le **DIRECTEUR**. Patron de l'usine (200 km sud de Paris), il est chargé de la définir, de l'implanter, de recruter le personnel (une trentaine de salariés au début), de le former et de *« monter en production » selon les objectifs définis.* C'est un **INGÉNIEUR**, minimum 30 ans, AM, IDN, ENSI ayant déjà exercé des responsabilités de fabrication, de gestion de la production en mécanique légère.
Un bon anglais est indispensable.
Écrire à G. BARDOU, réf. 3161 LM.

responsable organisation et informatique

Une compagnie d'assurances spécialisée (250 personnes mais 40 000 clients) appartenant à un grand groupe financier (déjà nationalisé) met en place, à Paris, sa nouvelle structure et vous propose de repenser une organisation sur laquelle puisse se greffer la nouvelle génération de ses applications informatiques. Vous disposez actuellement d'un IBM 3-15 et d'un bon noyau d'analystes-programmeurs.
Vous êtes ingénieur ou universitaire et avez acquis une **bonne connaissance de l'assurance**, pourquoi pas dans une SSCI. Vous avez une solide expérience des techniques informatiques mais vous vous êtes attaché à concevoir des systèmes de gestion en partant de procédures manuelles. Aujourd'hui, vous *vous sentez mûr pour prendre en charge l'intégralité de la fonction.*
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'Informatique**, réf. 3338 LM.

pharmacien, chef de laboratoire contrôle qualité

Filiale française d'un très important groupe international - *100 km ouest Paris.*

Nous fabriquons des produits pharmaceutiques et hospitaliers. Notre laboratoire de contrôle (microbiologie, chimie analytique, stabilité) occupe 20 techniciens. Son futur chef est un pharmacien de laboratoire, d'environ 30 ans, expérimenté en chimie analytique et en bactériologie; il lit et écrit couramment l'anglais. Il organise le travail de ses trois services, gère l'équipement, le personnel et le budget du laboratoire, adapte les procédures de *contrôle américaines. Ce poste demande donc, à côté du talent professionnel,* une certaine pratique administrative, acquise de préférence dans un laboratoire anglo-saxon.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER, réf. 3320 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

---

telesystemes

recherche pour participer au développement *de projets importants dans le domaine de la* téléinformatique :

ingénieur système

(réf. *99-1*)
responsable d'une équipe système chargée d'assurer le développement de logiciels de base spécifiques ainsi que l'assistance système aux équipes de réalisation d'applications.
Le candidat de formation supérieure (grande école ou universitaire) aura une expérience pratique d'au moins 3 ans dans le domaine des moniteurs temps réel et systèmes de gestion de fichiers sur mini-ordinateurs de type SOLAR, MITRA de préférence.

ingénieurs téléinformatique

(réf. 99-2)
ayant une expérience d'au moins 3 ans dans *la réalisation de logiciels de gestion de lignes et d'équipements de transmission de données*
Connaissance des mini-ordinateurs et pratique du langage assembleur indispensables.

Envoyer C.V. et prétentions avec réf. ci-dessus à : TÉLÉSYSTEMES
Direction des Systèmes de téléinformatique
117, rue du Bac - 75007 PARIS

---

agents commerciaux

PHOTOGRAPHIE EN RELIEF

Vous êtes passionnés de photographie, Jeune diplômé d'une Ecole de Commerce.
Nous vous proposons de rechercher, puis de développer une clientèle pour la diffusion de ce nouveau produit sur le marché Français.
Si cette perspective vous intéresse
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à



PICTORIAL SERVICE
4 villa des Entrepreneurs
75015 Paris

SEMS

Société européenne de mini-informatique et de systèmes
Groupe THOMSON CSF
recherche dans le cadre de son expansion

INGENIEURS D'ETUDE

pour étude et qualification de nouveaux produits de logiciel de base (systèmes d'exploitation, compilateurs, bases de données, transmissions et réseaux)
Formation : ingénieurs débutants Grandes Ecoles possédant une formation de base en logiciel.
Lieu de travail : région parisienne ou province.

INGENIEURS COMMERCIAUX

Grandes Ecoles ou écoles d'ingénieurs option informatique, débutants ou ayant acquis une expérience du marché de l'informatique.
Fonction : *commercialisation des systèmes de mini-informatique* sur les marchés, de la gestion, de la téléinformatique et des réseaux.
FORMATION ASSUREE POUR LES DEBUTANTS.
Lieu de travail : région parisienne.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Grandes Ecoles - débutants ou ayant acquis 3 à 5 ans d'expérience logiciel dans les domaines mini-informatique temps réel.
FORMATION ASSUREE POUR LES DEBUTANTS.
BON CONTACT CLIENTELE INDISPENSABLE.
Lieu de travail : région parisienne.

INGENIEURS MARKETING

Formation : Grandes Ecoles ou universitaires.
Expérience : 5 ans de pratique des techniques informatiques orientées *dans les domaines suivants* :
- langages : APL ou COBOL ...
- réseaux et téléinformatique
- gestion transactionnelle interactive.

Fonction :
- définition de produits d'application
- suivi de la conception et mise en route de ces produits

Lieu de travail : région parisienne
Adresser lettre manuscrite et CV à SEMS, service du Personnel 36/38, rue de la Princesse - 78430 LOUVECIENNES.



une des premières sociétés de conseil et services *en informatique*

Dans le cadre de développement de son équipe
Mini-Systèmes Transactionnels de Gestion
RECRUTE

de jeunes INGENIEURS

devant à terme prendre la responsabilité de projets complets
(référence 100)

des PROGRAMMEURS

devant participer à des réalisations variées.
(référence 200)

Pour les deux types de poste, une expérience préalable sera considérée favorablement.
Une formation sur plusieurs types de machine sera assurée au sein de la Société.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à SLIGOS - Département DPS - 91, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

TRANSPORTS

Sté internationale de Transports nationaux et internationaux recherche pour PARIS (9e)

CHEF DEPARTEMENT PRODUIT

pour diriger nouveau Département de transports terrestres et maritimes.
C.A. frêt annuel 20 MILLIONS F. A DEVELOPPER
POSTE EVOLUTIF

— INDISPENSABLE —
• EXPERIENCE TRANSPORTS *spécialement* MARITIMES
• ANGLAIS COURANT
— Sinon s'abstenir —

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. détaillé, rémunération, photo (récente) ss Réf. 3807 à

sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

EN PRISE DIRECTE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL
BONGRAIN GERARD

cherche à pourvoir les 2 postes suivants

directeur exportation EUROPE

• en liaison constante avec une Direction Marketing tous marchés, la fonction consiste à assurer la responsabilité opérationnelle des ventes de produits de marque sur les marchés européens (sauf la France et l'Allemagne), et comporte la direction des appareils commerciaux propres à certains marchés,
• poste basé à PARIS. (Réf. 2723-M)

directeur de gamme

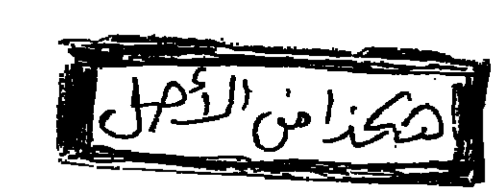
• *la fonction consiste à développer les produits, promouvoir les ventes et gérer l'ensemble des activités relatives à une gamme de produits fromagers spécialement conçus pour la grande exportation.*
• ce poste est susceptible d'évoluer vers la Direction Générale d'une filiale,
• *poste basé à METZ.* (Réf. 2724-M)

POUR LES DEUX FONCTIONS

- une expérience professionnelle de plus de 5 ans doit avoir déjà apporté une certaine familiarité avec les problèmes de commercialisation des produits de grande consommation,
- la pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue est souhaitée,
- une formation commerciale à la base est demandée, assortie d'une bonne connaissance de la gestion.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence correspondante.
Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

AUCHAN

22 hypermarchés – C.A. en 1976 : 4 milliards
Progression annuelle C.A. : 40 % depuis 10 ans.

recherche

RESPONSABLES COMMERCIAUX

E.S.C. – Sciences ECO – I.U.T.
débutants ou ayant une année d'expérience

NOUS VOUS PROPOSONS :
- d'apprendre un métier qui vous passionnera
- de ne pas attendre 5 ans pour prendre d'importantes responsabilités

VOUS DEVEZ AVOIR :
- le sens du concret et des réalisations, et être capable de faire des efforts physiques
- le goût des contacts humains et être meneur d'hommes
- une curiosité, un sens critique et une imagination qui feront de vous un responsable autonome.

Vous serez entièrement responsable d'une partie de l'hypermarché (gestion du personnel, détermination de vos politiques commerciales)
Vous serez jugé sur la réalisation de vos objectifs.
Si notre proposition vous intéresse,
nous vous attendons et serons heureux de vous recevoir.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et ambitions à :
M. Philippe EGGERMONT – magasin AUCHAN
Centre Commercial de BOISSENART – R.N. 5 – 77240 CESSON

Le Secrétaire général d'un Holding de Sociétés Bâtiment et T.P. recherche un (e)

ASSISTANT(E) DIRECTION

pour, en particulier, suivre et gérer les dossiers (droit des sociétés, immobilier, financement du groupe.
Une formation supérieure et une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction de même type.
Lieu de travail : proche banlieue Nord Paris.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à M. KHER, C.I.S., 44, av. Président-Wilson, PARIS-16e

---

Centre National de transfusion sanguine, 6, rue Alexandre-Cabanel, 15e recherche pr ETS ORSAY (91)

LABORANTINES
possédant BTF 7 (biologie)

TECHNICIENNES
possédant DUT ou BTS d'analyses biologiques.

AIDES-LABORANTINES
possédant C.A.P. d'employée technique de laborantine.
Adresser C.V.

Le Directeur du Personnel d'une importante société Paris recherche le futur chef de son service

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Cet homme, mini. 30 ans, est un praticien, notamment de la paie par informatique. Son bon niveau de culture générale doit lui permettre d'aborder d'autres problèmes de la fonction. Les candidats ayant une réelle expérience de l'administration du personnel sont priés d'écrire une lettre manuscrite (joindre C.V. + photo) et mentionner dernière rémunération en spécifiant sur l'enveloppe la réf. 5 113 à Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

DES INGENIEURS

ANALYSTES DE CONTRAINTE INTERESSENT LE NUCLEAIRE

Ils sont obligatoirement diplômés de l'X, Centrale, Sup-Aéro, Mines ou Ponts, et ont une solide expérience des calculs de contraintes d'équipements, acquise de préférence dans l'industrie aéronautique, chimique ou pétrolière.

Leur formation et leur expérience leur permettent une prise de fonctions rapide sur des équipements soumis à de très fortes contraintes thermiques ou mécaniques.

Ils se verront confier des projets précis (pièces ou composants) qu'ils conduiront de manière autonome.

Ils auront, dans ce cadre, à réaliser des analyses très poussées, en utilisant aussi bien des calculs manuels que des programmes informatiques préalablement définis.

Ces postes sont à pourvoir à paris, mais peuvent nécessiter des relations avec des usines et des constructeurs, ainsi que des déplacements de courte durée aux Etats-Unis.
Une connaissance de l'anglais est indispensable.
Notre entreprise est déjà d'une très grande dimension, et son fort développement est assuré pour un long avenir. C'est pourquoi, des évolutions de carrière, notamment vers des directions techniques sont possibles.
Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion. (Mentionnez éventuellement, sous double enveloppe, les entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas voir transmettre votre candidature.)

Leurs travaux déboucheront sur la rédaction des rapports de contraintes.
Nous nous attacherons donc aux qualités de rédacteur des candidats.

Elles sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae, sous réf. 38247, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

PHOTO - CINE - SON

CHEF DU BUREAU D'ETUDES

Cette mission nous a été confiée par une société occupant une place enviable, au plan mondial, dans le domaine de la projection. Elle est en développement rapide et constant depuis plusieurs années.

Sous l'autorité du Directeur Général, et à la tête d'une équipe de 7 personnes (dont un prototypiste), le chef du bureau d'études a pour mission de concevoir et de développer les nouveaux produits, jusqu'à leur passage en fabrication. D'autre part, il est responsable de l'amélioration des produits existants.

Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant au minimum 30 ans, et une formation d'ingénieur polyvalente : optique, mécanique de précision, électronique, ainsi qu'une expérience minimum de 5 ans en bureau d'études.

Il sera capable de lire facilement les nombreuses publications techniques en Anglais et/ou en Allemand.

Pour obtenir informations complémentaires, écrire sous référence M 5232 A, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Nous recherchons pour un très important producteur français d'équipements mécaniques pour

automobile

INGENIEUR d'ESSAIS

28 ANS MINI ≃ **100 000 / AN**

Diplômé d'une école d'ingénieurs mécaniciens et ayant quelques années de pratique industrielle (grande série) de préférence dans le secteur automobile. Il sera chargé de la construction de prototypes, des essais et mises au point de matériels nouveaux en liaison avec les services compétents des constructeurs. Un vif intérêt personnel pour l'automobile est un atout dans la fonction.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière

Réf. 325.

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

Ingénieurs commerciaux

La forte croissance du marché des équipements informatiques et la position essentielle de la Compagnie Internationale pour l'Informatique – Cii HONEYWELL BULL, nous amenent à renforcer nos implantations, notamment à PARIS, dans l'EST et le SUD-EST.

Nous proposons, dans ce cadre, à des débutants diplômés de Grandes Ecoles scientifiques ou commerciales, de prendre en charge le développement d'un secteur économique ou d'un territoire géographique.

Ces fonctions intègrent d'importants aspects commerciaux, alliés à des compétences techniques et économiques.
Elles recouvrent, en effet, de larges responsabilités de vente, de coordination des services de la Compagnie, dans le cadre de projets informatiques.

Une formation (rémunérée) de 12 mois renforcera les connaissances informatiques des candidats, les entrainera à nos techniques de vente, les initiera aux équipements vendus par la Compagnie, dont elle leur présentera l'ensemble des services.

Elle ne pourra néanmoins remplacer des qualités personnelles indispensables à l'efficacité commerciale de ces collaborateurs: adaptabilité aux divers problèmes des entreprises et de leurs dirigeants, aisance dans les contacts humains et la negociation, capacité d'autonomie et d'organisation.

La rémunération est attrayante – fixe + commisionnement important – et les perspectives d'évolution sont très ouvertes au sein de la Compagnie.

Date d'entrée en formation: 24 avril 1978.

Adresser dès que possible lettre de candidature, accompagnée d'un c.v. sous réf. 7M à Cii HONEYWELL BULL – Direction Marketing France – Poste Courrier 1 F 107 – 61-63, rue d'Avron – 75980 Paris Cedex 20.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

UN ANIMATEUR COMMERCIAL

pour une société de vente par catalogues élargissant ses méthodes

Il aura en charge:
- la définition et l'application de la politique par une forte action individuelle,
- la direction d'une importante équipe de promoteurs-vendeurs,
- la recherche et la mise en place de nouveaux points de vente situés dans des magasins spécialisés,
- l'analyse des résultats et la gestion administrative du service et notamment des stocks.

Le cadre recherché devra:
- avoir une classe personnelle, une autorité et un dynamisme répondant au niveau des responsabilités décrites,
- une expérience solide portant sur des activités similaires,
- des ressources de créativité alliées à un excellent niveau culturel.

Le poste comporte de nombreux déplacements
Adresser C.V. sous référence 703 à
SERGE BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

ENTREPRISE B.T.P.
CLICHY (92)
recherche pour

SERVICE DU PERSONNEL

COLLABORATRICE
BAC G3 + DUT G.E.
option personnel

Elle assistera le chef de service dans la gestion administrative du personnel de chantiers (800 personnes).

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo sous nº 52.256, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

C.I.R.C.E. Centre de Calcul du C.N.R.S. (2×IBM 370/168) recherche :

UN INFORMATICIEN
mi-temps, motivé par activités assistance, mise en œuvre logiciels, formation utilisateur du Centre.
Connaissances 2 langages évolués et 1 assembleur exigées.
Expérience IBM souhaitée.
Niveau maîtrise informatique.
Nationalité française.
Dégagé O.M.
Adresser C.V. et prétent. au secrétariat du CIRCE, bât. 506, 91405 ORSAY Cédex.

BANQUE SPECIALISEE recrute

POUR LE DEPARTEMENT « PRETS PERSONNELS » de son Agence de VERSAILLES

COLLABORATRICE TECHNICO-COMMERCIALE

Chargée des relations avec clientèle de particuliers, constitution, étude et suivi des dossiers.

Goût des contacts et sens de l'initiative nécessaires.
FORMATION ASSUREE.

Ecr. avec C.V., photo et prét. ss réf. OV. 340, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

Recherchons

PROGRAMMEUR
Cobol confirmé, expér. exigée sur matériel :
Cii - HB 61/60 modèle 2
contrat à durée limitée (6 mois)
Ecr. avec C.V. et prétentions
FONDATION CURIE
Institut du Radium
(Service Informatique)
26, rue d'Ulm
75231 PARIS CEDEX 05

Société Implantation Nationale recrute

3 CADRES CCIAUX
niv. I.U.T. techn. de Co. pour conseils à points de vente. 3 ans expér., rémunération à partir de 4.500 F. Env. C.V. + photo au nº T 3.666 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Importent groupe chimique français recherche pour l'une de ses divisions (C.A. Division 100 millions de F)

ADJOINT COMMERCIAL AU CHEF DE DIVISION

34 ans minimum — anglais parlé

Ingénieur chimiste diplômé, ou diplômé de l'une des principales écoles de Commerce, ayant quelques années d'expérience commerciale dans l'industrie chimique sur les marchés France et Export.
Il sera conduit à assister le Chef de Division tant au plan de la conduite des actions qu'à celui de l'élaboration des politiques et des stratégies de la Division.
La fonction peut être confiée à un ingénieur commercial de fort potentiel alliant à la pratique du terrain le sens de la gestion et celui de la synthèse.
Poste évolutif.
Basé proche banlieue parisienne.

Adresser résumé de carrière avec indication de rémunération (réf. 314) à,

SVP RESSOURCES HUMAINES
65 avenue de Wagram 75017 Paris

Très importante société PRODUITS INDUSTRIELS très connus sur les marchés français et étrangers, fabriquant et vendant à une clientèle industrielle très diversifiée, recherche un jeune

ingénieur

de formation mécanique, AM, ICAM, ECAM,

auquel il sera confié des missions spécifiques concernant les produits existants ou nouveaux :
- applications, effets techniques, appui à la clientèle,
- problèmes qualité, coût, prévisions . . .

Ce poste, très formateur, qui implique de nombreux contacts soit à l'intérieur de l'entreprise, soit à l'extérieur, conviendrait à INGENIEUR débutant ou ayant une première expérience en Fabrication, désireux d'entrer dans un groupe permettant une évolution de carrière intéressante.

Bonne connaissance de l'Anglais indispensable.

Veuillez écrire sous référence M 706 M, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

RESPONSABLE DES ACHATS DE L'APPROVISIONNEMENT ET DE LA SOUS TRAITANCE

La Société (450 millions de C.A.) produit des articles textiles et para-textiles de fourniture industrielle.
Le cadre recruté devra choisir les fournisseurs et les sous-traitants. Il sera responsable de l'approvisionnement en matière des usines et des sous-traitants. Il les assistera dans la mise en oeuvre de ces matières en vue d'en limiter les pertes. Il participera à ce titre au choix des machines.
Le poste convient à un cadre supérieur de plus de 30 ans, possédant une formation et/ou une expérience textiles.
Lieu de travail : Paris.
Rémunération : 150 000 Francs.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 802 M.

Les nouveaux projets confiés à
Etudes et Productions SCHLUMBERGER
nous amènent à renforcer notre potentiel en informatique
Nous recrutons pour cela un

PROGRAMMEUR ÉTUDES CONFIRMÉ

De formation BTS DUT (informatique) il justifiera d'une première expérience professionnelle, et si possible en temps reel. Il se verra confier des responsabilités de programmation scientifique (FORTRAN) pour l'ensemble du Département (traitement scientifique de données enregistrées au cours d'essais sur les champs de recherche et d'exploitation pétrolières).
Ce poste est évolutif vers des fonctions de responsabilité au sein de l'entreprise et du groupe Schlumberger.
Ecrire avec c.v. sous référence 7830 à Etudes et Productions Schlumberger - 26, rue de la Cavée, 92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,82

offres d'emploi

Compagnie Générale d'Informatique (CGI)

Société de Service et de Conseil recherche pour son département mini-informatique

Ingénieur Commercial

30 ans minimum

Connaissance des entreprises
Expérience souhaitée dans poste similaire chez constructeur ou façonnier.
Déplacements à prévoir
Fixe + intéressement

Envoyez CV, photo et prétentions à C.G.I., réf. 500, 84, rue de Grenelle - 75007 Paris

---

GROUPE DE SOCIÉTÉS
recherche

pour une de ses branches d'activité en expansion, bien implantée sur son marché (14.000.000 de francs de chiffre d'affaires hors taxe en 1977).

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

— Pourvu d'une solide formation de base acquise dans une grande école ;
— Ayant fait ses preuves à haut niveau au sein d'une entreprise de taille équivalente ;
— S'appuyant sur une comptabilité industrielle évoluée.

Devra dans le cadre d'une large autonomie :

— Assurer la coordination des différents services de l'entreprise en insistant plus particulièrement sur la mise en place d'un service commercial progressif tant sur le marché français qu'à l'exportation ;
— Grâce à son action, faire évoluer les produits pour une meilleure satisfaction de la clientèle et pour son élargissement.

La rémunération sera en rapport avec la valeur du dossier du candidat et les résultats obtenus.

Lieu de travail : Région Parisienne, mais de nombreux déplacements sont à prévoir.

Envoyer C.V. manuscrit sous n° 28.981 B à BLEU Publicité
17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Société de mécanique
en expansion rapide (400 personnes)
Siège Paris – 2 usines en province – recherche un(e)

responsable de la gestion du personnel et des services généraux

Il ou elle assistera le Directeur Administratif et Financier pour la gestion courante du personnel (Siège et Usines), la supervision de la paye (informatisée), les systèmes de prévoyance, l'organisation de la formation, ainsi que pour l'ensemble des problèmes administratifs quotidiens.
Ce poste conviendrait à un(e) Diplômé(e) d'Études Supérieures, 30 ans minimum, ayant au moins 4 à 5 ans d'expérience pratique dans un service du personnel d'une entreprise industrielle.
Rémunération de l'ordre de 90.000 F/an.
Les dossiers de candidatures – sous réf. 1471 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN EQUIPEMENTS DE HAUTE TECHNICITÉ
recherche
pour région parisienne

CONTROLEUR DE GESTION

Formation
ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
Expérience 4 à 5 ans minimum

Adresser C.V. et photo à n° 52.945
CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

ENTREPRISE DE RECOUVREMENT DE CREANCES COMMERCIALES
recherche

une secrétaire administrative

un recouvreur confirmé

Références dans la profession exigées.
Situation d'avenir dans société en expansion appartenant à groupe financier.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 9928 à AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

THOMSON-CSF

Activités Péri Informatique
(banlieue sud Paris)

ingénieur marketing

(bonnes connaissances des techniques informatiques)

chargé de participer à :
Analyse du marché, - promotion des ventes - lancement des produits
Langue anglaise lue exigée

ingénieurs commerciaux

chargés de la :
- commercialisation de terminaux et de systèmes péri informatiques auprès des administrations
Expérience des relations avec les administrations indispensable

Adresser lettre manuscrite + CV + photo à Mme JAULIN - 15, rue de la Baume 75362 PARIS CÉDEX 08

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
cherche

UN MÉDECIN
ADJOINT AU DIRECTEUR DU MARKETING

Ce médecin travaillera en étroite collaboration avec le Directeur du marketing et participera progressivement :
— à l'élaboration de la stratégie produit ;
— à la rédaction du courrier médical ;
— à la conception des documents de visite médicale ;
— à la formation des délégués médicaux ;
— à des opérations promotionnelles auprès du corps médical.

Ce poste conviendrait à un homme dynamique de 30 ans minimum, aimant le travail en équipe et les relations publiques. Un début d'expérience en clientèle ainsi qu'une connaissance de l'industrie pharmaceutique seraient souhaitables.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo récente et rémunération souhaitée. Le secret absolu des candidatures est garanti.

Sélephar 77, r. du Château. 92103 BOULOGNE.

GROUPE DE SERVICES
Leader dans son domaine
recherche pour son siège social à PARIS-8e

CONTROLEUR DE GESTION

H.E.C., ESSEC ou équivalent
2 ans d'expérience minimum

Il sera intégré dans une équipe chargée, pour la Société mère et ses filiales de :
— la centralisation et du contrôle des données statistiques et comptables par l'établissement des documents de résultats.
— l'établissement des budgets et de tous documents de prévisions.

Larges perspectives d'évolution assurées grâce au développement permanent du groupe.

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/réf. 6135 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS. Cedex 02 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION
recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION FINANCIÈRE

Il sera chargé :
— d'assister le Directeur dans l'analyse des tableaux de bord ;
— d'organiser la comptabilité générale et analytique ;
— de contrôler la fiabilité des résultats ;
— de suggérer et conduire des études ponctuelles concernant la gestion.

Il devra :
— avoir une formation supérieure, type SUP. de CO., option finances ou DECS ;
— Posséder une grande rapidité d'assimilation et un esprit de synthèse.

Lieu de travail : REGION SUD de PARIS.

Envoyer curriculum vitae et prétent. M. BACQUET, 24, rue Auguste-Chabrières, 75737, PARIS Cedex 15

IMPORTANTE ENTREPRISE
recherche

INGÉNIEUR

spécialisé en lignes T.H.T.
Ayant connaissance parfaite ANGLAIS parlé et écrit.

Envoyer C.V. sous réfer. 5.777 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

CdF informatique
recherche pour Paris et Creil

CADRES COMMERCIAUX

pour la promotion et la vente de nos services et produits informatiques, expér. souhaitée 1 à 2 ans.

INGÉNIEURS ANALYSTES

XIAG ou équivalent, expérience de 1 à 2 ans souhaitée en informatique de gestion.

PROGRAMMEURS

DUT ou équivalent, expérience de 1 à 2 ans souhaitée en informatique de gestion

GROUPE CdF — Adresser CV à CdF Informatique 9, avenue Percier, 75008 Paris.

Pour commercialiser des produits industriels de consommation destinés à l'industrie papetière Société française, filiale d'un groupe multinational, recherche

INGENIEUR de VENTE Chef de Produit

Élément moteur du développement de l'Entreprise il aura la responsabilité d'une ligne de produits au niveau européen.

Son rôle sera à la fois de Marketing et de concrétisation directe.

Ce poste convient à un candidat de 30 ans environ, Ingénieur de formation (A.M. ou équivalent) possédant une solide expérience de la vente de produits techniques à l'industrie papetière.

Des capacités d'animation commerciale, une grande disponibilité pour les déplacements et une connaissance parfaite de l'Allemand sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant votre rémunération actuelle sous référ. 364 à notre Conseil.



algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils
24, rue Bonaparte, PARIS (6è).



CENTI

recherche
pour applications techniques aérospatiales et CAO d'ensembles électroniques

INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES
(E.S.E., ENSEIHT, IDN, SUP'AERO, TELECOMM)

2 ans d'expérience ou débutants ayant bonnes connaissances informatique
Libres rapidement

Envoyer d'urgence lettre avec C.V. et prétentions CENTI, 128, rue des Rennes — 75006 PARIS ou Tél. 222-25-31. - Discrétion assurée

---

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIERIE
recherche urgence

INGENIEUR Grande Ecole

ayant 8/10 ans expérience en Economie et analyse industrielle pour études secteurs industriels en France et en Allemagne.

ANGLAIS et ALLEMAND indispensables.
Lieu de travail : banlieue Sud.

Adresser CV, photo et prét. s/réf. 14324 à SNPM-PA, 100 avenue Charles de Gaulle 92532 Neuilly Cédex, qui transmettra.

Nous recherchons pour le 1er avril
1) Comédiens capables d'organiser des spectacles, d'en assurer la mise en scène et d'y tenir des rôles.
2) Sportifs, pratiquant plusieurs sports
pour devenir

ANIMATEURS DE CLUBS DE VACANCES

Sports et Loisirs

FORMATION ASSURÉE PAR NOS SOINS
PRATIQUE DE L'ALLEMAND OBLIGATOIRE

Prendre contact pour rendez-vous au 266-66-82

Directeur des Ventes 130.000 F
Négociateur foncier 100 000 F

Une société française, mondialement connue, recherche pour l'une de ses divisions à Paris :

- DIRECTEUR DES VENTES MAISONS INDIVIDUELLES - Réf. 1003

En liaison directe avec le Directeur de la division, ce responsable de notre département "secteur Diffus" devra :
• mettre en place une politique de vente lui permettant d'atteindre les objectifs fixés dont il aura la charge ;
• animer une équipe de vendeurs spécialisés ainsi que l'activité des centres d'exposition ;
• gérer le budget publicité ;
• suivre et coordonner les différents circuits administratifs (recherche de terrains, relations avec les D.D.E., etc.).
Une expérience de plusieurs années dans cette fonction et dans ce milieu est demandée.

- NÉGOCIATEUR FONCIER - Réf. 1103

Ce spécialiste en recherche et en évaluation de terrains pour groupements de maisons devra connaître les diverses phases d'une négociation foncière. Il aura l'habitude de mener des tâches allant de la recherche et de l'expertise de terrains au bilan financier final de l'opération complète de promotion, en passant par les différents contacts à établir auprès des autorités administratives compétentes (D.D.E., mairies, préfectures, etc.).

DOCUMENTATION SUR POSTE AUX CANDIDATS PRESELECTIONNES

FRANCE MARKETING — Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (ret.) ss réf. 54, r. des Petites Écuries, 75010 PARIS

APPRECIATION PROFESSIONNELLE REMISE AUX CANDIDATS

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- célibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans :

L'INFORMATIQUE

Formation assurée dans le cadre d'un contrat de travail ferme avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidat. avec CV détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à No 51624B Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Promoteur-Constructeur spécialiste de la maison individuelle
recherche pour région ILE-DE-FRANCE

PROSPECTEUR-NÉGOCIATEUR FONCIER

présentant une expérience même courte dans l'immobilier neuf (recherches de terrains pour constructions particulières ou lotissements). Belles perspectives de carrière pour élément dynamique.

Ecrire avec C.V. complet N° 3.744
PUBLICITES REUNIES
112, bd Voltaire, 75011 Paris

---

médecin

SOCIETE D'EDITIONS MEDICALES

élargit son équipe rédactionnelle, et souhaite rencontrer un médecin généraliste, 40 ans minimum, ayant exercé en clientèle, habitant Paris ou la Région Parisienne pour lui proposer un poste à temps partiel.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence M 304 C, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

ETABLISSEMENT BANCAIRE PRIVE
PARIS
recherche

contrôleur de gestion

Haute qualification comptable avec expérience bancaire. Intérêt pour l'Informatique.
Personnalité forte. Age minimum 30 ans.
Disponibilité rapide.
Adresser Curriculum-Vitae complet à M. J. GENEVAY, 11 square Jasmin, 75016 PARIS. (réponse assurée).

SOCIETE D'INSTRUMENTS SCIENTIFIQUES
recherche
pour prospection

INGÉNIEUR DE VENTES

— Jeune, dynamique, bonne présentation, accrocheur
— Expérimenté matériel de laboratoire.
— Expérience même activité ou dans laboratoire nécessaire
— ANGLAIS nécessaire
— Nombreux avantages selon compétence.
— Déplacement fréquent à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à : n° T 03 590 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Pour groupe P.M.E. 4 sociétés métro République, recherchons chef de comptabilité partie informatique, partie traditionnelle. Libre de suite. Adresser C.V. détaillé, prétentions, photo à ROULLIN, 28, r. des Graviers, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Sté d'importation composants électroniques rech. pour son service commercial
AGENT TECHNIQUE
28 ans min., dynamique, ayant quelques années d'expér. en laboratoire d'étude de radio T.V. ou expér. de vente de composants secteur radio T.V. Homme de terrain et d'initiative, déplacements fréquents, connaissance langue allemande indispensable. Anglais souhaité. Env. C.V. détaillé et prétent. à nº 29.067 B. BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui transmet.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recrute
CONFIRME
PROGRAMMEUR
COBOL - ANS/IBM 370-158, connaissance PAC 700 appréciée. Envoyer C.V. et prétentions à C.N.A.S.E.A., 7, rue E.-Renan, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Imp. Sté d'ingénierie générale bât. et infrastructure Paris-13e rech. pr son serv. électricité un PROJETEUR ayant de bon. conn. théoriques et prat. en M.T. et B.T. pr études en bât. V.R.D., éclairage public. Env. C.V. à O.P.F. nº 2.011, 2, r. de Sèze, 75009 Paris q. tr.

Centre hospitalier de Courbevoie (92) 30, r. Kilford, recrute INFIRMIERS (ES) D.E. de jour et de nuit

Poste logé pour gardien (ne) Libre rapidement pour maison de retraite. Tél. 788-82-55, poste 312.

ORGANISAT. INTERNATION. recrute J. F. dactylo, bilingue espagnol. Env. C.V. à O.I.P.C., 26, rue Armengaud, 92210 Saint-Cloud.

FILIALE D'UN GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL
recherche
pour banlieue OUEST
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Expérience minimum 2/3 ans Connaissance COBOL
Ecrire avec C.V., photo et prétent. annuelles nº 52.027 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. trans.

IMPORTANTE SOCIETE LEVALLOIS
recherche
ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour système temps réel. Débutants ou ayant de 1 à 5 ans d'expérience.
Niveau BTS, connaissance d'un assembleur indispensable. Aptitude au travail en en équipe sur projets mini-informatiques.
Ecrire avec C.V., prétentions, nº 52.528 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Cie INTERNATIONALE DES SYSTEMES recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ETRANGER
INGÉNIEURS LOGICIELS
NOVA-MITRA-PDP 11-SOLAR
INGÉNIEURS IRIS 50
Réelles possib. de promotion pour éléments de valeur. 26, rue Daubenton-5e. 337-99-79.

BALLY - FRANCE
recherche
CADRE COMPTABLE ou ASSIMILÉ
NIVEAU DECS
pour poste responsabilités (poste évolutif de remplacement avec possibilité d'engagement ferme).
Se présenter avec C.V. au 95 bis, bd Richard-Lenoir, PARIS (11e).

Société NORBERT BEYRARD FRANCE Etudes économiques, financières Génie industriel spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
ayant sérieuse formation économique et informatique. Connaiss. : COBOL, FORTRAN, GESTION BASE DE DONNEES appréciées.
Pouvant envisager voyages, éventuell. séjours à l'étranger. Ecr. lettre man av. C.V., photo.

IMPT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD de PARIS
INGÉNIEUR-MÉCANICIEN
DIPLOME
pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover dans le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE.
Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.
La préférence sera donnée au candidat ayant des connaissances en :
— Méthode de fabrication ;
— Exploitation des machines à commande numérique ;
— Utilisation des langages de commande numérique ;
— Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT) ;
— Utilisation du Basic ou Fortran ;
— Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.
Anglais souhaité
Adresser C.V., photo et prétent. nº 50.596 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANTE STE rech.
JEUNE E.S.C.
pour ses Services comptables. Ecr. av. C.V. et prét. ss référ. 6.313 à SPERAR, 12, r. J.-Jaurès 92807 Puteaux.

Déplacement CALVADOS
ANALYSTE-PROGRAMMEUR COBOL
IBM 370/DOS VS
Se présenter :
SRS 66, rue de Provence - 9e (2e étage gauche)

Commissaire aux comptes recherche à temps complet ou partiel
COLLABORATEUR
EXPERIMENTE
pour mission de révision et contrôle P.M.E., homme-femme 25 ans minim. Format. supér. + D.E.C.S. Expér. de la révision indispens. Env. C.V. et prét. à nº T 3.589 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS recherche disponibles rapidement D.U.T. + 2 ans
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Téléph. 225-12-46 - 359-27-80, ou envoyer C.V.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS recherche
COMPTABLE INDUSTRIEL
EXPERIMENTE
26 ans minimum, pour facturation, situations, révision, gestion, marchés, codifications, comptabilité analytique.
— Avantages sociaux ;
— Horaire variable.
Tél. pr r.-v. 757-88-08, poste 224, ou écrire AUTOPHON-FRANCE, 6, rue Barbès, 92301 LEVALLOIS (Métro Anatole-France).

Importante Société près Gare de Lyon recherche pour service commercial HOMME dég. O.M. pour poste
MERCHANDISEUR
Libre de suite.
Quarante heures par semaine.
Avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. et prétentions ss réf. 7.738, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75062 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ACHETEUR
ANGLAIS EXIGE
si possible connaissant matériel pétrolier.
Se présenter :
SRS 66, rue de Provence - 9e 285-43-37

IMPORTANTE SOCIETE LEVALLOIS
recherche
ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour système temps réel. Débutants ou ayant de 1 à 5 ans d'expérience. Niveau BTS, connaissance d'un assembleur indispensable. Aptitude au travail en équipe sur projets mini-informatiques.
Ecrire avec C.V., prétentions, à nº 52.528, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF
Droit des sociétés, assurances, trésorerie, immobilière, comité d'entreprise. C.V. manuscrit, à M. ANDRE, 11, rue d'Assas - Paris 6e.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour son siège à BOULOGNE (92)
COMPTABLE QUALIFIÉ (E)
Formation B.P. ou B.T. 2 ou 3 ans d'expérience en comptabilité générale. Salaire très intéressant selon l'expérience et la capacité du candidat. Avantages sociaux importants.
Ecrire avec C.V. manuscrit, à nº 26.200 B, BLEU, 41, avenue du Château 94300 Vincennes

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recrute
PROGRAMMEUR
CONFIRME
COBOL - ANS/IBM 370-158, connaissance PAC 700 appréciée. Envoyer C.V. et prétentions, à CNASEA - 7, rue E.-Renan, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Recherchons pour PARIS
INGÉNIEUR CAOUTCHOUC
35 ans minim., diplôme I F C. de préf. Large connaiss. fabric et laboratoire Poste de respons pour développ service technico Cclal d'un organisme d'assist techn. à l'indust du caoutchouc Adr. C.V. et prétentions, au nº T 03665 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e

Recherchons
TRADUCTEURS FREE LANCE
FRANÇAIS - ANGLAIS
Langue maternelle anglaise
Textes très techniques
URGENT :
Conditionnement d'air et ventilation.
Env. C.V. à FASTRAL, 15 bis, r. Cimarosa - 75016 Paris.

OMERA
RECHERCHE POUR ARGENTEUIL
A.T. Électroniciens
B.T.S. ou D.U.T. EXIGES
Pour Bureau d'étude RADAR
A.T. Électroniciens
BAC F 2 EXIGE
Ecrire ou tél. SOCIETE OMERA, 49, rue F.-Berthoud, 95 ARGENTEUIL - 982-08-42

secrétaires

Secrétaires de direction

INDUSTRIE MÉCANIQUE
proche banlieue SUD de PARIS
Cadre agréable - Restaurant entreprise - Parking
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Cadre positionné
- Très bonne rédactrice et sténo-dactylo.
- Organisée et méthodique.
- Bonne présentation.
- Expérience d'un poste équivalent de 5 années nécessaire.

Les candidates sont priées d'envoyer une lettre manuscrite, C.V. avec prét. et photo à Nº 52.521, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

SOCIETE FRANÇAISE (500 personnes) Siège : PARIS (14e)
recherche
LA SECRÉTAIRE de son CHEF JURIDIQUE
— Age minimum : 25 ans.
— Niveau Licence en Droit (spécialisation Bâtiment) souhaitée.
— Sténo et dactylo excellent niveau.
Le poste sera motivant et évolutif mais il demandera :
— une grande disponibilité ;
— le sens des responsabilités ;
— le goût des contacts.
Salaire intéressant et avantages sociaux.
Ecrire avec C.V. détaillé et photo, sous référ. D. 023, à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ENGINEERING PARIS 8e arrdt recherche
ASSISTANTE DE DIRECTION
PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS STENODACTYLO
Bonne présentation, pouvant effectuer déplacements à l'étranger.
Env. C.V. et prétent. à nº 3.040, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

Sténodactylos

Pour organisme de recherche :
EMPLOYÉE DE BUREAU
STENODACTYLO
Même débutante. - POSTE STABLE. Se présent. ORSTOM, 24, rue Bayard - PARIS (8e)

Secrétaires

Important Groupe Financier
près du Pont de Neuilly
recherche
pour travailler au sein de son SECRETARIAT DE DIRECTION
TRES BONNE SECRETAIRE STENODACTYLO
B.T.S. ou niveau.
Bon salaire. Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.
Envoyer C.V. manuscrit et photo sous Nº.4788 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE
QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO EXPÉRIMENTÉE
Parfaitement bilingue FRANÇAIS - ALLEMAND
— Horaire personnalisé.
— Restaurant d'entreprise.
Téléphoner pour R.V. 265-54-20, Poste 517 Fromageries BEL 4, rue d'Anjou - PARIS (8e)

Sté métallurgique Boulogne-Billancourt rech. pour son SERVICE EXPORT
UNE SECRÉTAIRE
Agent commercial de haut niveau, trilingue français-anglais-allemand. Sténodactylo.
Téléphoner pour prise R.V. au 605-89-10

représent. offre

Société Internationale cherche CADRE DE VENTE pour animer equipe de vendeurs région parisienne.
Envoyer C.V. et prétentions H 8221 Havas Bx qui transm.

Union Cave Coopérative Les Citadelles Cathares 11530 PAZIOLS recherchons pour vente vins fins : FITOU, CORBIERES V.D.N. RIVESALTES
V.R.P. MULTICARTES
bien introduits pr les départements suivants : Lot, Aveyron, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Gers, Tarn, Lozère, Hérault et Gard.
Toute candidature est à adresser à l'UNION.
Tél. : 16-68-45-40-56

Recherchons
REPRÉSENTANTS
introduits auprès des prof. lib. et des commerçants industriels pour représentation complément.
Commission intéressante.
Téléph. (77) 28-62-44.

propositions diverses

... Et si vous vous préoccupiez de votre carrière... Comme vous vous préoccupez de votre travail ?

— « Charité bien ordonnée commence par soi-même. » Vous avez le sentiment de ne pas recevoir dans votre travail les récompenses et la considération que mériterait votre contribution à l'œuvre commune, et vous espérez plus !
— Vérifier l'exactitude de ce sentiment est notre affaire ; ainsi que de dire quels remèdes apporter à cette situation.
— Téléphonez ou écrivez pour un entretien confidentiel avec l'un de nos conseillers en carrières, sans engagements ni aucuns frais.

FREDERICK
CHUSID
Conseils internationaux en évaluation de cadres et en avancement de carrières.
6, rue de Berri, 75008 Paris - Tél. 225-31-80
35-37, Fitzroy Str., London Wip 5AF, (01) 637-22-98
Langue anglaise indispensable — Sociétés affiliées à l'étranger. — Nous ne recrutons pas.

TÉHÉRAN
Cabinet juridique
DATICAN
spécialisé en droit des affaires
— pr ts vos problèmes concernant : constitution et enregistrement des sociétés, contrats, affaires judiciaires, marques, brevets d'invention, etc.
Contacter Me F. DADASHI, licencié en droit de l'Université de Paris et avocat.
Adresse : bd Elisabeth-II, rue Zanoos, nº 15 Téhéran, Iran.
Tél. : 654-254 et 654-734
Télex : 215-302 - DICE-IR.

Professionnelle de soins esthét. assure détente et décontraction par relaxation et massages. Téléph. : 542-04-37

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

capitaux ou proposit. com.

ENTREPRISES EN DIFFICULTE
Nous pouvons vous aider de façon efficace à résoudre vos problèmes de trésorerie (analyse gratuite de votre situation).
CARRON 607-91-53 p. 02 (matin)

Je place votre argent en valeurs sûres en Suisse et en R.F.A. Ecrire : Dir. Kimmeskamp, Postfach 973, D-4300 Essen 1

CAPITAUX DISPONIBLES
Fonds disponibles au niveau international pr projets rentables $ 300.000 minimum. Contacter : Venture Capital Consultants 15300 Ventura Bd, Suite 500 A Sherman Oaks, California 91403 U.S.A. (213) 789-0422 Telex : 651355 VENCAP LSA

perdu-trouvé

Perdu passeport egyptien au nom de Mohamed Abdel Azienne. Le rapporter consulat égyptien.

Perdu passeport égyptien au nom de Gad El Rab Mahmoud nº 5.633. Le rapporter consulat

enseignem.

APPRENEZ L'ALLEMAND en ALLEMAGNE
Fremdsprachen-Institut MAWRIZKI
Cours intensifs même pendant les vacances
Prospectus sur demande :
MAWRIZKI
Wilhelm-Blum-Strasse 12/14 D-6900 Heidelberg

travail à domicile

Demande

FRAPPE SUR I.B.M. C. 82 tous documents bien manuscrit, tableaux, chiffres ou enregistrement cassette.
Ecr. nº T 03676 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Cherche frappes de manuscrits, mémoires, thèses, etc. 899-67-14

cours et leçons

ANGLAIS par prof. d'origine. Résultats garantis tout niveau. Pour Ecole affaires. - 233-37-81

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux, 1er et 2e choix. 100.000 m2 sur stock. Tél. 355-66-50

autos-vente

8 à 11 C.V.

A vendre R 16 TL très bon état Tél. après 19 h. : 370-87-88

ALFA COUPE GTV 2000 1977
13.000 km - Etat neuf - Garantie + crédit — 548-97-69

+ de 16 C.V.

JAGUAR 4 L. 2 XJ 6 1971
Parfait état - Garantie + crédit — 222-91-16

ROVER 3500 B.A. 6.000 km
Garantie un an + crédit ou leasing — 222-91-16

divers



demandes d'emploi

TECHNICO-COMMERCIAL
33 ans, formation tailleur-coupeur, connaiss. approf. du vêtement PAP-MI, commercial et gestion secteur V.R.P.
recherche
situation active France ou étranger. Ecrire nº 2353, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

ENSEIGNANT
NIVEAU SUPERIEUR (DOCTORAT)
14 ans d'expérience professionnelle
- Professorat interdisciplinaire : PHILOSOPHIE en rapport avec littérature, ethno-sociologie, psychologie, etc.
- Travaux ethno-sociologiques sur terrain dans régions en développement (Afrique francophone)
- Bilinguisme parfait Anglais - Français ; haut niveau Allemand, Italien ; connaissances Espagnol, Neerlandais, langue africaine.

Etudierait toutes propositions (y compris pour l'étranger)
Libre rapidement
Ecrire à REGIE-PRESSE, nº T 03596 M 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

DIRECTEUR COMMERCIAL
42 ans
Expérience matériaux second œuvre. Bâtiment et produits industriels.
FORMATION SUPERIEURE - REFERENCES
Ecrire Nº 2.370 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN INDÉPENDANT (I.C.G.)
- Je vous apporte 15 ans d'expérience réussie, notamment dans la commercialisation et le tertiaire.
- Vous souhaitez des systèmes d'informations bien conçus et insérés dans votre entreprise ; et vous voulez qu'ils soient avant tout des outils efficaces, simplifiant votre prise de décisions.
- Je vous propose ma collaboration, ponctuelle ou à temps partiel, en fonction de vos besoins : plan directeur, conception et pilotage de projets, formation, diagnostic de l'informatique, etc.

Ecrire Nº 2.363 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Quel que soit le résultat des élections, vous allez être contraint, plus que jamais, de légitimer, en permanence, l'existence et la finalité de votre entreprise.
Dès maintenant, il vous faut donc créer un grand service de communication groupant publicité, relations publiques, information, etc. ; il vous faut donc très vite un
DIRECTEUR COMMUNICATION
Ecrivez à R.C.A. Consultants, 70, rue de Tocqueville, 75017 Paris, qui transmettra.

J. F., école region. des Beaux-Arts de Reims cherche place URBANISTE-MAQUETTISTE DESSINATRICE ou Concepteur en environnm. Etud. ttes prop. Ecr. nº T 03672 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Dame, 50 ans, Serveuse, réfer. cherche garde enfants le soir. Tél. : 887-55-13.

J. F., 33 a., Dip. et sup. univ. Paris, Cadre administratif, tril. angl.-allem. Exp. prof. 9 ans.
Dynamique, méthodique, « Ni fonctionnaire, ni programme commun », ch. poste responsab. Utilisant évent. goûts artistiques. Proximité R.E.R. Gare de Lyon ou Rég. Paris à Fontainebleau.
Ecr. nº 2.364 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADER - ACHETEUR NÉGOCE CÉRÉALES
cherche poste responsabilité.
Ecr. nº 2 356, « le Monde » Pub. 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire de rédaction, longue expérience dans quotidien, ch. poste dans périodique.
Ecr. nº 6.661 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Fme, 30 a., 7 a., exp. galerie d'art haut niv., ch. empl. resp. Ecr. nº T 03662 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Techn., 34 a., tril. anc. géomètre Topo, 10 a. T.P., tr. b. expér. cond. chant., terrassem., mécan., aérodrom., digues, plates-formes, routes, VRD., 5 a. O.M., 2 a. gérant société., ch. pl. conduct. de travx ou commerc., br. T.P. outre-mer, étrang 849-03-10, 17, r. des Bruyères, 93260 Les Lilas.

Jne Fille, 20 ans, CHERCHE TRAVAIL pr se perfectionner en français. Bac écon. juin 78. Un an d'expérience profession. Katarina Svensson, Uslandsv. S-860 13 STODE Suède. Tél. 0691 - 10056.

Directeur d'usine, 59 ans, ingénieur A.M. + ESF, spécialiste fonderie de fonte, cherche emploi correspondant à ses capac. Ecr. nº 8.723 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Française 35 ans trilingue angl., allemand, 2 ans exp. Allemagne, U.S.A. et France ch. poste à Paris
SECRETAIRE DIRECTION
Mireille PORCHER, 25, r. Frémicourt, Paris-15e.

ARCHITECTE D.P.L.G. - 15 ans expérience urbanisme chantiers promotion, ch. situation Paris.
Ecrire M. NORYCH à :
SIPEP référence 915, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris.

CHEF COMPTAB. Hme 43 ans Expérimenté seconderait direction - 539-99-14.

J.H. - 28 ans
B.E.I.-B.T.
adjoint de direction magasin de prêt-à-porter de luxe.
Cherche poste à responsabilités. M. D. Berger, 6, r. de l'Avre, 78340 Les Clayes-sous-Bois.

CADRE DOCUMENTALISTE
EXPERIMENTEE
lic. dr. privé + dipl. I.C.I. + angl. + not. all., ital. Prat. dr., éc., mark., comrce ext., exp. administr et mil. ind. ch. p. st. ou cont. tem. Paris et pér. lib. rap. Ecr. nº 2 362, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

29 a., à la recherche du temps perdu, 3 a. document., créatif, ouvert, bon rédacteur angl., ttes rég. Ph. LEVY, 6, bis, rue Gabriel-Péri, 91300 Massy. 920-30-10.

35 ANS
RESPONSABLE PERSONNEL RELATIONS HUMAINES
10 années d'expér. multiples et variées dans cette fonction, I.C.G. + formation supérieure en sciences et techniques humaines appliquées à l'entreprise, spécialiste des créations de poste et des méthodes modernes de gest., rech. poste similaire.
Libre rapidement.
Ecr. nº 53876, Contesse Public., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE SUPÉRIEUR
50 ans. Jeune et dynamique. Anglais courant. Arabe, Italien. Longue expérience. Imp-Export. Comptabilité anglo-saxonne FINANCIAL-REPORTINGS gestion administ. et commerc., fiscalité et droit des sociétés traitement informatique, accepte déplacements courte durée.
Ecr. nº T 03515 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Ingénieur Electromécanicien 34 ans, expérience outre-mer, ch. place à l'étranger. Faire offre à J.-L. LEMAITRE, 3, rue Colle-Belle - 06510 CARROS, France.

J. Fme 26 a., niv. lic. en droit, ch. trav. à responsabilité sans dactylo. Etud. ttes propositions. Mme MAGNE, 93 bis, rue de Montreuil - 75011 Paris

Licenciée en droit. Spécialiste de droit du travail, psychologie soc. et comportements individuels. Expér. 12 a. sect. gén. adm. et sélection personn., rech. poste (préf. temps partiel ou vacat.), relations hum..., format..., sélect. personnel soit en entreprise, soit pour cabinet ou groupement. Ecr. nº 8694, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE COMPTABLE
J. Fem., 36 a., ch. poste à responsabilité, initiative dans Paris Centre ou Sud. - DELOISY, 3, r. Victor-Hugo, Charenton (94)

Technicien sup. d'aéro. dipl. à Londres, dix ans d'exp., parle Français, Anglais. Ecr. T.K. DOTSU, 30, résidence du Général-de-Gaulle, 59110 LA MADELEINE, au tél. 51-90-91 chaque soir de 20 h.

Cadre formation juridique sup. D.E.S., grande connaiss. tous problèmes immobiliers, ch. emploi poste responsab. secteur promotion immobilière ou simil. Ecr. nº 8710 « le Monde » Pub. 5, r des Italiens, 75427 Paris-9e

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

régions

A PROPOS DE...

LES MAIRES ET « LEURS » INGÉNIEURS

Permis de construire à la carte

Les maires et les ingénieurs ont souvent des rapports difficiles, voire orageux. Peut-on assainir l'atmosphère ?

A l'occasion de la consultation des maires de France par le gouvernement, l'été dernier, il était apparu que les élus municipaux jugeaient de moins en moins supportable et justifiée la tutelle technique de l'Etat. Les maires, unanimes, demandaient davantage de pouvoirs et de responsabilités en matière d'urbanisme.

Les ingénieurs des ponts et chaussées, implicitement visés par ces critiques, ont eu le sentiment d' « *être injustement attaqués alors qu'ils sont sur le terrain parmi les meilleurs défenseurs du cadre de vie en appliquant les directives gouvernementales* ».

Le Syndicat national autonome des ingénieurs des ponts et chaussées, qui regroupe la majorité d'entre eux, a donc décidé d'écrire à tous les maires de France pour présenter leur défense.

A propos des permis de construire (l'un des dossiers les plus brûlants), le syndicat propose dans cette lettre qu'une totale liberté soit laissée aux communes de choisir entre le système actuel et une procédure décentralisée. Une décentralisation à la carte, en quelque sorte. « *Nous estimons qu'il est possible, dès maintenant, de réaliser une réforme fondamentale qui consisterait à donner au maire le pouvoir de décision, pour ce qui concerne les permis de construire. Le maire agirait au nom de la commune, et non plus au nom de l'Etat. Le maire deviendrait ainsi entièrement maître de cette décision, qui engagerait bien entendu la responsabilité de la commune. (...) Dans l'hypothèse où la municipalité choisirait le nouveau système, elle pourrait, si elle le souhaite, et sans qu'il en résulte pour elle de charges nouvelles, confier à la direction départementale de l'équipement l'instruction technique des demandes de permis de construire. Le maire conserverait l'entière responsabilité de la décision.* »

Une telle réforme serait, de l'avis des ingénieurs, de nature à simplifier le fonctionnement de l'administration et à clarifier les rapports entre les ingénieurs des ponts et chaussées et les collectivités locales.

Voilà la haute administration à l'origine de ce qui pourrait être une intéressante réforme politique. Le (prochain) pouvoir politique saura-t-il ne pas prendre de retard sur le pouvoir administratifs ? — F. Gr.

Ile-de-France

AU ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Un projet « sage » pour l'immeuble de l'Intra Bank

Malgré l'avis réservé de l'administration et de la Mairie de Paris, la commission départementale des sites, présidée par M. Lucien Lanier, préfet d'Ile-de-France, préfet de Paris, vient de donner un avis favorable au projet des architectes Jean Dubuisson et Wogenscky pour la construction d'un immeuble de bureaux 24-28, avenue des Champs-Elysées, immédiatement à côté de l'ancien siège du « Figaro ».

L'affaire dure depuis dix ans ; elle n'est pas terminée puisque le projet approuvé par la commission des sites devra être examiné — prochainement — par celle des abords.

En 1963, l'Intra Bank achète un terrain de 4 152 mètres carrés bordé par l'avenue des Champs-Elysées et la rue de Ponthieu, et, qui appartient aujourd'hui à l'Intra Investment, dont les principaux actionnaires sont des financiers du Qatar, du Koweït et du Liban. Un permis de construire pour un immeuble de huit étages avec parking est accordé en 1968. Grâce à l'exécution chaque année de menus travaux, ce permis ne peut être remis en cause. Depuis de nombreuses années donc, le terrain « dort » derrière des palissades, à l'entrée de la plus belle avenue du monde.

L'affaire traîne en longueur pour plusieurs raisons. D'abord, les propriétaires du terrain de l'avenue des Champs-Elysées ont acquis un autre terrain, rue de Ponthieu, où ils veulent construire un immeuble, qui serait relié au précédent par une galerie marchande. Les deux dossiers se trouvent donc liés. Ensuite, l'intégration du bâtiment prévu aux Champs-Elysées dans un site particulièrement protégé, face à l'immeuble de *Jours de France* et à côté de la façade du *Figaro*, a nécessité plusieurs études et fait l'objet de plusieurs plans, qui ont provoqué des réactions défavorables des services des affaires culturelles et de la Ville de Paris.

Le nouveau projet présente un immeuble en pierre d'un style « moderne assez sage », selon l'expression d'un membre de la commission des sites. Les architectes ont supprimé dans leurs nouvelles études les grandes baies vitrées qui ornaient la façade et qui avaient été particulièrement critiquées lors de la dernière séance de la commission, au mois d'octobre 1977. Une question continue toutefois à diviser les experts : même « sage », un immeuble moderne peut-il s'intégrer dans le site du Rond-Point des Champs-Elysées ?

JEAN PERRIN.

Les taxis parisiens augmentent leurs tarifs

Compteurs-surprises.

Selon une méthode qui est désormais aussi familière que détestable, les entreprises de taxis et les chauffeurs artisans ont relevé leurs tarifs en catimini ce mardi 7 mars. L'arrêté préfectoral n'est pas encore paru au *Bulletin municipal officiel* mais la dernière signature y a été apposée lundi 6 mars. Certains chauffeurs, profitant de la mauvaise information du public, n'ont d'ailleurs pas hésité à appliquer les augmentations avec vingt-quatre heures d'avance.

Les clients des taxis parisiens qui, en consommateurs insuffisamment vigilants, n'avaient été alertés de l'imminence de cette hausse ni par la presse ni évidemment par les confidences des chauffeurs, ont eu la désagréable surprise de constater que la prise en charge « grimpait » de 4,50 F à 5 F. Le tarif « A » (Paris, de 6 h. 30 à 22 heures) passe de 1,11 F à 1,22 F le kilomètre ; le tarif « B » (Paris, de 22 h. à 6 h. 30 et les départements de la petite couronne de 6 h. 30 à 22 heures) de 1,75 F à 1,92 F et le tarif « C » (petite couronne de 22 h. à 6 h. 30) de 2,68 F à 2,94 F. Le prix de l'heure d'attente reste fixé à 25 F.

Une hausse moyenne de 9 à 11 % en un an (la dernière « faveur » remonte à mars 1977), ce n'est pas, après tout, outrancièrement illégitime même si, pour les services publics, le plan Barre recommande de ne pas trop dépasser le plafond de 6 %.

Ce qui est plus indélicat, c'est la procédure clandestine dans laquelle semblent se complaire depuis des années les professionnels et les pouvoirs publics. Ce n'est certainement pas la meilleure manière de rehausser la réputation d'une profession dans laquelle, pour un ou deux chauffeurs qui vous prient « *d'avoir l'obligeance de bien vouloir ne pas fumer, merci* », ou qui vous demandent « *quel est votre itinéraire préféré* », combien vous filent sous le nez lorsque vous les hélez, pour aller ramasser quelques francs supplémentaires dans les gares, ou qui vous lancent, si vous ne démarrez pas en trombe au feu vert : « *Mais moi, monsieur, je travaille.* »

TOURISME

LE MICHELIN 78

« Maxim's » s'en va, « Dodin Bouffant » arrive

Trois nouvelles étoiles dans le ciel gourmand de Paris. Ou, plutôt, un « trois étoiles » nouveau, ce dont chacun se réjouira pour Alain Senderens, cuisinier inspiré mais surtout savant, dont la cuisine, en son restaurant *L'Archestrate* de la rue de Varenne, témoigne à la foi de son talent et de sa culture.

Mais il est à craindre que cette promotion du Michelin 78 ne passe inaperçue, car on ne parlera, dans les chaumières du seizième arrondissement, de Neuilly, et surtout de la « gentry » internationale, que de la disparition du *Maxim's*. Quoi ! Ce monument quasi historique, ce haut lieu de Paris presque autant visité que l'Arc de triomphe et la Joconde, ne plus figurer au Guide ? Pourquoi ? Nous le demanderons à M. Vaudable, propriétaire du *Maxim's*, et aux auteurs du Guide et nous en reparlerons.

Hormis cela, le Guide 78 est une pluie d'étoiles : cinquante-huit nouvelles contre quarante-six retirées. Parmi les nouveaux promus signalons, entre autres, Jacques Cagna, rue des Grands-Augustins, à Paris, avec deux étoiles. En province, deux étoiles pour le *Saint-James*, à Bordeaux ; *La Réserve*, à Peyssac ; *Léon de Lyon*, à Lyon ; *Le Bretagne*, à Questembert ; le *Manoir d'Hastings*, à Bénouville ; *Greuze*, à Tournus, et *L'Auberge de Noves*, à Noves. Une étoile à Paris au *Dodin Bouffant*, de Jacques Manière ; *au Bellecour*, rue Surcouf, à Pierre Vedel, rue des Morillons ; à Gérard Pangaud, rue Montmartre ; à la *Vieille Fontaine*, de Maisons-Laffitte, et au *Parc*, à Villemonble.

Nous reparlerons prochainement des nombreuses promotions intéressant la capitale et la province, où trente-six tables ont décroché leur première étoile.

LA REYNIÈRE.

● *Menace sur le parc de la Visitation.* — Une nouvelle demande de permis de construire vient d'être déposée auprès de l'administration pour édifier soixante-quinze logements de luxe dans le parc de la Visitation, dans le quatorzième arrondissement de Paris. Ce parc de 2 hectares, situé 68, avenue Denfert-Rochereau, serait, selon le comité de défense du quartier de l'Observatoire, complètement mutilé si l'on y bâtissait un immeuble.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

BD D'AUTEUIL sur bois et jardins, imm. gd stand 61, très élégant, 250 m2 récept., 4 chbres, 4 bains, cuisine équipée + studio, garage. Prix 2.250.000 F - 544-13-34

NATION, 70 m2, gd living + 2 chbres. Imm. 73, 5ét., calme, soleil, balcon, prix 358.000 F. Tél. après-midi : 370-08-11

MONTMARTRE Résidentiel SUR ARBRES ET VIGNES Calme, Sud. 130 m2, confort, 2 gdes récept. + 2 chambres. Très groupe - Impeccable PERDRIX - 076-17-02

GAMBETTA. Part. vd DUPLEX 4-5 pces + terrasse + balc. Plein de charme. Vue superbe sur Paris. - 236-46-83

BUTTES-CHAUMONT avec terrasse + verrière/atelier, vaste studio, entrée, cuis., w.-c., bains, chauffage central, calme. 192.000 F - 346-63-85

BOIS VINCENNES, imm. 4 ét. près R.E.R., beau 3 pces, cuis., tout confit, balcon, calme 250.000 F - 344-71-97

NATION, appt 105 m2, imm. récent, très grand stand., vue panoramique. - 770-07-55

Près GDS BOULEVARDS, imm. gd stand., appt de prestige, décoré, 200 m2, asc., tt conft. Tél. 770-07-55

PL. DAUMESNIL, beau séjour, 2 fenêtres, entrée, cuis., w.-c., s. bains, 1 chambre, chauff. 215.000 F - 345-82-72

Sur JARDIN de MONTMARTRE rez-de-ch., 125 m2, séj., 3 chbres, 2 bains. AV. JARDIN PRIVE 200 m2. Px 1.400.000 F. 828-80-47

R. WASHINGTON (8e) Gd 7 P., 210 m2, 4e ét., tt cft, garage, 4 ch., serv. Soleil MICHEL et REYL. 265-90-05

11e, imm. récent, standing, 3 P. tt cft, balcon, parking. 355.000 F. LODEL. - 700-00-99

DAUMESNIL (proche bois) Imm. ancien ravalé, gd 3 Pces, tt cft, état impeccable. 320.000 F - GROS CREDIT TEL. 345-55-10

PORTE ST-CLOUD (5e) IDEAL PLACEMENT Bel imm. en brique ravalé. Gd 2 Pces, tt cft. 145.000 F. Gros crédit. - 343-86-41

MUETTE, 176 m2, vaste récept., 3 chbres, 2 bains, cuis., 2 chbres serv., immeuble pierre de taille. 567-22-88

Montmartre, 21, rue Laghouat. Voir 13-16 h. Samedi, dim. lun. IMMEUB. 2 A - chff. cent., asc., vide-ordures, bains, cave. Tél. 2 p. 60 m2, libre...... 165.000 2 p. loué Mme, 80 a... 125.000 Idéal profession libérale. R.-de-ch. sur jardin. 224-02-36

BUTTES-CHAUMONT 200 m du parc - Grand studio TYPE ATELIER D'ARTISTE 4,10 m sous plafond - Baie vitrée - Tout confort. Visite sur rendez-vous 766-13-14

COURCELLES 2/3 Pces, bel. récept. + chbre imm. réc. Possib. prof. libérale. 650.000 F 727-84-76

PALAIS-ROYAL. Appart décoré grand stdg, 7 p., 230 m2. Visite ce jour de 16 h. à 18 h. 30. 10, av. de l'Opéra. 206-62-99.

Mo JOURDAIN Beau 3 P. 75 m2 + terrasse 40 m2. Vue imprenable. Prix intéressant. Renseignements : 574-86-18.

XVIIe - WAGRAM dans bel imm. pierre taille Entièrement refait neuf PROPRIETAIRE VEND STUDIO CONFT Idéal pour PLACEMENT PRIX : 175.000 F Voir 14 h.-17 h. 30 ce jour 4, r. Puvis-de-Chavannes

16e - 400 m2 DIVISIB. 2 APPTS 175 et 225 m2, gd stand. Bas Px 266-27-55.

PALAIS-ROYAL SUR LES JARDINS Réception + 2 chambres en duplex, service + garage. Serge KAYSER - 329-60-60.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf Dimanche, de 14 h. à 18 heures ou 227-91-45 et 755-98-57.

XVIe AUTEUIL IMM. RECENT - 6e ETAGE VUE DEGAGEE - Très beau 5 P. 2 bains, moquette, TEL., TT CFT ENTIEREMENT RENOVE PRIX 725.000 F Me voir ce jour, 14 h à 18 h : 45, BOUL. MURAT ou Tél. 723-91-28

TERNES Plein sud Etage élevé, 6 pièces tt cft, 2 chbres serv. Prof. libérale. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

RUE PRONY 165 m2, double récept. + 3 chb., tt confort, 4e ét., asc., soleil, bon plan. EXCLUSIVITE D. BOURGEOIS - 293-62-16.

Mo ROME Ravissant studio 24 m2, tt cft, bel imm. pierre de taille, 4e ét. Asc. TR. BON ETAT. 125.000 F. URG. EXCL. ATTALI. 292-06-43.

18e MAIRIE Beau 2 pièces sur rue, entrée, cuis., wc, dches, 32 m2. Prix 92.000 F. Urgent. 742-91-38.

TRIPLEX NATION - 120 M2 dernier étage, poutres. Px 695 000 F. 953-22-27.

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 P. en DUPLEX. Visite ts les jours de 14 à 17 h, même dimanche, ou Tél. heures bureau 359-30-85

DIRECTEMENT S/PARC MONCEAU DANS PRESTIGIEUX HOTEL PARTICULIER APPTS 130 m2/250 m2 et 500 m2 Direct pptaire - 734-93-36

Paris Rive gauche

RASPAIL 55 M2 gd 2 p. à rénover, 250 000 F. A saisir. PROMOTIC 322-15-89.

SUPER-MONTPARNASSE 11e ét., appt 95 m2, 4-5 pièces. Vue imprenable, piscine. TEL. : 770-07-55.

13e, 7e FACS, ravissant 78 m2, gd confort, bon placem. TEL. : 320-73-37.

SOLFERINO. Elégant immeuble 5e, asc., 6-7 p., balcon. Calme, garage. BURON : 742-02-44.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES Idéal pied-à-terre ou placement. Luxueux 2 pièces confort 45 m2. Immeuble pierre de taille. ASCENSEUR : 766-12-00.

PASTEUR magnifique studio, cuis., bains, 35 m2, immeuble tout confort. TEL. : 567-22-88.

RUE DE LILLE STUDIOS, 3 et 4 PIECES. NEVEU ET CIE : 527-51-84.

13e PEUPLIERS Londres dans Paris dans petit immeuble NEUF 2 appartem.-ateliers d'artistes, 106 et 91 m2, réunion possible. Livraison début 1979. Tél. : 589-20-97, après 18 heures.

Métro SOLFERINO. Im. classé 5 p. en duplex 123 m2. Charme, confort, possib. profes. libérale. Téléphone : 260-39-11, poste 242.

MAZARINE Plein ciel 110 m2 - Caractère - Charme - Soleil. - ODE. 95-10.

60 APPARTEMENTS DANS LE 5e 2.500 Paris et autour L'ordinateur de la MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

5e DUPLEX Charme, dégagé Living + chbre, cft, 390.000 F, gd stand. 4e asc. - 266-27-55.

ST-PLACIDE Bel immeuble ancien Gd 6 pièces, bains, cuis., 6e ét., asc. A rénover. + 2 chambres service. - REGY : 577-29-29.

DUROC Très beau 2 pièces tout confort, refait neuf, immeuble bourgeois. 325-75-42 - 607-61-54, soir.

PL. ST-GERMAIN-DES-PRÉS APPTS EXCEPTIONNELS 145 m2 en 4/5 pces, balcon, état neuf. Pour rendez-vous. Tél. 757-15-57

CONVENTION liv. + chbres, cuis., s. de bns, 7e ét., tt conft. Tél. 266-67-06

3, RUE DE L'ÉPERON Mo ST-MICHEL. Pptaire vend STUDIO 2/3 P. ds imm. rénové. Ce jour : 14 h. 30 à 17 h. 30.

PRÈS BD SAINT-GERMAIN 60 M2, SUPERBE VOLUME cft, calme, tél., sud. 544-51-93

Région parisienne

NEUILLY. Urgent grand living 2 chbres, box, prix intéressant. TEL. : 624-80-15.

PRÈS VERSAILLES Fontenay-le-Fleury. 3/4 p. Etage élevé. Cave. Park. Bon état. Prix exceptionnel 220.000 Tél. : 460-31-22

NEUILLY Particulier vendrait directement un appartement dans un petit immeuble qu'il construit dans une partie agréable de Neuilly. Tél. : 624-24-48 heures des rep.

NOISY-LE-GRAND pr. du R.E.R., récent, standing, gd 3 p. tt cft, balcon, parking. Cadre de verdure, px 190 000 F. Gros crédit. Téléph. : 345-55-10.

SARTROUVILLE IDEAL PLACEMENT. Pr. gare, bel immeuble récent, stdg, gd 3 p. tt cft, balcon, Téléph., 160 000 F., gros crédit. TEL. : 345-55-10.

VERSAILLES Champ-Lagarde. Part. vend résidentiel 4 pièces tt cft, sur jardin, 96 m2 env., luxueux aménagement, parking. PRIX : 520 000 T. : 292-00-21.

A vendre Sèvres (92) près Bois, appt duplex 80 m2 dans petit imm. meulière. Entr. indépend., 3 p., cuisine, s. de bains, w.-c., lingerie, placards, patiers et moquette état neuf + garage 23 m2. Jardinet charges minimes. Prix 310 000 F. S'adresser après 19 h. 626-99-88 et w.-end.

VINCENNES près BOIS et Mo 46 à 54, R. CELINE-ROBERT Imm. neuf livrable immédiat. APPTS DU 2 P. au 4 PIECES BALCON ou JARDIN A partir de 4.300 F le M2 S/place tous les jours, sauf mercredi, 13 h 30 à 18 h. TEL. 328-53-46 NEVEU et CIE - 527-51-84

LE VÉSINET CENTRE prox. R.E.R., ds petit immeuble standing, dernier étage, beau 4/5 PIECES, 115 M2 sél., 3 chambres, cuis., bains, balcon, tout confort. BOX. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

PORTE D'ORLÉANS Immeuble récent, stand., calme liv. + 3 chbres, balcon, parking. 430.000 F. Tél. 735-17-19 ap. 17 h.

BOULOGNE PRES AVENUE DE LA REINE IMMEUBLE GRD STANDING GRAND APPT 150 m2 tout confort. - 266-67-06

NEUILLY - SAUSSAYE Récent très raffiné, 5 P. + studio serv. attenant + park. Claude ACHARD. - 637-32-93

Province

LA PLAGNE. Vds appt équipé 6 pers. Vue impr. mont-Blanc. TEL. : 548-58-11.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra Frais abonn. 350 F - 266-52-84

appartements occupés

PRESERVEZ VOTRE CAPITAL INVESTISSEZ dans la PIERRE PTS APPTS OCCUPÉS 2 - 3 - 4 PIÈCES à partir de 35.000 F prix total. DIFFÉRENTS QUARTIERS DIRECT. PROPRIETAIRE JOUBERT et ANDRÉ 266-67-06

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-08-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

ACHETONS DIRECTEMENT 2-3 pièces rive gauche. PROMOTIC : 322-11-68.

Rech. appts 1 à 2 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement cpt chez notaire. TEL. : 873-23-55.

Part. recherche APPART. 6 P. 8e ou proche. - Tél. 924-37-70.

URGENT RECHERCHE pour CLIENT suisse Appt stand., 4 à 6 p., 8e, 16e, Neuilly. MICHEL & REYL - 265-90-05.

L'AG. LAGRANGE Fondée en 1876 - 265-53-94 rech. pour sa clientèle petits et grands APPTS Paris, Neuilly, Boulogne.

constructions neuves

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e ou 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-sous-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue : L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER I.M., 12, r. des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

fonds de commerce

Dispose 1 000 000 F, recherche affaire négoce bonne rentabilité. 522-20-74.

Pptaire vd restaurant style Entrecôte, gros. C.A. Tr. belle install. Traite avec 500 000 F. Tél. : 953-10-81.

Bail à céder 3-6-9 renouvelable, récent, Paris-14e, boutique 40 m2, parft état. Tél. Pt loyer. Libre de suite. Px 35.000 F, ss frais d'agence. — Appeler : 574-27-64.

MENTON COTE D'AZUR Vends Hôtel pension 40 chambres - 1 étoile. Murs et fonds. Agence Carnot, 22, av. Carnot, 06500 MENTON. Tél. : (93) 35-97-80

SAINT-DENIS (Centre) Vends grand garage avec habitation. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 PARIS. 742-99-09.

locations non meublées Offre

Paris

PARTICULIER loue rue Lafayette 10e studio en duplex, tout confort, 1 250 F charges compr. Tél. : 357-90-46.

MARAIS studios tt confort, poutres apparentes à partir 900 F ch. comp. Tél. : 345-55-10

MIRABEAU - RECENT GD STUDIO tt confort, 1.200 F. 266-92-15

EN LOCATION-VENTE PYRENEES 139, immeuble neuf jamais habité, dispon. immédiat. appt 3 et 4 pièces à partir de 2.800 et 3.300 F par mois RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS Sur place : 139, r. des Pyrénées, ts les jrs, 14-19 h - T. : 370-04-70

Région parisienne

FONTENAY-SS-BOIS 4 P. tt cft, box. R.E.R. et Bois de Vincennes, 2.000 F + charg. 328-65-36

PUTEAUX RESIDENCE BELLERIVE STUDIO 30 m2 environ Cuis. équipée Tél. Park. (1re occupation) 1.050 F + charges VISITE SUR RENDEZ-VOUS JOHN ARTHUR et TIFFEN 174, bd Haussmann 766-04-66

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIETAIRES. LOUEZ VOTRE APPT : EUR. 77-64 Ns vous offrons ttes garanties.

Région parisienne

Pour Sté européenne cherche VILLAS, PAVIL., pour CADRES Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

immeubles

Ach. compt imm. LIBRES ou OCCUPES Paris et proche banl. STE C.F.C. 380-70-41.

Sté investissement ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES LIBRES à Paris ou proche Métro C.F.I., 8, av. Hoche, Paris 8e. Tél. le matin 563-11-40. P. 46.

locations meublées Offre

Paris

16e KLEBER. Lux., garçonnière. Moquette, cuisine, bains, Tél., 1 800 F net. Téléph. : 543-48-56.

APPARTEMENT 2 PIECES c., s. d. bns, w-c (40m2), à louer DANS IMMEUBLE NEUF METRO ABBESSES 18e ARRDT 1 500 F/mois charges comprises. Ecr. no 6 659, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

JASMIN appt meublé ancien 2 salons, s. à mang., 3 chbres, cuis. lingerie, 2 s. de bains, box, chbre de service, loyer 5 000 F. ROUSSEL 628-36-49.

Etranger

POUR LE MUNDIAL ! Je loue 2 bx appts ds le même immeuble, quartier résidentiel : 2 pièces meublées av. tél., chacun. Ecrire à M. RASKOVSKY, La Pampa 2477 (8e piso. E) Capital Federal (Argentine).

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES 556-17-49 POUR DIPLOMATES et Cadres Etrangers Banque.

Cherchons appts de standing pr locations 1 à 12 mois ou plus. Sérieuses références offertes. PARIS PROMO - 325-28-77

bureaux

11 bis, RUE DU COLISEE Bel imm. stand. Refait neuf A VENDRE LIBRES OU A LOUER AVEC ou SANS PAS-DE-PORTE 17 BURX, dépendances, 504 m2 en totalité ou séparément. 8 lignes Tél., parkings + 7 BURX en 1 seul lot 123 M2, 3 lignes tél. Sur place mercredi 14-18 heures.

propriétés

PART. A PART. Cause départ, vds limite SENS maison de campagne close en dur sur terrain 3.400 m2 planté d'arbres fruitiers, comprenant deux corps de bâtiment : 1) Entrée, séjour, 2 chbres, s. de bns, W.-C., cuis. aménag., buand., gren. aménageable, cave voûtée, chauff. centr. fuel, tél. ; 2) 2 chbres, garage 2 voit. av. fosse. Prix : 550.000 F. Tél. : 16 (86) 65-30-09 ou 88-83-41.

Province, part. à part. vd belle PROPRIETE DE CARACTERE 3 h. 30 de Paris, 70 km, côte Atlantique, 8 km préfecture, tout conft. gd stand. Parc magnifique piscine. 900.000 F. Tél. 056-33-09

terrains

GROUPE SUISSE Achète comptant TERRAINS Paris-Province jusqu'à 200.000.000 F - 522-20-74

Part. vd à MONTSOULT (95) terrain résidentiel 1.200 m2, façade : 35 m. Tte viabilité 300.000 F. 757-72-69 et 991-15-92

CROISSY - R.E.R. Reste 4 BEAUX TERRAINS de 800 à 1.000 M2, gdes façad., ttes viabilités. PX TTES taxes comp. de 320 à 390.000 F. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

villas

CHATENAY-MALABRY Résidentiel Grande villa p. de taille, récent, gde récept. + terrasse, s. à m., 5 ch., 3 bains + studio complet. Jard. 1.700.000 à déb. 387-47-29.

pavillons

Vds PAV. indép. cft. 1.400 m2. façade 23 m. 5 pces princip., gar., jardin. Tél. (43) 28-67-95 après 20 h.

manoirs

130 km Paris-Ouest Manoir, caract. 16e-19e siècle. Belle chaumière, 5 ha terr. Pav. Gard. communs. Arbr. exception. PRIX INTERESSANT. - 260-16-09

viagers

LE PERREUX. Pav. neuf, gar. 2 voitures, atelier, jard. 650 m2 occupé 84 ans, 170.000 + 2.100 rente. - LODEL - 355-61-58

CHAMP-DE-MARS, 2 P., 70 m2, occupé, 68 ans, 15.000 + 1.650 rente - LODEL - 700-00-99

XVIe OCCUPE - 118.000 F + 1.100 F. Femme 72 ans. 3 PCES. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

LIBRE VANVES - Gde villa 6 P., jardin, 500 m2, gd sous-sol. Cpt + 6.300 F/mois, 65-70 ans. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

LA RENTE VIAGÈRE Vend vite et bien. G. BOUE N.D.I., 9, r. Lagrange, Paris (5e) - 633-71-47

villégiatures

ILE-TUDY Sud-Finistère, 5 km. Bénodet. A louer juin-septembre maison indépendante, possibilité 6 pers., tout conft, 20 mètres gde plage sable fin et sans danger, calme garanti, commerces. Tél. 913-66-84, à partir 18 h. 30.

Nombr. locat. vacances dans journal « LES ANNONCES » En vente partout 2 F.

TROIS DOSSIERS DANS L'ENJEU NATIONAL

Quinze mille frontaliers entre Mulhouse et Saint-Louis

Bulletins de vote à l'ombre de Bâle

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — On n'a jamais su comment ni surtout où les classer. Sont-ils des travailleurs ? A n'en pas douter, mais pas au sens que les syndicats ont fini par donner au mot. Des privilégiés ? Suffisamment pour être parfois jalousés, en tout cas enviés, pas assez pour se sentir assurés d'un avenir serein et n'éprouver aucun besoin d'un organisme de défense dont le sigle C.D.T.F. ne doit surtout pas prêter à confusion. Il s'agit bien du comité de défense des travailleurs frontaliers.

Cette petite baraque en préfabriqué, reléguée dans une sorte de no man's land entre des hangars et un stand forain à Saint-Louis (Haut-Rhin), aux portes de Bâle, en est le siège. Permanence le vendredi de 18 heures à 19 heures et le samedi de 10 heures à 11 heures. A l'affichage quelques informations pratiques : comment déclarer ses revenus, car on est sous le régime des revenus encaissés à l'étranger. Pour 1977 le ministre des finances a décidé que le franc suisse serait estimé à 2,02 francs et le deutschemark à 2,07 francs. Quelques renseignements aussi sur l'état des revendications majeures telle cette affiliation au régime général de la Sécurité sociale française.

Du temps où M. Michel Durafour était ministre du travail, la négociation paraissait suffisamment avancée pour qu'on nourrisse quelque espoir. Ce temps n'est plus. Les réponses les plus récentes qu'a fournies Mme Simone Veil, en sa qualité de ministre de la santé et de la population, ne sont pas prometteuses du tout. Cependant, les députés tels que MM. Jean-Pierre Chevènement, P.S., (territoire de Belfort) ou Gilbert Schwartz, P.C. (Meurthe-et-Moselle) assurent toujours les intéressés de leur dévouement en même temps que de leur vigilance.

Mais lorsque le journal régional de Mulhouse, *l'Alsace*, invite ses lecteurs à questionner les candidats des cinq circonscriptions du Haut-Rhin, personne encore n'a songé à mettre sur le tapis le sort des travailleurs frontaliers et moins encore leurs soucis de contribuables ou leur aspiration à cette sécurité sociale qui n'est pas de rigueur, notamment en Suisse. Alors pour qui donc peuvent-ils bien voter ? Question à 1 000 francs, à laquelle personne n'a jamais cherché à répondre. Il suffit de la poser en se promenant un peu entre Mulhouse et Saint-Louis, entre Huningue et Neuwiler, pour se rendre compte qu'on n'y a jamais sérieusement songé. Et si tout bonnement ils s'abstenaient ?

Dans les années 60

A les écouter, d'ailleurs, tout les porterait vers une semblable indifférence qui, de toute façon, ne servirait guère à modifier profondément les choses. Dans le Haut-Rhin, les frontaliers ne sont jamais que quinze à seize mille, dont mille cinq cents à deux mille travaillent en Allemagne, les autres trouvant leur emploi à Bâle. Quoi de surprenant ? N'est-ce pas là que se trouve depuis longtemps le marché du travail de ce sud de l'Alsace où se prolonge la plaine française ? Du même coup cela permet « *d'avoir toujours un œil de l'autre côté* » et quand « *l'autre côté* » affiche le franc suisse à 2,60 F ou 2,70 F, eh bien ! « *on peut toujours nous raconter que notre franc se porte bien. Nous, on voit bien !* »

On voit mieux encore à Saint-Louis qu'à Mulhouse. A Mulhouse, agglomération de cent dix mille habitants, ils ne sont guère que trois mille à prendre chaque matin, qui par le train, qui par la route, le chemin de la frontière. A Saint-Louis, ils sont cinq à six mille, ce qui signifie 65 % de la population active.

Aussi bien Saint-Louis (dix-huit mille habitants) a doublé aujourd'hui sa population en moins de quinze ans. Le mouvement a commencé dans les années 60 lorsqu'ils vinrent de toutes parts s'installer dans cette petite bourgade, originaires d'Alsace, certes, mais tout autant de Franche-Comté, de Champagne, quand ce n'était pas carrément de la région parisienne. La Suisse embauchait. Quand on disait Suisse, il fallait encore une fois entendre Bâle. Bâle avec son franc suisse, ses banques suisses, sa propreté suisse, son ordre suisse, sa rigueur suisse, sa ponctualité suisse. Bâle, avec sa chimie suisse, faite de Sandoz et de Ciba-Geigy, dont les enseignes brûlent la nuit au sommet des cubes de béton qui ont fini par faire perdre l'essentiel de leur charme aux falbalas du Rhin. Bâle encore, avec ses hôtels qui ont toujours besoin de femmes de ménage, ses bureaux toujours demandeurs de secrétaires à condition qu'elles soient trilingues. On est en Suisse, et on n'aurait garde de l'oublier, pas plus qu'on n'a oublié ici que le suzerain fut pendant si longtemps l'évêque de Bâle.

Pour peu qu'on fasse l'affaire, qu'on soit sérieux et qu'on arrive à l'heure — de Mulhouse à Bâle on ne cesse guère d'être alémanique — c'est évidemment une bonne situation. Saint-Louis en a particulièrement profité. Mais avec assez de lucidité pour ne pas applaudir des deux mains. On entend même certains grogner. Car ces diables de frontaliers n'ont-ils pas fait monter les prix ? Ils représentent une clientèle exceptionnellement aisée pour les commerçants, pour les services en général, pour les promoteurs aussi, qui n'ont pas manqué de construire et surtout de louer et de vendre à des prix dont on aime à dire, même si ce n'est pas tout à fait la réalité, qu'ils ne sont pas loin de ceux de la région parisienne. Et puis, aussi, le phénomène frontalier a conduit (du moins à l'époque où la France ne vivait pas encore sa crise) les industriels de la région à consentir, eux aussi, de plus hauts salaires pour tenter de retenir la main-d'œuvre qui avait toute possibilité de faire la coquette. Bâle, toujours Bâle, encore Bâle...

Etrangers chez eux

Si bien qu'on a fini par les regarder un peu de travers, ces frontaliers. A dire qu'ils se montent un peu du col et qu'ils auraient même tendance à se comporter comme une caste. De leur côté, ils se sentent plus ou moins poussés à faire bande à part. Ils savent trop bien ce que l'on dit à leur sujet quand on n'est pas de leur confrérie : « *Que voulez-vous, ils gagnent en francs suisses ce qu'en France on gagne pour le même travail. Avec le franc suisse à 2,60 francs comme maintenant, vous voyez un peu... Et ils voudraient avoir par-dessus le marché tous les avantages sociaux du système français sans en connaître les inconvénients* », nous a-t-on raconté. Voilà, exprimé en peu de mots, le fond d'un contentieux peut-être artificiel, mais sans aucun doute réel. Eux répondent : « *C'est à croire qu'on a plaisir à nous culpabiliser, à dire que nous voulons manger à tous les râteliers.* »

Amertume. Celui-là, par exemple, vous dira : « *Quand je me vois à cinquante ans arrivé pratiquement à mon apogée et que je compare avec certains qui travaillent en Suisse, évidemment, je peux me dire que je suis un pauvre bougre.* » Mais il complétera : « *D'un autre côté, heureusement que nous avons la Suisse. Si elle fermait ses portes, qu'est-ce qui nous arriverait... Finalement, on aime mieux savoir que certains de ses concitoyens vont bien, même s'ils viennent râler en Mercedes...* »

A la mairie de Saint-Louis, où le maire, M. Théo Bachman (C.D.S.), accomplit son second mandat, M. Koenig, qui suit plus particulièrement le dossier frontalier, exprime bien le fond d'une pensée dont il n'a pas l'exclusivité en ces termes : « *Finalement, ce ne sont pas les frontaliers qu'on envie tellement ici, ce sont les Suisses. Deux heures de travail pour une journée d'hôtel trois étoiles au bord de la mer, voilà leur réalité. Ah ! si ceux-là pouvaient venir commander chez nous ou même les autres, les Allemands, ils feraient de la France un paradis !* »

Régulier comme une horloge, le va-et-vient continuera à ce bout de la route nationale 66. 7 heures le matin direction Bâle. 17 heures le soir direction Saint-Louis, Mulhouse, Huningue, pour entrer au « paradis » comme pour en revenir et en se demandant, un souci parmi les autres, si de ces législatives maintenant si proches ne va pas sortir un gouvernement qui aurait la fâcheuse idée de tirer de l'oubli où il était bénéfiquement tombé un certain arrêté signé par M. François-Xavier Ortoli, le 1er janvier 1969. Il exigeait alors le rapatriement à 60 % et à un taux de change fixé par la Banque de France de tout salaire perçu hors du territoire national. Ainsi, même les « paradis » ont leurs mauvais souvenirs. Et, avec un tel souvenir, allez donc savoir pour qui voter !

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

AUTOUR DU SUPER-PHÉNIX DE CREYS-MALVILLE

Le nucléaire a fait long feu

De notre correspondant régional

Lyon. — « *Utilisez-vous des rasoirs ou des mouchoirs jetables ?* » La question, introduction concrète aux problèmes de la société de consommation et à ceux de l'écologie, a secoué un débat qui traînait en longueur. De qui émanait-elle ? Sans doute de l'un de ces jeunes gens portant — symbole du candidat écologiste qu'ils soutiennent — un masque de clown et occupant les premiers rangs de la salle des fêtes. C'était il y a quelques jours, dans un meeting électoral à La Tour-du-Pin. A la tribune, les quatre candidats — deux de la majorité et deux de l'opposition — y sont allés de leur réponse. « *Si vous voulez augmenter le nombre des chômeurs, alors !* », s'est exclamé M. René Mollard (C.D.S.), maire de La Tour-du-Pin, hostile « *sur le plan personnel* » à l'énergie nucléaire, mais favorable à celle-ci « *en tant que citoyen et élu* ».

« *Croyez-vous qu'il est possible de modifier le mécanisme intellectuel des hommes ?* », a interrogé M. Moyne-Bressand, maire de Soleymieu, conseiller général de Crémieu, se référant comme le précédent à la majorité présidentielle. « *J'étais à Malville, le 31 juillet* », a commencé un peu comme un ancien combattant parlant du Chemin des Dames M. Paul Chenguella, maire et conseiller général de Pont-de-Chéruy (P.S.). Ses explications nuancées étaient le reflet de l'analyse de son parti : « *La relance de l'économie passe par une relance de la consommation populaire (...), le nucléaire n'est qu'un relais (...) mais Malville, c'est autre chose. Nous disons non au plan du développement du nucléaire, exigeons un moratoire, proposons un référendum.* » Mlle Danièle Mattrel a rappelé, pour sa part, que Lutte ouvrière était « *contre les centrales, mais pas contre le progrès, cependant* ». Les antinucléaires membres du « Comité Malville local » ont fait encore quelques observations et on s'est séparé. A minuit passé.

Le clown et le professeur

Mais, en vérité, Malville ne fait pas recette dans cette circonscription où se sont déroulés les événements et les affrontements de l'été dernier. Conséquence logique en fin de compte : peu d'habitants de la région s'étaient mêlés aux trente mille à trente-cinq mille personnes venues manifester contre la construction de Super-Phénix. Tous les candidats qui arpentent la circonscription depuis des semaines le confirment : ils ne sont pratiquement pas interrogés sur ce sujet. « *Les préoccupations sont l'emploi avant tout, les questions agricoles ou politiques ensuite* », note M. Maurice Cattin-Bazin, député sortant et autre candidat P.R. de la majorité. La réunion, qui a été organisée à La Tour-du-Pin sous forme d'un débat contradictoire animé par un universitaire, doit donc être tenue pour un phénomène isolé. Il n'est d'ailleurs que de parcourir la région pour s'en convaincre.

Les panneaux électoraux ne sont occupés que par les candidatures officielles, depuis celle de M. Henri Jayet (P.C.) à celle de M. Gilbert Grenier (Parti des forces nouvelles). En revanche, pas une affiche, pas un slogan (en dehors de quelques-uns tracés avant juillet 1977) ne fait allusion à la lutte écologiste ou antinucléaire. Interrogés au hasard, le patron d'un café de La Tour-du-Pin, une boulangère de Morestel, un ouvrier des Avenières, confirment : « *Malville ? Mais c'est du passé...* »

Pas tout à fait cependant. Pour beaucoup, la construction de la centrale a des retombées économiques immédiates. C'est au cœur de Morestel, ce lotissement de cent cinquante villas pour cadres de l'E.D.F. que l'on construit, ou bien encore le C.E.S. subventionné largement et plus rapidement que prévu dans cette ville, les restaurants et les commerces locaux qui s'animent enfin.

Le comble. Dans cette circonscription, symbole pourtant de la lutte antinucléaire, les « verts » se présentent en ordre dispersé. Les comités Malville qui prétendaient au départ que « *compter les voix c'est peu important* » et désiraient donc seulement « *occuper le terrain le temps de la campagne* » ont finalement décidé de maintenir leur candidat le 12 mars : M. Jean Hamon, connu dans la région Rhône-Alpes sous le nom de Jean Kergrist et plus encore sous le sobriquet de « clown atomique ». Depuis des années, en effet, ce comédien, fondateur du T.N.P. — Théâtre national portatif, bien sûr ! — sillonne la région pour dénoncer, avec un humour féroce mais plein de poésie, les dangers du nucléaire. Les hésitations qui ont entouré sa désignation ont fini par lasser les responsables d'Ecologie 78. Trois jours avant la clôture des inscriptions, ceux-ci ont fait connaître le nom de leur représentant : M. Daniel Bret, biologiste, assistant à l'université de Lyon.

L'homme n'est pas un inconnu dans la région, où il a passé toute son enfance, et où, dès 1974, il a manifesté — par une série de conférences — son opposition farouche au surrégénérateur. L'universitaire a reçu le soutien de MM. René Dumont, Jean-Yves Cousteau et Lanza Del Vasto. Ses affiches sur le thème de l'Arche de Noé portent en exergue un texte de Pierre Fournier, fondateur de la *Gueule ouverte*, ainsi qu'une phrase de Jean Rostand : « *Tous les espoirs sont permis à l'homme, même celui de disparaître.* » Cette double candidature qui divise déjà les intentions de vote — 1 à 2 % pour Ecologie 78, 0,5 à 1,5 % pour les représentants des comités Malville selon certains sondages locaux — ne sert ni l'image des écologistes ni celle des antinucléaires, pourtant en passe de rejoindre les premiers. « *Si les écolos aussi se bouffent entre eux, alors où voter !* », confiait, désabusé, cet étudiant de Morestel.

BERNARD ELIE.

A TOULOUSE

« L'HOMME DU CONCORDE A NEW-YORK »

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Concorde, c'est déjà une vieille affaire, presque un dossier classé. « *C'est fini, les Américains nous l'ont sabordé,* dit un Toulousain. *Ils tireront profit de notre expérience et, le jour venu, ils nous imposeront le leur.* » Même M. Claude Dufour, président de la chambre de commerce, n'y croit plus : « *Il faudra bien se résigner à arrêter son exploitation, car l'avion supersonique ne sera jamais rentable.* »

A la C.G.T., qui — pour la forme — continue de réclamer le développement du programme Concorde au-delà des seize premiers exemplaires, M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports et candidat dans la première circonscription de Toulouse, réplique : « *Soyons sérieux, vendons d'abord les cinq appareils qui n'ont pas encore trouvé d'acquéreurs.* »

Pour autant, M. Cavaillé ne manque pas de se présenter le 12 mars devant ses électeurs comme « *l'homme du Concorde à New-York* ». Qu'importe si Mme Nicole Ledroit, son adversaire communiste, lui conteste ce titre et attribue ce succès à « *la lutte des travailleurs de l'Aérospatiale* ». Il a la conviction d'avoir mené un combat homérique pour imposer l'avion supersonique outre-Atlantique. « *J'ai assuré sa percée commerciale ; la suite des événements ne m'appartient pas* », affirme-t-il.

Défenseur de l'industrie aéronautique en général et de l'avion supersonique en particulier, M. Cavaillé, l' « *homme du terroir* », s'est-il bien acquitté de sa mission à Paris ? Près de quatre ans au même poste ministériel : un record de longévité pour un secrétaire d'Etat aux transports. « *Il a eu pour lui l'affaire Concorde* », reconnaît un Toulousain. « *Concorde et la France, c'étaient des cadeaux empoisonnés* », admet un autre.

Gaspillage

Cela dit, même s'ils restent sentimentalement attachés à un avion « *bien de chez eux* », les Toulousains commencent, aujourd'hui, à prendre la juste mesure des choses. Ils se rendent compte que Concorde ne résume pas à lui seul l'industrie aéronautique, même s'il en est le plus beau fleuron. « *L'Aérospatiale paie des milliers d'employés à ne rien faire,* constate un commerçant. *Il n'y a pas de quoi pavoiser devant autant de gaspillage et d'imprévoyance. L'an dernier, vingt-deux jours de chômage partiel et 500 millions de déficit...* »

M. Alain Savary, président du conseil régional de Midi-Pyrénées et député sortant, qui défend les couleurs du P.S. face à M. Cavaillé, dénonce « *le recul permanent des effectifs de l'Aérospatiale et de ses sous-traitants depuis plusieurs années* ». Il eût fallu, à son avis, lancer plutôt l'appareil européen A-200, exercer des pressions plus fortes sur les pays voisins pour qu'ils achètent l'Airbus. Selon lui, la rationalisation de l'industrie aéronautique passe par la nationalisation du groupe Dassault. « *Il sait faire des avions,* souligne-t-il, *mais il a pris la meilleure part du marché, la part militaire.*

Mme Ledroit, qui qualifie M. Cavaillé de « *ministre américain des transports français* », ne peut se faire à l'idée que « *80 % du matériel aéronautique utilisé en France soit construit aux Etats-Unis* ». Au secrétaire d'Etat, qui parle d' « *une crise mondiale de l'aéronautique, même outre-Atlantique* », elle répond : « *Il n'y a pas de fatalité de la crise.* »

Les projets du moment ne suffisent pas à nourrir le plan de charge de l'Aérospatiale, malgré le succès de l'Airbus et la relance du Transall, voire du Nord-262. « *Le nouvel avion européen se fera avec les Allemands, si les Britanniques ne nous suivent pas,* assure M. Cavaillé. *Quant à la décision de construire une nouvelle version de l'Airbus, elle sera prise au mois de juin prochain.* »

M. Savary se plaint qu'il n'y ait pas eu au Parlement un seul grand débat sur l'avenir de l'aéronautique française et que, sur ces problèmes, il y ait dans le gouvernement une dilution des responsabilités. Et M. Cavaillé de regretter l'absence de son interlocuteur dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale lors des discussions budgétaires sur ces questions.

Chaque candidat dit à l'autre ses vérités, sans hausser le ton. Dans la « ville rose », l'invective n'est pas de mise. Une campagne « mezzo voce » entre gens de (presque) bonne compagnie. Le débat est national ; il dépasse, et de loin, les hommes qui, sur le terrain, se combattent. L'essentiel se passe ailleurs, dans les états-majors parisiens.

Parisien par « *accident* », M. Cavaillé continue de se ranger résolument aux côtés des provinciaux et à se moquer des « *gens dits intelligents qui vivent dans la capitale* ». Sitôt nommé secrétaire d'Etat aux transports, avant même d'ouvrir son premier dossier, il avait prôné une baisse des tarifs aériens intérieurs et la création d'une grande compagnie aérienne européenne. On lui avait reproché alors son imprudence, voire sa naïveté. « *Cela n'a pas marché* », avoue-t-il simplement, lui qui cite volontiers cette phrase de Le Corbusier : « *Les mondes peureux attendent la preuve d'abord.* »

JACQUES DE BARRIN.

Le Monde

économie

LES PARTIS ET LES INÉGALITÉS

Comment réduire les disparités de revenus et de fortune ?

La lutte contre les inégalités est l'un des grands thèmes de la campagne électorale. A juste titre, dans la mesure où la France, maintes comparaisons internationales l'ont montré, est l'un des pays industrialisés — pour ne pas dire *le* pays — où les disparités de ressources et de fortunes sont les plus grandes. L'O.C.D.E. n'a pas été la seule à le souligner (1). Plusieurs enquêtes du très officiel Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) l'ont confirmé (2), ainsi que divers commentaires de l'ancien animateur du CERC, M. Méraud, que M. Giscard d'Estaing avait précisément chargé de lui présenter des propositions de réduction des inégalités, presque toutes restées sans suite.

Entre salariés, l'écart est de 1 à 13 en moyenne entre le salaire des 200 000 femmes manœuvres et celui des 35 000 cadres supérieurs les mieux payés, proportion largement supérieure à celle qui est constatée en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Au début de cette année, 24,5 % des hommes et 54 % des femmes avaient un salarie inférieur à 2 200 F par mois : à quoi s'ajoutaient 27 % des hommes et 25 % des femmes gagnant entre 2 200 et 3 000 F.

L'âge n'atténue guère les différences de ressources puisque les disparités de retraites sont encore très fortes : de 900 F par mois (minimum) à 10 500 F (pour 2,2 % des retraités) et environ 4 000 F pour la plupart des cadres.

Les écarts sont encore plus grands sur la fortune : à en croire les spécialistes (MM. Lattès et Babeau, notamment, 0,7 % des Français (125 000 environ) possèdent ensemble 10 % de la richesse nationale et 9 % détiennent 50 % du total. Bien entendu, les inégalités sociales ne se limitent pas à l'aspect pécuniaire. L'espérance de vie du manœuvre est, par exemple, inférieure de sept ans à celle du cadre supérieur ; 62 % des professeurs atteignent l'âge de soixante-quinze ans, contre seulement 30 % des manœuvres.

Mais nous nous limiterons ici aux propositions des partis qui visent à réduire les inégalités de ressources : progression des bas salaires plus forte que celle des rémunérations élevées ; mesures concernant les petits revenus non salariaux ; fiscalité ; protection de la petite épargne.

● *Progression des bas salaires.*

La gauche propose de relever dès avril le SMIC à 2 400 F par mois (+ 37 %), chiffre que M. Fabre (M.R.G.) a accepté récemment, après avoir marqué quelque réticence. Sur ce sujet, la majorité est divisée en trois courants : le parti radical accepte les 2 400 F pour « *le courant de 1979* » ; MM. Soisson et Poniatowski (P.R.) souhaitent « *aller plus loin que 2 400 F dans le courant de la législature* », grâce à une « *augmentation en pouvoir d'achat* (du SMIC) *de 8 à 10 % par an* », triple de l'actuelle ; M. Barre s'en tient à son « programme de Blois » et ne chiffre pas l'augmentation du salaire minimum, qui doit être « *plus rapide que celle de la moyenne des salaires* », les 2 400 F pouvant être atteints, selon lui, « *avant la fin de législature* » (1983). Le C.D.S., favorable à un SMIC à 2 000 F en 1978, n'a pas pris position sur les 2 400 F, mais souhaite une progression du SMIC supérieure « *d'un point par an à celle du revenu national* ». M. Chirac en chiffre pas non plus, mais demande une réduction des charges sociales, pour compenser la hausse du SMIC.

Au-dessus du nouveau SMIC, la gauche propose une augmentation dégressive des salaires jusqu'à 9 600 francs ; au-delà, un simple maintien du pouvoir d'achat est prévu (que le P.C. propose de ne pas assurer au-dessus de 12 000 francs la première année de la législature). Cela doit entraîner, dès 1978, un resserrement de la hiérarchie des salaires, que le P.S. et le P.C. proposent de poursuivre les années suivantes. Le P.S. n'en a pas chiffré le taux, laissant aux partenaires sociaux le soin de le fixer par branches. Le P.C. le situe « *autour d'un rapport de 1 à 5... au terme de la législature* » (il semble, bien que le P.C. ne l'ait jamais publié officiellement, que cet écart mesure la différence entre le salaire tel que 5 % des salariés gagnent plus — demi décile supérieur — et celui tel que 10 % des salariés gagnent moins — décile inférieur).

Il est difficile de mesurer l'incidence exacte du dispositif proposé. On peut penser que les partis de gauche ont l'intention de limiter strictement la hausse des salaires au-delà de 4 000 ou 5 000 francs. Le P.S., dans son « collectif » pour 1978, prévoit, en effet, une hausse de la masse globale des salaires inférieure de moitié à celle de l'augmentation du SMIC (18 % contre 37 %) ; quand on sait que 40 % des salariés gagnent aujourd'hui moins de 2 400 francs et 46 % entre 2 400 et 4 800 francs, il apparaît que la hausse à ce dernier niveau de salaires ne peut être que de quelques pour cent (5 % ou moins) si l'on veut respecter le total prévu par le P.S. De son côté, le P.C. a retenu, dans son chiffrage du programme commun actualisé, une somme qui donne à penser que la progression du pouvoir d'achat qu'il prévoit pour les salariés autres que les « smicards » et travailleurs avoisinants serait très faible (de 6 à 7 % en trois ans, semble-t-il).

Les partis de la majorité n'ont rien proposé d'aussi précis en la matière, se contentant de promettre, dans le « programme de Blois » de « *faire progresser plus rapidement les revenus les plus faibles* » et de proportionner « *l'augmentation de pouvoir d'achat en fonction des progrès de l'économie et des résultats des entreprises* ». Le parti radical préconise, pour sa part, l'instauration d'un revenu minimum garanti financé par l'Etat (avec, en contrepartie, « *la suppression d'un maquis de privilèges fiscaux* ». Le C.D.S. propose une application « *dégressive* » des augmentations à verser du SMIC sur « *les salaires supérieurs* ».

● *Ressources des personnes âgées.*

Pour les personnes âgées, la gauche prévoit d'abord une majoration « *avant l'été* » du minimum-vieillesse de 42 % ; il serait, en effet, porté de 915 F à 1 300 F par mois. Par la suite, il serait augmenté tous les semestres, pour passer de 54 % à 80 % du SMIC. Les retraites et pensions (qui pourraient être prises à taux plein dès soixante ans, ou cinquante-cinq ans pour les femmes) seraient « *amenées rapidement à 75 % du salaire moyen des dix meilleures années* » (avec réversion entre époux sur la base de 60 % de la retraite de la personne décédée). S'y ajouteraient divers avantages en matière de logement, de transport, de services sociaux et de soins. Le cumul éventuel entre retraite et rémunération d'activité est défini différemment par le P.S. et le P.C. : le premier renvoie le dossier à une loi qui « *définira, compte tenu de la situation de l'emploi, les conditions d'interdiction ou de limitation du cumul* » ; le second indique que, dans la situation actuelle de l'emploi, les retraités ayant une pension « *qui les met à l'abri du besoin* » ne pourront exercer d'activité rémunérée « *qu'en fonction des besoins des différentes branches* ».

La majorité, elle, a promis dans le « programme de Blois » de porter le minimum vieillesse en 1979 à 40 F par jour (1 220 F par mois) L'aide ménagère et les soins médicaux à domicile, a ajouté M. Barre, seront mis à la disposition « *des personnes âgées qui le souhaiteraient en cas de maladie ou d'invalidité* ». Le R.P.R. et le C.D.S. ont promis, pour leur part, d'arriver par étapes à un minimum vieillesse égal à 70 % du SMIC (et au SMIC complet pour deux personnes, précise le C.D.S.). Pour les autres retraites, le R.P.R. propose de porter leur taux de 25 % à 35 % du salaire des meilleures années à soixante ans, avec cumul possible de la pension avec une rémunération d'activité ; les autres partis de la majorité admettent la nécessité d'une réforme du cumul retraite-salaire. Ajoutons que le P.R. est favorable à la gratuité des frais médicaux et hospitaliers, au développement de l'aide à domicile, ainsi qu'à l'installation gratuite du téléphone pour les personnes âgées.

● *Prestations familiales.*

Le retard des prestations familiales sur les salaires n'est guère contesté. Pour le combler, les partis de gauche proposent une majoration de 50 % des allocations familiales (dès le printemps, pour le P.C., en deux étapes de 25 % chacune dans l'année, pour le P.S.), complétée par une indexation sur les salaires.

Le « programme de Blois » propose une majoration de leur pouvoir d'achat « *d'au moins 1,5 % par an* », une augmentation du complément familial (porté à 1 000 F par mois pour trois enfants en juillet 1979) et en 1979 un revenu minimum garanti de 3 500 F pour une famille d'au moins trois enfants. Le P.R. ajoute l'indexation des allocations familiales, tandis que le R.P.R. insiste sur les équipements collectifs destinés à aider les mères, ce qui importe, à ses yeux, étant « *une volonté affirmée et continue plus qu'un catalogue de promesses* ». Le parti de M. Chirac demande que la nation « *reconnaisse le prix du travail de la mère à son foyer* ».

Tous les partis préconisent la fusion des allocations familiales avec le nouveau complément familial.

● *Fiscalité sélective.*

Pour tous les partis, l'impôt est un moyen privilégié de réduire les inégalités, notamment s'agissant des revenus non salariaux. Mais les moyens proposés diffèrent, puisque l'objectif n'est pas le même.

Les partis de gauche proposent à la fois un allégement de l'imposition sur les petits revenus (exonération pour les familles au niveau du SMIC, réductions spéciales pour les retraités et les personnes seules, salaire fiscal pour les artisans, commerçants et entrepreneurs individuels, exonération de T.V.A. sur les produits de première nécessité, réduction de l'impôt sur les successions pour les fortunes modestes, abattement sur la taxe d'habitation) et un alourdissement de la fiscalité sur les hauts revenus et les grandes fortunes : progressivité accrue de l'impôt sur les revenus supérieurs avec limitation du jeu du quotient familial ; relèvement de la T.V.A. sur les produits de luxe ; alourdissement de l'impôt sur les grosses successions ; impôt annuel sur les grandes fortunes (de 0.5 % pour le P.S. et 1.5 % pour le P.C. jusqu'à 8 %, pour les fortunes supérieures à 2 millions de francs) ; suppression de l'avoir fiscal ; généralisation de l'impôt sur les plus-values (et, pour le P.C., plafonnement des déductions pour frais professionnels).

Les partis de la majorité sont d'accord pour une pause, en 1978 et 1979, des taux de charges sociales et fiscales (impôt sur le revenu, impôt sur les sociétés, T.V.A.) ainsi que pour une exonération de 50 % des cotisations sociales correspondant aux jeunes qui auront été embauchés par les P.M.E. jusqu'à la fin de 1979. En revanche, ils divergent sur divers autres aspects de leur programme fiscal. Le parti radical est partisan d'un impôt annuel déclaratif (de 0,5 % à 1,5 %) sur la fortune, à partir de 2 millions de francs et rapportant 4 milliards de francs par an. Le R.P.R. et le C.D.S. sont favorables à un tel impôt, mais sur une assiette correspondant à la la valeur vénale des biens, ce qui renvoie la mesure à beaucoup plus tard puisqu'il faudra procéder au préalable à un inventaire national détaillé des biens. M. Barre et le P.R. sont simplement partisans de la mise à l'étude du problème.

Le P.R. est partisan d'une réforme de la loi sur les plus-values mobilières, le R.P.R. pour sa suppression (les plus-values immobilières n'étant taxées qu'en cas de fraude sur l'impôt foncier). Le P.R. préconise l'augmentation de l'impôt sur le revenu (par rapport à la T.V.A.) tandis que le R.P.R. est pour son plafonnement à son poids actuel et pour une indexation stricte des tranches d'imposition sur la hausse des prix de détail. Le R.P.R. est un autre partisan de la modulation des taux de la T.V.A.

● *Épargne.*

La gauche propose peu de chose en matière d'épargne : l'indexation sur la hausse des prix des livrets A de caisse d'épargne, à concurrence d'un livret par famille, de façon à garantir les petits épargnants contre l'inflation (le P.S. précise que l'indexation jouera jusqu'à 50 000 francs, soit 2 000 francs de plus que le plafond actuel des livrets A). Le parti socialiste y ajoute le lancement, en 1978, d'un grand emprunt d'Etat indexé, de 25 à 30 milliards de francs.

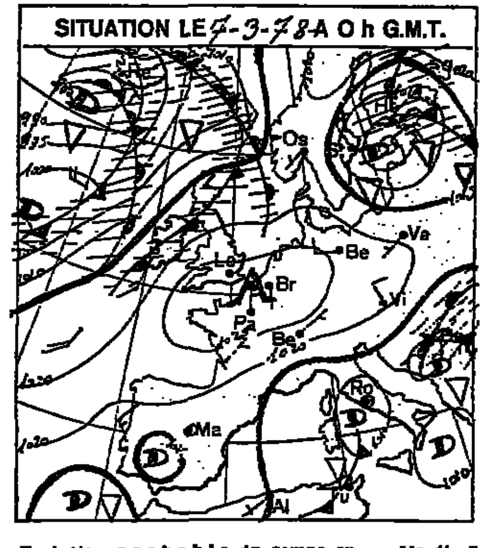
Le « programme de Blois » propose, lui, l'augmentation des taux de rémunération de l'épargne en fonction de la durée des dépôts (pour avantager les dépôts stables). Le seul cas d'indexation sur la hausse des prix qu'il retienne concerne les dépôts de plus de cinq ans faits par des épargnants âgés de plus de cinquante-cinq ans. Deux mesures complémentaires sont prévues par M. Barre : l'exonération d'impôt sur le revenu d'une partie des sommes consacrées à la création ou à l'augmentation d'un portefeuille de valeurs mobilières ; une incitation fiscale à l'achat d'actions de l'entreprise dans laquelle on travaille.

Le R.P.R. y ajoute la création de plan d'épargne — développement (analogue du plan d'épargne-logement) et l'exonération des sommes souscrites auprès d'entreprises qui augmentent leur capital. Le P.R. propose, lui, la création de livrets d'épargne familiale, indexés et plafonnés ainsi que de nouveaux encouragements financiers à l'accession à la propriété du logement familial. — G. M.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7-3-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8-3-78 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 mars à 0 heure et le mercredi 8 mars à 24 heures :

La France demeurera sous l'influence d'une zone de hautes pressions, tandis que les perturbations océaniques circuleront des Açores à la mer de Norvège.

Mercredi 8 mars, après une matinée fraîche et localement brumeuse (gelées faibles et bancs de brouillard parfois givrant au lever du jour), le temps en France restera généralement ensoleillé Les vents seront faibles et de direction variable. Les températures maximales s'élèveront un peu ; elles atteindront 11 °C à 13 °C dans le Nord, 16 °C à 19 °C dans le Midi.

Mardi 7 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025,1 millibars, soit 768,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mars ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 9 et 2 ; Bordeaux, 11 et 0 ; Brest, 12 et 0 ; Caen, 8 et — 2 ; Cherbourg, 7 et 1 ; Clermont-Ferrand, 6 et — 4 ; Dijon, 9 et 0 ; Grenoble, 8 et 5 ; Lille, 7 et — 3 ; Lyon, 7 et 1 ; Marseille, 14 et 5 ; Nancy, 8 et — 2 ; Nantes, 10 et 0 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 9 et — 1 ; Pau, 10 et 0 ; Perpignan, 13 et 7 ; Rennes, 11 et — 1 ; Strasbourg, 8 et — 1 ; Tours, 9 et 1 ; Toulouse, 9 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 9 degrés ; Amsterdam, 7 et 0 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 5 et 1 ; Bonn, 6 et — 5 ; Bruxelles, 8 et — 2 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 6 et — 1 ; Genève, 5 et 3 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 10 et 0 ; Madrid, 14 et 1 ; Moscou, — 2 et — 3 ; New-York, 1 et — 4 ; Palma-de-Majorque, 13 et 4 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, 1 et 1 ; Téhéran, 15 et 3.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 6 et 7 mars :

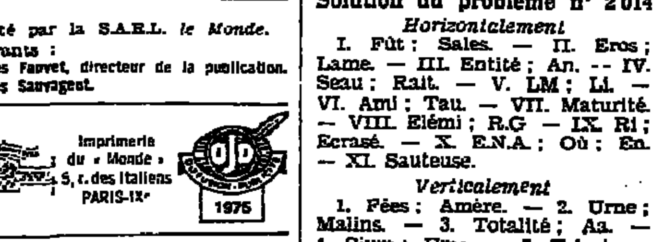
DES DÉCRETS

● Portant nominations dans la magistrature ;

● Instituant une liste nationale d'aptitude à l'enseignement de l'architecture ;

● Relatif au rattachement des membres de la famille des assurés sociaux pour le bénéfice des prestations de l'assurance maladie et maternité.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

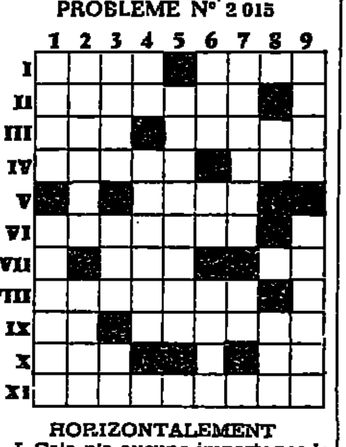



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2 015



HORIZONTALEMENT

I. Cela n'a aucune importance ! ; Gros mangeur. — II. Protège certains fonds contre des attaques prévisibles. — III. Petite pièce ; Fait une cour... martiale. — IV. Assombrit quelque peu un appartement ; Identique. — V. Evoque une royale installation. — VI. Diminutif d'un prénom. — VII. Peut convenir à une fille ; Pour un oui ou pour un non. — VIII. Se manifester avec éclat. — IX. Ebranle ; Charment leur entourage. — X. Région lointaine ; Ce n'est pas un jeu d'enfants. — XI. A toutes les chances d'être durable quand elle est pénible.

VERTICALEMENT

1. Exagérément chaud ; Traduisent plus que de l'amertume. — 2. Table de travail ; Département — 3. N'inquiète guère les chauves ; Son esprit est de mauvais goût ; Evoque d'affreux tourments (épelé). — 4. Le centre de la Ville éternelle ; Fait tache. — 5. S'agite dans des endroits étouffants. — 6. Marque de reconnaissance ; Conjonction ; Se plaint peut-être. — 7. Sent le renfermé ; Sur un pli par porteur. — 8. Article ; Egocentrisme latin. — 9. Localité de France ; Ne peut guère se passer de maîtresse.

Solution du problème no 2 014

Horizontalement

I. Fût ; Sales. — II. Eros ; Lame. — III. Entité ; An. — IV. Seau ; Rait. — V. LM ; Li. — VI. Ami ; Tau. — VII. Maturité. — VIII. Elémi ; R.G — IX. Ri ; Ecrasé. — X. E.N.A. ; Où ; En. — XI. Sauteuse.

Verticalement

1. Fées ; Amère. — 2. Urne ; Malins. — 3. Totalité ; Aa. — 4. Sium ; Ume. — 5. Tricot. — 6. Alertai ; Rue. — 7. Là ; Ut. — 8. Email ; Erses. — 9. Sentis ; Gêne.

GUY BROUTY.

SOCIAL

TENSION AUX CHANTIERS NAVALS FRANCE-DUNKERQUE

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Alors que les deux principales entreprises de réparation navale sont paralysées depuis plusieurs jours par des grèves, un autre conflit a éclaté aux chantiers navals France-Dunkerque : à l'appel des quatre syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C., une partie du personnel a observé un débrayage de deux heures trente, lundi après-midi 6 mars (90 % de grévistes parmi les ouvriers du chantier, indiquent les syndicats ; 42 % de l'ensemble des salariés — employés et cadres compris, — estime la direction).

Le climat dans la construction navale était pourtant assez serein depuis la signature par la C.G.T. et la C.F.D.T. d'un contrat d'établissement instituant un régime proche de la journée continue : de 7 heures à 16 heures avec une heure d'arrêt pour déjeuner, trois quarts d'heure pour les mensuels. L'ouverture d'un important restaurant d'entreprise a permis de mettre en œuvre cette formule particulièrement appréciable pour les huit cents salariés qui viennent par car de l'extérieur. Pour le comité d'entreprise, c'est une indiscutable avancée sociale. Une autre amélioration a été programmée : la semaine de quarante heures le 1er décembre de cette année.

Les deux syndicats C.G.T. et C.F.D.T. qui ont signé cet accord avaient cependant demandé que le problème de l'évolution des salaires soit disjoints, en espérant que la direction appliquerait unilatéralement une première augmentation de 2,5 % au 1er février. Or, la direction a fait savoir que pour elle ces dispositions étaient devenues caduques du fait que le chapitre salarial avait été disjoint. Et la société a fixé le taux de la première augmentation à 1,5 % et sa date d'application au 1er mars, ce qui a provoqué la dégradation du climat social. — M. B.

LES INSPECTEURS DU PERMIS DE CONDUIRE RÉCLAMENT UN NOUVEAU STATUT

La quasi-totalité des huit cents inspecteurs du permis de conduire ont observé un mouvement de grève de vingt-quatre heures le lundi 6 mars.

Placés sous la tutelle du ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire, les inspecteurs, ainsi que les six cents cadres administratifs du service national des examens du permis, protestent en particulier contre l'insuffisance de leurs rémunérations (2 250 F en début de carrière), la longueur de leurs horaires (41 heures), et l'obligation, sans contrepartie financière, d'avoir à utiliser leur propre voiture pour leur travail.

LES GRÈVES EN MARTINIQUE

Les concertations à la mairie de Fort-de-France n'ont pas abouti à un accord

L'appel à la grève générale « non limitée » lancé en Martinique, notamment par la C.G.T.M., pour soutenir les ouvriers du bâtiment (qui ont cessé le travail depuis plus d'un mois) devait prendre effet, mardi 7 mars, à zéro heure. Le Syndicat de l'éclairage, majoritaire à l'E.D.F., observera un arrêt de travail de vingt-quatre heures, mais n'exclut pas des prolongements, un cahier de doléances ayant été déposé avec préavis (« le Monde » du 7 mars).

La journée du 6 mars, au cours de laquelle ont eu lieu de nombreuses rencontres, discussions et négociations — notamment à la mairie de Fort-de-France, sous le patronage de M. Aimé Césaire, député (app. P.S.), et maire — n'a finalement donné lieu à aucun accord concret. La situation demeurait tendue.

Les quelque six mille ouvriers du bâtiment et des travaux publics, qui ont cessé le travail depuis le 1er février, réclament le paiement des jours de grève. « Incroyable demande » : jamais dans l'histoire syndicale de la Martinique, un « patron » n'a payé les jours de grève de ses employés.

De notre envoyé spécial

M. Joseph Delcourt n'est pas un artisan, ou l'un de ces petits entrepreneurs en bâtiment qui vivent des miettes des grosses entreprises à capitaux métropolitains. Non. Loin de là. M. Delcourt, installé en Martinique depuis quatorze ans, est vice-président du Syndicat des entrepreneurs — le « Syndicat des quarante », — président de la S.C.T.R., société de revêtement, administrateur et actionnaire d'autres « maisons », lié en affaires aux Békés (Blancs créoles). Bref, M. Delcourt est le numéro un pour le second œuvre en Martinique. Dans la construction, c'est un homme qui compte. La réalisation de l'hôtel Méridien, c'est lui. Celle de la Marina, encore lui. Celle du futur hôpital de Fort-de-France, ce sera lui...

M. Delcourt a son franc parler. Dans son bureau, à Schoelcher, d'où l'on aperçoit la baie de Fort-de-France, il a bien voulu nous faire quelques déclarations. En tant que négociateur dans un conflit « qui traîne », d'abord ; en tant que chef d'entreprise, ensuite ; en tant qu'électeur de la majorité, enfin.

Le conflit, ce patron est catégorique : *« Jamais nous ne payerons les jours de grève. Jamais. Il n'en est pas question. Ce serait créer un précédent, une catastrophe énorme. Nous préférerions fermer nos entreprises. Il faut être clair : payer les jours de grève, cela reviendrait à reconnaître l'accord que nous avons signé le 16 février sous la contrainte. Ce serait de la folie. Car, personne ne veut le reconnaître, nous avons été sequestrés, carrément à neuf. Tout de suite, il y a eu des menacés, des exactions. On nous jetait du pain par terre. »* Sonnerie de téléphone. Un fournisseur est en ligne. M. Delcourt « prend » : *« Allô oui... Mais vous ne voyez pas où l'on va ! La moitié du département est en plein dans la merde. J'ai 200 tonnes de marchandises qui attendent sur le port et pas un type de disponible (...) »*

Deuxième temps. c'est l'entrepreneur qui parle : *« Les gens sont ignares. On leur dit : « Il y a des » riches, il y a de l'argent. » Ils le croient. Mais le chef d'entreprise n'a rien. Tout est sur le papier, investi en matériel, en stock... »* Soudain grave : *« Il y a deux ans, les entreprises solides ont ramassé une grosse claque ici. Aujourd'hui, elles risquent de ne pas passer le cap. »*

La politique. Troisième thème. Sujet brûlant. Toute la Martinique regarde vers la métropole. Craintes et espoirs. La gauche demain ? La majorité ? *« Avec une crise comme celle-ci* (la grève dans le bâtiment), *si la gauche passe le 19, pour nous, c'est foutu. On ne nous dira pas de foutre le camp, non. Mais la gauche ne fera rien pour nous. (...) Le Français ne sait même pas où se situe la Martinique. Il votera à gauche. Il est trop pleutre. Le gouvernement sera incapable de trouver l'argent pour financer les chantiers. »* Un temps. M. Delcourt laisse tomber : *« Si la gauche passe, c'est elle qui bazardera la Martinique. »*

Un dernier mot : sur la presse locale : *« On nous a coupé la voix. Même dans France-Antilles »* (propriété de M. Robert Hersant). Finalemnt, le syndicat des quarante a du « *tirer* » son propre tract, pour s'exprimer.

LAURENT GREILSAMER.

AFFAIRES

LA CADENCE DE PRODUCTION DE L'AIRBUS SERA AUGMENTÉE A LA FIN DE L'ANNÉE

La production du moyen-courrier Airbus passera d'un à deux exemplaires par mois, avant la fin de cette année. Ainsi en a décidé le consortium européen Airbus-Industrie, responsable de la production et de la commercialisation du biréacteur franco-ouest-allemand. Si le carnet de commandes s'accroît encore d'ici ces quelques semaines, le consortium européen espère passer à trois avions par mois à partir de lannée prochaine.

On sait que la compagnie aérienne Iran Air vient de commander six Airbus ferme et trois appareils supplémentaires en option (*le Monde* du 7 mars). D'autres compagnies étrangères sont en discussion, notamment au Japon. Le prix de vente d'un Airbus, non compris la fourniture des pièces de rechange, est de l'ordre de 30 millions de dollars et le quart de cette somme revient à l'industrie française.

● *Le chiffre des exportations françaises de matériel téléphonique en 1977 n'est pas encore connu officiellement.* — D'après les premières estimations (*le Monde* du 4 mars), elles ont diminué de 5 %. Le Syndicat des industries téléphoniques et télégraphiques (SITT) indique qu'il *« n'a pas encore publié les statistiques de ses activités en 1977. Il le fera prochainement au cours d'une conférence de presse. Il ne saurait donc prendre à son compte les informtaions parues à ce sujet ».*

A la demande de F.O.

LE C.N.P.F. ACCEPTE DE RÉVISER L'ACCORD DE 1977 SUR LA PRÉ-RETRAITE

Le C.N.P.F. vient d'accepter de réexaminer l'accord du 13 juin 1977 qui permet aux salariés de bénéficier, dès soixante ans, d'une pré-retraite égale à 70 % du dernier salaire brut. Cette révision prochaine de l'accord sur la pré-retraite volontaire a été annoncée par Force ouvrière, qui en avait fait la demande au patronat. Selon F.O., le C.N.P.F. *« reconnait fondées les critiques* (qu'elle avait présentées) *concernant la situation des déportés et internés ainsi que celle des anciens combattants et prisonniers de guerre ».* Ces personnes peuvent en effet prendre leur retraite dès soixante ans, mais le montant de leur pension est le plus souvent égal à 65 % du salaire alors que les pré-retraités bénéficient d'une garantie de ressources correspondant à 70 % de leur dernier salaire brut, c'est-à-dire 80 % de leur salaire net.

● *Perturbations « modestes » à la R.A.T.P.*, indique la direction, lors de la grève des chefs de train, le lundi 6 mars : 30 % de grévistes et trafic assuré à 90 %. Selon la C.G.T., qui avait lancé un appel à la grève avec les autres syndicats, l'arrêt de travail a été « massif ».

M. Beullac : février confirmera le coup d'arrêt donné au chômage

Dans une longue déclaration à l'Agence France-Presse, M. Christian Beullac, ministre du travail, a indiqué, le lundi 6 mars : *« Février confirmera le coup d'arrêt donné au chômage depuis six mois : les demandes d'emploi se situeront, à quelques milliers près, au même niveau qu'en janvier. Je m'attends même à une légère baisse en valeur absolue. C'est-à-dire que la demande d'emploi non satisfaite est revenue à peu près au niveau qu'elle atteignait il y a un an, au début de 1977. »*

M. Beullac explique cette situation par le succès du « pacte national pour l'emploi » : *« Cinq cent cinquante mille jeunes, sortis en 1977 des écoles ou des universités, sont actuellement dans la vie active,* affirme-t-il. *Non pas en attente ou en marge, mais au travail ou en formation. Cela a été une réussite, que nos voisins européens examinent avec intérêt pour s'en inspirer. (...) Une délégation allemande doit venir à ce sujet à Paris d'ici quelques semaines. »*

Vive critique contre la C.G.T.

Les statistiques de janvier ont été contestées. Le ministre du travail répond ainsi à cette objection : *« C'est parce que les résultats obtenus étaient gênants pour ceux qui font du chômage un élément de leur stratégie politique. Rappelez-vous que les partis de l'opposition, non seulement n'ont pas voté la loi de juillet pour l'emploi des jeunes, mais encore ont tenté d'en retarder l'application par un recours devant le Conseil constitutionnel. »*

« Quant à la C.G.T., poursuit M. Beullac, *elle n'a pas aidé, c'est le moins qu'on puisse dire, à son application. Si cinq cent cinquante mille jeunes Français sont aujourd'hui au travail ou en formation, ce n'est pas à M. Séguy qu'ils le doivent. Les résultats positifs de la lutte contre le chômage étaient d'autant plus gênants pour le parti communiste et la C.G.T. que celle-ci ne pouvait plus se livrer à sa supercherie habituelle : publier chaque mois de prétendus chiffres de l'emploi « selon les normes du B.I.T. ». C'était se couvrir abusivement d'une référence scientifique. Le Bureau international du travail lui-même a mis fin à cette mystification et a ainsi obligé la C.G.T. à ne plus publier de chiffres. »*

« Il fallait donc trouver autre chose, assure le ministre du travail. *La manœuvre s'est déroulée en deux temps : d'abord, deux mois avant que les chiffres officiels de janvier sortent de l'ordinateur, quelques fonctionnaires engagés politiquement ont essayé, de façon anonyme et sous la couverture syndicale, de contester par avance les résultats acquis. Ensuite, on a essayé, de la même façon, d'opposer entre eux des experts sur des différences portant sur quelques dizaines de milliers de demandeurs d'emploi. En définitive, cette manœuvre s'est retournée contre ses auteurs : maintenant, tout le monde ne peut qu'être d'accord, puisque les syndicats se réfèrent à des statistiques contestées la veille. Plus question de prétendus chiffres syndicaux, plus question des un million huit cent mille chômeurs de M. Séguy. »*

MARCHÉ COMMUN

Compromis à Bruxelles

(Suite de la première page.)

« Une partie du chemin a été faite en ce qui concerne le « gel » des M.C.M., a déclaré mardi 7 mars, à 4 heures du matin, M. Méhaignerie ; *une partie du chemin est bloquée en ce qui concerne le porc... Le débat nous a permis de constater la profondeur des divergences au sein du Conseil, l'inertie, la résistance de certaines délégations qui disposent d'un avantage commercial et ne veulent pas l'abandonner.* »

La France voudrait que les M.C.M., appliqués par chacun des Etats membres sur le porc, fassent l'objet d'un « abattement ». Cette réduction résulterait d'une modification de l'assiette qui sert à calculer le M.C.M. : on ne prendrait plus en considération, pour ce calcul, 85 % du prix du porc, comme aujourd'hui, mais 50 % seulement afin de tenir compte du fait qu'une partie des coûts de production (le travail industriel proprement dit, ainsi que certains produits d'engraissement importés tels le soja et le manioc) ne suit pas les règles de la politique agricole commune. La Commission et tous les Etats membres, constate en substance M. Méhaignerie, reconnaissent le bien-fondé, sur le plan technique, de la demande française : ils admettent que le mode de calcul des M.C.M. applicables au porc (ainsi qu'aux autres produits transformés tels les produits laitiers ou la volaille) est inéquitable et aboutit à des distorsions de concurrence, mais ils font obstacle aux réformes qui s'imposent.

M. Gundelach, le commissaire chargé des affaires agricoles, voudrait que cette affaire soit réglée dans le cadre de la négociation des futurs prix de campagne, c'est-à-dire au mois d'avril.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE P.S. FAVORABLE A UNE DÉVALUATION DE 10 % DU « FRANC VERT »

Dans un éditorial intitulé « Le poids du franc vert », *la lettre de l'Unité* souligne que *« le gouvernement n'a jamais voulu dévaluer le franc vert comme il en a le droit, unilatéralement. Un franc vert cher lui permet de maintenir les prix agricoles à la production à un bas niveau (...). Certes la hausse très rapide des montants compensatoires, qui sont passés de 14,5 % en décembre dernier à 23 % aujourd'hui à la veille des élections, poussent à l'action le ministre de l'agriculture. Mais sa demande de « gel » à 21,5 % des M.C.M. jusqu'au 20 mars a paru être une manœuvre bien électoraliste à la Commission européenne. D'autant que c'est déjà à la demande du gouvernement français que les prix agricoles européens ne sont pas encore fixés. Ils le seront après les élections.*

» Pierre Joxe, dans un débat télévisé, le mardi 21 février, avec le ministre de l'agriculture, Pierre Méhaignerie, a demandé que l'on dévalue immédiatement le franc vert de 10 %. Le parti socialiste entend aussi ne pas faire payer l'inflation aux paysans. Selon les experts des finances [une dévaluation du franc vert] *n'entraînera qu'une augmentation très faible à la consommation plus que compensée par le taux zéro de la T.V.A. pour les produits alimentaires de grande consommation.* »

MONNAIES

Dans un marché plus calme

BONNE TENUE DU FRANC FRANÇAIS ET BAISSE DU FRANC SUISSE

Après les écarts spectaculaires enregistrés le premier jour de la semaine, le calme semblait revenu mardi 7 mars sur les marchés des changes, où le cours du dollar se stabilisait et se redressait même par rapport au franc suisse. z

A Zurich, la monnaie américaine s'est inscrite à 1,8950 FS contre 1,87 FS la veille au soir, et 1,81 FS lundi matin. Les autorités monétaires helvétiques ont annoncé le détail des nouvelles mesures restrictives annoncées la semaine dernière pour endiguer l'afflux des capitaux internationaux : 65 % des nouveaux emprunts, des placements privés ou crédits bancaires émis, effectués ou tirés en Suisse par des étrangers devraient être souscrits par des non-résidents, et ceci à partir du lundi 6 mars.

Jusqu'à nouvel avis, aucun plafond ne sera fixé à l'émission d'emprunts en francs suisses par des étrangers, alors qu'un maximum de 580 millions de francs suisses avait été imposé pour janvier et février 1978. Dans l'immédiat, les mesures prises (« le Monde » du 3 mars 1978) ont quelque peu calmé la spéculation à la hausse sur la monnaie helvétique.

A Paris, le cours de cette dernière est revenu à 2,5250 F contre 2,54 F lundi et celui du deutschemark a légèrement fléchi à 2,3510 F contre 2,3770 F, tandis que le dollar montait moins vite à Paris (4,7850 F contre 4,78 F) qu'à Francfort (2,0350 DM contre 2,02 DM).

Cette double évolution traduit un léger raffermissement du franc français par rapport aux monnaies fortes du « serpent » européen. Depuis sa chute, il y a un mois, notre monnaie semble s'être quelque peu stabilisée, oscillant autour des niveaux actuels, au grand soulagement des autorités monétaires françaises.

ÉNERGIE

L'USINE BRITANNIQUE DE RETRAITEMENT NUCLÉAIRE POURRAIT ÊTRE AGRANDIE

Londres (Reuter, A.F.P.). — Le rapport de la commission d'enquête sur l'agrandissement de l'usine de retraitement de Windscale, dans le nord-ouest de l'Angleterre, a été rendu public, lundi 6 mars, à Londres : il recommande le commencement « sans délai » des travaux d'agrandissement de l'installation, qui pourra ainsi retraiter les combustibles nucléaires irradiés britanniques et étrangers.

Le ministre de l'environnement, M. Peter Shore, a estimé, lundi devant la Chambre des communes, que les conclusions du rapport, rédigé après une centaine de jours d'auditions publiques, étaient « convaincantes et dans l'ensemble acceptables ».

L'agrandissement de l'usine, dont le coût est estimé à 600 millions de livres (environ 5,5 milliards de francs) doit durer dix ans : il permettra ainsi à la Grande-Bretagne de signer avec le Japon un contrat homologue au contrat franco-japonais prévoyant le retraitement à l'usine de La Hague de 1 600 tonnes de combustibles japonais irradiés.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,7850	4,7950	+ 130	+ 180	+ 270	+ 320	+ 740	+ 800
$ can. ...	4,2630	4,2770	+ 100	+ 160	+ 220	+ 290	+ 630	+ 780
Yen (100).	2,0210	2,0310	+ 140	+ 180	+ 250	+ 350	+ 770	+ 860
D. M.	2,3540	2,3640	+ 140	+ 170	+ 280	+ 320	+ 910	+ 990
Florin ...	2,2050	2,2150	+ 75	+ 115	+ 160	+ 210	+ 600	+ 680
F. B. (100).	15,1150	15,1750	+ 500	+ 650	+ 910	+1100	+2540	+3040
F. S.	2,5300	2,5430	+ 210	+ 250	+ 430	+ 470	+1310	+1400
L. (1 000) .	5,6100	5,6250	— 200	— 100	— 400	— 200	— 850	— 550
£	9,2570	9,2820	+ 300	+ 400	+ 470	+ 550	+1150	+1350

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/2	4	3	3 1/2	3	3 1/2	3 1/8	3 5/8
$ E.-U. ...	6 3/4	7	7	7 1/4	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 3/4
Florin ...	6 1/4	6 3/4	5 1/2	6	5 1/2	6	5	5 1/2
F. B. (100).	4 1/2	5 1/2	6	6 1/2	6 1/2	7	7	7 1/2
F. S.	1/4	1/2	1/4	1/2	3/8	5/8	1/2	3/4
L. (1 000) .	25	30	13	15	13	15	13	15
£	6 1/4	6 3/4	7	7 1/2	7 1/4	7 3/4	8 1/4	8 3/4
Fr. franç..	10	10 3/4	14 1/2	15	14	14 1/2	12 1/2	13 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

A LA CONFÉRENCE DE LA CNUCED

Les délégations font preuve d'esprit de conciliation

De notre correspondante

Genève. — Bien qu'aucun signe tangible d'assouplissement des positions des pays industrialisés et du tiers-monde ne se soit manifesté au cours de la première journée de la réunion de la CNUCED — dont M. Lalith Athulatmudac, ministre du commerce de Sri-Lanka, a été élu président, — un certain esprit de conciliation a régné. Le caractère historique de la rencontre n'a cessé d'être souligné, et, dans son discours d'ouverture, prononcé le *6 mars en fin d'après-midi*, le secrétaire général de la CNUCED, M. Gamani Corea, a fait nettement preuve d'optimisme.

A l'issue d'une réunion à huis clos présidée par M. Kawata Bwalum, ministre du commerce du Zaïre, le groupe des « 77 » s'est, dans un communiqué, félicité de l'occasion qui était donnée de *« travailler ensemble avec les ministres des pays développés et de la Chine afin de parvenir à un accord sur la solution du problème de la dette extérieure des pays en voie de développement, qui est l'une des questions clés des relations économiques internationales »*. Le ton général de ce communiqué a été jugé modéré, bien qu'il soit fait état du ferme espoir des « 77 » d'obtenir des pays nantis un effacement de la dette des nations les plus pauvres.

La position commune adoptée par le groupe « B » (pays industrialisés), qui s'est également réuni à huis clos, devra être précisée officiellement par son président, l'ambassadeur Stefan Hessel (France). On ne saurait ignorer les divergences qui persistent au sein de ce groupe ; mais l'on pense que la France, qui fait partie des pays plus disposés à assouplir leur politique, s'alignera en fin de compte sur les positions qui seront adoptées par l'ensemble du groupe « B ». Ce n'est certes pas en période électorale, pense-t-on ici, que la délégation française ira jusqu'à modifier son attitude au point de suivre l'exemple du Canada, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse, qui ont transformé en dons les prêts accordés aux pays les plus défavorisés.

Selon M. Corea, qui a publiquement félicité ces pays, *« il existe maintenant suffisamment d'éléments communs pour que la réunion aboutisse à un consensus »*. Le secrétaire général s'est prononcé en faveur de l'annulation des dettes des pays les plus pauvres, de l'établissement de normes qui pourraient servir de base pour la future réorganisation du service de la dette de ces pays, ainsi que de l'examen général du fonctionnement du marché privé des capitaux.

ISABELLE VICHNIAC.

GRANDE-BRETAGNE

● *Les prix de gros britanniques* ont augmenté de 0,75 % en février, contre 1,25 % en janvier et 1,25 % en février 1977. En un an, leur hausse s'établit à 12,5 %, contre 13 % en janvier. En juillet, ce taux atteignait encore 21 %. Pendant les six derniers mois, l'augmentation des prix de gros n'a été que de 4,25 %. — *(A.F.P.)*

● *Les réserves monétaires officielles de la Grande-Bretagne ont diminué* de 167 millions de dollars en février pour s'inscrire à 20,70 milliards de dollars compte tenu du remboursement anticipé de 500 millions de dollars d'emprunts officiels en devises étrangères et de 102 millions de dollars de nouveaux emprunts internationaux. Compte non tenu de ces opérations, les réserves officielles auraient en réalité augmenté de 236 millions de dollars contre 238 millions de dollars en janvier, 257 en décembre et 183 en novembre. — *(Agefi.)*

ALLEMAGNE FEDERALE

● *L'indice allemand du coût de la vie* a augmenté de 0,5 % en février contre 0,6 % en janvier. En un an, la hausse s'établit à 3 % au lieu de 3,2 % le mois précédent. L'indice de la production industrielle a progressé de 4,4 % en janvier par rapport à janvier 1977. — *(Agefi.)*

PRESSE

L'Intersyndicale des journalistes de l'A. F. P. lance un ordre de grève de vingt-quatre heures

La direction de l'Agence France-Presse annonce dans un communiqué que *« l'Intersyndicale des journalistes de l'A.F.P. appelle à cesser le travail le mercredi 8 mars, de 0 heure à 24 heures (...) pour protester contre le refus de la direction d'augmenter le crédit prévu dans le budget de l'exercice 1978 au titre des primes et promotions accordées au choix chaque année sur proposition des chefs de service. La direction a fait savoir qu'elle ne pouvait aller au-delà des crédits déjà engagés à ce titre (1).* »

Après avoir eu connaissance, à la fin du mois de février, de la liste des primes et promotions 1978, les quatre syndicats de journalistes de l'A.F.P. (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.), la déclaraient *« scandaleusement insuffisante »* et accusait la direction de chercher ainsi à *« récupérer ce que les journalistes ont obtenu par leur lutte sur l'informatique »*.

Dans leur grande majorité, les rédacteurs de l'A.F.P. considèrent que, dans le cadre d'un budget annuel trop étroit que la direction s'est laissée imposer par le gouvernement, on a « rogné » sur les promotions à défaut de le faire sur les crédits prévus pour l'introduction de l'informatique (dont le coût global atteindra 11 millions de francs).

Mandatés par une assemblée générale réunie le 1er mars, les délégués de l'Intersyndicale des journalistes, reçus le 2 mars par M. Claude Roussel, précisent qu'ils se sont vu *« opposer un refus catégorique sur le premier point des revendications, à savoir l'obtention d'une rallonge portant le budget primes et promotions 1978 au niveau 1977 (en francs constants).*

» Sur le second point, le président-directeur général a indiqué qu'il demanderait, le 4 avril prochain, au conseil d'administration l'autorisation d'ouvrir des négociations sur le plan minimum de carrière. »

La direction de l'A.F.P., pour sa part, rappelle que « *ces mesures* [primes et promotions] *ne résultent pas d'un « droit acquis » faisant l'objet d'une application plus ou moins automatique mais relèvent de décisions « au choix », sous la responsabilité des chefs de service et de la direction.* »

L'Intersyndicale ayant donné l'ordre de grève de vingt-quatre heures pour le mercredi 8 mars, conformément au vote de l'assemblée du 1er mars, la direction précise dans une note : *« Devant les tentatives répétées pour modifier les règles de gestion de l'agence et pour compromettre son fonctionnement régulier, le président met chacun en garde contre les conséquences de tout mouvement de grève irréfléchi et irresponsable.* »

[Il faut des motifs bien graves — et il ne semble pas que cela soit le cas — pour interrompre pendant vingt-quatre heures la diffusion des nouvelles à quatre jours des élections législatives. Le statut de l'A.F.P. est certes ambigu, mais l'information est un service public. — J. S.]

(1) Ce crédit a permis, selon la direction, de prendre des mesures d'augmentation en faveur de cent soixante-huit journalistes et sténos de presse.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOVAC

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du C.M.I. Sovac, dont la quasi-totalité du capital est détenue par Eurafrance, s'est réunie le 3 mars sous la présidence de M. Georges Gay, président du conseil de surveillance, et a approuvé les comptes de l'exercice qui lui ont été présentés par le directoire.

Les nouveaux concours consentis à la clientèle en 1977 par l'ensemble des sociétés du groupe se sont élevés à 7 247 millions de francs contre 6 995 millions de francs en 1976.

Les encours totalisés du groupe, au 31 décembre 1977, ont atteint 11 843 millions de francs, agios à percevoir exclus, contre 10 509 millions de francs au 31 décembre 1976.

Le bénéfice net consolidé financier de Sovac, part des tiers exclue, après impôt et provision pour participation s'élève pour l'exercice 1977 à 126 498 000 F contre 108 531 000 F pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net social de Sovac après impôt atteint 101 581 040, 74 F contre 58 973 709,43 F en 1976.

L'assemblée générale a décidé de fixer la distribution à 30 951 000 F s'appliquant aux 2 558 000 actions composant le nouveau capital social et correspondant à un revenu global par action de 18,15 F, soit un dividende distribué de 12,10 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,05 F.



C-M INDUSTRIES

L'exercice 1977 a été marqué par une augmentation notable du chiffre d'affaires consolidé du groupe : 1 405 142 000 F (chiffre provisoire) contre 1 203 725 000 F en 1976, soit une progression de 16,7 % et, à structure comparable, de 15,3 %.

La progression concerne toutes les branches d'activité, mais elle a été particulièrement marquée pour la chimie, l'alimentation et la division animale, qui, avec le matériel médico-chirurgical, ont représenté 48,9 % du chiffre d'affaires consolidé contre 41,9 % en 1976.

Le développement des activités pharmaceutiques s'est poursuivi à une cadence supérieure à celle de la moyenne de la profession : pour permettre l'accroissement nécessaire de la production, l'extension des installations de l'usine de Caen-Hérouville vient d'être décidée.

Pour l'ensemble du groupe, les exportations et les ventes des filiales étrangères ont représenté 34,5 % du chiffre d'affaires consolidé contre 31,5 % en 1976.

BANQUE WORMS

Le conseil d'administration a, au cours de sa séance du 2 mars, arrêté les comptes de l'exercice 1977, qui font apparaître, pour un bénéfice d'exploitation de 48,3 millions de francs contre 45,4 millions, un bénéfice net de 71,1 millions de francs compte tenu des plus-values à long terme et des plus-values immobilières.

Ce bénéfice s'entend après amortissement et provisions, dont 20,5 millions de francs pour l'impôt sur les sociétés, et, après imputation, au titre de l'intéressement du personnel, de 4,8 millions de francs, dont 1,9 million complétant, en application d'un accord dérogatoire signé en cours d'année, la somme de 1 019 536 F provisionnée l'an dernier.

Après réévaluation des titres de filiales et participations faite en application de la loi du 29 décembre 1976 et ayant dégagé une plus-value sur ces titres de 55,2 millions de francs, le total du bilan au 31 décembre 1977 s'élève à 11 366 millions de francs contre 9 661.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle la distribution d'un dividende de 12,20 F par action, identique à celui de l'an dernier, mais s'appliquant au capital augmenté de 342 380 actions (1 pour 5) ; avec l'avoir fiscal de 6,10 F (impôt déjà payé au Trésor), le revenu global par titre sera de 18,30 F.

LES MARCHÉS FINA
LONDRES
PARIS
BOURSE DE PARIS — 6 MARS

هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 MARS

Fléchissement modéré

Le rythme des ventes s'est un peu accéléré, ce lundi, à la Bourse de Paris, où les achats, pourtant soutenus, des investisseurs institutionnels n'ont pu éviter le fléchissement quasi général des valeurs françaises. En repli de 0,5 % à l'ouverture, l'indicateur instantané a terminé la séance en baisse de 0,7 % environ.

Hormis les établissements de crédit, où les hausses paraissent l'emporter sur les baisses, tous les compartiments ont reculé, les métallurgiques, les électriques, les pétroles payant le plus lourd tribut au vendeurs. De fait, avec Meci dont la cotation dut être retardée en raison de la faiblesse de la demande, DBA, CEM et Pétroles BP ont subi les plus nets dégagements (—7 à 9,5 %).

Il semble que les organismes de placement collectif (assurances, caisses de retraites, SICAV et Caisse des dépôts), aient été un peu pris de court par le volume des ventes. Celui-ci n'atteint pas une ampleur considérable, mais il a, de toute évidence, augmenté plus vite que prévu par les traditionnels « gendarmes ». A quelques jours du premier tour de la consultation électorale, la prudence reste le sentiment dominant chez les petits porteurs, conscients de n'avoir pas les reins suffisamment « solides » pour prendre un tel pari.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont généralement progressé.

Cependant, sur le marché de l'or parisien, le lingot s'est inscrit pour la sixième séance consécutive au cours inchangé de 29 495 francs. Les professionnels s'interrogent sur cette stabilité un peu surprenante. De son côté, le napoléon a gagné 1,20 F à 303,10 F. Le volume global des transactions a brusquement augmenté, passant de 11,43 millions de francs à 18,88 millions de francs.

LONDRES

Redressement

Le redressement amorcé lundi en clôture s'est confirmé mardi, les industrielles progressant en même temps que les mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 185 40 contre 184 40

VALEURS	CLOTURE 6 3	COURS 7/3
Beecham	587 ...	586 ...
British Petroleum	728 ..	728 ...
Courtaulds	110 ..	110 ...
De Beers	311 ...	311 ..
Imperial Chemical	335 ...	335 ...
Rio Tinto Zinc Corp	164	166 ...
Shell	493 ...	496 ..
Vickers	180 ..	180 .
War Loan 3 1/2 %	36 1/4	36 1/4
*West Driefontein	26 5/8	26 3/4
*Western Holdings	25 3/4	25 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	3 mars	6 mars
Valeurs étrangères	100,8	101,1
Valeurs françaises	100,8	99,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	59,8	59,3

NOUVELLES DES SOCIETES

FERODO. — Les comptes de l'exercice 1977 se sont soldés par un bénéfice net de 59,13 millions de francs contre 63,11 millions de francs en 1976. La marge brute d'autofinancement a, en revanche, fortement progressé pour s'établir à 156,63 millions de francs (9,4 % d'un chiffre d'affaires de 1,67 milliard de francs, en augmentation de 25 %) contre 138,36 millions de francs en 1976. Le dividende global a été fixé à 31,05 F par action contre 28,20 F pour 1976.

LABO-INDUSTRIE. — Arrêté au 31 décembre 1976, le bilan provisoire fait apparaître un bénéfice net de 16,99 millions de francs. Ce résultat n'est pas comparable au précédent (3,17 millions de francs) pour deux raisons : l'exercice n'a duré que six mois contre douze mois ; le résultat comprend une plus-value de cession d'immeuble à concurrence de 16,26 millions de francs. Un dividende global de 3 F par action sera distribué. La société n'avait pas versé de dividende depuis 1974.

LINVOSGES. — L'exercice clos le 31 août 1977 s'est soldé par une perte consolidée de 147 906 F contre une perte de 466 027 F. Au cours des quatre premiers mois de l'exercice 1977-1978, le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 4 % environ.

NEW-YORK

Rechute

Les mineurs de charbon ayant rejeté le compromis élaboré sous l'égide de la Maison Blanche pour mettre fin au conflit qui traîne depuis plus de quatre-vingt-dix jours (voir d'autre part), l'inquiétude a grandi à Wall Street, où les cours ont rechuté. A l'issue d'une séance particulièrement calme — 17 millions d'actions ont été échangées contre 20,12 millions à la veille du week-end, — l'indice Dow Jones a cédé 4,59 points pour s'établir à 742,72.

Sur 1 872 valeurs traitées, 942 ont reculé, 405 ont monté et 489 sont restées inchangées.

Autour du Big Board, on se montre sceptique sur l'efficacité de l'application de la loi Taft-Hartley, décidée par le président Carter, et l'on redoute les conséquences d'un nouveau durcissement du conflit. La Maison Blanche a évoqué la mise en chômage technique de plus d'un millions de salariés, d'autres évaluations portant sur 3,5 millions de personnes.

L'annonce d'une baisse des commandes à l'industrie en février n'a pas contribué à détendre l'atmosphère...

VALEURS	COURS 3 3	COURS 6 3
Alcoa	38 ...	38 ...
A.T.T.	59 7/8	58 3/4
Boeing	33 5/8	33 3/8
Chase Manhattan Bank	28 1/2	28 1/2
Du Pont de Nemours	99 1/2	99 ...
Eastman Kodak	41 5/8	41 1/4
Exxon	44 1/2	44 1/4
Ford	43 5/8	43 1/2
General Electric	44 3/4	44 7/8
General Foods	26 3/4	26 3/4
General Motors	58 1/2	58 1/4
Goodyear	16 ...	15 7/8
I.B.M.	245 ...	241 ..
I.T.T.	27 3/8	27 1/8
Kennecott	23 7/8	24 1/8
Mobil Oil	59 1/8	59 3/8
Pfizer	26 1/4	25 5/8
Schlumberger	65 1/8	64 3/8
Texaco	25 7/8	25 7/8
U.A.L. Inc.	20 3/8	20 1/8
Union Carbide	38 3/8	38 3/4
U.S. Steel	26 1/8	26 ..
Westinghouse	17 7/8	17 5/8
Xerox	42 3/8	41 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 3	7/3
1 dollar (en yens)	235 17	235 80

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 6 MARS - COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 751	4 788	4 710
Allemagne (100 DM)	236 100	235 440	235
Belgique (100 F)	15 137	15 151	14 975
Pays-Bas (100 fl.)	220 800	220 450	219 500
Danemark (100 krd)	85 420	85 080	85 000
Suède (100 krs)	103 670	104 000	102 750
Norvège (100 k.)	89 880	89 850	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 211	9 200	9 150
Italie (1 000 lires)	5 586	5 629	5 650
Suisse (100 fr.)	257 000	253 600	263 500
Autriche (100 sch.)	32 760	32 600	32 700
Espagne (100 pes.)	5 943	5 914	6 260
Portugal (100 esc.)	11 770	11 830	11 600
Canada ($ can. 1)	4 244	4 280	4 195

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6 3
Or fin (kilo en barre)	29480	29500
Or fin (en lingot)	29495	29495
Pièce française (20 fr.)	301 90	303 10
Pièce française (10 fr.)	222 50	225 50
Pièce suisse (20 fr.)	282 50	283
Union latine (20 fr.)	263 50	263
Souverain	283 50	284 90
Pièce de 20 dollars	1382	1370
Pièce de 10 dollars	661	651 ..
Pièce de 5 dollars	397 50	.. ..
Pièce de 50 pesos	1290	1250 ..
Pièce de 10 florins	276 ..	276 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Les États-Unis votent deux motions sévères pour le régime chilien

Le gouvernement militaire chilien a décidé, lundi 6 mars, de désigner un juge extraordinaire qui ouvrira une enquête sur le meurtre de l'ancien ministre chilien des affaires étrangères, M. Orlando Letelier, assassiné aux Etats-Unis, en 1976. Deux Chiliens seraient impliqués dans ce crime. La demande gouvernementale a été présentée à la Cour suprême de justice par le ministre des affaires étrangères de la junte, sur instruction du général Pinochet. Cependant, selon le quotidien chilien « la Segunda », les deux suspects identifiés par les autorités américaines seraient des extrémistes de droite qui n'auraient jamais *appartenu à l'armée chilienne, et dont l'un aurait la nationalité* américaine. C'est sous de faux noms qu'ils auraient obtenu les passeports et visas qui leur permirent d'entrer aux Etats-Unis pour y tuer M. Letelier.

Les Etats-Unis, qui attachent une grande importance à cette enquête, ont, d'autre part, voté à la commission des droits de l'homme de l'ONU deux textes sévères pour le Chili.

De notre correspondante

Genève. — La commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège depuis le 6 février au Palais des nations à Genève, a consacré une grande partie de ses travaux à l'étude de la situation au Chili. Elle n'a cependant pas condamné en termes formels le régime issu du coup d'Etat, « *tenant compte de l'évolution récente de la situation qui, selon le rapport du groupe de travail spécial, indique une diminution du nombre des prisonniers politiques, des cas de tortures signalés et des personnes détenues en vertu de l'état de siège* ». Elle note, cependant, que des violations flagrantes des droits de l'homme continuent à charger le passif du Chili, et qu' « *il n'y existe pas de garantie constitutionnelle des droits de l'homme, tandis que l'état de siège y est maintenu avec toutes les limitations des libertés fondamentales que cela suppose* ».

Ces considérants sont extraits du préambule d'une résolution présentée par l'Autriche, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Suède et adoptée le lundi 6 mars, par 24 voix contre 3 (Brésil, Panama, Uruguay) avec 4 abstentions (Côte-d'Ivoire, Jordanie, Nigéria et Pérou). Le texte voté « *considère avec inquiétude et indignation le fait que les autorités chiliennes persistent à refuser d'accepter la responsabilité du nombre élevé de personnes disparues, dont la disparition est, d'après les preuves disponibles, imputable à des raisons politiques* ». Il « *demande une fois de plus aux autorités chiliennes de rétablir et de sauvegarder sans délai les droits et libertés de la personne humaine et de respecter pleinement les dispositions des instruments internationaux auxquels le Chili est partie* », ainsi que d' « *autoriser le groupe de travail spécial à se rendre au Chili et contribuer par là à un examen impartial de la situation des droits de l'homme dans ce pays* ».

Une seconde résolution décide la création d'un « *fonds des Nations unies pour le Chili* », chargé d'apporter une assistance aux détenus, aux anciens détenus, aux exilés, ainsi qu'aux familles de toutes les victimes des violations des droits de l'homme au Chili. Ce texte, présenté par Chypre, Cuba, la Suède et la Yougoslavie a été adopté par 21 voix contre 3 (Brésil, Panama et Uruguay), avec 6 abstentions (Colombie, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis, Jordanie, Pérou, Rwanda).

M. Brady Tyson, chef adjoint de la délégation des Etats-Unis à la commission, qui, l'an passé, avait provoqué un coup de théâtre en dénonçant le rôle que son pays avait joué dans les événements qui ont conduit au coup d'Etat au Chili et en évoquant « *les souffrances et la terreur que le peuple chilien a subies* » (*le Monde* du 10 mars 1977), s'est montré tout aussi catégorique cette année. Nombre de délégations ont constaté avec satisfaction qu'il avait conservé ses fonctions bien que son intervention de 1977 ait été jugée quelque peu excessive et qu'elle ait été dans une certaine mesure désavouée par Washington. — I. V.

(Lire nos autres informations page 5.)

LES PREMIERS TEXTES SUR LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARCHITECTURE SONT PUBLIÉS

Le *Journal officiel* du 7 mars commence la publication d'un ensemble de décrets et arrêtés portant sur la réforme de l'enseignement de l'architecture. Le premier concerne l'institution d'une liste nationale d'aptitudes à l'enseignement de l'architecture.

Alors que, depuis la réforme de l'Ecole des beaux-arts en 1968, *les enseignants étaient recrutés* par cooptation, nul ne peut désormais faire acte de candidature à un premier emploi d'enseignant contractuel dans une Unité pédagogique d'architecture (U.P.A.) s'il n'est inscrit sur la liste d'aptitude à l'enseignement de l'architecture.

Une nouvelle commission, composée entièrement d'enseignants dont une moitié est élue et l'autre nommée par le ministre — sera chargée d'agréer l'inscription des futurs professeurs sur la liste d'aptitude. Cette liste, précise-t-on au ministère de la culture et de l'environnement, a été créée pour mettre fin « *aux abus de la cooptation sans contrôle* » dans les unités pédagogiques. Le système de tradition dans les écoles des beaux-arts subsiste, mais le candidat professeur devra auparavant figurer sur les listes d'aptitude.

En compensation de cette rigueur accrue dans le recrutement, les professeurs bénéficieront de meilleurs conditions concernant leur carrière. Ils n'ont, en effet, pas de statut et sont à l' « indice fixe », inchangé depuis dix ans. Selon les nouvelles dispositions, les enseignants des écoles d'architecture devraient avoir un statut et un contrat accompagné d'un échelonnement indiciaire.

Les enseignants des différents syndicats (au nombre de neuf cents environ pour les vingt-trois unités pédagogiques d'architecture, neuf dans la région parisienne, quatorze en province) sont en grande partie opposés aux dispositions de cette réforme qui réorganise les études mises en place depuis 1968. Comme ils l'ont manifesté dans un placard publicitaire portant quatre cent soixante signatures (*le Monde* du 4 mars), la nouvelle réforme institue notamment, avec le concours de fin de première année des études d'architecture, le retour au *numerus clausus* puisque le ministre définit chaque année le nombre des étudiants admis dans chaque établissement en fonction de ses possibilités d'accueil. J. M.

LA LIBÉRATION DE « MÉMÉ » GUÉRINI

Le dernier « monstre sacré » du milieu

*Libéré samedi 4 mars de l'hôpital des prisons de Fresnes, Barthélemy Guérini, dit « Mémé » (*le Monde *du 7 mars), a regagné quelques heures plus tard sa terre natale. A Marseille, la libération de cette figure célèbre du « milieu » de l'après-guerre a suscité quelque curiosité, mais aucune passion dans les rangs de la pègre locale engagée dans une nouvelle guerre fratricide.*

« Mémé » incarnait l'ultime survivance d'une race en voie d'extinction, celle des gangsters qui — contrairement à leurs successeurs — savaient faire rêver les foules. La *seule évocation du* nom de celui qui n'est pourtant plus aujourd'hui qu'un grabataire fait aussitôt sourdre les réminiscences au parfum désuet des années 30 et de l'après-guerre qui, dans une ville en pleine apothéose, virent triompher un certain art de vivre jusque chez les truands, du dernier des « barbeaux » aux « cerveaux » du trafic des blondes. « *Les Guérini, c'était du bandilisme avec un peu de cœur en plus* », disent certains de ceux qui les connurent. Leurs successeurs ont cherché à les imiter, mais les « affaires » ne sont plus ce qu'elles étaient, et les bouleversements de la « technostructure » ont souvent privilégié, ici comme ailleurs, « comptables » par rapport aux « funambules », au nom d'un impératif d'efficacité et de rentabilité qui rend la concurrence âpre et l'existence précaire. Les jeunes cadres ont remplacé les grands seigneurs.

Maître absolu

Les Guérini furent des derniers « monstres sacrés » du milieu, contrôlant le monde de la nuit de la région, régnant en maîtres absolus sur une cour d'admirateurs servilement dévoués et à la gâchette facile, faisant et défaisant les carrières des artistes comme celles des hommes politiques, jouissant d'un droit absolu de vie et de mort sur leurs adversaires.

Il avait fallu beaucoup de courage aux six garçons et à la fille de Félix Guérini, bûcheron à Calenzana, pour conquérir, en moins d'un quart de siècle, un véritable empire qui les rendait intouchables. Emule de Carbone, de Renucci et de quelques autres, Antoine Guérini, le « chef » de cette famille de déracinés, ne songeait qu'à leur ressembler. La guerre favorisera leurs desseins en éliminant Spirito et Carbone, les maîtres du moment, compromis dans la collaboration, alors que « Mémé » a joué la carte de la Résistance.

Après la libération, le « clan » peut reprendre en toute quiétude des affaires devenues vacantes avant d'asseoir son pouvoir par quelques judicieuses incursions sur le terrain politique : en 1947, ses nervis brisent une grève des dockers contre le plan Marshall peu après qu'Antoine Guérini eût fait la connaissance d'Irving Brown, officiellement responsable de de l'A.F.L.-C.I.O., mais en réalité agent de la C.I.A.

Commence alors une période de règne sans partage, sinon sans *contestation, rien n'échappant* au contrôle de la famille en matière de prostitution comme de racket ou de trafics divers. Les importuns, les rivaux d'un moment connaissent un destin tragique, sous les yeux d'une police qui ne peut que compter les coups. Les indices sont-ils suffisants pour « accrocher » l'un ou l'autre des frères ? Aussitôt, une discrète intervention leur rend la liberté. C'est que les enfants de Calenzana connaissent beaucoup de monde. Après le Tout-Marseille, une bonne partie du Tout-Paris prend l'habitude de venir s'encanailler au *Méditerranée*, l'un des bars de « Mémé ». Les célébrités de la scène et de l'écran y côtoient celles de la politique.

Le vent tourne brusquement en 1965, avec le meurtre de Robert Blémant, un ancien inspecteur de la D.S.T. passé au gangstérisme, devenu en quelques années presque aussi puissant que les Guérini sans avoir renoncé à de plus vastes ambitions. Les « porte-flingues » sont identifiés et abattus par le milieu avant que la police ait pu leur demander des comptes. Les instigateurs du crime, eux, ne seront jamais retrouvés. Mais le 23 juin 1967, l'intouchable Antoine Guérini est abattu à son tour dans sa voiture de onze balles de 11.43.

Sans en avoir l'envergure, « Mémé » lui succède dans des circonstances difficiles. Il faut non seulement venger le chef du clan, mais aussi laver un intolérable affront subi peu après : le jour même de l'enterrement d'Antoine, un petit voyou a cambriolé la maison du mort et emporté les bijoux de sa veuve. Le voleur — Claude Mandroyan — est retrouvé et « interrogé » au « Méditerranée ». Le 28 juillet 1967, on retrouve son cadavre sur une plage au cap Canaille.

« Mémé » vient de commettre une lourde erreur. Arrêté aussitôt, jugé en 1970, il est condamné à vingt ans de réclusion que la maladie est donc venue interrompre. Comme dans les dynasties médiévales, la succession donnera lieu à quelques sanglants partages et à des guerres dont l'écho, après une décennie et quelques dizaines de victimes, n'est pas encore tout à fait apaisé.

JAMES SARAZIN.

CERTAINES INTERVENTIONS DE LA CAMPAGNE SUR LES ONDES TRADUITES POUR LES SOURDS

L'Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif (UNISDA) annonce, dans un communiqué, que certaines interventions de porte-parole politiques, dans le cadre de la campagne officielle sur les ondes, seront accompagnées d'une traduction gestuelle. Ce mardi 7 mars notamment, une personne atteinte de surdité « interprète » l'intervention du Mouvement des radicaux de gauche.

ÉLECTION D'UN CORRESPONDANT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES

Lors de sa séance du lundi 6 mars, l'académie des sciences a élu à titre de correspondant, dans la nouvelle section Physique de l'atmosphère et des océans, M. Michel Petit.

[Né le 19 octobre 1935 à Barlieu (Cher), M. Michel Petit est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Il est docteur ès sciences et ingénieur des télécommunications au Centre national d'études des télécommunications (CNET). Il a consacré l'essentiel de sa carrière à l'étude de la haute atmosphère. De 1973 à 1975, il a été chef du département de recherches spatiales radio-électriques du CNET. Depuis 1975, il est directeur adjoint du Centre de recherches en physique et environnement terrestre et planétaire (C.N.R.S.-CNET).]

● *Intervention des forces de l'ordre à l'usine General Motors de Strasbourg.* — En exécution d'un jugement du tribunal des référés, les forces de l'ordre ont fait évacuer mardi matin 7 mars la centrale d'énergie qui était occupée depuis le 21 février par des grévistes. La veille, la direction avait annoncé la fin du chômage technique, — décidé le 24 février — en raison de la position de la C.G.T. qui s'était prononcée pour la poursuite de la grève mais sans occupation alors que la C.F.D.T. restait favorable à l'occupation.

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. ACHÈVENT LA CONFRONTATION DE LEURS PROGRAMMES

La série de réunions organisées depuis le début de février par la C.G.T. et la C.F.D.T. pour harmoniser les positions et plates-formes revendicatives doit prendre fin, *en principe*, avec une rencontre prévue mercredi 8 mars, au siège cédétiste.

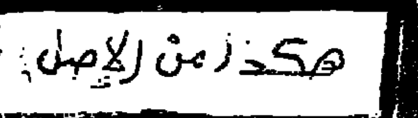
Les dirigeants cégétistes, à diverses reprises, ont exprimé l'espoir que les deux centrales aboutissent à la publication d'un « constat de convergences ».

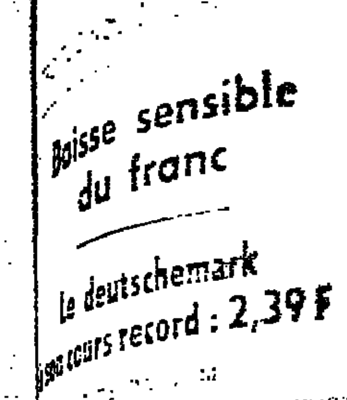
La C.F.D.T., pour sa part, bien avant la première réunion, avait fait savoir qu'il ne s'agirait, en aucun cas, de bâtir une sorte de programme commun syndical. On le réaffirme, dans l'entourage de M. Maire. Une expression commune des revendications ne peut être faite qu'au moment où les deux centrales auront à engager les négociations avec le nouveau gouvernement et le patronat.

La C.F.D.T. reste insensible à l'argument de M. Séguy, selon lequel la « publication d'un constat de convergences éclairerait le débat de la gauche ».

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 7 mars 1978 a été tiré à 601 236 exemplaires.







DÉTENTE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Sekou Touré va rencontrer M. Houphouët-Boigny et Senghor à Monrovia

AU JOUR LE JOUR

PAS BAVARD

BERNARD CHAPUIS

FUMEURS, SI VOUS

Philippe Boeg

LES PU

Stock